

Bibliothèque numérique

medic@

**Consultations choisies de plusieurs
médecins célèbres de l'université de
Montpellier sur des maladies aiguës
et chroniques**

Paris : chez Durand & Pissot fils, 1748.

Cote : 38958



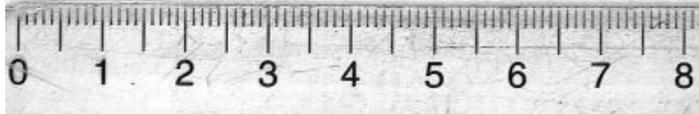
(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?38958x02>

CONSULTATIONS

CHOISIES

DE PLUSIEURS MEDECINS CELEBRES.

TOME SECONDE.



CONSULTATIONS

CHOISIES

DE PLUSIEURS MEDICINS CELEBRES

TOME SECONDE

CONSULTATIONS
 CHOISIES
 DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES
 DE L'UNIVERSITÉ
 DE MONTPELLIER,
 SUR
 DES MALADIES AIGÜES ET CHRONIQUES.

ME SECON D.



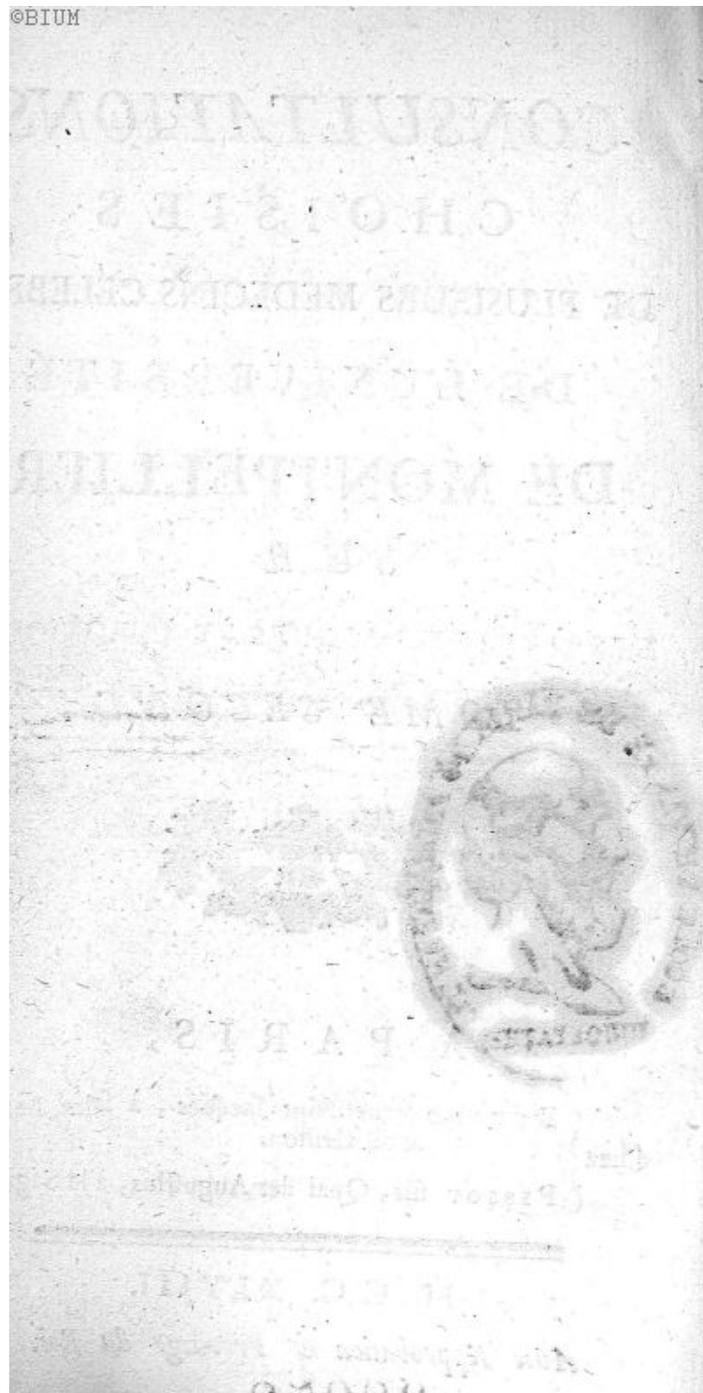
A P A R I S,

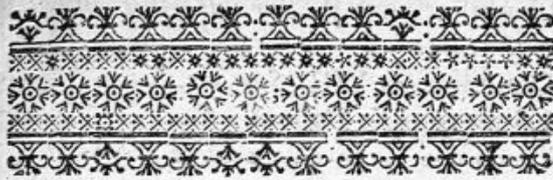
Chez { DURAND, rue saint Jacques, à saint Lande
 & au Griffon.
 { PISSOT fils, Quai des Augustins, à la Sageffe.

M. C C. XLVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

38958





T A B L E

Des Consultations contenues
dans le second Volume.

PREMIERE CONSULTATION.

<i>Sur une Dysurie,</i>	page 1
Consultation II. <i>Sur une affection hypo-</i> <i>chondriaque,</i>	7
Consultation III. <i>Sur une fièvre maligne,</i>	15
Consultation IV. <i>Sur la maladie épidé-</i> <i>mique d'Aiguemortes. Fièvre maligne</i> <i>épidémique,</i>	23
Consultation V. <i>Sur un rhume de poi-</i> <i>trine,</i>	31
Consultation VI. <i>Sur une fièvre quoti-</i> <i>dienne,</i>	37

Tome II,

a iij

T A B L E

Consultation VII. <i>Sur une Affection hystérique,</i>	44
Consultation VIII. <i>Sur une Lepre,</i>	52
Consilium IX. <i>Dysuria, &c.</i>	58
<i>Traduction de la Consultation précédente,</i>	63
Consultation X. <i>Sur une suppuration à l'oreille, avec dureté d'ouïe,</i>	99
Consultation XI. <i>des ulcères scrophuleux & vénériens au palais,</i>	75
Consultation XII. <i>Sur une affection hystérique & cachectique,</i>	82
Consultation XIII. <i>Sur une affection mélancholique & hystérique,</i>	94
Consultation XIV. <i>Sur un flux hémorroidal avec enflure aux chevilles, goutte aux orteils, jaunisse au visage & aux yeux, difficulté de respirer, plethore, bourdonnement d'oreille, &c.</i>	102
Consultation XV. <i>Sur un rhumatisme, avec engourdissemens, tintement d'oreille, fluxion au nez, rougeur, dartre vive à la face, hémorrhoides,</i>	111
Consultation XVI. <i>Sur une vérole douteuse,</i>	120
Consultation XVII. <i>Sur une gonée,</i>	

DES CONSULTATIONS. . . iij

<i>tre à la nuque ,</i>	127
Consultation XVIII. <i>Sur une Colique Néphrétique ,</i>	133
I. Mémoire. <i>Sur les vertus admirables de la poudre de chaussetrape (CALCITRAPA) pour guérir la colique néphrétique , qui se prépare fidèlement par les sieurs Portalez & Teissonniere , Apoticaïres - Artistes à Montpellier.</i>	145
II. Mémoire. <i>Remede pour la Colique Néphrétique ,</i>	145
III. Mémoire. <i>Remede pour la Colique Néphrétique & pour la Goute.</i>	147
Consultation XIX. <i>Sur une gonorrhée en imagination ,</i>	148
Consultation XX. <i>Sur des vapeurs convulsives , ou plutôt épileptiques ,</i>	157
Consultation XXI. <i>Sur un délire maniaque ,</i>	165
Consultation XXII. <i>Sur une anasarque ,</i>	175
Consultation XXIII. <i>Sur une colique intestinale & hystérique ,</i>	182
Consultation XXIV. <i>Sur une fistule lacrymale commençante ,</i>	189
Consultation XXV. <i>Sur une goutte seréine imparfaite ,</i>	194

iv		T A B L E	
Consultation XXVI.	<i>Sur une dartre crouteuse à la face,</i>		199
Consultation XXVII.	<i>Sur des obstructions au foie, & à la poitrine,</i>		204
Consultation XXVIII.	<i>Sur des fleurs blanches,</i>		211
Consultation XXIX.	<i>Sur une vomique des poulmons,</i>		213
Consultation XXX.	<i>Sur un priapisme presque continuel,</i>		219
Consultation XXXI.	<i>Sur une jaunisse avec pissement de sang périodique,</i>		222
Consultation XXXII.	<i>Sur une épi- lepse,</i>		226
Consultation XXXIII.	<i>Sur une hydro- pisse ascite,</i>		230
Consultation XXXIV.	<i>Sur une gonor- rhée virulente,</i>		234
Consultation XXXV.	<i>Sur une hydropi- sie ascite,</i>		235
Consultation XXXVI.	<i>Sur une hémopty- sie périodique.</i>		241
Consultation XXXVII.	<i>Sur un asthme humide,</i>		244
Consultation XXXVIII.	<i>Sur une hém- moptysie,</i>		248
Consultation XXXIX.	<i>Sur des maux de tête, avec engourdissement de toutes les parties du corps,</i>		256

DES CONSULTATIONS. v

Consultation XL. <i>Sur un reste de gonorrhée,</i>	261
Consultation XLI. <i>Sur une rétention d'urine,</i>	266
Consultation XLII. <i>Sur un vertige,</i>	271
Consultation XLIII. <i>Sur une chaleur d'entrailles, & de poitrine, avec des boutons au visage,</i>	275
Consultation XLIV. <i>Sur une mélancholie jointe à la vérole,</i>	281
Consultation XLV. <i>Sur un tintement d'oreille,</i>	286
Consultation XLVI. <i>Sur un abcès au col de la vessie,</i>	288
Consilium XLVII. <i>Pro agro qui peripneumonia affectus fuit, & quem nunc phthisi laborare suspicio est,</i>	294
Traduction de la précédente. <i>Pour un malade attaqué de péripneumonie, & qu'on soupçonne actuellement l'être de phthisie,</i>	296
Consultation XLVIII. <i>Sur une fluxion sur le poulmon,</i>	299
Consultation XLIX. <i>Sur une paralysie,</i>	301
Consultation L. <i>Sur des obstructions au foie,</i>	307

vj		T A B L E	
Consultation LI.	<i>Sur une paralysie,</i>		
			312
Consilium LII.	<i>De dolore nephritico,</i>		
			313
Traduction de la Consultation précédente.	<i>Sur une douleur néphrétique,</i>		
			320
Consultation LIII.	<i>Sur une perte blanche,</i>		
			326
Consultation LIV.	<i>Sur un vomissement de sang,</i>		
			332
Consultation LV.	<i>Sur un rachitis,</i>		337
Consultation LVI.	<i>Sur une mélancholie avec mouvemens involontaires,</i>		
			343
Consilium LVII.	<i>dysuria cum tumore scroti,</i>		
			349
Traduction de la Consultation précédente.	<i>Sur une dysurie avec tumeur du scrotum,</i>		
			353
Consilium LVIII.	<i>Marcor cum dolore membrorum,</i>		
			357
Traduction de la Consultation précédente.	<i>Sur une maigreur avec douleur dans les membres,</i>		
			364
Consilium LIX.	<i>Ozana, sive narium ulcus,</i>		
			372

DES CONSULTATIONS. vij

Traduction de la Consultation précédente. Sur un ozène, ou ulcere fœdide des narines,	377
Consultation LX. Sur une dysurie jointe à l'asthme,	383
Consultation LXI. Sur des vapeurs, avec plusieurs fâcheux symptômes,	387
Consultation LXII. Sur une perte blanche avec enflure des extrémités,	391
Consultation LXIII. Sur une mélancholie,	397
Consultation LXIV. Sur des nausées & vomissement,	402
Consultation LXV. Sur une insomnie avec maux d'estomac,	408
Consultation LXVI. Sur une douleur à un genouil,	414
Consultation LXVII. Sur une perte blanche accompagnée de plusieurs autres accidens, avec soupçon de vérole,	417
Consultation LXVIII. Sur une affection hypochondriaque,	426
Consultation LXIX. Sur une paralysie de l'œsophage,	431

CONSULTATIONS

vii]TABLE DES CONSULTATIONS:

Consultation LXX. *Sur un scorbut,*

443

Consultation LXXI. *Sur un mal aux*
yeux,

450

Fin de la Table du second Volume.

CONSULTATIONS



CONSULTATIONS
CHOISIES
DE MEDECINE.

CONSULTATION PREMIERE.

Sur une Dysurie.



On a eu soin de garder le premier mémoire, & on l'a concilié avec le second que l'on a reçu depuis peu. Il est dit dans le premier que les Médecins & les Chirurgiens n'avoient pas été d'accord sur le caractère particulier de la maladie pour laquelle on demande conseil ; les uns prétendant qu'il s'agissoit d'un ulcere ou d'une carnosité dans l'urethre , dans le voisinage du col de la vessie ; les autres jugeant qu'il y avoit

Tome II.

A

2. CONSULTATIONS CHOISIES
une pierre ou un autre corps étranger
dans la vessie, auquel on devoit attri-
buer tous les accidents.

On assure dans le second mémoire
que Messieurs les Medecins de Genes les
plus experimentés ont examiné la mala-
die & les accidents qui l'accompagnent,
d'une maniere à ne laisser aucune équi-
voque dans le jugement qu'ils en por-
tent, en avançant avec toute certitude,
qu'il n'y a ni pierre ni autre corps étran-
ger dans la vessie; il semble même qu'ils
ont dispensé Monsieur de se faire son-
der, & de se servir du seul moien uni-
voque pour se convaincre des faits qu'ils
prennent sur leur compte.

On va supposer sur la garantie de
Messieurs les Médecins que Monsieur
le malade est exempt de pierre & de
toute excroissance & fongosité dans la
vessie; mais, malgré cette supposition, le
fond de la maladie ne se distingue pas
dans tout son jour, comme on va le dé-
montrer par les réflexions suivantes.

Dans la seconde relation, Monsieur
assure que sa derniere chaudepisse a
été traitée dans les regles, & qu'il n'a
jamais eu de maladies de galanterie que
de cette espece. Le sens qui se présente

D E M E D E C I N E. 3

dans ce que l'on vient d'avancer, doit faire penser qu'il a eu d'autres chaudepiffes, mais non des accidents d'une espece differente. Il reste donc incertain s'il n'y a pas eu d'autres chaudepiffes qui ont précédé celle à qui l'on attribue tous les désordres.

Il est constant par la premiere relation que la chaudepisse dura un an & demi ou environ, avant que Monsieur se déterminât à employer les injections. On ne conçoit gueres qu'une maladie de cette espece, quand elle est traitée suivant les regles, puisse continuer pendant un si long espace de tems, à moins qu'elle n'ait porté un caractere de malignité extraordinaire, ou qu'elle ne soit tombée sur un sang déjà entiché du levain vénérien, ou mal disposé d'ailleurs par le temperament & des maladies héréditaires.

On assure aussi dans la premiere relation que la chaudepisse traitée selon les regles de l'art a obligé les Médecins, pour corriger les accidents survenus après les injections, à se servir de trois differentes cures dans trois divers tems que l'on ne détaille point ici pour ne pas tomber dans des répétitions. Les reme-

A ij

4 CONSULTATIONS CHOISIES

des employés dans ces traitements sont tirés des antivénériens les plus efficaces qu'on donne par la bouche ; on y a même joint quelques onctions mercurielles faites au périnée & aux parties voisines. Cette pratique ne s'accorde point avec un traitement méthodique qui ait précédé les injections , parce que dans ce cas-là il seroit très-superflu , ou pour mieux dire, très-désavantageux à la santé du malade. De ces faits il est aisé de conclurre que Monsieur n'est point d'accord avec la maniere d'agir des Médecins lorsqu'il dit que sa chaudepisse a été guérie dans les formes.

Pour développer d'une maniere simple & naturelle l'idée qu'on a de l'état présent de Monsieur , on croit pouvoir avancer que le col della vessie souffre, & selon toute les apparences , la portion du canal de l'urethre qui l'avoisine ; ainsi l'on soupçonne un raccourcissement dans une portion du col de la vessie & dans le commencement de l'urethre , & en même tems une disposition baveuse, ou dans une portion du col de la vessie , ou plus avant dans le corps de la vessie. La précaution que prit le Chirurgien lithotomiste de mettre au bout d'une bougie

un cerat propre à confommer la carnosité, & le dégagement du canal qui suivit cette manœuvre, donne aussi lieu de soupçonner que le commencement de l'urethre est affecté de quelque végétation, ou excroissance, ou carnosité. Pour s'éclaircir de ces dernières circonstances, il convenoit de faire sonder le malade, & on auroit découvert par cet expedient s'il y a des obstacles ou non, en de-là du sphincter, ou vers les prostates, ou si le siege du désordre se trouve plus loin.

On demande la maniere de traiter la dysurie, ou ardeur d'urine, sa sortie lente & douloureuse, & sa disposition glaireuse; mais le Conseil avouera ingénument que la cure ne peut être regardée que comme difficile, & qu'elle doit être exécutée en deux tems.

Dans le premier on se proposera de changer la tiffure du sang, en le divisant avec beaucoup de ménagement, & en lui fournissant beaucoup de baume & d'onctuosité, pour travailler ensuite à détruire le levain vénérien que l'on croit encore caché dans le sang par rapport aux cures défectueuses qui ont précédé, & qui sont en quelque ma-

CONSULTATIONS CHOISIES

niere des démonstrations de ce que l'on avance. Sans cette précaution, il seroit temeraire d'entreprendre le traitement des accidents locaux, c'est-à-dire de la carnosité dans l'urethre, ou du racourcissement & dans ce canal & dans le col de la vessie.

Dans le second tems, ayant fait précéder les remedes proposés pour mettre le sang en bon état, on pourra travailler à la cure de la carnosité seche, ou à celle de la carnosité & du racourcissement tout ensemble. Pour cela on se servira de différentes especes de bougie, faites de cordes de boiaux, ou de toile cirée roulée. On procurera des suppurations, si on le juge nécessaire par des onguents ou emplâtres, que l'on portera sur les parties malades avec des bougies. On aura soin d'employer les sondes de plomb différemment graduées, pour élargir le canal dans les endroits où il sera retreci. On ne négligera pas les injections relâchantes & détersives, que l'on fera passer dans la vessie, suivant le besoin, & enfin on suivra dans toutes ces manœuvres les regles que la bonne chirurgie & une longue expérience dans le traitement de ces sortes de maladies ont

DE MEDECINE. 7

fait remarquer comme les plus sûres, & les plus avantageuses. On croit au reste pouvoir assurer qu'on ne connoît que Paris, ou Montpellier, où il soit possible de trouver des personnes capables de se charger de ces fortes de cures. Ce sera à Monsieur à prendre son parti, suivant sa confiance.

A Montpellier le II. mars 1744.
Signé, MONTAGNE.*

CONSULTATION II.

Sur une affection hypochondriaque.

LEs nouveaux accidents que Monsieur détaille dans son dernier mémoire peuvent se réduire à des attaques de douleurs plus ou moins vives, qui tantôt ont commencé par le bras, tantôt par la jambe, pour s'étendre à la tête, dans l'estomac, & autres parties, principalement du côté droit; à des battements d'artere qui se font sentir dans toutes les parties du corps, principalement dans le côté gauche; à des frissons qui souvent deviennent les avant-cou-

* Cette consultation est une suite de la dernière du premier volume.

A iij

§ CONSULTATIONS CHOISIES

reurs d'une fièvre qui dure quelques jours ; à un serrement qui affecte la tête. Ces symptômes sont suivis vers les cinq heures du soir d'une cessation ou intermittence du pouls , d'un grand trouble à la tête , de piqueures dans les jambes & ailleurs, de sentimens, tantôt de froid, tantôt de chaud, dans les mêmes parties ; ou un peu plus tard il survient des élévations dans le pouls , tantôt avec frisson , tantôt sans frisson. Des douleurs dans le genre nerveux se mettent de la partie avec des sifflemens dans les oreilles , & des bruits imitant celui du tambour , qui semblent avoir leur siège dans la tête ; une maigreur extraordinaire se soutient depuis long-tems ; mais les idées tristes , la consternation continuelle , la crainte d'une mort prochaine , à l'arrivée du moindre accident nouveau , ou celle d'une maladie des plus incommodés & au dessus de toutes les ressources humaines , & une opposition essentielle à esperer quelque chose de flatteur pour l'avenir , se soutiennent avec la même force depuis le commencement de la maladie ; & comme ce sont les symptômes les plus intéressants , & sur lesquels les remèdes les

DE MÉDECINE. 9

plus appropriés ne ſçauroient agir , ils ſont auſſi les ſeuls qui n'ayent pas été ſujets à des variations , & qui ſeront des obſtacles aux effets favorables que l'on devroit attendre de la Médecine.

Il eſt très-inutile d'examiner les cauſes de cette foule de ſymptômes préſents & paſſés ; elles ſont toujours les mêmes , & on ne peut révoquer en doute qu'il eſt toujours queſtion d'une ſecheſſe , d'un épaiſſiſſement , & d'une ſaumure dans la maſſe du ſang ; & d'un état ſpaſmodique dont tout le ſyſtème des ſolides ſe reſſent , mais qui a porté d'une manière plus marquée ſur le genre nerveux & membraneux , & même ſur les filets blancs qui donnent origine aux nerfs avant leur ſortie de la tête.

Les indications ſe préſentent auſſi les mêmes ; on va pourtant un peu varier la manière de les remplir ; ou par quelques nouveaux remèdes, ou par la préférence donnée à ceux que Monsieur a le mieux ſupporté.

Dès que la belle ſaiſon ſera arrivée , on commencera par purger Monsieur avec la médecine qui lui a déjà été conſeillée & dont il a fait l'épreuve.

A v

10 CONSULTATIONS CHOISIES

Immédiatement après Monsieur boira pendant six matins un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau, deux scrupules de racines d'énula campana concassée, deux écrevisses de rivière étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une petite poignée en tout de feuilles de chicorée amère & de scolopendre. On jettera dans le pot sur la fin de la coction, une pincée de sommités seches & fleuries d'hypericum.

Pendant les six matins suivants Monsieur usera du bol ci-joint, avalant par dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronnelle préparées à la maniere du thé, avec la précaution de repurger à la fin.

B O L.

Prenez quinquina en poudre un scrupule; poudre de guttete douze grains; safran de mars aperitif préparé à la rosée du mois de mai six grains; pilules de cynoglossé deux grains; faites un bol pour une dose avec le syrop capillaire. On le divisera en trois ou quatre pilules.

D E M E D E C I N E. P I

Pendant les six matins suivants , on reviendra aux mêmes bouillons , & tout de suite au même bol & à la même infusion aussi pendant six nouveaux matins , réitérant la même médecine à la fin.

Monsieur boira ensuite pendant douze matins un grand verre , ou une écuelle médiocre de petit lait , qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la presure ordinaire , & qu'on separera pendant la nuit de son fromage , en le laissant égoutter à travers un linge. On le clarifiera le matin avec le blanc d'œuf , & on y jettera pendant cette clarification une pincée de sommités de petite centauree , auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf , y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu.

Supposé que le petit lait passe bien , on le continuera encore pendant dix ou douze matins , & on pourra en donner une seconde prise vers les quatre ou cinq heures du soir , avec la précaution de repurger après le terme marqué pour l'usage du petit lait , & de dissoudre dans chaque prise un peu de sucre.

A vj

12 CONSULTATIONS CHOISIES

Les chaleurs étant arrivées , ou la saison permettant de recourir au demi-bain domestique , Monsieur le prendra le matin pendant cinq jours de suite , avalant à la sortie un bouillon de poulet alteré avec les feuilles de chicorée amère , ou de creffon de fontaine. S'étant reposé quatre ou cinq jours , il reviendra au même demi-bain & au même bouillon de poulet , finissant par la médecine ordinaire.

Après une intervalle de dix ou douze jours , si Monsieur a bien supporté le demi-bain , il essayera le bain entier , & le prendra pendant six matins , buvant à la sortie une écuellée de petit lait préparé comme il a été dit ci-dessus , & s'étant reposé quatre ou cinq jours , & les bains réussissant d'ailleurs , il les réitérera encore pendant six autres matins avec la prise de petit lait à la sortie.

On examinera après ces douze bains , comment le malade s'en est trouvé ; & s'il avoit lieu d'être content de leur usage , après une suspension de neuf ou dix jours , il reviendroit de nouveau au bain , ou au demi-bain , pendant deux reprises de six jours chacune avec les

circonstances déjà marquées, & on employeroit le purgatif à la fin.

Pendant le tems des bains, si Monsieur avoit quelque frisson, on lui donneroit le soir à l'heure de son coucher, de jour à autre, un petit bol fait avec dix-huit grains de quinquina & douze grains de poudre de guttete qu'on incorporeroit avec tant soit peu de syrop de capillaire.

Supposé que Monsieur passe de mauvaises nuits, il est absolument nécessaire qu'il prenne le soir à l'heure de son coucher les pilules de cynoglossé, commençant par quatre grains, & en augmentant la quantité par grain, jusqu'à être parvenu au nombre de huit. On pourroit substituer aux pilules de cynoglossé, la teinture anodyne de Sydenham, commençant par huit ou dix gouttes, que l'on mêleroit avec une cuillerée d'eau ou de vin. On augmenteroit dans la suite la quantité des gouttes, de deux en deux, ou de trois en trois, jusqu'au nombre de vingt, vingt-cinq, ou même trente, si le malade s'en trouvoit bien.

En cas que pendant le cours des remèdes il survint des palpitations de

14 CONSULTATIONS CHOISIES
 cœur, & des foibleſſes ou intermittences de pouls conſidérables, on ſe ſervi-
 roit durant les attaques de la potion
 ſuivante.

J U L E P.

Prenez eau de meliſſe ſimple trois on-
 ces; eau de fleurs d'oranges une once;
 diſſolvez-y poudre de guttete & ſuccin
 préparé, de chacun quinze grains; tein-
 ture de caſtoreum vingt gouttes; ſyrop
 d'œillet ou d'écorce de citron ſix drach-
 mes; faites un julep qui ſera pris par
 cuillerées.

On ne croit pas devoir conſeiller des
 remèdes pour l'automne, ſans avoir été
 informé des effets qu'auront produits
 ceux que l'on vient de preſcrire; ainſi
 dans ce cas-là on en donneroit avis &
 on envoyeroit tout enſemble un précis
 de ces remèdes.

On paſſe ſous ſilence le régime de
 vivre, parce qu'il en a déjà été aſſez par-
 lé dans les autres conſultations. On ne
 ſçauroit ſe laſſer d'exhorter Monsieur à
 ſ'aguerrir ſur ſes accidents, & même
 à les mépriſer, ſ'il eſt poſſible; ou pour
 le moins à ne pas ſe laiſſer abbattre d'u-
 ne manière ſi forte à meſure qu'il ſur-

DE MEDECINE. 15
vient de nouvelles attaques, ou qu'il se
mêle quelque accident nouveau. La
dissipation & l'exercice conviennent éga-
lement.

A Montpellier le 16. mars 1744
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION III.

Sur une fièvre maligne.

LA maladie pour laquelle on deman-
de conseil, semble avoir déjà fait
des progrès très-considérables; & si
l'on fait attention à la fièvre continue
accompagnée de redoublemens, à l'é-
rysipele qui a porté sur tout le visage,
au gonflement des amygdales qui s'est
mis de la partie, à l'affaiblissement de la
tête du malade, & enfin à son état d'af-
foupissement qui n'est pas équivoque,
puisque les paupières restent fermées,
l'on verra qu'il est ici question d'une fiè-
vre putride, mais qui porte avec elle
quelque chose de sourd, ou un fond de
malignité particulière. Les pustules qui
se sont formées à la face, & qui ont pa-

16 CONSULTATIONS CHOISIES

ru charbonneuses, celle qui est placée sur la langue, & qui devient noire pendant le redoublement, & enfin le hocquet que l'on remarque aussi dans le fort du redoublement, confirment ce que l'on vient d'avancer, & rendent le prognostic que l'on peut porter très-désavantageux, pour ne pas dire funeste.

On ne sçauroit disconvenir que les accidents que l'on vient de détailler n'ayent été produits par un sang extrêmement sec, englué, & acrimonieux, & que cette disposition des liqueurs ne soit actuellement entretenue par une pourriture très-éxaltée, & que les premières voies fournissent continuellement à la masse du sang.

L'état d'assoupissement donne lieu de soupçonner un engorgement des liqueurs dans la tête, & le hocquet doit faire craindre une disposition inflammatoire dans l'orifice supérieur de l'estomac, dont les progrès restent fort incertains.

Les vûes que l'on doit avoir pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur, le réduisent à prévenir les inondations, ou les dépôts, dans les principaux visceres; mais sur-tout

dans la tête , dont les parties superieures sont attaquées d'érysipele ; à délayer & adoucir la masse du sang trop fougueuse ; à évacuer la pourriture qui par son mélange avec le sang en entretient le désordre , & enfin à calmer , ou à faire tomber les redoublements. Lorsqu'on aura suffisamment vuide la pourriture surabondante , on se flatte que ces indications pourront être remplies par les remedes suivants.

Les secours les plus propres pour prévenir les engorgements du sang dans les parties les plus nécessaires à la vie , sont les saignées auxquelles on a déjà eu recours , mais dont on ne fixe point le nombre , ni les especes particulieres , par rapport aux pieds ou aux bras. Il n'est donc permis de proposer un plus grand nombre de saignées , que d'une maniere conditionnelle , ni de donner la préférence à celle du pied ou à celle du bras , ne connoissant point jusqu'où on les a portées , ni leurs effets particuliers ; ce sera à Monsieur le Médecin ordinaire à décider sur une matiere qui nous est inconnue , & à se regler sur l'état des forces & sur les circonstances qui accompagnent la maladie.

18 CONSULTATIONS CHOISIES

Il est dit dans le mémoire qu'on a déjà fait un grand usage des adoucissants : ainsi on est d'avis qu'on le continue , & qu'on se serve de la ptisane de poulet , si on peut facilement avoir de quoi la faire , ou bien des ptisanes émulsionnées , ou des ptisanes de ris , ou d'avenat . On est aussi d'avis que l'on donne pour nourriture au malade des crèmes de ris ou d'avenat à l'eau , alternativement avec des bouillons qui ne soient pas forts , & qui seront faits avec le poulet & la jeune volaille .

Suivant ce qu'on avance dans la relation , le malade n'a pas encore été purgé , ainsi on ne doit pas perdre un moment pour en venir à la purgation , s'il n'y a rien qui s'y oppose , & l'on choisira l'intervalle de deux redoublements pour donner la médecine . On la composera suivant cette formule .

P U R G A T I O N .

Prenez une once de pulpe de tamarins ; rhubarbe concassée une drachme ; fleurs de pêcher & de violettes de chacune deux pincées ; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontai-

DE MEDECINE. 19

ne ; mettez infuser à froid dans une livre de colature deux drachmes , ou deux drachmes & demi , de senné mondé ; dissolvez dans la liqueur coulée une seconde fois , deux onces de manne de Calabre ; faites une potion pour deux doses , qui seront prises le matin à quatre heures de distance l'une de l'autre.

On aura soin de faire prendre un bouillon dans l'intervalle des deux verres de la purgation , c'est-à-dire deux heures après le premier & deux heures avant le second.

Supposé que le malade eût des faiblesses ; ou le pouls abbatu , on se serviroit de tems en tems entre les bouillons de la potion suivante donnée par cuillerées.

J U L E P.

Prenez eaux de chardon-benit & de bardane de chacune deux onces ; dissolvez-y confection alkermes & d'hyacinthe , de chacune un gros ; syrop d'œillets une once ; faites un julep qui sera pris par cuillerées.

Comme il est absolument nécessaire de procurer une évacuation abondante

20 CONSULTATIONS CHOISIES

te, s'il est permis de la faire ayant égard à l'état des forces, on ajoutera deux ou trois grains de tartre stibié au premier verre de la médecine ci-dessus; on en ajouterait même quatre, si le malade étoit assoupi; mais s'il ne se trouve pas dans cette situation, on se contentera de deux ou trois, &, suivant l'effet qu'ils produiront, on en ajouterait un ou deux au second verre, ou bien on s'en dispenseroit si les premiers avoient agi suffisamment.

Les lavements émollients & rafraichissants doivent avoir leur place. Si on le jugeoit nécessaire, on rendroit ces lavements purgatifs, en faisant bouillir dans la décoction la pulpe tirée d'un quarteron de casse en bâtons, ou bien en dissolvant dans la décoction coulée une once de catholicum.

Pendant les redoublements, si la nécessité l'exigeoit, on auroit recours à la saignée, qu'on feroit plus ou moins grande suivant les indications.

Si le malade passoit de l'état d'assoupissement à celui de l'insomnie, on donneroit le soir une émulsion ordinaire avec demi-once, ou six drachmes, de syrop de pavot blanc.

Le traitement des maladies de cette espece se réduit ordinairement à purger de deux en deux, ou trois en trois jours, avec des remedes en deux verres, & suivant la formule donnée ci-dessus. On a soin d'aiguïser le premier verre par l'addition de quelques grains de tartre stibié ; ou bien l'on s'en dispense, suivant l'abondance des évacuations.

On a conseillé de mettre du fenné dans la médecine ci-dessus, parce que l'on ne parle d'aucune tension douloureuse dans le bas ventre ; mais si cette situation avoit changé, on retrancheroit le fenné, ou bien on en diminueroit la quantité, ajoutant aux médecines la pulpe de casse, qu'on feroit bouillir avec les tamarins & la rhubarbe.

Supposé que le hocquet fût violent, & qu'il parût même hors du redoublement, on éviteroit d'aiguïser la médecine par le tartre stibié.

Le train de la maladie le permettant, on observeroit de purger de deux en deux, ou de trois en trois, jours avec la même médecine toute simple & sans tartre stibié, aussi souvent qu'on le jugeroit nécessaire, n'étant pas permis de fixer le nombre des purgatifs ; on con-

22. CONSULTATIONS CHOISIES

tinueroit l'usage des mêmes ptisanes & la même nourriture ; on placeroit à propos les lavements, ou la potion prescrite ci-dessus, ou enfin l'émulsion avec le calmant, suivant les variations des accidents.

Supposé que le redoublement résistât à l'action des purgatifs souvent réitérés, on donneroit dans le tems du calme, dans les intervalles des redoublements, une décoction de quinquina.

Il n'est pas permis de proposer une plus longue suite de remèdes, parce que les événements de la maladie peuvent changer tous les projets, & dans le fond on ne sçauroit avancer rien dans l'état où le malade se trouve que d'une manière conditionnelle. On laisse à la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire les différentes modifications qu'il pourra convenir d'employer dans la dispensation des remèdes.

A Montpellier le 18. mars 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION IV.

Sur la maladie épidémique
d'Aiguemortes.

Fievre maligne épidémique.

Nous soussignés, Conseillers Médecins du Roi, Professeurs en l'Université de Médecine de Montpellier, nous étant transportés le jour d'hier 29. de ce mois à la ville d'Aiguemortes, & ayant visité tous les malades le soir de notre arrivée, & tout aujourd'hui, avons trouvé ce qui suit, sur environ vingt-cinq malades que nous avons examinés.

Cette maladie commence d'abord par un grand froid, des maux d'estomac, souvent des vomissements ou des envies de vomir, & un grand abattement de forces : ensuite succèdent une fièvre avec un peu de chaleur, un pouls foible, petit, inégal, & peu fréquent, qui est suivi d'une douleur de côté ordinairement vers le bas des côtes, que nous avons jugé être en même tems intérieure & extérieure. Alors il survient de tems en tems une toux, sans crachat pour l'or-

24 CONSULTATIONS CHOISIES

dinaire , quoique pourtant quelques malades ayent craché du sang , ainsi qu'on nous l'a rapporté. Parmi les malades quelques-uns se plaignent de la tête , & la plupart l'ont libre. Le bas ventre est pour l'ordinaire élevé, & tendu , & même douloureux. Les malades ont presque tous la langue chargée , & plusieurs seche & brune sans être altérée ; il n'y a d'ailleurs aucun changement considerable dans les urines. Les déjections sont bilieuses & piquantes , & l'on nous a rapporté que quelques malades avoient fait beaucoup de vers par haut & par bas.

Nous n'avons observé des éruptions que dans trois malades ; sçavoir dans deux des parotides , & dans un seul du pourpre rouge ; outre cela nous avons vû deux malades qui ont souffert des hemorrhagies considerables, l'un par les narines , & l'autre par le fondement.

Pour mieux découvrir la nature de ce mal , nous avons fait ouvrir en notre présence les cadavres de deux hommes , où nous avons observé ce qui suit.

Le poulmon s'est trouvé fort adhérent des deux côtés , tant à la plèvre qu'au diaphragme , exterieurement livide en plusieurs

plusieurs endroits , enduit d'une matiere lymphatique d'un jaune verd , fort visqueuse ; toute la substance du poulmon étoit engorgée d'un sang noirâtre , & d'une lymphe épaisse de même couleur à peu près , & de même consistance que celle qui enduisoit la surface de ce viscere. La plèvre étoit parsemée de plusieurs points gangreneux , & en phlogosé presque dans toute son étendue. Enfin nous avons trouvé dans la cavité de la poitrine de ces deux sujets une médiocre quantité d'eau d'un jaune verdâtre , & dans l'un des deux de cette même eau dans la cavité du péricarde plus qu'on y en trouve ordinairement.

Ayant ensuite passé au bas-ventre , nous n'y avons trouvé rien de particulier , excepté que dans l'un des deux cadavres la bile étoit verdâtre.

De ce qui vient d'être observé nous avons conclu que cette maladie est une fièvre maligne épidémique qui porte principalement à la poitrine ; & ce qui confirme ce caractère de malignité , c'est que la plupart des malades sont bien-tôt saisis , qu'ils perissent en nombre , & qu'ils sont enlevés brusquement.

le quatrième ou le cinquième jour de leur maladie ; quoique peu de tems avant leur mort ils parussent ne pas devoir périr si promptement.

Ayant procédé à l'examen des causes qui ont pû donner naissance à cette maladie populaire , nous en trouvons trois qu'on doit regarder comme générales, 1°. Les accès de fièvre opiniâtre qui avoient regné l'été & l'automne derniers. 2°. Les mauvais aliments dont les pauvres gens ont usé cet hiver , & sur-tout ce carême, s'étant nourris de haricots , de mauvaises chataignes , de merluche gâtée , de poisson salé appelé vulgairement harençades , de figues seches , &c. 3°. L'intemperie de l'air qui a été fort froid cet hiver & pendant long tems.

À ces causes générales l'on doit ajouter les causes suivantes , qu'on peut regarder comme particulieres aux habitans d'Aiguemortes. Sçavoir 1°. Les mauvaises eaux , & le mauvais air du pais. 2°. L'imprudence où sont tombés la plûpart de ceux qui ont suivi les exercices de la mission , qui , sortant des Eglises où il faisoit fort chaud , s'exposoient sans garder aucune précaution à l'air froid.

L'on doit observer que ce qui a rendu encore cette maladie plus meurtriere, c'est que la plûpart des pauvres qui ont été attaqués, non-seulement n'ont point appelé du secours dans le commencement, mais même ont fait quantité de remedes très-dangereux, les uns ayant pris l'huile avec le suc de rhue, d'autres du vinaigre, de l'eau salée, des soupes fort chargées d'ail, &c, & n'ayant voulu ni se faire saigner ni se purger.

De ce que nous venons de dire, il est évident que jusqu'à présent cette maladie a été funeste au plus grand nombre de ceux qui en ont été atteints, & qu'il est à craindre qu'elle ne se soutienne encore quelque tems si le froid persiste, & si l'on ne remédie à la nature des aliments & à la mauvaise conduite des malades, ce qui interesse le public.

Pour prévenir les suites fâcheuses de cette maladie, nous estimons 1^o. qu'il faut procurer aux pauvres de bons aliments, & aux malades de bons bouillons.

2^o. Qu'il faut avoir attention de leur fournir les secours dont ils ont besoin dès l'entrée de la maladie, les empêchant

28 CONSULTATIONS CHOISIES
d'emploier les remedes populaires &
pour cet effet obliger les parents des
malades ; & à leur défaut les proches
voisins , d'avertir Messieurs de la police ,
dès qu'ils sçauront que quelqu'un vient
de tomber malade , afin qu'on leur en-
voie au plutôt des Médecins , ou au-
tres personnes de l'art , comme Chirur-
giens ou Apoticaire.

3°. A l'égard du traitement nous ne
sçaurions donner qu'un plan général
pour servir de guide dans les cas par-
ticuliers.

On mettra d'abord les malades au
bouillon , qu'on leur donnera de qua-
tre en quatre heures pendant tout le
cours de la maladie , & pour boisson
ordinaire de la ptisane de capillaire dé-
gourdie , qu'on leur fera prendre abon-
damment.

On saignera les malades dans le com-
mencement , surtout lorsque le pouls le
permettra, qu'ils se plaindront de la dou-
leur du côté ; qu'ils auront difficulté de
respirer , mal de tête , ou quelque autre
symptôme qui demande la saignée. On
ne tirera chaque fois que cinq ou six
onces de sang ; il est mieux d'y revenir
que de faire de grandes saignées , pour

éviter l'abbatement du pouls qui arrive facilement aux malades ; cependant on ménagera le nombre des saignées & on s'en abstiendra , lorsque le pouls sera foible ou mauvais.

Le remede le plus essentiel est le purgatif ; il faut donc s'en servir le plutôt qu'il sera possible , & sans perdre de tems. On donnera la préférence à la manne, & à la casse, dans quelque infusion adoucissante & laxative , comme de fleurs de mauve , de violette , de pêcher ; on joindra toujours à ces purgatifs de la poudre aux vers , & , dans le cas où le bas-ventre sera douloureux , de l'huile d'amandes douces. On donnera ces purgatifs en lavage en deux verres & quelquefois en trois. On pourra ajouter dans certains cas , comme par exemple , lorsque le bas-ventre ne sera pas douloureux , un grain de tartre stibié soluble à chaque verre , dans la vüe d'aiguiser le purgatif. On pourra aussi employer quelquefois le senné , mais en petite dose , c'est-à-dire environ deux drachmes ou deux drachmes & demie , observant d'ajouter à cette infusion de senné demi-poignée de fleurs de mauve ou de violette , & faisant dissoudre

B ij

30 CONSULTATIONS CHOISIES
deux onces de manne dans le premier
verre, & une once & demie dans le se-
cond.

On purgera de deux jours l'un, au-
tant qu'il sera possible; & même lors-
que les forces le permettront, & que la
pourriture paroîtra abondante, on
pourra soutenir l'évacuation du jour
précédent, en faisant prendre les jours
d'intervalle une legere ptisane de fenné
& de poudre à vers.

On ne négligera pas les lavements,
que l'on donnera tous les jours, même
de la purgation, lorsque l'évacuation
n'aura pas paru suffisante, & les jours
d'intervalle. Ces lavements seront faits
tantôt simplement avec l'eau & l'huile,
tantôt avec une décoction de graine de
lin & de fleurs de mauve, & deux ou
trois onces d'huiles d'amandes douces,
tantôt avec la décoction de cinq ou six
onces de baton de casse concassée, &
une poignée de mauve.

On donnera de tems en tems de pe-
tites potions cordiales, où l'on ajoutera
de la coraline en poudre, & où l'on
n'emploiera pas le mercure doux.

A l'égard des narcotiques, on en
usera sobrement & en petite dose, &

seulement dans le cas où le pouls se soutiendra, & lorsque les malades souffriront des douleurs vives.

Comme l'expectoration est difficile, on donnera de tems en tems du blanc de baleine à la dose d'une demi-drachme, ou d'une drachme, dans quelques cuillerées de bouillon chaud. Enfin l'on pourra ajouter quelquefois aux potions cordiales, vingt ou trente grains d'antimoine diaphoretique, ou une demi-drachme de thériaque vieille.

Délibéré à Aiguemortés le 30. mars
1744. Signé, HAGUENOT, FIZES.

CONSULTATION V.

Sur un rhume de Poitrine.

LE rhume de poitrine & la toux plus ou moins fatigante dont Monsieur a été attaqué cet hiver, & dont il lui reste encore des impressions, & ceux qu'il a essayés depuis quelques années, pareillement chaque hiver, ont été produits par la constitution vicieuse de la lymphe bronchiale, devenue gros-

B iiij

32 CONSULTATIONS CHOISIES

fiere, acrimonieuse, & propre à s'arrêter dans les couloirs, à les engager, & à occasionner une distribution gênée du sang dans les capillaires voisins des glandes gonflées, & obstruées, & par ce moyen une légère disposition phlogistique, & une sensibilité, à laquelle on doit rapporter les secousses de la toux.

Comme les évacuations de la peau à la faveur de la transpiration, & celles des poulmons, sont extrêmement diminuées pendant l'hiver, les matieres qui devoient s'échapper par ces organes secretoires, sont retenues dans le sang qui a déjà pris une plus grande consistance, en augmentant le volume, & le rendant plus salin & acrimonieux. Ces changements doivent se communiquer à toutes les liqueurs qui composent la masse du sang, & cela est arrivé d'une maniere plus marquée chez Monsieur dans la lymphe bronchiale, chaque hiver depuis six années.

Pour en être convaincu, on remarquera que les rhumes de poitrine ont pris la place d'un rhumatisme fâcheux dont Monsieur fut saisi par l'action d'un froid auquel il fut exposé. Il est donc naturel de penser que les matieres qui

restent dans le sang chaque hiver par le défaut de la transpiration, ont trouvé plus de disposition à former un alliage avec la lymphe bronchiale qu'avec la lymphe musculaire, qui dans le commencement avoit été dérangée par préférence.

Les vues que l'on a eues dans le traitement du rhume de Monsieur ont été de diminuer le volume du sang, & de prévenir de plus grands engorgements dans les tuyaux capillaires des poulmons, de calmer les irritations & les secousses de la toux, de rectifier les digestions, & enfin de diviser avec beaucoup de ménagement la masse du sang, & d'en corriger l'acrimonie dominante. Voici les remedes qu'on a d'abord employés pour remplir les premières indications, auxquels on joindra ceux qui sont propres à remplacer ceux qui sont restés en arriere à cause du départ du malade.

On a d'abord fait saigner deux fois Monsieur du bras, & on lui a fait prendre chaque soir un julep avec quatre ou cinq cuillerées d'eau de lys, & six drachmes de syrop de pavot blanc. Il a usé pour sa boisson d'une ptisane

B v

34 CONSULTATIONS CHOISIES
faite avec les feuilles seches de capillai-
re, & les fleurs de violettes infusées à
la maniere du thé. Après les précau-
tions, on l'a purgé suivant cette for-
mule.

PURGATION.

Prenez moëlle de casse recemment
extraite, & non mondée de ses noix,
deux onces; pulpe de tamarins six
drachmes; rhubarbe concassée une
drachme; fleurs de violettes deux pin-
cées; faites bouillir dans l'eau de fon-
taine; dissolvez dans huit onces de co-
lature deux onces de manne de Cala-
bre; faites une potion qui sera prise le
matin.

Monsieur a bu ensuite pendant dix
matins un bouillon ainsi composé.

BOUILLON.

Prenez deux écrevisses de riviere
étouffées dans l'eau chaude, & pilées
dans un mortier de marbre; feuilles de
bourrache & de chicorée sauvage de
chacunes une demi-poignée; feuilles de
lierre terrestre seches une pincée; faites
un bouillon avec un morceau de collet
de mouton.

On le repurgera avec la même médecine, ou ici, ou dans l'endroit où il doit se rendre. Immédiatement après Monsieur prendra pendant douze matins cette opiate.

O P I A T E.

Prenez conserve de buglose trois drachmes ; antihectique de Poterius, & blanc de baleine, de chacun deux drachmes ; conserve d'aunée, & benjoin en larmes, de chacun une drachme & demie ; extrait de rhubarbe une drachme ; faites avec le syrop de capillaire une opiate, qui sera divisée en douze prises égales.

Monsieur boira chaque matin par dessus la prise de cette opiate une écuelle de petit lait qu'on tirera du lait de chevre ou de vache, caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, le clarifiant le matin avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre royal, & on aura recours au même purgatif à la fin.

Supposé que Monsieur reste tranquil-

B.vj

36 CONSULTATIONS CHOISIES

le dans son quartier après ces remèdes ; il prendra pendant dix - huit ou vingt matins une écuellée de lait de cheyre ou de vache ainsi préparé.

Prenez douze onces de l'un ou l'autre de ces laits , & douze onces d'infusion de feuilles seches de capillaire préparée à la maniere du thé , que vous jetterez dans un vaisseau propre pour exposer le mélange à un feu très-doux ; on écrêmera à mesure que la pellicule sera formée , continuant de même jusqu'à la diminution du quart. On dissoudra dans la préparation du lait coulé un peu de bon sucre , & on finira par la même médecine.

L'automne prochain , pour prévenir le rhume qui a accoutumé de venir dans l'hiver , Monsieur reprendra les mêmes bouillons , la même opiate avec le petit lait par dessus , & enfin le même lait coupé , avec les précautions conseillées ci-dessus.

La situation où Monsieur se trouve ne permet pas qu'on le charge d'un grand nombre de remèdes ; mais il est absolument nécessaire qu'il observe un bon régime de vivre , & qu'il se nourrisse avec des potages à la viande , du

bouilli & du roti; s'abstenant des ragouts, des salades, des fruits crus, & de tous les aliments grossiers, indigestes, ou échauffants. Monsieur boira très-peu de vin & extrêmement trempé; & , s'il est accoutumé à prendre du café ou du chocolat, il doit en abandonner l'usage, & boire à leur place le matin une infusion de capillaire, ou une infusion de thé avec les fleurs de tussilage.

A Montpellier le 20. mars 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION VI.

Sur une fièvre quotidienne.

LEs accès de fièvre intermittente de différentes especes dont Monsieur a été fatigué depuis très-long-tems, & qui subsistent encore sous la forme de quotidienne, doivent naturellement être attribués au caractere épais & visqueux de la lymphe digestive, qui, n'ayant travaillé qu'imparfaitement les aliments

38 CONSULTATIONS CHOISIES

exposés à son action, a communiqué ses mêmes qualités vicieuses au chyle, & par une suite nécessaire à toute la masse du sang avec laquelle il s'est mêlé journellement.

L'état de la lymphe digestive, & de toute la masse des liqueurs, que l'on vient d'établir, est démontré par les obstructions que l'on distingue dans le lobe antérieur du foie, par la renitence & la douleur fixe du côté droit à la hauteur des cartilages des fausses côtes, par les vents & par les envies de vomir auxquels le malade est sujet.

Les fatigues de la guerre, les blessures considérables que Monsieur a reçues, le séjour dans un pays extrêmement marécageux, le mauvais air, l'eau & les autres aliments chargés de substances grossières & salines dont il a fait usage, ont agi de concert pour déranger les digestions & troubler l'économie des différentes dépurations si nécessaires à l'entretien de la santé; & comme leur impression a été permanente, & qu'elle a duré long-tems, les changements qui sont survenus ont été difficiles à corriger, & ont résisté à une grande quantité de remèdes dont on a fait usage.

Pour délivrer Monsieur des accès & des autres accidents qui font le sujet de cette Consultation, on doit se proposer de rectifier les digestions, de diviser la masse du sang sans y mettre le feu, de corriger les embarras qui se trouvent dans le foie, & de lui redonner, aussi-bien qu'aux autres couloirs, la liberté de ses fonctions. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

Monsieur, étant arrivé chez lui, commencera par s'y reposer pendant neuf ou dix jours, après lesquels on lui tirera deux palettes de sang du bras, le purgeant le lendemain avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée une drachme; fleurs de pêcher deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine; infusez dans huit onces de colature follicules de fenné une drachme & demie; & dissolvez dans la liqueur passée une seconde fois syrop de roses solutif une once; tartre stibié trois grains; faites une potion qui sera prise le matin.

40 CONSULTATIONS CHOISIES

Supposé que dans la suite Monsieur ne pût pas garder les médecines en liqueur, on le purgeroit avec ce bol, lui faisant boire par dessus plusieurs tasses d'une légère décoction de fleurs de pêcher.

B O L.

Prenez rhubarbe en poudre une demi-drachme; poudre de Cornachini quinze grains; faites un bol avec le syrop de chicorée composé.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant neuf ou dix matins vers les six heures un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, une drachme de racine d'énula campana concassée, & une poignée en tout des feuilles de creffon de fontaine & de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction dix ou douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc; on dissoudra dans deux ou trois cuillerées du bouillon coulé dix-huit ou vingt grains de tartre kalibé ou martial soluble, & on réitérera la potion purgative à la fin sans vomitif, si Monsieur peut la garder, ou à son défaut le bol

conseillé ci-dessus avec la décoction de fleurs de pêcher.

Pendant tout le tems de l'usage de ces bouillons, Monsieur boira vers les dix ou onze heures du matin, & les quatre heures après midi, un verre d'une décoction faite avec une drachme & demie de quinquina, & une petite poignée de feuilles de chicorée amère, dans une quantité suffisante d'eau de fontaine pour qu'il en reste deux verres, dont on fera prendre la colature aux heures marquées.

Après ces remèdes, s'il reste des ressentiments d'accès, Monsieur aura recours à l'opiate suivante, qu'il prendra pendant dix matins, laissant un jour d'intervalle de tems en tems, d'une prise à l'autre, s'il se trouvoit échauffé, & aiant soin de se repurger à la fin.

O P I A T E.

Prenez poudre de quinquina, & conferves de petite absynthe & de kynorrhodon, de chacun trois drachmes; safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai une drachme & demie; cloportes préparés, & extrait de rhu-

42 CONSULTATIONS CHOISIES

barbe, de chacun une drachme; faites avec le syrop de capillaire une opiate qui sera partagée en dix prises égales.

Monsieur avalera par dessus chaque prise une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle préparée à la maniere du thé.

Pendant le cours de ces remedes, Monsieur usera de tems en tems entre les deux repas pour sa boisson ordinaire de l'infusion d'un nouët de six drachmes de limaille de fer rouillée dans l'eau de fontaine; ou bien de l'infusion de la boule d'acier, qu'on laissera dans l'eau de fontaine autant de tems qu'il sera nécessaire pour que l'infusion prenne la couleur de la petite bierre avant de retirer la boule.

Supposé que ces remedes n'achevasent pas d'emporter les accès, Monsieur boiroit pendant neuf ou dix matins les eaux de Curenfac qu'il feroit apporter chez lui, ou bien celles de Vic sur les frontieres d'Auvergne. On auroit soin de faire dégoudir ces eaux en les buvant, dissolvant le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de syrop de fleurs de pêcher & vingt-cinq gros de rhubarbe en poudre, ce qu'on

observeroit aussi d'exécuter le dernier jour de la boisson dans le dernier ou pénultième verre.

Pendant tout le tems des eaux Monsieur prendroit vers les quatre heures de l'après midi , ou tous les jours , ou pour le moins de deux en deux jours , une drachme de quinquina dans un verre d'eau de fontaine.

Monsieur aura soin pendant la durée de ces accès , qui viennent ordinairement le soir , de se priver du souper , & de se contenter ou d'un bouillon , ou d'un ris au bouillon , ou d'un potage , ou après la fin de l'accès , ou pour le moins deux heures auparavant , s'il arrivoit dans la nuit. Il doit aussi d'ailleurs garder un régime de vivre pendant longtemps , & se nourrir avec des potages à la viande , du bouilli & du roti ; s'abstenant des ragouts , de la pâtisserie , de la friture , des salades , des fruits crus , des légumes , & de tous les aliments grossiers , indigestes , ou incendiaires.

A Montpellier le 8. avril 1744.
Signé, MONTAGNE.



CONSULTATION VII.

Sur une Affection hystérique.

LEs pesanteurs que Madame a ressenties depuis long-tems à la tête, & qui se renouvellent encore par intervalles ; les convulsions qui ont paru dans les différentes parties de son corps, & qui étoient de peu de durée ; les palpitations qu'elle rapportoit, tantôt au cœur, tantôt à l'estomac ; les douleurs passagères dans quelques endroits de son corps ; les gonflements qu'elle juge fixés à la tête, au col, & même à la langue ; la difficulté de prononcer dans certains cas ; les lassitudes dans les bras ou dans les jambes ; les agitations considérables avec des vertiges qui s'y joignent à l'arrivée d'un bruit imprévu, ou de quelque accident particulier ; les battements légers qu'on distingue quelquefois sur la paupière ; les petits tiraillements des lèvres ; les vents qui sortent fréquemment de la bouche ; mais sur-tout les idées tristes & désagréables que ces différents accidents excitent dans son esprit ; la

crainte de tomber dans une apoplexie ou quelqu'autre maladie sans ressource, & la maigreur qui subsiste il y a déjà plusieurs années; tous ces accidents, dis-je, ne permettent pas de méconnoître la maladie pour laquelle on demande conseil, & que l'on doit regarder comme une affection mélancholique ou vaporeuse, & hystérique.

Pour peu d'attention que l'on fasse à la nature des differents symptômes que l'on vient de détailler, mais sur-tout aux agitations, à la grande sensibilité, & aux peines d'esprit auxquelles Madame est devenue sujette, sans pouvoir s'en défendre, à l'arrivée de la moindre circonstance inopinée, on conclura qu'ils sont les productions d'un sang sec, acrimonieux, & susceptible de mouvement tumultueux, & en même tems de la roideur ou tension spasmodique de tout le genre nerveux.

Comme Madame avoit beaucoup d'embonpoint avant son mariage, on juge que les grossesses qu'elle a déjà essuyées ont détruit le baume & le mucilage le plus fin de la masse du sang, & que ces desordres ont été considérablement augmentés par les digestions de-

46 CONSULTATIONS CHOISIES

venues fougueuses, mais sur-tout par les réflexions continuelles, & inquiétantes qu'elle a faites sur les incommodités, à mesure qu'elles se sont développées, & se sont rendues opiniâtres. Les aliments salés & épicés dont elle a abusé, ont pareillement contribué au dérangement des digestions, & à l'état vicieux du chyle qui s'est formé journellement & a passé dans le sang.

Pour traiter méthodiquement les accidents qui font le sujet de cette Consultation, on doit se proposer de rectifier les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en corriger la fougue & l'acrimonie qui ont pris le dessus, d'affouplir le genre nerveux, & de diminuer la force & la vivacité de ses oscillations. On espere que ces indications seront remplies par le moyen des remedes suivants.

Il ne paroît point que la saignée soit indiquée; cependant s'il y avoit des marques d'abondance de sang, ou que l'on remarquât un mouvement de chaleur dans le pouls, on feroit une saignée du bras, dont on se dispenseroit si la malade étoit dans une situation contraire, & on purgeroit de cette maniere,

P U R G A T I O N.

Prenez pulpe de tamarins six drachmes ; rhubarbe concassée une drachme ; fleurs de mauve & de pêcher , de chacune deux pincées. Faites bouillir dans l'eau de fontaine , & infuser dans huit onces de colature une drachme & demie de fenné mondé ; dissolvez dans la liqueur passée une seconde fois deux onces de manne de Calabre ; faites une portion qui sera prise le matin.

Immédiatement après Madame boira pendant six matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau , une drachme de racine de pivoine mâle concassée , deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier , & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine & de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une dizaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

Pendant les six matins suivans , Madame usera de l'opiate ci-jointe , avant par dessus chaque prise une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches

48 CONSULTATIONS CHOISIES
de citronelle préparée à la maniere du
thé , & réiterant la même médecine à
la fin.

O P I A T E .

Prenez conserve de kynorrhodon
deux drachmes ; poudre de guttete une
drachme & demie ; cachou & conser-
ve d'aunée , de chacun une drachme ;
extrait de rhubarbe deux scrupules. Fai-
tes avec le syrop de capillaires une opiate
qui sera partagée en six prises égales.

On reviendra ensuite aux mêmes
bouillons , & d'abord après à la même
opiate , & à la même infusion pendant
six nouveaux matins chacun , avec la
précaution de finir par le même pur-
gatif.

Ces préparations aiant précédé, Mada-
me boira pendant douze matins un
grand verre ou une écuellée médiocre
de petit lait de vache caillé avec la pre-
sure ordinaire , & qu'on séparera de son
fromage , en le laissant égoutter à travers
un linge pendant la nuit , pour le clarif-
fier le matin avec le blanc d'un œuf.
On y jettera pendant cette clarification
huit cloportes lavés & étouffés dans le
vin

vin blanc , & une pincée de fleurs de sureau ou de tilleul , auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf , y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu ; on dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roial , & on repurgera à la fin.

On examinera avec attention l'effet de ces remèdes , & , si Madame s'en est bien trouvée , on lui redonnera les mêmes bouillons , & ensuite la même opiate avec la même infusion par dessus pendant six autres matins chacun ; & aiant eu recours à la même médecine , on réitérera pendant douze ou même quinze matins la préparation de petit lait que l'on vient de prescrire , avec la précaution d'employer le purgatif à la fin. S'il survenoit des mouvemens convulsifs on se serviroit de cette potion.

J U L E P.

Prenez eaux de mélisse simple , trois onces ; eau de fleurs d'oranges une once , dissolvez-y poudre de guttete vingt grains ; teinture de castoreum vingt-quatre gouttes ; syrop de limons six drach-

Tome II.

C

50 CONSULTATIONS CHOISIES
mes ; faites une potion pour prendre par
cuillerées.

Les chaleurs étant arrivées , Madame
prendra pendant cinq matins le demi-
bain domestique tiède , où elle demeu-
rera une heure ou environ chaque fois ;
buvant à la sortie une ou deux tasses
d'infusion de feuilles seches de citro-
nelle , ou de fleurs aussi seches de til-
leul. S'étant reposée trois ou quatre
jours , elle reviendra au demi-bain & à
l'infusion à la sortie pendant cinq nou-
veaux matins ; & enfin après une autre
suspension de trois ou quatre jours , el-
le reprendra cinq autres matins le de-
mi-bain avec l'infusion.

Huit ou dix jours après les derniers
demi-bains , Madame boira pendant dix
ou douze matins les eaux d'Amphion ,
mais tièdes, ou dégourdiées. La quantité
de ces eaux par matinée n'excedera pas
celle de deux pintes mesure de Paris. On
dissoudra le premier jour de la boisson
dans le premier verre deux onces de
manne & vingt-cinq grains de rhubar-
be en poudre. On en fera de même le
dernier jour dans le dernier verre.

Si ces eaux ne passioient pas bien , &
qu'elles causassent des maux de tête ,

Il faudroit en abandonner l'usage, & purger Madame en les quittant.

L'automne prochain on aura recours à la même médecine, aux mêmes bouillons, & à la même opiate avec la même infusion pendant deux alternatives de six jours chacune, comme il a été marqué déjà ci-dessus, & avec la précaution d'emploier le purgatif donné dans le même ordre, pour commencer après ces vingt - quatre jours le petit lait, & le continuer pendant douze matins, repurgeant de même.

Immédiatement après Madame prendra pendant un mois ou cinq semaines le lait d'ânesse entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusques à la quantité d'une écuelle. On mêlera à chaque prise une couple de cuillerées de la seconde eau de chaux. Pendant tout le tems du lait Madame avalera de deux en deux jours dans la première cuillerée de soupe à l'heure de son dîner une poudre faite avec douze grains de poudre de guttete, & huit grains de safran de mars aperitif préparé à la rosée du mois de mai.

Pendant le cours de ces remedes, Madame observera un bon régime de

Cj

52. CONSULTATIONS CHOISIES
 vivre , & se nourrira avec des potages à la viande , des crèmes de ris au bouillon ou à l'eau , du bouilli & du roti ; elle s'abstiendra des ragouts , des salades , des entremets , des fruits crus , des légumes , & de tous les aliments grossiers , venteux , indigestes , ou échauffants. Elle se dissipera par la promenade à pied , à cheval , ou en voiture , par la fréquentation des concerts & des compagnies , où elle pourra s'amuser d'une manière agréable , & par toutes les occupations propres à croiser le penchant qu'elle a à faire des tristes attentions sur ses incommodités.

A Montpellier le 26. avril 1744.
 Signé , MONTAGNE.

CONSULTATION VIII.

Sur une Lepre.

LE Conseil assemblé a visité & examiné avec toute l'attention possible le corps du jeune malade en entier & à nud , & il a trouvé que les deux extrémités inférieures depuis le haut des cuisses jusques aux pieds , & les deux supérieures depuis les épaules jusques au

poignet , étoient couvertes de dartres crouteuses , ou écailleuses, & blanches , qui dans différents tems , mais sur-tout dans l'hiver, étoient beaucoup plus considérables , fournissoient de grandes supurations , & causoient continuellement dans la nuit une démangeaison insupportable. Le malade est forcé quand il est échauffé dans le lit , ou même avant de s'y mettre , de se gratter rudement , & jusques à faire couler le sang avec abondance ; & de tems en tems , lorsque les dartres sont dans leur force , il a beaucoup de peine à étendre les genoux , les jarrets restent un peu pliés.

Comme l'état dartreux dont on vient de faire mention a été la suite d'une mauvaise teigne que le jeune malade eut au visage & à la tête peu de tems après sa naissance , & qu'elle s'est soutenue depuis jusques aujourd'hui , malgré un très-grand nombre de remedes extérieurs & intérieurs qu'on a mis en usage chaque année régulièrement , le Conseil croit pouvoir regarder , sans craindre de donner dans des idées hazardées , la maladie comme une lepre confirmée , & comme l'effet de la disposition seche , épaisse , & acrimonieuse,

§4 CONSULTATIONS CHOISIES
de tout le corps de la lympe, & par
conséquent de toute la masse du sang,
qui peut se communiquer sur-tout en
couchant dans les mêmes linges, ou par
les habits.

Quoique le peu de succès des reme-
des déjà employés paroisse exclure tou-
te espérance de guérison, le Conseil est
d'avis de faire une nouvelle tentative,
& pour parvenir à la guérison, on va
se proposer d'entretenir les digestions
dans le bon ordre; de procurer à la
lymphe, & aux autres parties intégran-
tes du sang, une division douce & mé-
nagée, de les humecter & les adoucir,
en y jettant beaucoup de substances onc-
tueuses, & mucilagineuses; & enfin de
recourir au remède spécifique que l'ex-
périence a démontré le plus solide pour
dessécher & détacher les croutes dar-
treuses, & détruire la cause particulière
& cachée, à laquelle on doit les rappor-
ter. On se flatte, autant que le caractè-
re de la maladie le permet, que ces in-
dications seront remplies par le moyen
des remèdes suivants.

On commencera par saigner inces-
samment le malade du bras, & le lende-
main on le purgera avec une once de

tamarins , une drachme de rhubarbe concassée , & une demi - poignée de fleurs de violettes , dont on fera une décoction , dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit à froid deux drachmes & demie de senné , dissolvant le matin dans l'infusion coulée trois onces de manne. Cette médecine sera partagée en deux verres qu'on donnera à deux heures de distance l'un de l'autre.

Immédiatement après le malade boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau ou de collet de chevreau , les cuisses de cinq ou six grenouilles écorchées & écrasées , une once & demie de chair fraîche de serpent du país coupée par tranches & pilée dans un mortier , & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine & de beccabunga , réitérant la même médecine à la fin.

Il prendra ensuite pendant dix matins le bain domestique tiède, où il demeurera une heure chaque fois , avalant à la sortie une écuelle de petit lait qu'on aura préparé en caillant le lait avec la presure ordinaire, & séparé ensuite de son fromage en le laissant égoutter à

C iij

36 CONSULTATIONS CHOISIES

travers un linge, & que l'on aura enfin clarifié avec le blanc d'œuf, avec la précaution de revenir au même purgatif après la dixaine, pour recommencer le même bouillon marqué ci-dessus, & le continuer pendant dix autres matins avec le purgatif après ce terme, qui sera suivi de l'usage des mêmes bains domestiques, du petit lait pendant une autre dixaine qu'on terminera de même par la médecine ordinaire.

Après ces remèdes le malade usera pendant vingt matins d'un bouillon fait avec la chair, le sang, le foie, & le cœur, d'une tortue d'une grosseur raisonnable, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée de feuilles de cresson d'eau, ou de chicorée amère. Aiant repurgé à la fin des bouillons, on réitérera les bains domestiques le matin pendant une douzaine de jours, & après une intervalle d'une dixaine de jours le malade boira pendant neuf matins les eaux d'Yeuset, mais tièdes ou dégourdies. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre; on en fera de même le

dernier jour dans le dernier verre.

Monsieur s'étant reposé une semaine , & la premiere boisson des eaux aiant bien réussi , il reprendra les mêmes eaux pendant une seconde neuvaine avec les mêmes précautions ; enfin après une interruption d'une douzaine de jours , & vers la fin du mois d'août , on aura encore recours aux bains domestiques , & au petit lait pendant douze ou quinze jours. Ces préparations aiant précédé , le malade se rendra ici pour prendre le seul remede que l'on regarde comme capable de fournir des ressources de quelque efficacité.

Pendant le cours de ces remedes le malade gardera un bon régime de vivre , & il se nourrira avec des soupes à la viande , des crèmes de ris au bouillon ou à l'eau , du bouilli & du roti , s'abstenant des ragouts , des salades , des fruits cruds , des légumes , & de tous les aliments grossiers , indigestes , ou incendiaires. Il se servira pour calmer les demangeaisons incommodés de la pommade qui lui sera donnée par un des Consultants , sur-tout s'il s'en trouve bien.

A Montpellier le 12. mai 1744.
Signé , MONTAGNE. CV

CONSILIUM IX.

Dysuria, &c.

» **U** Rinæ excretio, modo stillatim
 » & sæpissime pleno canali facta ;
 » aliquoties sed rarius sanguinis cum
 » pauco, sed frequentius cum multo
 » lotio permixti, interpolatus miæctus ;
 » modo magis, modo minus incommo-
 » da dysuria ; chordæ a radice penis ad
 » extremum balanum tensæ sensatio
 » modo magis modo minus ingrata ; co-
 » lor interdum urinæ flammeus, illius-
 » que multis particulis filamentosis &
 » glutinosis conspersum sedimentum ;
 » talia, inquam, symptomata, quibus à
 » pluribus annis clarissimus æger affectus
 » est, crassæ, resinosæ, melancholicæ, &
 » salsæ, sanguinæ massæ diathesi, simul
 » debili solidorum colli vesicæ, illiusque
 » quorundam vasorum sanguineorum
 » varicoso contextui, suos natales de-
 » buisse censemus.

» Variarum causarum duplicis vitii
 » tum solidorum tum fluidorum sedulam
 » indaginem, hic de industria silentio

DE MEDICINE. 59

» prætermittimus , ut pote quæ in aliis
» consultationibus explanata sit.

» Supra assignatis symptomatibus ,
» illorumque antecedentibus adjunctis ,
» exacte perpensis , eo dirigendam cu-
» ram præprimis statuimus , ut diges-
» tionum laudabilis œconomia servare-
» tur , sanguini debita fluxilitas serva-
» retur , nimia salsedo demulceretur ,
» solidorum colli vesicæ debilitas & va-
» ricosa sanguineorum vasorum disposi-
» tio corrigerentur. Prædictis indica-
» tionibus lenientium , mucilaginoso-
» rum , & balsamicorum remèdiorum
» longo usu in hac urbe consultum fuit ,
» & in futurum easdem indicationes im-
» plere subsequenti medicaminum
» auxilio pro virili conabimur.

» Redux in patriam æger per aliquot
» dies otio indulgebit , & deinde seca-
» bitur vena cubiti & extrahentur san-
» guinis uncia octo ; & per sex dies sin-
» gulo mane capiet hoc jusculum.

» ℞ Semin. papaver. alb. contus. &
» in nodul. suspens. ℥. s. folior. pimpi-
» nell. & ceterac. aa. m. f. cum pull.
» gallinac. junior. f. jusculum.

» Sequenti ultimum jusculum mane
» ad pharmaceutum purgans recurratur.

Cvj

60 CONSULTATIONS CHOISIES

» ℞ Tamarind. ping. ℥. j. pulp. cass.
 » recent. extract. & a nucl. non pur-
 » gat. ℥. ij. sal Epsom. ℥. j. flor. malv. p.
 » ij. bull. in. aq. font. ad. ℥ viij. in co-
 » larur. dissolv. mann. Calab. ℥. ij. f.
 » pot. sumenda mane cum regimine.
 » Bibet postea per alios sex dies ma-
 » ne supra præscriptum jusculum, & su-
 » binde uteatur æger clarissimus hora
 » septima matutina balneo domesticote-
 » pido per decem dies. Potabit post
 » egressum libram unam seri e lacte
 » caprino cum floribus cynaræ sylves-
 » tris extracti & parati, & secundum
 » artem clarificati, addendo clarifica-
 » tionis tempore flor. gallii lutei p. j.
 » Interjecto unius hebdomadæ inter-
 » vallo balneum domesticum & serum
 » lactis per novos decem dies mane
 » iterabuntur. His remediis absolutis
 » purgabitur corpus.
 » Incunte mensis octobris futuri sine
 » usum lactis afinini incipiet æger illu-
 » stris, & per duos menses illum singu-
 » lo mane continuabit, admixtis cuique
 » dosi secundæ aquæ calcis cochleari-
 » ribus duobus, & addito alternis diebus
 » primo ejusdem lactis cochleari sequen-
 » tipulvere.

» ℞ Corallior. rubror. preparator.
 » gr. xv. lacrymar. sanguin. dracon. &
 » terr. Japonic. aa. gr. x. misce f. pulvis
 » pro una dosi.

» Hora cenæ per duos assignatos
 » menses offam vel cremorem oryzæ
 » cum lacte vaccino vel caprillo come-
 » dat æger, sumpto lactis initio & fi-
 » ne cathartico jam præscripto.

» Ineunte mense martio futuro seca-
 » bitur rufus vena cubiti, & educentur
 » uncia novem sanguinis, &, exhibita
 » eadem potione purgante, dabitur per
 » decem dies mane hoc jusculum.

» ℞. Radic. nymph. ℥. vj. semin.
 » quatuor. frigidor. major. in nodul.
 » suspensor. ℥. f. canc. fluviat. in aq.
 » calid. extinet. & in mortar. marmor.
 » contus. n^o. ij. folior. scolopendr. &
 » chicor. sylvest. aa. m. f. balustior.
 » p. j. cum frustul. carn. vitulin. f. jus-
 » culum.

» Sumetur catharticum jusculis finitis,
 » & postea ad lactis asinini usum mane
 » ad decimum usque diem maii pro-
 » cedetur, observata, ut jam dictum
 » est, cum illo aquæ secundæ cal-
 » cis mixtione, simulque assumpto ti-
 » mili methodo pulvere supra affig.

62 CONSULTATIONS CHOISIES

» gnato & iterato pharmaco purgante
» in fine.

» Toto æstatis futuræ curriculo al-
» ternatim adhibebuntur per decem
» dies mane primum jusculum & bal-
» nea domestica cum sero lactis post
» egressum e balneo , relictis interval-
» lis convenientibus , & ita proceden-
» do ut viginti juscula & totidem balnea
» cum sero lactis interpolare & succes-
» sive capiantur.

» Exactum vitæ regimen observabit
» æger clarissimus , jusculis & offis car-
» neis , cremoribus orizæ cum jusculo
» vel aqua factis , carnibus elixis & as-
» sariis sed boni succi & facilis coctio-
» nis vescetur. Omnibus alimentis ni-
» mio sale vel substantiis aromaticis
» conspersis , flatuosis , & partibus cras-
» sioribus onustis , vel stomachum quo-
» quo modo gravantibus , vino & li-
» quoribus omnibus ardentibus abstine-
» bit. Vitabit præterea rhedas , cursus
» & omnes peregrinationes quæ sine
» successibus violentis peragi non
» possunt.

Datum Mospelli die nonæ junii 1744
MONTAGNE.

Traduction de la Consultation précédente.

LA sortie de l'urine qui se fait quelquefois goutte à goutte, & très-souvent à plein canal; la sortie d'une petite quantité de cette liqueur qui est quelquefois, mais rarement accompagnée de sang, qui se trouve plus souvent dans une grande quantité d'urine; une dysurie tantôt plus tantôt moins incommode; le sentiment d'une corde tendue depuis la racine de la verge jusqu'à l'extrémité du gland; la couleur quelquefois enflammée de l'urine, & son sédiment parsemé de beaucoup de particules filamenteuses & gluantes; ces accidents, dis je, qui fatiguent le malade depuis plusieurs années, font l'effet d'une disposition épaisse, résineuse, mélancholique, & salée, de la masse du sang, & en même tems de la foiblesse du tissu des solides dont le col de la vessie est composé, & de la disposition variqueuse de quelques vaisseaux sanguins de cette partie.

Nous nous dispenserons de faire ici la recherche des diverses causes éloi-

64 CONSULTATIONS CHOISIES

gnées de ce double vice des solides & des fluides, parce que nous l'avons faite dans d'autres consultations; mais après de mures réflexions sur les accidens dont nous avons fait l'énumération, & sur ceux qui y étoient précédemment joints, nous estimons, comme nous l'avons fait ci-devant, que l'objet du traitement doit être d'entretenir l'œconomie louable des digestions, & la fluidité convenable du sang, d'en adoucir l'acrimonie qui a pris le dessus, de rétablir les solides qui composent le col de la vessie, & de remédier à la disposition variqueuse de ses vaisseaux sanguins.

Il nous paroît que ces indications seront suffisamment remplies par l'usage des remèdes que nous allons conseiller, & que c'est avec raison qu'on a employé pendant long tems dans cette ville les remèdes adoucissans, mucilagineux, & balsamiques.

Le malade, étant de retour chez lui, se reposera pendant quelques jours, puis il se fera ouvrir la veine du bras, d'où on lui tirera huit onces de sang; il prendra ensuite tous les matins pendant six jours le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez graine de pavots blancs concassée, & enfermée dans un noüet, une demi once ; feuilles de pimprenelle & de ceresach, de chacunes une demi-poignée ; faites un bouillon avec un jeune poulet.

Le lendemain du dernier bouillon, le malade prendra le matin la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once ; moëlle de casse récemment extraite, & non mondée de ses noüaux, deux onces ; sel d'Epson une drachme ; fleurs de mauve deux pincées ; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre ; faites une potion pour prendre le matin.

Le lendemain de la médecine le malade se remettra pendant six nouveaux matins à l'usage des bouillons précédens, après lesquels il prendra pendant dix jours à sept heures du matin le bain

66 CONSULTATIONS CHOISIES
domestique tiède. Il boira à la sortie
du bain une chopine de petit lait tiré du
lait de chevre en le faisant cailler avec
les fleurs de la chardonnette, qu'on
clarifiera suivant les regles de l'art, &
où l'on ajoutera dans le tems de la cla-
rification une pincée des fleurs de caille-
lait jaune.

Après une suspension d'une semaine
le malade reprendra le bain domestique
& le petit lait pendant neuf autres jours,
ayant soin de se repurger à la fin de
leur usage.

A la fin du mois d'octobre prochain
le malade se mettra à l'usage du lait
d'ânesse, qu'il continuera tous les ma-
tins pendant deux mois, mêlant dans
chaque prise deux cuillerées de la se-
conde eau de chaux, & de deux jours
l'un dans la première cuillerée de lait
la poudre suivante.

P O U D R E.

Prenez corail rouge préparé quinze
grains; sang dragon en larmes, & ca-
chou, de chacun dix grains; faites une
poudre pour une dose.

Le malade prendra à son souper pen-

dant tout l'usage du lait d'ânesse, une soupe, ou une crème de ris, au lait de vache ou de chevre, se purgeant au commencement & à la fin du lait avec la medecine ordinaire.

Au commencement de mars prochain on saignera encore le malade au bras, d'où on lui tirera neuf onces de sang; & après l'avoir purgé avec la même médecine, on lui donnera les dix matins suivants un bouillon composé comme il suit.

BOUILLON.

Prenez racines de nénuphar six drachmes; des quatre semences froides majeures pilées & enfermées dans un noüet une demi-once; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & pilées dans le mortier de marbre; feuilles de scolopendre & de chicorée sauvage, de chacunes une demi-poignée; balustes une pincée; faites un bouillon avec un morceau de veau.

On reprendra la médecine à la fin des bouillons, & on recommencera le lait d'ânesse tous les matins jusqu'au dix de mai, observant, comme il a été dit, d'y mêler tous les jours la secon-

68 CONSULTATIONS CHOISIES
de eau de chaux , & de deux jours l'un
la poudre absorbente , se repurgeant à
la fin de l'usage du lait. -

Pendant tout l'été prochain le mala-
lade prendra alternativement le matin
pendant dix jours le premier bouillon ,
& les bains domestiques & le petit lait à
la sortie , laissant entre ces remedes les
intervalles convenables , & se condui-
sant de maniere qu'il prenne alternati-
vement vingt bouillons & autant de
bains suivis de petit lait.

Il observera un régime exact , vivant
de bouillons & de soupes grasses , de
crèmes de ris à l'eau ou au bouillon de
viande , de bouilli & de roti , mais de
bon suc & aisés à digerer. Il s'abstien-
dra soigneusement de tous les alimens
salés , épicés , venteux , & chargés de
suc épais , ou qui pesent sur l'estomac
par quelque cause que ce soit ; du vin ,
& de toutes les liqueurs ardentes. Il évi-
tera encore toutes les voitures & les
voyages , qui ne peuvent se faire sans
des secouffes violentes.

Délibéré à Montpellier le 9. juin
1744. Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION X.

Sur une suppuration à l'oreille , avec dureté d'ouïe.

LA suppuration survenue il y a déjà quelques années à l'oreille droite , & qui , quoique presque finie , a laissé de ce côté-là à Monsieur une dureté d'ouïe très-considérable ; celle qui a paru depuis à l'oreille gauche & qui se trouve accompagnée d'une petite carie placée à l'entrée du canal extérieur , fournissant actuellement un peu de pus & ayant occasionné une dureté de l'ouïe moindre du côté gauche , doivent être regardées comme l'effet de quelque petit abcès formé dans le canal extérieur de chaque oreille.

Il est naturel de penser que les glandes sebacées qui séparent la liqueur jaunâtre de ce conduit ont été naturellement foibles , & que cette même liqueur devenue grossière & acrimonieuse s'est arrêtée dans son filtre , & y a produit quelque petit phlegmon qui s'est abscédé en différents tems , & s'est rendu

70 CONSULTATIONS CHOISIES

fistuleux , pour se terminer presque sans remedes du côté droit , au lieu que le petit ulcere placé du côté gauche n'a pû encore se dessécher par rapport à la carie que l'on touche en sondant l'entrée du canal.

Comme la dureté d'oreille plus forte du côté droit & moindre du côté gauche n'a jamais été précédée de tintements , ni de bourdonnements , on juge que la membrane du tambour a été affectée & que sa structure naturelle a été dérangée ; ainsi c'est à ce désordre qu'on doit attribuer la diminution de l'ouïe.

Le caractere épais & acrimonieux de la liqueur sebacée dont on vient de parler ci-dessus en suppose un semblable dans la lymphe , & dans tout le reste de la masse du sang , sans qu'il soit permis de déterminer précisément s'il y a quelque vice héréditaire qui s'y trouve caché , & dont on n'a pas de marques certaines.

Pour tirer tout le parti possible de la dureté des deux oreilles qui fait le sujet de cette consultation , on doit se proposer d'entretenir les digestions dans le bon ordre , de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang ,

d'en corriger l'acrimonie dominante , de détruire la carie & la suppuration, que l'on distingue sur-tout du côté gauche , & d'emporter le vice organique que l'on a droit de soupçonner dans la membrane du tambour des deux oreilles. On se flatte que ces indications seront remplies , autant que le progrès de la maladie peut le permettre, en se servant des remèdes suivans.

Monsieur , étant arrivé dans le lieu où il doit faire quelque séjour , prendra pendant une douzaine de matins le bain domestique tiède , où il demeurera une heure chaque fois , avalant à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet , une drachme de squine coupée par tranches , les cuisses de cinq ou six grenouilles écorchées & écrasées, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amère & de cresson de fontaine. On aura soin de purger à la fin des bains & du bouillon suivant cette formule.

P U R G A T I O N.

Prenez pulpe de tamarins six drachmes ; rhubarbe concassée une drachme ; fleurs de violettes & de pêcher de cha-

72 CONSULTATIONS CHOISIES

cunes deux pincées ; faites bouillir dans l'eau de fontaine , & infuser dans huit onces de colature une drachme & demie de fenné ; dissolvez dans la liqueur passée une seconde fois deux onces de manne de Calabre ; faites une potion pour prendre le matin.

Pendant les douze matins suivants , Monsieur boira une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé le soir avec la presure ordinaire , & qu'on separera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge , pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc , & une pincée de sommités seches & fleuries d'hypericum , auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf , dissolvant dans le petit lait coulé un peu de sucre roial.

Immédiatement après , Monsieur boira pendant dix matins les eaux d'Yeuzet , ou celles de Somaret , qu'on fera tiedir en les buvant. On aura soin de dissoudre le premier jour dans le premier verre deux onces de manne & deux gros de sel d'Angleterre. On en
fera

fera de même le dernier jour dans le dernier ou pénultième verre.

Pendant le cours de ces remèdes on lavera soir & matin les deux oreilles en y injectant avec une petite seringue un peu du remède suivant.

I N J E C T I O N,

Prenez roses rouges, fleurs de romarin & de camomille, de chacune une pincée; faites-les bouillir légèrement dans une chopine d'eau de fontaine; dissolvez dans la colature deux onces de miel de Narbonne; faites une injection pour l'usage.

Ayant employé cette injection pendant quelque tems, on pourra se servir ensuite de l'eau de frene qu'on tirera des branches vertes de cet arbre qu'on brûlera par un bout, ramassant par l'opposé l'eau qui s'écoulera, & y mêlant quand elle sera ramassée le tiers d'eau de vie ordinaire. On fera couler un peu de cette eau dans l'une des oreilles alternativement, engageant le malade à rester un peu couché sur le côté opposé.

Dans le mois d'août Monsieur pourra

Tome I.

D

74 CONSULTATIONS CHOISIES

se rendre à Bagnols , & s'y faire donner quelques douches à la tête , observant dans le tems de la douche de tenir un peu de coton effilé dans le conduit externe de chaque oreille. On ne fixe pas le nombre des douches , cependant elles n'excederont pas celui de cinq ou six ou sept tout au plus. On pourroit tenter de seringuer un peu d'eau de la source dans chaque oreille , & continuer deux fois par jour cette injection , si le malade s'en trouve bien ; mais on l'abandonneroit sur le champ si elle caufoit quelque désordre.

Monsieur se nourrira pendant le tems de ces remedes avec des potages à la viande , des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau , du bouilli & du roti : il s'abstiendra des ragouts , de la pâtisserie , des entremêts , des salades , des fruits crus , & de tous les alimens grossiers , indigestes , ou incendiaires. Il garantira ses oreilles contre le grand froid , & l'humidité , sur-tout s'il voyage.

A Montpellier le 11. juin 1744.
Signé , MONTAGNE.

CONSULTATION XI.

*Sur des ulcères scrophuleux & vénériens
au palais.*

LEs ulcères qui ont paru depuis quelque tems au fond du palais de Monsieur, & qui ont déjà fait des progrès considérables, l'abaissement du voile de ce même palais sur lequel les ulcères ont beaucoup travaillé, & celui de la luette qui a été forcée de suivre l'allongement du voile, de telle sorte que ces deux corps appuyant sur la base de la langue & sur les amygdales & gênant plus ou moins la déglutition, sont les effets & les productions des suc épais & acrimonieux dont les parties sont arrosées, & principalement de la muscosité salivale.

La grande quantité de muscosité d'un mauvais caractère qui sortit par le nez du malade, il y a un an ou environ, & la perte de l'odorat & du goût qui se mirent de la partie, donnent lieu de soupçonner qu'il se passe depuis long tems quelque chose de foud dans les

D ij

76 CONSULTATIONS CHOISIES
lames osseuses du nez & dans la membrane pituitaire qui les enveloppe. Comme le malade a eu des glandes au col, on a lieu de craindre que le levain écrouelleux a travaillé clandestinement sur les lames spongieuses du nez, & ya causé une carie qui a peut-être même porté sur les os palatins, & occasionné les ulceres qui ont percé le voile du palais, son allongement, sa descente, & celle de la luette.

Les frictions que Monsieur a reçues la dernière fois, & qui avoient été précédées par de très-longues préparations, paroissent avoir détruit le levain vénérien compliqué avec le scrophuleux; ainsi le Conseil ne juge pas, du moins pour le présent, qu'on doive s'attacher au levain vénérien, mais seulement au scrophuleux. On conviendra pourtant que l'alliage de ces deux différents levains rend la cure du vénérien très-difficile; mais en abandonnant la vue de ce dernier, on pourra mieux se convaincre s'il conviendra de travailler encore sur les restes, si tant est qu'il s'en trouve.

Pour procéder avec règle dans le traitement des accidents qui font le sujet de cette consultation, on doit se pro-

poser d'entretenir l'œconomie des digestions, de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, de lui redonner de la douceur & de l'onctuosité, de guerir les ulceres qui se présentent, de détruire la carie que l'on a lieu de craindre dans les lames spongieuses & les os palatins, & de redonner au voile du palais & à la luette le ressort qui leur manque en les fixant dans leur premiere situation. Les remedes que l'on va détailler ont semblé au Conseil les plus propres à remplir ces indications.

Supposé que le malade n'ait pas été purgé depuis quelque tems, il le fera avec la médecine ordinaire, qu'on tirera des autres consultations: & immédiatement après, il prendra pendant une vingtaine de jours un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau, une drachme & demie de racine de squine coupée par tranches, la chair, le foie, le cœur, & le sang, d'une tortue d'une grosseur raisonnable, & une poignée en tout de feuilles de beccabunga & de cresson de fontaine. On aura la précaution de repurger à la fin de ces bouillons.

78 CONSULTATIONS CHOISIES

Le malade prendra ensuite pendant dix matins le bain domestique tiède, où il demeurera une heure chaque fois, & avalera à la sortie une écuelle de lait de chevre coupé avec parties égales d'une légère décoction de squine, & écrémé jusqu'à la diminution du cinquième ou du quart.

Après cinq ou six jours de repos, Monsieur boira pendant neuf ou dix matins les eaux d'Yeuzet, mais tièdes ou dégourdiées, supposé qu'il puisse les avaler sans une grande contrainte. On diffoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & vingt grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Le malade, étant resté tranquille pendant une dizaine de jours, reprendra encore pendant une seconde dizaine les bains domestiques, & il boira à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, une drachme & demie de racine de squine coupée par tranches, & une poignée de feuilles de cresson de fontaine. On finira par le purgatif.

On examinera pour-lors avec attention l'état de la bouche de Monsieur, &

le changement survenu dans les ulceres & dans les differentes parties du palais, & si on remarque que les choses aient pris un meilleur train, on pourra encore avoir recours aux bouillons de tortue pendant dix-huit ou vingt jours, & on suivra la composition qui en a été déjà donnée, purgeant au commencement & à la fin. On pourra aussi donner durant ce même tems le soir à l'heure du coucher une écuellée de lait de vache ou de chevre écrémé, & coupé avec parties égales d'une décoction de squine.

Mais si, malgré les remedes proposés ci-dessus, les ulceres avec les autres accidens se soutenoient, ou avoient augmenté, on aura soin d'en informer.

Pendant tout le cours de ces remedes, on pansera plusieurs fois dans la journée les ulceres avec le seul miel blanc, bien choisi, qu'on étendra sur un petit morceau de linge, ou sur un petit plumaceau très-mince. Comme il sera difficile que le plumaceau ou le linge avec le miel tiennent bien, on réitérera souvent le pansement, ou bien on frottera les ulceres avec le miel tout simplement.

D iiij

80 CONSULTATIONS CHOISIES

On se servira en même tems de l'eau de Balaruc pour gargariser une couple de fois par jour ; on pourra même éseringuer par les narines, mais avec douceur, ou bien en faire respirer par le malade, afin qu'il en passe par le nez.

Supposé que les eaux de Balaruc ne produisent pas un effet assez avantageux, on pourra employer à leur place le gargarise suivant.

G A R G A R I S M E .

Prenez des feuilles de creffon de fontaine & des sommités de ronces, ou à leur place des feuilles de *vinca peruviana*, de chacunes une bonne demi-poignée ; d'écorce de grenade concassée demi-once ; de balauftes & de roses rouges de chacunes une pincée, dont on fera une décoction dans la quantité d'eau nécessaire pour qu'il reste une livre de colature, à laquelle on ajoutera quatre onces de gros vin rouge, dissolvant dans le mélange deux onces du meilleur miel blanc & deux onces de teinture de laque, ou à son défaut pareille quantité d'eau vulnere. Ce gargarisme sera mis en usage en le faisant tiedir à mesure qu'on voudra l'employer,

DE MEDICINE. 81

On aura soin plusieurs fois par jour de relever la liette & le voile du palais avec une petite spatule. On aura aussi recours une ou deux fois par jour à la poudre suivante, que l'on portera sur la liette & le voile du palais avec la même spatule, laissant cette poudre attachée aux parties, & retirant la spatule.

POUDRE.

Prenez d'amidon, de balauftes en poudre, & d'antimoine diaphorétique, de chacun deux drachmes, dont vous composerez une poudre.

On pourra dans la suite se servir de la poudre suivante à la place de la première.

AUTRE POUDRE.

Prenez de tutie bien préparée, de cachou brut réduit en poudre, & de corail rouge préparé, de chacun trois drachmes; d'aum de roche réduit en poudre, une drachme, que vous mêlerez exactement ensemble pour former une poudre.

On observera de se servir de ces différents remèdes alternativement, & non

82 CONSULTATIONS CHOISIES
 tout à la fois ; & après différentes tenta-
 tives , on donnera la préférence à
 ceux qui paroîtront les plus utiles.

A l'égard du régime de vivre , Mon-
 sieur s'en tiendra à celui qui lui a déjà
 été prescrit dans les autres consulta-
 tions , donnant avis de tems en tems de
 son état.

A Montpellier le 13. juin 1744.
 Signé , MONTAGNE.

CONSULTATION XII.

Sur une affection hysterique & cachectique.

DANS la relation qui nous a été com-
 muniquée on ne dit rien sur les
 dispositions du sang de la famille dont
 Madame est sortie ; ainsi on laisse indé-
 cis si elle a hérité de quelques disposi-
 tions scrophuleuses , scorbutiques , ca-
 chectiques , &c.

On assure dans cette même relation
 que Madame a des obstructions dans le
 bas-ventre , qu'on a distinguées claire-
 ment en les touchant ; mais on ne déter-
 mine pas quels sont les visceres affectés ;

on avertit simplement que dans certains tems elle couchoit avec peine sur les côtés, mais sur-tout sur le gauche.

La sterilité dans laquelle Madame est tombée, & la suppression ou petite quantité de ses écoulemens menstruels, qui ne paroissent que très-rarement, dont nent lieu de soupçonner quelque vice local dans la matrice; ainsi il auroit été convenable qu'un accoucheur expérimenté, & bon anatomiste, eût examiné avec attention l'état de ce viscere, & qu'on eût eu la précaution de nous en informer.

Dans l'énumération des remèdes qu'on a employés pour le traitement de Madame, on parle du mercure & des pilules de Beloste, dans lesquelles le mercure entre très-certainement. Les praticiens les plus expérimentés regardent ce remède comme spécifique pour les maladies de galanterie. On a lieu de soupçonner que l'époux de Madame en a été attaqué, ou avant, ou depuis son mariage, & lui en avoit communiqué des impressions qui exigeroient l'usage de ce secours. Dans cette supposition, il auroit été nécessaire qu'on eût expliqué les accidents de galanterie de Monsieur,

84 CONSULTATIONS CHOISIES

leur traitement , ceux dont il avoit fait part à Madame , & la methode suivie dans la cure.

Comme on est persuadé de l'habileté & de l'experience de la personne qui a dressé la relation , on juge que si les circonstances détaillées ci-dessus avoient lieu en partie ou en total , elle auroit eu la précaution de ne pas les passer sous silence. On va donc tabler précisément sur ce qui est énoncé dans la relation pour en tirer les indications qui peuvent conduire à une cure methodique , nous réservant le droit de la changer , si on nous donnoit de nouveaux éclaircissements.

Les accidents dont Madame est fatiguée , & qui ont pour époque un avortement fâcheux qui lui arriva il y a six ans ou environ , doivent , suivant la relation , se réduire à une diminution très-considérable des regles , qui ont paru depuis , quoique très-rarement & en petite quantité ; à des obstructions dans les visceres du bas-ventre très marquées ; à des douleurs rhumatiques mêlées de bouffées de fièvre , & accompagnées d'une oppression de poitrine très-incommode ; à des accès de fièvre tierce survenus de

tems à autre ; à une douleur de tête violente , à un dégoût presque continuél , à de fréquentes , longues , & fortes convulsions , à des douleurs dans le bas-ventre avec une constipation habituelle , & à une inflammation qui a paru sur la gorge & constamment fixée sur les ieux & les paupieres qui se trouvent très-gonflées , & abreuvées d'une lympe épaisse , avec des douleurs plus ou moins vives dans les ieux , difficulté à supporter la lumiere , des tiraillements dans ces parties , & une insomnie trop fréquente. Les paupieres d'ailleurs se trouvent collées le matin l'une contre l'autre , par une chassie épaisse. Madame a perdu la couleur naturelle de son tein , qui tire présentement sur le pâle ou le jaune ; elle se plaint d'une pesanteur dans les membres & d'une paresse qui font journellement des progrès ; elle a été sujette à des boutons qui se sont dissipés par l'usage des topiques.

Pour peu d'attention que l'on fasse au grand nombre d'accidents que l'on vient de décrire , on ne scauroit méconnoître le caractere de la maladie pour laquelle on demande conseil , & qu'on

86 CONSULTATIONS CHOISIES

doit regarder comme une affection vaporeuse hysterique, & mêlée de quelque chose qui tient du cachectique. On conclurra de plus que tous ces symptômes, malgré leur complication, ont été produits & sont actuellement entretenus par la secheresse, l'épaississement, & la saumure, de la portion lymphatique du sang & des autres parties integrantes qui le composent.

La suspension ou diminution considerable des écoulements menstruels a beaucoup contribué à troubler la dépuracion & l'affinage dont la masse du sang a besoin, & même a causé les obstructions des vilceres du bas-ventre qui ne nous sont connues que confusément. Les digestions se font ressenties nécessairement de la disposition vicieuse de la lymphe digestive, & le mélange continuel d'un chyle mal travaillé dans les principaux tuyaux de la circulation a multiplié de plus en plus le désordre des liqueurs qui a suivi l'avortement, ou les causes qui l'ont précédé, & sur lesquelles nous ne pouvons rien dire de précis.

Pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidents détaillés ci-dessus, le Conseil juge que

On doit se proposer de rétablir l'économie des digestions , de rendre la lymphe & les autres parties integrantes du sang plus fluides & plus coulantes , d'en diminuer la saumure qui a pris le dessus , de débarrasser les viscerés du bas-ventre qui sont obstrués , & de leur redonner la liberté de leurs fonctions , & en particulier à la matrice , celles des écoulements menstruels. On espere que ces indications pourront être remplies par le secours des remedes qu'on va avoir l'honneur de conseiller.

Supposé que les jambes de Madame ne soient point enflées, comme on a lieu de le croire, on commencera par une saignée du pied , dans laquelle on tirera deux palettes de sang , & le surlendemain de la saignée on purgera sous cette formule.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée une drachme ; fleurs de violettes deux pincées ; faites bouillir dans l'eau de fontaine , & dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre , & une once de fyrop de fleurs de pêcher. faites une potion qui sera prise le matin.

82 CONSULTATIONS CHOISIES

Si cette médecine ne purgeoit pas assez, on y ajouteroit une drachme de follicules de senné.

Immédiatement après, Madame boira pendant six matins le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez racines de pivoine mâle concassées une drachme; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & pilées dans le mortier de marbre; feuilles de pimprenelle & de scolopendre de chacunes une demi-poignée; douze cloportes lavés vivans, & étouffés dans le vin blanc; faites un bouillon avec un jeune poulet.

Pendant les six matins suivans Madame usera du demi-bain domestique tiède, où elle demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une ou deux tasses de feuilles seches de melisse ou citronelle préparée à la maniere du thé, pour revenir pendant six nouveaux matins aux mêmes bouillons, & réitérer le même purgatif à la fin.

Madame boira ensuite pendant une dizaine de matins cette préparation de petit lait.

PETIT LAIT.

Prenez une chopine de petit lait tiré du lait de chevre en le faisant cailler avec les fleurs de chardonnette, & séparé de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge; clarifiez-le avec le blanc d'œuf, ajoutant dans le tems de la clarification sommités fleuries & seches de mille pertuis une pincée, & huit cloportes lavés vivans & étouffés dans le vin blanc, de maniere qu'ils bouillent légèrement pendant le tems de la clarification; dissolvez dans la colature autant qu'il faut de sucre roial.

On tentera de nouveau d'abord après le demi-bain domestique tiede pendant neuf matins avec l'infusion de feuilles seches de citronnelle à la sortie, pour reprendre encore le même petit lait, les demi-bains étant de nouveau finis, pendant dix nouveaux matins, terminant ces remedes par la médecine ordinaire.

Vers le vingtième du mois d'août Madame boira pendant six matins les eaux de Spa, qu'on aura soin de faire dégourdir ou tiedir en les buvant. La

90 CONSULTATIONS CHOISIES
quantité de ces eaux pour chaque ma-
tinée n'excedera pas celle d'une pinte &
demie dans le commencement, & celle
de deux pintes mesure de Paris dans la
suite, si elles passent bien. On dissou-
dra le premier jour de la boisson dans
le premier verre deux onces de manne
& vingt-cinq ou vingt-huit grains de
rhubarbe en poudre ; on en fera de
même le sixième jour dans le pénulti-
me verre.

Avant de commencer la boisson des
eaux, on examinera si les pieds ou les
jambes de Madame sont enflés, & dans
ce cas-là on éviteroit la boisson. On en
feroit de même si les obstructions du bas-
ventre étoient très - considerables, ou
si les eaux ne passioient pas bien. Mais
si au contraire leur boisson a bien réus-
si pendant le tems marqué ci-dessus, on
laissera reposer Madame pendant quel-
ques jours, après lesquels elle recom-
mencera la boisson & la continuera
pendant six matins avec les mêmes pré-
cautions pour le purgatif.

Les chaleurs de l'été étant tombées,
Madame fera ressaignée du pied & re-
purgée avec la même médecine, pour
prendre immédiatement après pendant

neuf matins ce bouillon, réitérant la même médecine à la fin.

BOUILLON.

Prenez racines d'aunée & de pivoine mâle concassées, de chacunes une drachme; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & pilées dans le mortier de marbre; feuilles de chicorée sauvage & de cresson de fontaine, de chacunes une demie poignée; douze cloportes lavés vivans, & étouffés dans le vin blanc; faites avec un morceau de veau un bouillon; & dissolvez dans trois cuillerées de la colature tartre martial soluble dix-huit grains; avalez cette solution & buvez par dessus le reste du bouillon.

Pendant les douze matins suivants Madame aura recours à la même préparation de petit lait conseillée ci-dessus, avalant trois quarts d'heure, ou une heure auparavant, ce bol, & employant à la fin le même purgatif.

B O L.

Prenez poudre de guttete & saffran

92 CONSULTATIONS CHOISIES
de mars aperitif préparé à la rosée du
mois de mai , de chacun douze grains ;
cloportes en poudre & extrait de rhu-
barbe , de chacun six grains ; faites un
bol pour une prise avec le syrop des
cinq racines.

Supposé que ces remedes eussent pro-
duit de bons effets , on redonneroit à
Madame les mêmes bouillons , le mê-
me bol , & le même , petit lait dans le
même ordre, & avec les mêmes circon-
stances prescrites pour leur premier usa-
ge.

On pourra bassiner les yeux une ou
deux fois par jour avec ce collyre.

COLLYRE.

Prenez eaux de fenouil & de roses ,
de chacune quatre onces ; dissolvez-y
une once de vin émétique ; faites un
collyre qui sera employé tiède.

Si mieux on n'aime employer celui
qui suit.

AUTRE COLLYRE.

Prenez graines de fenouil doux une
drachme ; fleurs de camomille & de me-

lilote chacunes une pincée; faites bouillir légèrement, puis infuser dans une chopine d'eau de fontaine. Dissolvez dans la colature un gros de tuthie préparée, & deux gros de sucre candi; faites un collyre pour s'en servir au besoin.

Pendant l'hiver Madame usera trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe, à l'heure de son dîner, du safran de mars aperitif préparé à la rosée du mois de mai, à la dose de huit à dix grains.

On passe sous silence le régime de vivre, comptant que Monsieur le Médecin ordinaire pourra le conseiller plus à propos, & se regler sur les différents changements dont la maladie est susceptible, & qu'on ne sçauroit prévoir.

A Montpellier le 20. juin 1744.
Signé, MONTAGNE.



CONSULTATION XIII.

*Sur une affection mélancholique
& hysterique.*

LEs maux & la pesanteur de tête ; les éblouissements , le vertige , l'abattement de l'esprit , le trouble & la confusion des idées dont Madame est fatiguée , sur-tout dans le tems de ses attaques de vapeurs ; la suffocation plus ou moins violente ; la palpitation du cœur ; l'envie de vomir ; le vomissement communément mêlé de matieres bilieuses ; les cardialgies & la foiblesse qui les accompagne ; le gonflement & les grouillemens qui se font sentir dans le bas - ventre ; les inquiétudes quelques heures après avoir mangé , & même le matin sans avoir rien pris ; les coliques très-fréquentes ; la douleur des reins ; les lassitudes générales ; les douleurs vagues ; la couleur jaune qui paroît de tems en tems dans differents endroits de la peau ; les pertes blanches qui précèdent ou suivent les rouges ; l'augmentation de presque toutes les incommo-

dités énoncées avant le développement des mois ; leur suspension trois ou quatre jours après qu'ils ont fini , & leur retour après ce terme ; la sensibilité de la malade au moindre chagrin ; la crainte & la tristesse qui agitent presque sans cesse son esprit ; & les idées désagréables qui redoublent dès qu'il survient quelque nouvelle circonstance ; tous ces accidents , dis-je , caractérisent parfaitement la maladie pour laquelle on demande conseil , & que l'on doit regarder comme une affection mélancholique hystérique.

Cette foule de symptômes , malgré leur complication , dépend néanmoins de deux causes également simples , c'est-à-dire , de l'épaississement & de la saumure de la masse du sang , & en même tems de la trop grande élasticité ou tension spasmodique du genre nerveux.

Le tempérament vif & bilieux de Madame prouve clairement l'état vicieux des fluides & des solides que l'on vient d'établir , & qui a été considérablement augmenté par les mauvaises digestions , & par les embarras qu'on a lieu de soupçonner dans le foie. L'abus que la malade a fait des aliments

96 CONSULTATIONS CHOISIES
 cruds & indigestes en a favorisé le
 progrès, aussi - bien que les embarras
 de la matrice, marqués par les pertes
 blanches. A routes ces causes on peut
 joindre les grossesses déjà nombreuses,
 & très-incommodes, par lesquelles Ma-
 dame a passé.

Pour tirer tout le parti possible des
 accidents énoncés ci-dessus, on doit se
 proposer de redresser les fonctions de
 l'estomac, de le rendre moins sensible,
 de procurer une division ménagée à la
 masse du sang, d'en diminuer la saumu-
 re qui a pris le dessus, de redonner au
 foie & aux couloirs uterins la liberté
 de leurs fonctions, & enfin d'assouplir
 & de détendre le genre nerveux qui a
 perdu sa souplesse. On espere que ces
 indications seront remplies par le moien
 des remedes suivants.

On commencera par donner quatre
 fois de suite à l'heure du coucher le re-
 mede ci-joint.

P O T I O N.

Prenez d'eau de menthe & d'arthe-
 mise, de chacune deux cuillerées; de sel
 d'absynthe quinze grains; de syrop de
 limons,

limons six drachmes ; de teinture anodyne de Sydenham quinze gouttes , dont on fera un mélange exact.

Après quatre jours d'usage de ce petit julep , Madame sera purgée avec deux scrupules de rhubarbe concassée , deux pincées de fleurs de pêcher , & une pincée de sommités de petite absynthe , dont on fera une décoction , dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit à froid une drachme & demie de fenné , dissolvant le matin dans l'infusion coulée une once & demie de manne & une once de syrop de chicorée composé.

Pendant les cinq matins suivants ; Madame prendra un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton , une drachme de racine de pivoine mâle concassée , deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier , & une petite poignée de feuilles de chicorée amere. On jètera dans le pot sur la fin de la coction huit ou dix cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera légèrement bouillir durant quelques minutes avant de couler le bouillon.

Pendant les cinq matins suivants ,

Tome II.

E

98 CONSULTATIONS CHOISIES

Madame usera de ce bol , avalant par dessus une bonne tasse d'infusion de feuilles seches de citronelle préparée à la maniere du thé.

B O L.

Prenez de poudre de guttete & de conserve de kynorrhodon , de chacun quinze grains ; d'extrait de genièvre & de rhubarbe, de chacun huit grains ; de teinture anodyne de Sydenham six gouttes ; mêlez le tout ensemble , & y ajoutez quelques gouttes de syrop de capillaire pour former un bol.

Aiant réitéré la même médecine à la fin de ces remedes , Madame prendra pendant cinq matins le demi-bain domestique tiede, où elle demeurera une heure chaque fois , buvant à la sortie le bouillon conseillé ci-dessus ; pour revenir d'abord après au même bol & à la même infusion pendant six autres matins , qui seront suivis du même purgatif.

Madame , s'étant reposée pendant une semaine , aura recours au demi-bain domestique tiede pendant six matins , se servant de la même infusion de ci-

tronelle à la sortie, &, après quatre jours de repos, elle usera encore du demi-bain & de l'infusion pendant six autres matins.

Après une suspension d'une semaine la malade boira pendant six matins les eaux d'Yeuzet, mais dégourdiées ou tièdes. La quantité de ces eaux par matinée n'excedera pas celle de deux pintes, ou de deux pintes & demie, mesure de Paris, qu'elle avalera dans l'espace de deux heures en différentes reprises. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Si les eaux ont bien passé, Madame en interrompra la boisson pendant cinq ou six jours, après lesquels elle la recommencera, pour la continuer pendant six matins avec les précautions déjà prescrites.

On verra après ces remèdes l'état où la malade se trouvera, &, si les demi-bains lui avoient été favorables, elle en reprendroit encore une demi-douzaine le matin avec l'infusion de mélisse à la sortie.

100 CONSULTATIONS CHOISIES

L'automne prochain Madame , aiant été purgée , emploiera pendant cinq matins les bouillons prescrits ci-dessus , & d'abord après le bol , auquel on ajoutera huit grains de cloportes en poudre , avec l'infusion de mélisse pendant six nouveaux matins ; & aiant réitéré le purgatif , elle reviendra aux mêmes bouillons & au même bol , avec l'infusion durant cinq matins chacun , finissant par la même médecine.

Supposé qu'avant de recommencer les premiers bouillons le vomissement subsistât , on se serviroit pendant quatre fois du julep antiémétique , avant de venir au purgatif.

On compte qu'après l'usage des bouillons & du bol que l'on vient de fixer à dix jours chacun , l'estomac sera en état de supporter le petit lait ; ainsi pendant les douze matins suivants , Madame en boira un grand verre qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé le soir avec la presure ordinaire , & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge , pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le

vin blanc, & une pincée de sommités de menthe, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques petits cloux rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roial, & on repurgera à la fin. On suppose pour l'exécution de ce remede que Madame ne devienne pas enceinte.

Pendant l'hiver, Madame usera trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son dîner, du saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, à la dose de six ou sept grains; supposant toujours l'exemption de grossesse.

Il est absolument nécessaire que Madame garde un exact régime de vivre, qu'elle se nourrisse avec des potages à la viande, du bouilli & du roti. Elle se privera des ragouts, de la friture, de la pâtisserie, des salades, des fruits crus, des légumes & de tous les aliments venteux, indigestes, ou échauffants.

Les remedes & le régime de vie que l'on vient de proposer seront très-inutiles, si Madame ne prend le parti de se

102 CONSULTATIONS CHOISIES
 tranquilliser, & de modérer ses inquiétudes, & ses vivacités. Elle a besoin de se dissiper par la promenade, par la fréquentation des compagnies, où elle pourra prendre des plaisirs honnêtes, & par toutes sortes d'occupations amusantes, & propres à croiser le penchant qu'elle a à réfléchir sur ses incommodités, & à s'allarmer sur le dénoüement qu'elle en doit attendre.

A Montpellier le 24. Juin 1744.
 Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XIV.

Sur un flux hémorroïdal avec enflure aux chevilles, goute aux orteils, jaunisse au visage & aux yeux, difficulté de respirer, plethore, bourdonnements d'oreille, &c.

LE flux hémorroïdal dont Monsieur La essayé depuis quatre ans différentes attaques, tantôt plus fortes & longues, tantôt moins violentes & moins fréquentes, mais qui pourtant n'ont point cédé en entier ni au tems, ni aux

DE MEDECINE. 103
remèdes ; les légères enflures qui ont
paru pendant un an aux chevilles ; les
accès de goutte qu'il a sentis aux gros
orteils des deux pieds , mais qui n'ont
pas eu de suite ; la couleur jaune de
son visage & du blanc des yeux ; la di-
minution de son embonpoint & de ses
forces , quoiqu'il ait conservé son ap-
petit ; la difficulté de respirer qui sur-
vient lorsqu'il fatigue ou qu'il monte ;
l'état de plénitude & de force de son
pouls, sans fièvre ; le battement fixé dans
l'intérieur de la tête , sur la poitrine , &
sur l'épine jusqu'à l'os sacrum , avec un
bourdonnement d'oreille ; la sortie d'une
hémorroïde qui donne principalement
du sang lorsqu'il va au bassin ; la pe-
santeur d'estomac , les rapports de l'o-
deur des œufs couvés ; l'état pâteux de
sa bouche ; la plus grande consistance
& l'acreté de sa salive ; l'augmentation
des battements des artères de la tête ,
qui précèdent l'arrivée du flux hémor-
rhoïdal ; & enfin la douleur qui survient
par fois aux deux genoux avec insom-
nie ou interruption du sommeil ; tous
ces accidents , dis-je , sont les produc-
tions d'un sang sec , épais , & acrimo-
nieux.

La constitution vicieuse des liqueurs que l'on vient d'établir, & qui étoit attachée au tempérament bilieux, sensible, & plein d'ardeur & de feu, du malade, a été extrêmement augmentée par son intempérance dans le boire & le manger, dans le commerce avec les femmes, par les fatigues outrées de la chasse, & par celles qu'il s'est données sans aucun ménagement pour suivre les événements de ses affaires domestiques. Le flux hémorrhoidal extrêmement abondant, en diminuant brusquement la quantité du sang nécessaire pour les fonctions de la vie, en a troublé l'économie; l'affinage qui doit se faire journellement de la masse du sang dans le système vasculaire a été dérangé; les digestions sont devenues imparfaites, & selon toutes les apparences la séparation de la bile dans le foie n'a pas été libre, comme l'ictère, & la couleur jaune du visage le prouvent évidemment. Les changements survenus dans les fluides ont porté leur impression sur les solides, qui ont perdu leur souplesse, & sont tombés dans un état de roideur ou tension spasmodique.

Il n'est pas également aisé de déter-

miner si les deux gonorrhées virulentes dont Monsieur a été attaqué autrefois, n'ont pas influé & n'influent pas encore dans le développement, & l'opinâtré des symptômes détaillés ci-dessus, parce que l'on ne connoît point les remèdes employés pour le traitement des deux maladies de galariterie, ni quel a été leur caractère. On ignore si elles sont tombées sur les bourses, si elles ont été accompagnées d'accidents violents, si on les a supprimées par des injections, si on s'est servi de remèdes convenables, & si pendant leur usage le malade a gardé le régime de vivre nécessaire pour que les secours travaillent solidement sur la cause.

En attendant d'autres éclaircissements, si on juge à propos de les donner, le Conseil croit que, pour suivre les règles de la bonne pratique, on doit se proposer de rectifier les digestions, de diviser la masse du sang, sans y mettre le feu, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, & de redonner au système des solides la souplesse qui lui manque. On espere que ces indications seront remplies par le moyen des remèdes suivants.

Ev

106 CONSULTATIONS CHOISIES

Supposé que le flux hémorrhoidal n'existe pas actuellement, on commencera à purger Monsieur suivant cette formule.

P U R G A T I O N.

Prenez pulpe de tamarins une once; moëlle de casse récemment extraite, & non mondée de ses noiaux deux onces; rhubarbe concassée & sel d'Epsum de chacun une drachme; fleurs de mauve & de pêcher, de chacune une demi-poignée; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans une chopine de colature deux onces & demie de manne de Calabre; faites une potion pour deux doses, qui seront prises le matin, laissant entre elles deux heures d'intervalle.

Mais si en recevant cette Consultation, le malade avoit son flux hémorrhoidal, on attendroit qu'il fût suspendu; on pourroit même faire une petite saignée du bras, si on la jugeoit nécessaire. Ainsi, soit que l'on purge, soit que l'on renvoie la purgation, on donnera pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, les cuisses de quatre ou

cinq grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de pimpinelle & de millefeuille, & de sommités d'orties grièches, se servant de la médecine conseillée ci-dessus à la fin.

Pendant les douze matins suivans, Monsieur boira une écuelle de petit lait qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de sommités seches & fleuries d'hypéricum, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé deux cuillerées de suc d'orties bien dépuré & un peu de sucre roial, repurgeant à la fin avec le même remède.

On pourra tenter ensuite pendant neuf matins le demi-bain, & même dans la suite le bain domestique entier, si le demi-bain réussit, où le malade de-

E.vj

108 CONSULTATIONS CHOISIES

meutera une heure chaque fois, avant à la fortie un bouillon fait avec un jeune poulet, deux écrevisses, & une demie poignée de sommités d'orties grièches. On aura soin de faire tenir les pieds hors du bain, par rapport aux legeres attaques de goutte qui ont paru autrefois.

Si ces remedes ont eu un bon succès, qu'il n'y ait point d'enflure marquée au pied, ni d'embarras dans le bas-ventre, ou la poitrine, qui puissent s'y opposer, Monsieur prendra pendant neuf jours les eaux de Cransac, ou celles de Vie, mais tiedes ou dégourdiés. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & une once de syrop de roses solutif; on en fera de même le dernier jour dans le dernier ou pénultième verre.

On examinera lequel de ces deux remedes a paru le plus favorable, & , après quelques jours de repos on réitérera, ou les bains, ou la boisson des eaux, avec les mêmes précautions, suivant que l'on croira devoir donner la préférence à l'un ou à l'autre.

L'automne prochain, Monsieur reprendra pendant dix matins les pre-

miers bouillons conseillés ci - dessus ,
auxquels on ajoutera une douzaine de
cloportes en vie qu'on aura lavés &
étouffés dans le vin blanc , & d'abord
après la même préparation de petit lait
avec les mêmes précautions pour le
purgatif déjà prescrites pour le premier
usage de ces remedes.

Supposé que le petit lait ait bien pas-
sé , & qu'il n'y ait ni obstruction dans
le bas - ventre , ni enflure aux jambes
qui méritent attention , on aura recours
d'abord après au lait d'anesse entier , que
Monsieur boira le matin , & qu'il con-
tinuera pendant une couple de mois ,
si l'estomac s'en accommode , mêlant à
chaque dose deux cuillerées de la secon-
de eau de chaux. Le lait du matin aiant
bien passé pendant une dizaine de jours ,
le malade mangeroit le soir à l'heure
de son souper ou un ris , ou un avenat ,
ou une soupe au lait de vache ou de
chevre , se purgeant à la fin avec la mê-
me médecine.

On ajoutera de deux en deux jours à
la premiere cuillerée du lait du matin
une poudre faite avec vingt-cinq grains
de corail rouge préparé , & douze grains
de cachou brut réduit en poudre.

110 CONSULTATIONS CHOISIES

On pourroit au reste quand le malade sera préparé emporter avec le fer l'hémorrhôïde qu'on a remarqué fournir beaucoup de sang, puisqu'elle paroît lorsque le malade va au bassin, & s'il s'en présentoit quelqu'autre on se serviroit de la même opération.

Durant l'hiver, Monsieur usera de rems à autre, ou le soir ou le matin, du lait de vache en guise d'aliment, & trois fois la semaine dans la première cuillerée de soupe à l'heure de son dîner, du saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, à la dose de huit ou dix grains.

Pendant le cours de ces remèdes, Monsieur doit se nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, s'abstenant des ragouts, de la friture, de la pâtisserie, des salades, des fruits crus, & de tous les aliments venteux, grossiers, indigestes, ou échauffants. Il s'en tiendra à une manière de vie très-frugale, boira très-peu de vin & extrêmement trempé; & s'il passoit de mauvaises nuits, on lui donneroit le soir, ou le syrop de pavot blanc avec deux ou trois cuillerées d'eau de plantain.

ou les gouttes anodynes de Sydenham ,
ou les pilules de cynoglosse.

A Montpellier le 24. juin 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XV.

*Sur un rhumatisme , avec engourdissements ,
tintement d'oreille , fluxion au nez , rou-
geur , dartre vive à la face , hémor-
rhoïdes.*

LE rhumatisme dont Madame a été affligée peu de tems après que ses regles ont disparu ; les engourdissements de différentes parties du corps , qui lui ont succédé , & qui se font sentir surtout à la tête , avec des tintements d'oreille ; la fluxion qu'elle a au nez depuis une de ses couches ; les rougeurs & la dartre vive de la face ; & enfin les violentes attaques d'hémorrhoides , reconnoissent pour causes l'épaississement , la secheresse , & l'acreté , des liqueurs , l'abondance du sang , & une trop grande sensibilité & tension dans le genre nerveux. La nature particulière de toutes ces indispositions démontre le caractère que nous établis-

12 CONSULTATIONS CHOISIES

sons dans la masse des humeurs, & prouve clairement, que les suc lymphatiques en ont reçu une impression très-forte. Quoique le mémoire qu'on nous a communiqué laisse quelque chose à desirer sur-tout ce qui a précédé, & ne nous instruisse point assez des causes éloignées qui ont pu dessécher le sang, & le rendre acrimonieux, l'on en découvre trois qui ont produit ce fâcheux effet, sçavoir le tempérament vif & sec de la malade, naturellement propre à faire prendre aux liqueurs cette tournure vicieuse, les grossesses & les couches nombreuses, soit bonnes soit mauvaises, qu'elle a essuyées, & qui ont dû nécessairement l'épuiser, & priver le sang de la partie onctueuse & balsamique, & enfin la terrible épreuve où elle fut mise l'année passée par la perte de Monsieur son fils aîné, qui, jettant un dérangement général dans l'économie des solides & des fluides, a agité irrégulièrement la masse de ceux-ci, & en a dissipé les parties sereuses & volatiles.

Pour ce qui concerne la trop grande quantité de sang, elle est ici bien constatée par la constitution phlétorique &

sanguine de la malade ; par les regles abondantes qu'elle avoit autrefois ; par les pertes considérables qui suivoient ses couches , sans que cela les rendit plus fâcheuses ; & enfin par les symptômes qui sont survenus , ou qui ont augmenté , depuis que l'écoulement périodique a cessé , comme boutons , rougeurs à la face , hémorroïdes. Enfin l'irritation & l'ébranlement du système nerveux qui constituent ici des vapeurs naissantes , sont bien prouvées par l'attention que Madame fait à ses maux , par la fraieur extrême qui lui fait craindre un accident sinistre , sans que l'on voye un fondement solide de cette crainte , par les tintements d'oreille, & autres circonstances. Cet état des nerfs & de tous les solides dépend des causes déjà énoncées qui ont desséché & appauvri le sang , & ainsi roidi & tendu les filets nerveux. Les chagrins sur-tout survenus dans le tems de la cessation des regles , ont eu la principale part à cet effet.

A tout ce que nous venons de dire , nous devons joindre le vice des digestions , le grand nombre des grossesses , la plethore , la tension des nerfs , & le mauvais caractère des liqueurs , aiant

114 CONSULTATIONS CHOISIES
 dû de toute nécessité interesser l'estomac
 & les sucs digestifs ; & les rougeurs au
 visage avec la fatigue que Madame
 éprouve après le repas , nous indiquent
 que la digestion est précipitée & tumultueuse , & que son économie naturelle est troublée.

Toutes ces causes étant établies , il
 fera aisé de déduire en particulier tous
 les maux qui affligent Madame , de la
 distention & engorgement des vaisseaux
 lymphatiques des parties membraneuses , ou des couloirs cutanés par des
 sucs englués & acrimonieux ; de la compression que souffrent en conséquence
 les vaisseaux sanguins , déjà surchargés
 d'un sang superflu , dont l'issue ordinaire
 est fermée ; du plus grand abord de ce
 sang vers les artères & veines hémor-
 rhoïdales , qui ne lui permettent point
 une libre sortie ; de la congestion de ce
 même sang vers les parties supérieures ;
 & enfin des secousses irrégulières des
 filets nerveux.

Le mal , tel qu'il est aujourd'hui , ne
 présente rien de fort dangereux , & qui
 puisse porter coup à la durée des jours
 de Madame ; il sera rébelle & difficile
 à détruire ; l'expérience nous appren-

DE MÉDECINE. DIS

nant que tout ce qui est rhumatifant, dartreux, ou vaporeux, résiste assez opiniâtement aux remèdes; l'on croit cependant pouvoir se flatter d'adoucir infiniment toutes ces incommodités, & d'en obtenir même à la longue une guérison parfaite.

Pour atteindre à ce but, les indications que l'on a à remplir, sont de tenir les digestions en règle, de donner à toutes les liqueurs leur fluidité naturelle, sans y jeter la fougue & l'incendie, d'en émousser & d'en temperer l'acreté, de diminuer le volume du sang, d'en empêcher le trop grand abord vers la tête, & de rendre les filets nerveux souples & flexibles.

Le Conseil souffigné est unanimement convenu de satisfaire à toutes ces vues par les remèdes suivants.

L'on commencera d'abord par tirer à la malade deux palettes de sang du pied. Si cette première saignée la soulageoit notablement, on en feroit une autre du bras le lendemain. On purgera après avec la médecine suivante.

P U R G A T I O N.

Prenez moëlle de casse récemment

116 CONSULTATIONS CHOISIES
extraite une once & demie ; fleurs de mauve & de pêcher , de chacunes une demi-poignée ; rhubarbe choisie & concassée , & crystal minéral , de chacun une drachme ; faites bouillir légèrement dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; dissolvez dans douze onces de colature , trois onces de manne de Calabre ; mêlez , & faites une potion , pour deux doses qui seront prises le matin.

Madame prendra ensuite tous les matins pendant six jours le demi-bain domestique d'eau tiède , où elle restera une heure , & au sortir elle avalera un bouillon fait avec un jeune poulet , les cuisses de quatre ou cinq grenouilles , une écrevisse de rivière lavée au paravant & étouffée dans l'eau chaude , une drachme de racine de pivoine concassée , & une poignée de feuilles de chicorée amère de jardin. L'on ne doit ajouter les grenouilles & tout le reste au poulet , qu'à la dernière heure de la coction.

Madame usera après pendant cinq jours des eaux de Vals affoiblies , en y ajoutant le tiers d'eau commune. Elle en avalera tous les matins douze verres ,

observant d'ajouter au premier , le premier jour , deux onces de manne , de même que dans le dernier du dernier jour. L'on examinera si les eaux ne portent point à la tête , dans lequel cas on en suspendroit l'usage , & on les rendroit ensuite purgatives le troisième jour avec la manne. L'on réitérera encore deux fois alternativement les bains que l'on prendra en entiers , si la malade les supporte , avec le bouillon par dessus , & les eaux minérales. L'on ajoutera aux six derniers bouillons cinq à six cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

Après quelques jours de repos , Madame avalera pendant douze jours chaque matin , un grand verre de petit lait , tiré du lait de vache ou de chevre caillé avec la presure ordinaire , qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge , pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y fera bouillir pendant la clarification , une bonne pincée de feuilles de fumeterre. Après le petit lait , Madame se purgera avec la médecine ordonnée , & passera tout de suite à l'usage du lait d'ânesse , qu'elle continuera jusqu'au mois

118 CONSULTATIONS CHOISIES

de janvier. Elle en prendra d'abord le matin une écuellée; quelques jours après, si elle le supporte bien, on lui en donnera le matin & le soir, aiant soin alors de souper vers les six heures avec une crème de ris à l'eau, au bouillon ou au lait de vache, ou un avenat, ou une soupe ordinaire. On ajoutera au lait d'ânesse une ou deux cuillerées de la seconde eau de chaux, & pendant tout le tems de son usage, l'on prendra trois jours de la semaine une poudre composée avec dix grains de cachou brut, douze grains de coraux rouges préparés, autant d'eux d'écrevilles, & de poudre de guttete.

Pendant l'hiver, Madame prendra le matin une tasse d'infusion de mélisse ou citronelle, faite à la maniere du thé, avalant alternativement pendant six jours vingt grains de poudre de guttete, ou neuf à dix grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, la premiere le matin & la derniere dans la premiere cuillerée de soupe.

Au printemps prochain, l'on fera une saignée du bras à Madame (ce secours doit être employé cet automne,

& même plus souvent, si l'abondance du sang prenoit le dessus.) L'on repurgera Madame, elle reprendra les bouillons, & le petit lait dans lequel on éteindra trois cloux rougis au feu, de même que dans celui de l'automne, ce qu'on avoit oublié de marquer. Elle passera ensuite à l'usage du lait de chevre, qu'elle prendra même deux fois le jour, & qu'elle continuera long-tems, se purgeant après. Dans les chaleurs de l'été elle reviendra aux bains & aux eaux minérales.

La malade doit manger peu, s'abstenir des ragouts, fritures, pâtisseries, & de tout aliment de haut gout, se nourrir de crèmes de ris, d'avenat, de rori, de bouilli, de poisson frais de rivière cuit sur le gril ou préparé à l'eau & au sel, & d'autres aliments humectants On lui conseille de faire tous les jours un peu d'exercice, d'éviter toute idée triste, de se dissiper & de varier ses amusemens. Ce genre de vivre servira autant que les remèdes à mettre en fuite ses maux, qui d'ailleurs n'ont rien de dangereux & d'allarmant.

A Montpellier le 21. juillet 1744.
Signés, LAZERME, MONTAGNE,
GOURRAIGNE, COMBALUSIER.

CONSULTATION XVI.

Sur une vérole douteuse.

Les petits ulcères qui parurent il y a quelque tems sur la couronne du gland, & sur la peau qui couvre intérieurement le prépuce de Monsieur, avoient été produits par les fucs lymphatiques & sanguins devenus trop grossiers, & qui, après s'être arrêtés dans les glandes sébacées du gland, & du prépuce, avoient formé de petits phlegmons, & pris la tournure d'une suppuration imparfaite, comme la liqueur jaunâtre qui découle de ces petits ulcères ne permet pas d'en douter. Le retour de ces petits ulcères arrivé depuis reconnoît la même cause, & une nouvelle suppuration dans les glandes sébacées de ces mêmes parties, où les ulcères se font renouvelés.

La formation des petits phlegmons dans les glandes sébacées dont on a fait mention, suppose un état d'épaississement & d'acrimonie dans la matiere lymphatique qui s'écoule naturellement dans ces glandes, & par conséquent la même

même constitution vicieuse répandue dans toute la masse du sang ; mais il n'est pas si aisé de déterminer si le desordre des liqueurs est une suite du tempérament du malade & d'une cause ordinaire , ou si l'on doit l'attribuer à un levain vénérien caché dans le sang , & qui a été communiqué par l'approche d'une femme gâtée.

Il est constant que les petits ulceres ont paru pour la première fois après un commerce suspect , & les personnes qui les ont examinés d'abord ont jugé qu'on devoit les regarder comme de petits chancres ; cependant ils se sont dissipés dans peu de jours par de simples lotions d'eau tiède. Le retour de ces petits ulceres donna lieu à un nouvel examen , & puisque le Médecin ou le Chirurgien ont été d'avis d'employer la ptisane sudorifique qui dissipa ces accidents , ils ont cru qu'ils étoient entretenus par un levain vénérien.

On a eu occasion de voir quelqu'uns de ces petits ulceres en dernier lieu , & on les a trouvé défigurés , & semblables à de petites écorchures , sans callosités & sans aucun signe démontré de véritable chancre.

f22 CONSULTATIONS CHOISIES

Sur ce que l'on vient d'avancer, il reste un soupçon violent que les petits ulcères qui font le sujet de cette Consultation, reconnoissent pour cause primitive un levain vénérien, qui a passé dans le sang de Monsieur par le moien du commerce qu'il a eu avec une femme d'une vertu très-suspecte. Cette idée paroît d'autant plus solide qu'il est d'un tempérament sain, & extrêmement robuste, qu'il n'a jamais eu d'autres maux vénériens, qu'il sort d'une famille où l'on jouit d'une bonne santé, & qu'il n'avoit jamais été sujet à de pareilles incommodités avant le commerce en question.

Pour ne-pas donner dans un parti qui tiene de la précipitation, le Conseil est d'avis que l'on commence par rectifier les digestions, & par adoucir, & en même tems humecter, la masse du sang; aiant soin de joindre quelques légers incisifs, dans la vue de corriger le fond d'épaississement & d'acrimonie qui est démontré dans les liqueurs. On se proposera en même tems d'emporter la cause de ces petits ulcères, si elle est simple & non vénérienne, ou de préparer le sang au seul remede spécifique

capable de guérir radicalement, si le levain vénérien a occasionné ces ulcères. Monsieur aura d'ailleurs le tems de s'observer, & de s'assurer par les événements si ce qui est caché dans le sang ne se développera pas par des signes non équivoques. On va donner un détail des remedes qui paroissent le plus propres à remplir les indications combinées qu'on vient de proposer.

Monsieur commencera par prendre pendant dix matins les eaux d'Yeuzet, qu'on aura soin de faire tiedir, ou dé-gourdir, en les buvant. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces & demie de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre; on aura les mêmes précautions le dernier jour dans le dernier ou pénultième verre.

Immédiatement après, Monsieur boira pendant une douzaine de matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau, une drachme & demie de racine de squine coupée par tranches, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée

124 CONSULTATIONS CHOISIES
amere & de pimprenelle ; il fera purgé à la fin avec une once de tamarins ; une drachme de rhubarbe concassée , & demi-poignée de fleurs de mauve ; dont on fera une décoction , dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit deux drachmes de fenné , dissolvant le matin dans l'infusion deux onces de manne.

Pendant les vingt ou vingt-cinq matins suivants , Monsieur prendra une écuelle de lait de vache ainsi préparé.

L A I T.

Prenez douze onces de décoction d'orge entier & autant de lait de vache , que vous jetterez dans un vaisseau propre pour exposer le mélange à un feu très-doux ; on écrêmera à mesure que la pellicule sera formée , & on continuera de même jusques à diminution du quart , dissolvant dans la colature un peu de sucre roial , & aiant recours au même purgatif à la fin.

Monsieur bassinera la partie affectée de tems en tems le matin , avec un mélange de parties égales d'eau tiède & de vin blanc , ou bien avec un peu

d'eau tiède à laquelle il ajoutera quelques gouttes d'eau-de-vie ordinaire, ou bien d'eau vulnèraire, autrement dite eau d'arquebusade; il pourra aussi jeter un tant soit peu de ceruse en poudre sur les petites écorchures si elles s'irritent, ou bien se servir de l'onguent rosat bien récent, ou d'un cerat composé avec l'huile d'amandes douces, & la cire blanche, & récemment fait; on y ajouteroit ou un peu de ceruse, ou un peu de litharge réduite en poudre impalpable.

Enfin, Monsieur peut employer un peu de charpi rapé, & l'appliquer sur les endroits entamés, faisant couler le prépuce sur le charpi, & le tenant fixé par le moyen d'un bandage sur l'endroit affecté; il changeroit deux fois par jour le charpi, qui dans sa simplicité fournit un des secours les plus solides pour pareilles incommodités.

Le printemps prochain, Monsieur se fera saigner du bras, & se purgera avec la médecine conseillée ci-dessus, pour prendre d'abord après les mêmes bouillons, auxquels on ajoutera les cuisses d'une demi douzaine de grenouilles, & qui seront suivis du lait de che-

326 CONSULTATIONS CHOISIES

vre coupé avec la décoction d'orge, observant le même ordre & les mêmes précautions prescrites pour l'automne.

Si survient quelque chose de nouveau, Monsieur aura la bonté d'en donner avis, & s'il paroït quelques signes de l'existence d'un levain vénérien, il prendroit sa dernière détermination pour passer par le grand remède; ce que l'on l'exhorte aussi de faire absolument s'il venoit à se marier, pour se mettre en tranquillité sur les événements qu'il devoit craindre, & pour lui-même & pour son épouse, & pour les enfants qui pourroient provenir de son mariage.

Pendant le cours de ces remèdes, Monsieur se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du roti; il évitera toutes sortes de débauches & d'excès, & s'abstiendra des ragouts, des entremets, des salades, des fruits crus, & de tous les aliments grossiers, indigestes, ou échauffants.

Délibéré à Montpellier le 23. septembre 1744. Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XVII.

Sur une Gouëtre à la Nuque.

LEs deux tumeurs contigues & placées à la partie postérieure & supérieure du col qui ont commencé à se former depuis sept ou huit ans ou environ pour s'augmenter jusqu'au point où elles sont aujourd'hui, doivent leur origine & leur accroissement à la congésion d'une matiere lymphatique dans quelques glandes conglobées, & à celle d'une matiere sébacée ou graisseuse dans les vésicules ou poches du corps cellulaire qui fournit le siege des tumeurs.

Il est très-difficile de déterminer sans donner dans le hazard, s'il y a une extravasation réelle des matieres ramassées dans les tumeurs, ou si elles sont encore renfermées dans leurs tuyaux de conduite qui se sont prêtés à leur action & à leur volume; mais en maniant les tumeurs dans toute leur étendue, on distingue clairement des duretés lymphatiques dans le voisinage des parotides, & un gonflement molasse dans le centre

F iiij

128 CONSULTATIONS CHOISIES
de chaque tumeur, & dans l'endroit de
leur adossement.

Le caractère épais & grossier de la
lymphe & de la matière sébacée ou hui-
leuse contenue dans les tumeurs est une
suite nécessaire d'une semblable consti-
tution répandue dans toute la masse du
sang. On ne sçauroit y méconnoître
d'ailleurs un fond d'acrimonie, si on a
égard au temperament plein d'ardeur &
de feu du malade, à la fatigue occasion-
née par son commerce & ses voyages,
& enfin à l'abus qu'il a fait du vin de-
puis long-tems. Les indigestions aux-
quelles il est sujet, & la diarrhée bilieuse
qui terminent cette incommodité, ne
permettent pas de douter que les fonc-
tions de l'estomac n'aient été derangées,
& que le mélange d'un chyle mal tra-
vaillé dans le sang n'ait entretenu son
état vicieux, aussi bien que ses pro-
grès.

Comme il n'est point permis de se
servir du fer pour détruire les tumeurs
qui font le sujet de cette consultation,
& qui ont beaucoup de rapport aux goué-
tres, ou aux loupes de différente espece,
on va seulement se proposer de rectifier
les digestions, de rendre la masse du

fang plus fluide & plus coulante, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, & de préparer un égout aux matieres renfermées dans les tumeurs, sans exposer le malade aux inconveniens de l'operation par le fer. On se flatte que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

On a conseillé à Monsieur d'aller boire les eaux de Balaruc, dans l'idée de remplir en partie la premiere indication, d'autant plus qu'il est extrêmement sujet à la bile. Après qu'il se sera rendu chez lui, & qu'il y aura pris quelques jours de repos, on le saignera du bras, & on lui tirera deux bonnes palettes de fang, pour le purger le lendemain avec une once de tamarins, une drachme de rhubarbe concassée & deux pinçees de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit deux drachmes & demie de fenné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces ou deux onces & demie de manne. Cette médecine sera partagée en deux verres que Monsieur boira à deux heures de distance l'un de l'autre.

Pendant les dix matins suivants, Mon-

Ev

130 CONSULTATIONS CHOISIES

seigneur boira un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou de collet de mouton, une drachme de racine de squine coupée par tranches, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine, & de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la cuisson douze ou quinze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc. On réitérera la même médecine à la fin.

Pendant les douze matins suivants Monsieur usera du bol suivant, & avalera par dessus une ou deux tasses d'infusion de thé, ou de feuilles seches de citronelle préparée à la maniere du thé, terminant l'usage du bol par le purgatif prescrit ci-dessus.

B O L.

Prenez antimoine diaphoretique & cloportes préparés, de chacun quinze grains; saffran de mars aperitif préparé à la rosée de mai, dix grains; extrait de rhubarbe six grains; faites un bol avec une suffisante quantité de syrop de capillaire.

Monſieur boira enfuite pendant douze ou quinze matins une écuellee de petit lait qu'on tirera du lait de vache le ſoir avec la preſure ordinaire, & que l'on ſéparera de ſon fromage en le laiſſant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf; on y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera légèrement bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois cloux rouillés & rougis au feu, & repurgeant à la fin avec la médecine ordinaire.

Pendant l'hiver Monſieur prendra alternativement trois fois la ſemaine un bol fait avec quinze grains de cloportes en poudre qu'on incorporera avec quelques gouttes de ſyrop de capillaire, pour avaler ce bol le matin, & par deſſus une ou deux taſſes de thé, ou dix grains de ſaffran de mars, qu'il enveloppera dans la première cuillerée de ſoupe à l'heure de ſon dîner.

Le printemps prochain on aura recours aux mêmes bouillons, au premier bol, & enfuite au petit lait, ob-

F vj

132 CONSULTATIONS CHOISIES

servant en tout ce qui a été conseillé pour le premier usage de ces remedes.

On pourra durant cette même saison appliquer au centre de chacune de ces tumeurs une pierre à cauterer, faisant même l'application d'une seconde pierre, si l'on jugeoit que l'escarre de la première n'eût pas porté assez loin dans le corps de la tumeur. Cette opération pourra se faire en deux tems, si on le juge nécessaire, laissant deux ou trois jours d'intervalle de l'une à l'autre. On ménagera la séparation des escarres suivant les regles ordinaires, & on les élargira avec le bistouri, si cette attention paroît nécessaire. On entretiendra ces deux égouts, & si l'on voyoit que les tumeurs diminuassent beaucoup par leur moïen, on profiteroit de cette diminution pour les détruire peu à peu en entier, supposé que les circonstances favorisassent cette entreprise, qui demande beaucoup de prudence, & une parfaite connoissance de la bonne Chirurgie. Si dans la suite on ne trouvoit pas son compte à faire durer ces deux égouts, on les laisseroit fermer, comme on a accoutumé de le pratiquer à l'égard des cauterres ordinaires.

Pendant l'usage de ces remèdes Monsieur gardera un bon régime de vivre, & se nourrira avec des soupes à la viande, du bouilli & du roti; il boira très-peu de vin, & extrêmement trempé; restera tranquille chez lui, & s'abstiendra des ragouts, de la pâtisserie, de la friture, des salades, des fruits crus, des légumes, & de tous les aliments grossiers, indigestes, ou échauffants.

A Montpellier le 18. octobre 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XVIII.

Sur une Colique Néphrétique.

ON voit très-clairement par la relation qui nous a été communiquée que Madame la Consultante est sujette à des attaques de colique néphrétique depuis un an environ, durant lequel tems elle a souffert dix attaques. On a soin de nous faire observer dans le mémoire, que ces attaques précèdent de quelques jours l'écoulement menstruel, & qu'elles sont terminées par des sables qui sont chariés dans les urines.

134 CONSULTATIONS CHOISIES

Monsieur Hori nous a aussi fait remarquer que la mere de la Consultante est sujette à de pareilles attaques de colique, qui, à la vérité sont moins vives & moins fréquentes.

Cette maladie reconnoît pour cause une foiblesse dans les reins mêmes, savoir une délicatesse & un relâchement dans les tuyaux sécrétaires de l'urine, avec un état d'épaississement dans la lympe; ainsi la matiere de l'urine en passant dans ses propres tuyaux sécrétaires n'est pas assez fluide coule avec peine; les vaisseaux urinaires étant un peu foibles ne peuvent chasser & fouërter cette matiere sereuse chargée de parties sablonneuses. Il arrive donc que les petits grains de sable s'y déposent, & par faute de véhicule, à la suite du tems s'y accumulent à un point qu'ils engorgent çà & là ces canaux, ce qui détermine une attaque de colique néphrétique, qui subsiste jusqu'à ce que ces graviers soient tombés dans les ureteres & dans la vessie.

Cet état de foiblesse dans les reins, & cet état d'épaississement dans la partie blanche du sang, se préparoient de long tems chez Madame la Consultan-

te, & naturellement on doit soupçonner qu'il est ancien, quoiqu'elle n'ait souffert d'attaques que depuis un an.

Ainsi quant au prognostic de cette maladie, on doit s'attendre quelle résistera long-tems aux remedes, & que, si on les négligeoit tant soit peu, les attaques deviendroient & plus fortes & plus fréquentes dans la suite; que ce n'est que par un usage long & méthodique des remedes appropriés dans ces cas qu'on peut prévenir ces incommodités, les guerir, ou du moins les rendre beaucoup moins fréquentes, & moins douloureuses; la malade est encore à tems par son temperament, & parce qu'elle s'y prend de bonne heure.

Les vues qu'on doit se proposer pour y parvenir, sont de secourir la malade dans le tems même de l'attaque, & ensuite de travailler à en prévenir d'autres. C'est pourquoi dans l'attaque de colique, il faut saigner la malade du bras, suivant son état, & suivant la fièvre, une fois, deux fois, ce que l'on ne peut absolument déterminer, & que nous laissons à la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire.

Dans le même tems, le plus sûr re

136 CONSULTATIONS CHOISIES

mede, est de donner à la malade une potion anodine, comme il paroît qu'on a déjà fait, ajoutant un grain de laudanum à la première prise; & supposé que la malade n'en ressentit pas du soulagement, une heure après environ on lui donneroit encore un demi-grain, même ou un grain de laudanum, dans quelques cuillerées d'eau de lys, ou autre eau convenable, ou bien on le mêleroit avec deux onces d'huile d'amandes douces récemment tirée. Monsieur le Médecin qui a déjà ordonné des remèdes à la malade, sçaura mieux la quantité de calmant qu'il faudra dans ce cas.

Durant l'attaque on boira ou de l'eau de poulet, ou de l'eau de ris, ou de l'infusion des fleurs de mauve, & on en boira beaucoup. On se tiendra alors à des bouillons fort légers, & non point succulents.

Quant aux vues qu'on doit se proposer pour empêcher le retour des attaques, il faut s'attacher à rectifier les digestions qui doivent se faire très-mal chez Madame la Consultante, à les soutenir toujours en bon état; on doit ensuite humecter la masse du sang & de la lymphe, la diviser doucement, sans y

occasionner de fougue, l'adoucir un peu, & enfin on doit tâcher de rendre les ruiiaux urinaires plus fermes, en leur restituant leur ton naturel.

Pour cet effet on commencera, aussitôt après la consultation reçue, les remedes suivans, évitant de ne rien faire pendant l'écoulement des menstrues, & pendant les attaques suspendant les derniers remedes, se contentant de ceux que nous avons marqués ci-dessus.

On se fera saigner du bras, à la valeur d'environ neuf onces de sang: le lendemain on se purgera en deux verres avec six onces de batons de casse concassés, qu'on fera bouillir pendant demi-heure dans ce qu'il faut d'eau pour former deux verres de médecine. Sur la fin on y ajoutera une drachme de sel d'Anglererre, ou à sa place une drachme de sel polychreste, ou de sel vegetal. On laissera ainsi le tout jusqu'au lendemain sur les cendres chaudes, pendant la nuit: ayant coulé & partagé en deux prises, dans la premiere on fera dissoudre deux onces de manne, & dans la seconde une once seulement.

Le lendemain de cette médecine on commencera les bouillons faits avec de:

138 CONSULTATIONS CHOISIES
 mi-livre de veau , ou autrement huit
 onces de veau, ou de collet de mouton ;
 une drachme de racine d'énula campa-
 na concassée ; sur la fin de la coction
 on ajoutera deux petites écrevisses de
 riviere lavées & écrasées en vie , & une
 poignée de chicorée amere de jardin ;
 ayant laissé bouillir ainsi après ces ad-
 ditions environ un gros quart d'heure ,
 on exprimera bien le bouillon ; on ne
 prendra rien après jusqu'à midi.

Ayant pris huit ou neuf de ces bouil-
 lons , on se repurgera comme ci-dessus ,
 pour passer de suite à l'usage du lait d'a-
 nesse , ou du petit lait de vache , ou bien
 à l'opiate suivante , qu'on employera au
 cas que la malade n'eût pas l'estomac
 en bon état , & que Monsieur le Méde-
 cin ordinaire jugeât cette opiate néces-
 saire pour mieux faire passer le laitage.

O P I A T E .

Prenez pour chaque prise demi-
 drachme de conserve de kynorrhod-
 don , quinze grains de terre sigillée pré-
 parée , autant de corail préparé ; si on
 a de bon extrait de rhubarbe , on pour-
 ra y en ajouter quelques grains ; mêlez

le tout ensemble avec ce qu'il faut de
fyrop de lierre terrestre , ou de tuffila-
que pour former un bol.

On prendra ainsi cette opiate pen-
dant quatre ou cinq matins , avalant
par dessus une tasse d'infusion de mélisse
en maniere de thé.

Après quoi de suite on passera au lait
d'ânesse qu'on continuera , si on peut ,
pendant un mois & demi , à la valeur
d'environ douze onces chaque matin ,
y ajoutant un peu de sucre en poudre ;
on ajoutera encore à ce lait deux cuille-
rées de la seconde eau de chaux , cha-
que matin dès premiers jours , & si le
lait passe bien ensuite , on l'ajoutera de
deux jours l'un seulement.

Pendant l'usage du lait , on prendra
trois fois la semaine une poudre com-
posée avec douze grains de terre sigillée,
& autant de corail, dans quelques cuille-
rées d'eau de fleurs d'oranges.

Si on n'a pas commodément du lait
d'ânesse , on prendra le petit lait de va-
che fait avec la présure , à la même do-
se , & avec les mêmes attentions , qu'on
clarifiera avec le blanc de deux œufs , y
jettant alors une bonne pincée de fleurs
d'hypericum , qu'on continuera pen-

140 CONSULTATIONS CHOISIES

dant trois semaines , ou un mois , si on peut. Pendant le reste de l'hiver on se reposera , prenant seulement trois à quatre fois la semaine , sept à huit grains d'acier préparé à la rosée , à la première cuillerée de soupe , & le matin on avalera une tasse d'infusion de mélisse en manière de thé.

Au printemps on refera tous ces mêmes remèdes , continuant le lait d'âne-se alors pendant trois mois environ , ce que nous préférons au petit lait de vache.

Dans l'été on prendra trois dixaines de demi-bain domestique , un chaque matin , avalant à la sortie un bouillon de poulet tout simple. On y restera environ une heure ; on se reposera douze à quinze jours d'une dixaine à l'autre.

Dans l'intervalle on prendra cinq à six jours , ou huit jours même , les eaux d'Availles, observant d'y ajouter la manne à la première & à la dernière prise ; on n'en boira que trois à quatre livres chaque jour , & on les fera dégourdir auparavant. Nous conseillons d'user une fois le mois du remède de Monsieur de Baille , décrit dans Monsieur Tournefort & dans Chomel , ne faisant alors pendant les deux jours d'autres remèdes.

Tous ces secours sont inutiles, si on n'observe un bon régime de vivre ; ils seroient même nuisibles, si on n'y étoit pas attentif, pendant l'usage surtout des laitages. C'est pourquoi on se conduira avec scrupule de la manière suivante pendant un an environ, surtout au moins pendant les remèdes.

On fera toujours gras, sçavoir, en soupe, bouilli & roti. On ne mangera point de ragouts, ni autres choses qui soient épicées ou trop salées ; on ne mangera point de viande noire, ou très peu ; on ne mangera point du tout de cochon ; on évitera de manger du fromage, des confitures de quelque espèce qu'elles soient, des fruits ou secs ou récents, des herbes, des racines, des charaignes, des laitages outre ceux que nous avons marqués, & non point autres mets qui soient préparés avec le lait, de crainte qu'ils ne s'aigrissent dans l'estomac de Madame ; elle ne mangera pas non plus de pâtisserie ; elle pourra seulement manger au dessert quelques biscuits fort légers & bien cuits ; elle boira de bonne eau de fontaine, y ajoutant tant soit peu de vin, évitant les liqueurs & syrops ; elle aura soin de ne

142 CONSULTATIONS CHOISIES
pas beaucoup veiller , & elle se couchera de bonne heure ; elle évitera de s'échauffer ou par le travail , ou par des exercices violents , ou par contention d'esprit : toutes ces attentions sont absolument nécessaires & essentielles pour guérir. Nous faisons observer qu'on ne donnera point de lavement pendant l'attaque de colique néphrétique ; on ne saignera même pas pendant ces mêmes attaques.

Délibéré à Montpellier le 12. novembre 1744. Signés MONTAGNE , FIZES, & PETIOT.

Le remede dont Monsieur de Baille , Intendant du Languedoc , s'est si bien trouvé dans ses attaques de colique néphrétique est décrit dans Chomel page deux cent vingt-cinq tome premier, & dans Tournefort , histoire des plantes des environs de Paris , page treize. Voici la copie de trois differens mémoires composés sur son usage, qu'on ne fera point sans doute fâché de trouver ici.

I. M E M O I R E.

Sur les vertus admirables de la poudre de chaussetrape (CALCITRAPA) pour guérir la colique néphrétique, qui se prépare fidèlement par les sieurs Portalez & Teissonniere, Apoticaire-Artistes à Montpellier.

Cette excellente poudre a guéri dans cette Province un grand nombre de personnes qui en ont usé, parmi lesquelles il y en a d'un grand mérite. De si heureuses expériences lui ont donné dans l'Europe une grande réputation, qui en produit un débit considérable. Les sensibles douleurs que cette maladie cause, obligent tous ceux qui les ressentent à chercher des remèdes pour s'en délivrer; ils les trouvent dans l'usage de cette poudre. On l'a donnée ci-devant différemment; les uns la donnoient seulement le vingt-huit de la lune, les autres en donnoient trois prises durant trois matins de suite; présentement on a reconnu qu'il étoit plus sûr de guérir le malade en lui en donnant

144 CONSULTATIONS CHOISIES

fix prises pendant trois jours consecutifs
matin & soir , dans quatre onces du
meilleur vin blanc qu'on trouvera , &
de commencer a en prendre lorsque la
douleur commence.

Et pour faciliter au malade une plus
prompte guerison , on lui fera prendre
pendant lesdits trois jours sur le midi
huit onces de ptisane faite d'eau de fon-
taine , d'une poignée de pariétaire , d'u-
ne drachme d'anis & autant de sassafras ,
dans laquelle on fera fondre une once
de sucre candi , qu'on fera boire le plus
chaud qu'il se pourra.

Cette plante de *calcitrapa*, ou chardon
étoilé , croît en France en divers en-
droits , & on a reconnu que celle qui
vient autour de cette ville fait un plus
grand effet que les autres , étant prépa-
rée fidèlement dans le tems que toute
la vertu de la plante réside dans la raci-
ne , cueillie le jour de la lune qu'on a
remarqué qu'elle fait plus d'effet , choi-
sie exactement , rejettant le cœur & la
premiere peau , ne prenant que la moyen-
ne où réside sa vertu , qu'on fait secher
à l'ombre entre deux papiers , & on
ajoute à chaque prise composée d'une
drachme . dix grains de son sel fixe pour
la

la rendre parfaite , qui l'animant de l'entiere vertu de toute la plante , lui fait produire de très-bons effets, d'où s'ensuit la guerison du malade.

Pour éviter le retour de cette colique, & de semblables douleurs , on prend six prises de cette poudre ; sçavoir , trois prises les trois derniers jours de la lune , le matin à jeun , & les autres trois prises les trois premiers jours de la lune , le soir en se couchant ; on peut continuer autant de lunes qu'on le jugera nécessaire.

II. M E M O I R E.

Remede pour la Colique Néphrétique.

ON fait cueillir vers la fin du mois de septembre la racine de chaussetrape , en latin *carduus stellatus* ou *calcitrapa*. Après qu'on en a une certaine quantité , que l'on a bien mondée , on n'en prend que la petite peau , qui est une pelure fort fine , brune par dehors & blanche par dedans, que l'on fait secher à l'ombre , & à l'abri de la poussiere. Quand elle est bien seche , on la met

146 CONSULTATIONS CHOISIES

en poudre subtile , dont on prend une drachme le vingt-huitième jour de la lune de chaque mois , le plus matin que l'on peut , dans quatre ou cinq doigts de vin blanc qui ne soit ni aigre ni au bas Le soir du même jour que l'on a pris ce remede , on fait infuser le remede suivant. On met dans un pot de terre qui ne sert qu'à cela , & qui ne tient qu'un peu plus de demi-septier d'eau , une poignée de parietaire , herbe qui croit aux vieux murs. On la nettoye bien de toutes ordures & on la lave , après quoi on la met dans le pot avec une drachme de bois de sassafras , une drachme d'anis & pour un sol de canelle fine. On met le pot devant un feu clair pour le faire bouillir l'espace d'un *miserere*. On retire après le pot de devant le feu , on le couvre de papier & de son couvercle , & on le met sur les cendres chaudes.

Le lendemain, avant de prendre le remede , on remet le pot devant le feu clair , pour le faire rebouillir un autre espace d'un *miserere*. Quand cela est fait on met dans une écuelle d'argent deux onces de sucre candé en poudre. On verse l'infusion par dessus avec expression du marc. Quand le sucre est fon-

du, on le prend le plus chaud que l'on peut, & on demeure après trois heures sans rien prendre, ce qu'il faut observer aussi après la prise du remede précédent.

III. MEMOIRE.

Remede pour la Colique Néphrétique & pour la Goutte.

IL faut prendre le vingt-huitième jour de la lune de chaque mois, le plus matin qu'il se pourra, une drachme de poudre de calcitrape, dans un verre de vin blanc, & rester ensuite trois heures sans rien prendre. Le même jour sur le soir, l'on mettra dans un petit pot qui ne servira qu'à cela, un demi-septier d'eau, une poignée de parietaire, une drachme de bois de sassaffras, une drachme d'anis, & pour un sol de canelle fine, & l'on fera bouillir le tout devant un feu clair, l'espace d'un *misere*; après quoi l'on couvrira le pot d'un papier & de son couvercle, & on le laissera sur les cendres chaudes. Le lendemain matin l'on fera bouillir ce pot comme ci-devant; cependant l'on

G ij

148 CONSULTATIONS CHOISIES
 mettra dans une écuelle une once de
 sucre candi en poudre , & on coulera
 par dessus l'infusion avec expression du
 marc , & dès que le sucre sera fondu ,
 l'on prendra ce remede le plus chaud
 que l'on pourra , ne prenant rien que
 trois heures après. L'usage de ces deux
 remedes ne change rien , soit à l'égard
 de l'exercice que l'on fait ordinaire-
 ment , ou du régime de vie.

CONSULTATION XIX.

Sur une gonorrhée en imagination.

Monsieur se plaint depuis quelques
 années de douleurs plus ou moins
 inquiétantes, & d'un feu presque conti-
 nuel à la verge , dans le canal de l'u-
 rethre , sur-tout dans le voisinage du
 gland, aux testicules, & au perinée. Ces
 sentimens de chaleur & de douleur s'é-
 tendent jusques dans le bas-ventre. La
 déjection de l'urine est accompagnée
 d'ardeur, & elle sort involontairement
 quand le malade veut la trop garder ;
 il coule dans la journée quelques gout-
 tes d'une matiere jaunâtre & qui tache

un peu la chemise. A ces accidents se joignent quelques douleurs dans la poitrine après des applications ou des fatigues un peu considérables, & il semble à Monsieur que dans ces circonstances le poulmon s'attache aux côtes.

Comme ces différentes incommodités sont survenues, ou se sont fait sentir après le traitement d'une gonorrhée virulente & les remèdes appropriés pour une guérison solide, le malade craint que la cure qu'il a essuyée n'ait pas été complète, qu'il ne lui reste encore un levain vénérien dans le sang, & que la gonorrhée virulente ne recommence.

Le Conseil ne voulant rien négliger pour mettre l'esprit de Monsieur en repos, en lui fournissant toutes les ressources qu'il peut attendre de la Médecine, juge qu'il convient de faire les réflexions suivantes.

La gonorrhée virulente ayant été un peu négligée pendant quelques jours, on prit le parti de recourir à plusieurs saignées, à des ptisanes rafraichissantes & temperantes, à des bouillons adoucissants, à des émulsions, & à une diète convenable. Le grand feu & les accidents aiant beaucoup diminué, on pur-

150 CONSULTATIONS CHOISIES

gea avec une médecine en deux verres , on vint à l'usage du petit lait , on se servit des pilules où entroient les préparations de mercure adoptées par les meilleurs praticiens , & on les continua pendant vingt-cinq jours pour le moins.

On ne négligea pas de donner la pitifane sudorifique pendant vingt ou vingt cinq jours. On fit suivre l'usage du lait entier ou de ses préparations , aussi-bien que la boisson des eaux minerales d'Yeuzet , des bains domestiques , & enfin on donna des frictions aux cuisses , au perinée , & dans le voisinage , avec la pomade mercurielle ordinaire.

Les praticiens les plus experimentés & qui se piquent de traiter les maux véneriens avec plus de régularité , ne scauroient disconvenir que le traitement ne soit des plus méthodiques , & qu'il n'ait été exécuté jusqu'au scrupule , sur-tout s'agissant d'une gonorrhée virulente qui ne tomba point sur les bourses , qui ne fut point cordée , & dont l'écoulement a toujours été abondant & long.

Quoique l'on dût naturellement regarder le malade comme radicalement guéri après la cure énoncée ci-dessus , pour le mettre dans une sûreté à toute

épreuve, on l'a depuis fait passer par le grand remede. On l'y prépara par vingt-cinq bains ou environ, par le petit lait qu'il prit dans le même tems, par les saignées & les purgations ordinaires en pareil cas, & par un régime très-régulier; il reçut douze ou quatorze frictions & eut tout le corps entierement couvert; on employa six onces de pommade faite dans la proportion reçue de tous les praticiens. Le séjour dans les linges fut de trente-cinq ou trente-six jours, les urines fournirent avec abondance; le remede fut terminé par une saignée & une purgation, & pendant toute sa durée le malade but le lait deux fois par jour, & observa une diete exacte. Il revint dans la suite à l'usage des eaux minerales & du lait; on joignit même celui du baume de Canada par rapport au petit écoulement qui subsiste après le grand remede.

Ces faits, qui sont connus au malade, & dont il ne scauroit disconvenir, ont engagé le Conseil à donner toutes ses attentions pour porter une décision conforme aux regles de la plus saine pratique, & il juge que les accidents qui subsistent encore ne sont nullement dé-

152 CONSULTATIONS CHOISIES
pendants d'une cause vénérienne , mais
plutôt de l'âcreté du sang attaché au
temperament , d'une foiblesse des glan-
des du canal de l'urethre , ou des pros-
tates , & des impressions qu'ont souffert-
tes les parties affectées , principalement
pendant la vigueur & la durée de la go-
norrhée. Il semble même qu'on pour-
roit assurer qu'on a en quelque maniere
abusé des remedes , sur-tout dans le
traitement de la maladie, qui donne très-
rarement la verole lorsque la cure est
des plus défectueuses.

Les vues que l'on doit avoir présente-
ment se réduisent à diviser avec beau-
coup de douceur la masse du sang , à
moderer sa fougue & son acrimonie , à
diminuer la sensibilité du canal de l'u-
rethre & du col de la vessie , à redonner
aux parties qui paroissent encore affec-
tées le ressort qu'elles ont perdu , & en-
fin à dessécher ou tarir la source du le-
ger écoulement qui reste. On espere
que ces indications seront remplies par
le moien des remedes suivans.

Monsieur pourra commencer par se
faire saigner du bras , & le lendemain
de la saignée on le purgera avec une on-
ce de tamarins ; la pulpe tirée d'un quar-

eron de casse en bâton sans la passer ,
une drachme de sel d'Epſom , & demi-
poignée de fleurs de mauve , dont on
fera une décoction , dans deux grands
verres de laquelle on laissera infuser
pendant la nuit à froid deux drachmes
de fenné , dissolvant le matin dans l'in-
fusion coulée deux onces & demie de
manne. Cette médecine sera partagée
en deux verres qu'on donnera à deux
heures de distance l'un de l'autre.

Immédiatement après , Monsieur boi-
ra pendant dix matins un bouillon fait
avec un jeune poulet, dans le ventre du-
quel on mettra demi once de semences
froides ; on ajoutera deux écrevisses de
riviere étouffées dans l'eau chaude &
écrasées dans un mortier , & une poi-
gnée en tout de feuilles de chicorée
amere & d'endive, ou chicorée blanche,
avec la précaution de repurger à la fin
avec le même remède.

Pendant les vingt-cinq ou trente jours
suivants , Monsieur boira une écuelle
de lait de vache , ou de chevre, que l'on
aura légèrement écrémé à un feu très-
doux , y mêlant chaque fois deux cui-
llérées de la seconde eau de chaux ; & , si
le lait du matin a bien passé pendant une

G v

154 CONSULTATIONS CHOISIES
 dixaine de jours , il mangera le soir à
 son souper une soupe ou un ris au lait
 de vache. On purgera à la fin avec la
 médecine ordinaire.

Supposé que Monsieur ne pût pas
 avoir commodement du lait de vache
 ou de chevre , il se contenteroit de boi-
 re le matin une écuellée de lait d'ânesse
 à laquelle on ajouteroit deux cuillerées
 de la seconde eau de chaux , finissant
 toujours par le purgatif.

On aura soin d'ajouter à la première
 cuillerée du lait du matin , d'abord sept
 ou huit , & ensuite une dixaine de gout-
 tes du baume qu'on a donné ici.

Ces remedes étant finis , on aura re-
 cours à l'injection suivante , que l'on
 poussera dans le canal de l'urethre à la
 faveur d'une seringue soir & matin ,
 ayant soin chaque fois de remplir le ca-
 nal deux ou trois fois , & d'y retenir
 cette liqueur pendant quelques instants ,
 observant de la faire tiedir légèrement
 en s'en servant , & de la troubler en re-
 muant la bouteille auparavant.

INJECTION.

Prenez eau, de plantin & de roses, de

chacune cinq onces ; vin de Canarie ou muscat , deux onces ; dissolvez dans ce mélange tuthie préparée & trochisques blancs de Rhafes de chacun une drachme ; faites une injection pour l'usage.

On continuera l'usage de cette injection pendant une dixaine de jours , après lesquels on la suspendra pour la réiterer ensuite si la nécessité l'exige.

Supposé que les accidents & l'écoulement n'aient pas fini le printems prochain , Monsieur reprendra vers le commencement ou le milieu d'avril les mêmes bouillons , auxquels on ajoutera les cuisses de cinq ou six grenouilles , faisant précéder la saignée & la purgation , & réiterant cette dernière à la fin , pour revenir d'abord après à l'usage du lait d'ânesse , ou à celui de chevre entier , qu'on donnera le matin à la dose d'une écuellée avec le mélange de l'eau de chaux comme il a été dit , & qui sera continué pendant un mois , terminant son usage par la médecine ordinaire.

Pendant l'été Monsieur prendra deux différentes dixaines de bains domestiques , ou le matin , ou l'après-midi vers les quatre heures , laissant un intervalle de douze jours d'une dixaine à l'autre , &

156 CONSULTATIONS CHOISIES
 dans le mois d'août prochain, il boira
 pendant dix matins les eaux d'Yeufet,
 ou celles du Cap verd dans le Bigorre,
 qu'il fera apporter chez lui. Il aura soin
 de les prendre tiedes, & il dissoudra
 le premier jour de la boisson dans le pre-
 mier verre deux onces & demie de
 manne, & trois drachmes de sel d'An-
 gleterre, il en fera de même le dernier
 jour dans le dernier verre.

Monsieur se nourrira pendant le cours
 de ces remedes avec des soupes à la
 viande, du bouilli & du roti; il s'ab-
 tiendra des ragouts, des salades, des
 fruits cruds, & de tous les aliments de
 haut gout, grossiers, indigestes, ou
 échauffants; mais il doit principalement
 abandonner les préjugés qu'il s'est for-
 mé sur son état présent, & être persuadé
 qu'il n'a rien à craindre du côté du
 levain vénérien, qui a été plus que suffi-
 samment détruit après les remedes les
 plus efficaces & les plus appropriés dont
 il a fait un si long usage.

A Montpellier le 16 novembre 1744.

Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XX.

Sur des vapeurs convulsives, ou plutôt épileptiques.

LEs vapeurs convulsives dont Monsieur a déjà essuyé différentes attaques depuis le vingt-sept novembre mil sept cent quarante-trois sont clairement démontrées par les différents symptômes détaillés dans la relation, mais sur-tout par les mouvements convulsifs que l'on a remarqués dans les différentes parties du corps pendant l'accès, par les convulsions presque générales, & par la perte de connoissance qui s'est mise de la partie.

On doit regarder les attaques de vapeurs convulsives qui sont le sujet de cette consultation, comme dépendantes du caractère épais, lourd, & pesant de la masse du sang, & d'un vice organique fixé dans le cerveau.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir est prouvé par le temperament gras de Monsieur, par la vie sédentaire qu'il a coutume de mener, par l'abus

158 CONSULTATIONS CHOISIES
qu'il a fait des aliments pris en trop grande quantité, & par son peu d'attention à éviter ceux qui sont pesants & indigestes.

Le vice organique que l'on soupçonne dans le cerveau, semble démontré par les maux de tête & les pesanteurs de cette partie, qui précèdent & suivent les attaques, mais principalement par les observations anatomiques, qui ne permettent pas de douter de ce que l'on vient d'avancer sur le vice local que l'on a supposé contribuer au retour des attaques.

Il est d'ailleurs naturel de convenir que les mauvaises digestions marquées par les pesanteurs d'estomac, par les nausées, par le vomissement, & par les bons effets qu'ont produits les purgatifs, ont eu beaucoup de part au développement des premières attaques, & doivent en occasionner de nouvelles, si l'on ne prend le parti d'employer les moyens les plus efficaces pour en rétablir l'économie.

Pour suivre les règles de la bonne pratique dans le traitement des vapeurs convulsives, pour lesquelles on demande conseil, on doit se proposer de met-

tre les digestions en regle , de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante , de la faire rouler avec liberté dans les vaisseaux du cerveau , & de corriger, s'il est possible, le vice organique que souffre ce viscere. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

On commencera d'abord par une saignée du pied , dans laquelle on tirera huit onces de sang , & on pourroit même la réiterer vingt-quatre ou vingt-six heures après de l'autre pied , s'il y avoit des signes d'abondance de sang , ou s'il y avoit déjà long-tems que le malade n'eût été saigné. On purgeroit le lendemain ou le surlendemain de la premiere ou seconde saignée de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée & sel d'Epson de chacun une drachme ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & mettez infuser dans une livre de colature deux gros & demi de fenné ; dissolvez dans la liqueur passée une seconde fois trois onces de manne de Calabre ; fai-

160 CONSULTATIONS CHOISIES
tes une potion pour deux doses, qui se-
ront prises à trois heures de distance
l'une de l'autre.

On dissoudra seulement pour cette
fois dans le premier verre trois grains
de tartre stibié, ou trois drachmes de
vin émétique.

Immédiatement après, Monsieur
prendra dix matins un bouillon fait avec
un morceau de collet de mouton, une
drachme de racine de valériane sauva-
ge concassée, quatre scrupules de celle
de pivoine mâle aussi concassée, deux
écrevisses de riviere étouffées dans l'eau
chaude & écrasées dans un mortier, &
une poignée en tout de feuilles de chi-
corée amere & de cresson de fontaine.
On jettera dans le pot sur la fin de la
coction une douzaine de cloportes lavés
& étouffés dans le vin blanc, réitérant
la même médecine à la fin, mais sans
vomitif.

Pendant les dix matins suivants, Mon-
sieur usera de l'opiate suivante, avalant
par dessus chaque dose une ou deux taf-
ses d'infusion de feuilles seches de citro-
belle, préparée à la maniere du thé,
& ayant recours au même purgatif sim-
ple après la dixaine.

O P I A T E.

Prenez conserves d'aunée & de kynor-rhodon de chacune deux drachmes & demie ; poudre de guttete , & antimoine diaphoretique de chacun deux drachmes ; racines de valeriane sauvage en poudre & cloportes préparés , de chacun quatre scrupules ; extrait de rhubarbe une drachme ; cinnabre d'antimoine une demi-drachme ; faites avec le syrop des cinq racines une opiate qui sera partagée en dix prises égales.

Vers le quinze ou vingt mars prochain on reviendra aux mêmes bouillons & à la même opiate , observant les précautions déjà conseillées pour le premier usage de ces remedes.

Ces purgations aiant précédé , Monsieur boira pendant une quinzaine de matins une écuelle de petit lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre , caillé le soir avec la presure ordinaire , & qu'on separera de son fromage , en le laissant égoutter à travers un linge pendant la nuit , pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée

162 CONSULTATIONS CHOISIES
de fleurs de tilleuil, & huit cloportes
lavés & étouffés dans le vin blanc,
auxquels on donnera une ébullition de
quelques minutes avec le blanc d'œuf,
y éteignant en même tems deux ou
trois petits cloux rouillés & rougis au
feu. On dissoudra dans le petit lait cou-
lé un peu de sucre roial, & on repur-
gera à la fin avec la médecine ci-dessus,
sans addition d'émétique.

Cette préparation du lait aiant été
employée, si l'on peut avoir facilement
les eaux de Balaruc, Monsieur les boi-
ra pendant trois matins, dissolvant le
premier jour de la boisson dans le pre-
mier verre deux onces de manne &
trente grains de rhubarbe en poudre,
& aiant la même précaution le dernier
jour dans le pénultième ou dernier ver-
re.

On compte qu'après ces précautions
Monsieur pourra supporter le lait entier;
ainsi on lui donnera le matin pendant
un mois ou cinq semaines le lait d'âne-
se ou de chevre entier, commençant
par un grand verre, & montant peu à
peu jusques à la quantité d'une écuelle.
On y mêlera chaque fois une couple de
cuillerées de la seconde eau de chaux.

purgeant à la fin avec la médecine ordinaire.

Pendant tout le tems du lait, Monsieur prendra de deux en deux jours le bol suivant, avalant un moment après sa prise de lait.

B O L.

Prenez poudre de guttete douze grains; cloportes préparés, saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, de chacun huit grains; cinnabre d'antimoine deux grains; faites un bol avec le syrop de chicorée composé.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, Monsieur prendra pendant huit ou neuf matins le demi-bain domestique, où il demeurera une heure chaque fois; buvant à la sortie une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle. Après sept ou huit jours d'intervalle, Monsieur reviendra aux mêmes bains s'il s'en est bien trouvé, & prendra en sortant de ce demi-bain un bouillon fait avec un jeune poulet, deux écrevisses en vie, & une poignée de feuilles de chicorée amere. On terminera ces remedes par le purgatif ordinaire.

164 CONSULTATIONS CHOISIES

On examinera pendant dix à douze jours l'effet des demi-bains, & s'il a été favorable, après une quinzaine de jours de repos, Monsieur réitérera les demi-bains domestiques pendant une dizaine de matins, & avalera en sortant une écuelle de petit lait préparé comme il a été dit ci-dessus, ayant soin de recourir à la médecine à la fin.

Supposé qu'il arrive des attaques pendant le cours de ces remedes, le Conseil est d'avis de laisser le malade en repos durant l'accès, à moins qu'il ne fût accompagné de quelque accident qui menaçât de devenir funeste.

L'automne prochain on pourra user des remedes conseillés pour le printems, dans le même ordre, & avec les mêmes précautions; & si le lait d'ânesse du matin avoit bien réussi, on en continueroit l'usage plus long-tems.

Tous ces remedes deviendront inutiles, si Monsieur n'observe un exact régime de vivre. Il doit pendant quelque tems éviter toute sorte de contention d'esprit & d'agitation de l'ame mêlée de vivacité. Le commerce des femmes doit être aussi suspendu. Il s'abstiendra des ragouts, des salades des

fruits crus, des légumes, des châtaignes, & de tous les aliments de haut goût, propres à former des vents grossiers, indigestes, ou échauffants. Il se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, se contentant de deux repas par jour, & soupant très-frugalement; il boira très-peu de vin, & extrêmement trempé.

Délibéré à Montpellier le 10. Janvier 1745 *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXI.

Sur un Délire maniaque.

ON a lû avec beaucoup d'attention le mémoire qui nous a été communiqué; on auroit même souhaité qu'on y eût parlé des dispositions de la famille du malade; mais on laisse incertain s'il y a quelque chose d'héréditaire dans la maladie qui fait le sujet de cette consultation. On va suivre pied à pied ce qu'on a trouvé à propos de nous apprendre, & on va en profiter pour conseiller les remèdes que l'expérience

a démontré les plus efficaces dans de semblables cas.

Le dérèglement que l'on remarque depuis quelque tems dans les occupations, les discours, la maniere de penser, & dans toute la conduite de Monsieur, l'emportement, l'air de hauteur & de dérision, & les autres circonstances qui accompagnent le désordre de sa raison, ne permettent pas de méconnoître la maladie pour laquelle on demande des remedes, & que l'on peut regarder comme un délire maniaque.

Il n'est pas également aisé de déterminer les causes qui ont occasionné ce délire; mais, comme Monsieur étoit d'un temperament robuste & vigoureux, & que d'ailleurs depuis une vingtaine d'années, il avoit été attaqué de violents accès de mélancholie, qui tantôt l'avoit jetté dans une humeur sombre ou contrariante, tantôt dans des scrupules outrés en matiere de religion, tantôt dans un dégoût pour la société & la compagnie, & tantôt dans des transports amoureux, on a droit de conclure que la masse de son sang s'est trouvée originaiement épaisse, résineuse, & susceptible de mouvements tumultueux,

& que les fibres de son cerveau ont été trop tendues, trop élastiques, & disposées à des affections spasmodiques.

Cet état vicieux tant des solides que des fluides a été d'abord extrêmement augmenté par le délire mélancholique qui a duré pendant plusieurs années, & a fait des progrès si considérables que le délire maniaque a pris la place du mélancholique, à mesure que la masse du sang est devenue plus épaisse & plus résineuse, & que les fibres du cerveau, devenues plus racornies & plus élastiques, ont rendu l'impression des objets extrêmement forte, & capable de retrancher à l'ame la liberté de bien distinguer les idées, de les lier entr'elles, de les comparer, & de juger & raisonner conséquemment, Quoique la chute que Monsieur fit il y a quelques années puisse avoir laissé quelque impression sur le cerveau, il ne paroît pas qu'on doive la regarder comme la cause principale de la maladie, dont il est ici question; d'ailleurs on n'explique point dans la relation si le coup porta violemment sur la tête, si le malade perdit la connoissance, ou s'il tomba dans quelque accident particulier qui ait prou-

168 CONSULTATIONS CHOISIES

vé une commotion dans le cerveau.

Comme cette maladie a commencé depuis très-long tems, & qu'elle est entretenue par des causes qu'il est très-difficile de corriger, on ne ſçauroit disconvenir que la guérifon ne ſoit très-incertaine, & cela d'autant plus que l'indocilité du malade croifera l'ufage des remedes, & les differents fecours que l'on pourroit emploier pour changer fa maniere de penſer, & l'engager à occuper fon eſprit par des objets entierement oppoſés.

Pour tirer le parti poſſible de l'état préſent de Monsieur, on doit ſe propoſer de rectifier ſes digeſtions, de rendre la maſſe de ſon ſang plus fluide & plus coulante, d'en diminuer la fougue & la raréfaction tumultueuſe, d'adoucir le ſyſtème des ſolides, & de diminuer la force & la vivacité des oſcillations du genre nerveux & des fibres même du cerveau. On eſpere que ces indications feront remplies par le moien des remedes ſuivants.

On commencera inceſſamment par ſaigner Monsieur du pied, & on lui tirera huit à neuf onces de ſang, réitérant vingt quatre heures après la ſaignée

grée de l'autre pied, tirant la même quantité de sang.

Immédiatement après on essayera de baigner Monsieur, & de lui donner un bain domestique d'eau simplement dégourdie, avec la précaution de lui jeter de la même eau sur la tête. Supposé que le malade soit assez docile pour se laisser baigner, on lui fera prendre deux bains par jour, où il demeurera trois quarts d'heure ou une heure chaque fois; on continuera de même jusqu'à ce qu'on en ait atteint le nombre de douze, quinze, ou dix-huit; on donnera à la sortie de celui du matin un bouillon fait avec un morceau de veau ou un jeune poulet, demi-once des semences froides mondées & enfermées dans un nouët, & une poignée en tout des feuilles de chicorée amère & de chicorée blanche.

Pendant le cours de ces remèdes il est absolument nécessaire que Monsieur prenne le laudanum pour le moins le soir à l'heure du coucher, commençant par deux grains, & augmentant ensuite le calmant grains par grains, jusqu'à ce qu'on trouve le point de le tranquilliser en procurant le sommeil.

170 CONSULTATIONS CHOISIES

Supposé que le malade ne veuille point avaler le laudanum, on essayera si on peut le lui donner sous la forme de lavement avec l'eau simple, à la même dose, que l'on augmentera de même par grains dans la suite, si la nécessité l'exige. Ces lavements seront faits au quart de la dose ordinaire, dissolvant le laudanum dans cette quantité de liquide; on prend cette précaution pour que le lavement reste dans le corps.

Si on ne peut pas recourir aux lavements, on donnera le calmant dans le vin, ou dans quelque liqueur que le malade aime, ou dans les aliments. Si on est assez heureux pour que Monsieur donne dans l'usage des bains & dans celui des calmants, après qu'il aura été rafraichi & humecté par quinze ou dix-huit bains, on le purgera avec une prisane ainsi composée.

P T L S A N E.

Prenez une once de tamarins, la pulpe tirée de quatre onces de casse en bâton sans la passer, & une drachme de sel d'Epsom, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera

infuser pendant la nuit trois drachmes de sené, dissolvant le matin dans l'infusion coulée trois onces de manne.

La médecine ainsi préparée sera partagée en deux verres, que le malade boira à deux heures de distance l'un de l'autre. On pourroit ajouter, si on le trouvoit à propos, au premier verre deux grains de tartre émétique; on en feroit de même dans le second.

Mais si le malade par son indocilité; ne veut pas user de la médecine que l'on vient de prescrire, on dissoudra huit grains de tartre émétique dans une chopine d'eau de fontaine, & on la lui donnera en quatre doses dans l'espace de deux heures.

Ayant laissé reposer le malade pendant dix jours après les bains & les bouillons, on pourroit revenir pendant une seconde neuvaine aux bains deux fois par jour, & on feroit boire à la sortie de celui du matin un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, une poignée de feuilles de chicorée blanche ou verte, & dix cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc; réitérant la

H ij

172 CONSULTATIONS CHOISIES

médecine ordonnée ci-dessus. Ou bien le tartre émétique dissout dans l'eau. On continueroit en même tems l'usage du laudanum une fois par jour ; & , si le malade n'étoit pas tranquille dans la journée, on lui en feroit prendre une demi-dose le soir.

On suppose pour l'exécution de ces remedes que le malade se laissera diriger ; mais si par opiniâtreté il ne veut prendre aucun remede , on employera tous les moyens possibles pour l'obliger à recevoir du secours ; on se sert quelquefois des expedients violents , & on est forcé de maltraiter les malades ; mais ces sortes de ressources demandent beaucoup de sagesse & de précaution. Il convient pourtant de trouver quelque personne qui soit capable de prendre une superiorité , & de faire craindre ces sortes de malades.

Si le malade se trouvoit dans une situation d'esprit contraire , & qu'on pût le déterminer à prendre des remedes , on lui donneroit pendant vingt jours une écuellée de petit lait de chevre bien clarifié le matin ; & , s'il passoit bien, on lui en feroit prendre une seconde dose vers les quatre heures après midi. On

étendroit davantage l'usage de ce petit lait s'il réussissoit ; on pourroit même entremêler des bains avec l'eau simplement dégourdie , faisant avaler la prise de petit lait à la sortie du bain.

Enfin supposé que le malade fût porté à continuer ces remedes , on auroit soin après un long usage du petit lait de lui donner le lait de chevre entier le matin , à la dose d'une écuellée , & le soir à son souper une soupe au même lait , continuant de même pendant un mois , ou un mois & demi , & employant de tems en tems le purgatif. On auroit recours à de nouvelles saignées du pied pendant ces remedes , si on le jugeoit nécessaire , & le laudanum ne seroit pas oublié chaque jour. On pourroit se servir de tems en tems de la poudre de guttete à la dose d'une douzaine de grains , qu'on donneroit de deux en deux jours dans une ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranges , & un moment avant le petit lait ou lait du matin.

Si ces remedes produisoient un bon effet , & que l'on remarquât une disposition tranquile dans l'esprit du malade , on pourroit lui procurer une société , ou même le conduire à la campagne ,

174. CONSULTATIONS CHOISIES
 pour tâcher de le distraire de ses premières idées, & de lui en fournir de nouvelles, & en même tems opposées. On réitéreroit l'usage des bains domestiques, du petit lait, &c.

Tous ces remèdes que l'on vient de proposer demandent que le malade soit devenu docile; mais, s'il est dans une situation contraire, on fera forcé d'abandonner les remèdes, ou de lui faire prendre ceux qu'on pourra.

A l'égard du régime de vivre, on juge qu'il est inutile de le détailler, on fera cependant en sorte de nourrir le malade avec des aliments doux & d'une digestion aisée, & on se reglera pour cela sur l'avis de Monsieur le Médecin ordinaire, qui pourra mieux s'accommoder à la disposition de son esprit, & aux variations qui arriveront plus ou moins souvent.

Délibéré à Montpellier le 17. fevrier
 1745. Signé, MONTAGNE.



CONSULTATION XXII.

Sur une anasarque.

L'Enflure œdémateuse, qui, après avoir commencé par les jambes, s'est étendue dans toutes les différentes parties du corps, mais sur-tout sur la face & les autres extrémités supérieures; la fièvre & la soif qui sont de la partie; le dégoût, la foiblesse très-considérable, & l'assoupissement dont Monsieur est attaqué depuis quelques mois, sont les productions d'un sang épais, pesant, & saumuré; mais dont la portion sereuse se trouve irrégulièrement mêlée avec les autres parties intégrantes.

Cet état des liqueurs avoit été annoncé dès la trentième année de l'âge du malade, par des attaques d'asthme assez violentes & fréquentes, & ensuite par un asthme actuel, qui a duré autour de quatre ans. Mais la vie sédentaire & méditative, & l'abus que Monsieur a fait de l'eau-de-vie, & de la fumée du tabac, ont beaucoup contribué à augmenter ces premiers desor-

H iij

176. CONSULTATIONS CHOISIES

dres, soit en troublant l'œconomie des digestions, soit en dissipant le mucilage le plus fin de la masse du sang, & en racornissant sa partie fibreuse & globuleuse. La bile d'ailleurs s'est ressentie des mauvaises dispositions des liqueurs en général, & a formé des embarras dans le foie, & peut-être même dans quelques autres viscères du bas-ventre.

La sérosité surnageante a relâché le tissu fibreux de tout le système vasculaire, mais sur-tout des vaisseaux blancs, & s'est arrêtée dans le corps cellulaire, pour y produire les enfures; on a même lieu de soupçonner que les fibres du cerveau ont souffert par l'action de la même cause, comme l'affouplissement paroît le prouver, aussi bien que la grande foiblesse.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer de rétablir les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en corriger la saumure qui a pris le dessus, de procurer un mélange proportionné des autres parties intégrantes du sang avec la sérosité, & de déterminer celle qui surabonde à être évacuée ou par les selles, ou par

Les filieres urineuses. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Comme les forces de Monsieur ne permettent point de le purger d'une maniere à causer des évacuations considérables, on aura d'abord recours à la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez tamarins une once ; rhubarbe concassée deux scrupules ; fleurs de pêcher une pincée ; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissoudre dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre, & un gros de confection hamech ; faites une potion qui sera prise le matin.

Immédiatement après Monsieur boira pendant cinq matins, un bouillon fait avec une livre ou une livre & demie de maigre de veau, qu'on coupera en rouelles ou tranches assez minces, une drachme de racine d'énula campana concassée, autant de celle d'angelique aussi concassée, des feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine.

H v

178 CONSULTATIONS CHOISIES

bien hachées, en tout deux poignées, de rhubarbe en poudre demi-drachme, de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, une drachme & demie, qu'on mêlera avec la rhubarbe pour former une poudre, dix-huit ou vingt cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

On placera les rouelles de veau, les plantes hachées & les racines concassées, couche par couche dans un pot de terre d'une grandeur convenable, & garni de son couvercle. On jettera sur ces couches de la poudre faite avec la rhubarbe & le safran de mars, entremêlant les cloportes à proportion; on continuera de même jusqu'à ce que on aura employé toutes les drogues, & on y ajoutera un verre d'eau de fontaine avant de placer le couvercle sur le pot & le luter. Ces précautions aiant été observées, on mettra le pot dans un bain-marie, le soir vers les cinq heures & on donnera aux matieres qui y sont contenues une ébullition de six heures ou environ. On délutera le matin, & on coulera avec expression, pour donner le bouillon à Monsieur avec le degré de chaleur convenable, réitérant

la même médecine à la fin , suppose
pourtant que l'état des forces le per-
mette.

Pendant les cinq matins suivants ,
Monsieur usera d'un suc de plantes ain-
si préparé.

S U C.

Prenez cinq onces ou environ de suc
de cresson de fontaine , & de chicorée
amere , bien dépurés , que vous mettrez
dans un petit vaisseau ou pot de terre ,
y mêlant une dizaine de cloportes lavés
& étouffés dans le vin blanc , & vingt
grains de tartre vitriolé ; ayant couvert
le vaisseau on le placera sur les cendres
médiocrement chaudes , & on laissera
infuser les matieres pendant quelques
heures ; ayant coulé le matin avec ex-
pression , on fera prendre à Monsieur
la colature.

On aura recours à la médecine le si-
xième jour , pour revenir aux mêmes
bouillons conseillés ci-dessus , pendant
cinq nouveaux matins , & les terminer
par le purgatif.

Pendant le cours de ces remedes on
donnera dans la journée des cuillerées

El.vj

180. CONSULTATIONS CHOISIES
de la potion suivante pour soutenir les
forces.

J U L E P.

Prenez eau de chardon - benit trois onces ; eau de fleurs d'oranges une once ; dissolvez dans cette liqueur confectious al kermes & d'hyacinthe de chacune une drachme ; syrop d'œillets une once ; faites une julep a prendre par cuillerées.

Monsieur boira ensuite pendant six matins un grand verre de petit lait qu'on tirera du lait de vache caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit a travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée de sommités de petit chêne, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems une couple de cloux rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre royal, & on repurgera à la fin.

pour revenir pendant cinq autres matins à l'usage des mêmes suc, & aiant employé le purgatif à la fin, au même petit lait pendant six nouveaux matins, après lesquels on redonnera la même médecine.

On croit devoir observer qu'on a jugé nécessaire, à cause de la foiblesse de Monsieur, de se servir d'un purgatif extrêmement doux; mais si les forces avoient augmenté, on y ajouteroit du fenné. On laisse ce changement à la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire. Mais si au contraire le malade étoit extrêmement abbatu, on ménageroit plus ou moins la force du purgatif, & on le donneroit moins souvent.

L'état de Monsieur déterminera après ces remedes, s'il doit les continuer, & on donnera la préférence à ceux qui auront le mieux réussi.

La boisson ordinaire sera une prisane faite avec les feuilles seches de capillaire & celles de scolopendre, à laquelle on ajoutera un noüet de demi-once de limaille de fer rouillé, & qu'on préparera après une légère ébullition à la maniere du thé. On pourroit substituer à cette prisane une décoction de

182 CONSULTATIONS CHOISIES
racines de chiendent, & de fruit de kynorrhodon ou grattecul; ajoutant à chaque bouteille de cette ptisane une demi-drachme de tartre vitriolé.

On nourrira le malade avec de bons bouillons, quelques soupes, & un peu de bouilli & de roti, seulement au dîner. Il pourra faire ajouter un peu de vin à sa ptisane à l'heure des repas, & prendre même dans la journée quelques roties au vin affoibli par de l'eau. On joindra à cette nourriture quelque jaune d'œuf. Monsieur s'abstiendra de tous les aliments de haut goût, & de tous ceux qui sont crus, grossiers, & indigestes, ou propres à inonder le sang.

Délibéré à Montpellier le 19. fevrier
1745. Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XXIII.

Sur une colique intestinale & hystérique.

Après avoir lû avec attention la relation très-détaillée qui nous a été communiquée, j'estime que la maladie

dont la jeune Dame est tourmentée avec tant d'obstination, est une colique intestinale-hystérique causée par les vents, par l'acrimonie du suc intestinal, & par les spasmes des fibres des intestins. Les causes qui entretiennent ainsi cette colique, sont les mauvaises digestions & le mauvais caractère du sang, qui est épais, sec, & acrimonieux.

Les dérangements des regles, & les pertes de sang qui ont précédé, font voir qu'il y a long-tems que le couloir uterin n'est pas libre, & ces embarras de la matrice prouvent que la portion lymphatique du sang étoit déjà épaisse depuis plusieurs années: mais comme à l'occasion de ces embarras du couloir uterin le sang se portoit trop abondamment vers quelques vaisseaux sanguins de la matrice, & que d'ailleurs Madame étoit, dit-on, plethorique, ces vaisseaux se rompoient, & le sang uterin couloit abondamment par hémorrhagie; & c'est en conséquence de ces hémorrhagies réitérées que le sang s'est épuisé & appauvri de ce mucilage doux & balsamique, dont il a besoin pour être dans une fluidité homogène; ainsi étant déjà épais, il l'est devenu encore

184. CONSULTATIONS CHOISIES
 plus, & en même tems sec & acrimo-
 nieux ; ce qui a occasionné trop de roi-
 deur & de secheresse dans le systéme
 nerveux, & la disposition prochaine
 aux spasmes à la moindre occasion.

Un sang tel que nous venons de le
 représenter, fournit des suc digestifs
 de même qualité, c'est-à-dire épais, te-
 naces, & acrimonieux, d'où il résulte des
 digestions imparfaites & fongueuses,
 avec production de vents, de particu-
 les grossières, & d'acrimonie.

Les vues que l'on doit avoir pour
 traiter avec succès cette maladie, sont
 de mettre les digestions en regle, de
 donner au sang de la fluidité, en l'inci-
 sant légèrement, le détremant & l'a-
 doucissant, de rendre libre le couloir
 uterin, & de donner du calme à la ma-
 lade continuellement, avertissant qu'on
 ne scauroit venir à bout d'une telle ma-
 ladie, qu'au moien d'un traitement
 long & méthodique, & d'un régime de
 vivre bien observé.

C'est pourquoi d'entrée on purgera
 la malade avec une once de racine de
 polypode, & demi-poignée de fleurs de
 violettes, dont on fera en demi-heure
 deux verres de décoction. Aiant coulé

on dissoudra dans le premier verre de deux onces de manne, & dans le second une once de manne, ajoutant à chacun de ces verres une once d'huile d'amandes douces tirée sans feu, & récemment. L'on prendra le second verre deux heures après le premier, & un bouillon de veau deux heures après le second verre.

Le lendemain de la purgation, on commencera l'usage de bouillons faits avec huit onces de mou de veau, deux écrevisses de riviere pilées en vie (& à leur défaut dix ou douze cloportes lavés & écrasés en vie) deux drachmes de racine de pivoine mâle, une drachme de racine de valeriane sauvage, & une poignée de cresson de fontaine.

Après avoir pris ces bouillons douze jours de suite, on se purgera comme auparavant, pour passer ensuite à l'usage de l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez conserves de kynorrhodon & d'aunée, de chacune deux drachmes & demie; racines de valeriane sauvage, succin blanc préparé, & cloportes aussi préparés, de chacun deux drachmes;

186 CONSULTATIONS CHOISIES

pillules de cynoglosse deux scrupules ;
cachou brut en poudre quatre scrupu-
les ; faites avec le syrop de chicorée
composé une opiate molle , dont la dose
fera de deux drachmes.

L'on prendra le matin à jeun deux
drachmes de cette opiate dans du pain
à chanter , avalant demi - heure après
un bouillon fait avec huit onces de
collet de mouton , & demi-poignée de
chicorée amere de jardin.

Ayant pris cette opiate quatre jours ,
l'on prendra tout de suite le petit lait de
vache , caillé par le moyen de la crème
de tartre ou de la presure. La dose de
ce petit lait sera de douze à quinze
onces , que l'on prendra le matin à jeun ,
mais on y éteindra trois cloux de la
longueur du petit doigt , rougis au feu.
On le clarifiera avec le blanc de deux
œufs , y faisant bouillir pendant la cla-
rification dix cloportes lavés & écrasés
en vie , & l'ayant coulé on y fendra
une cuillerée de sucre fin en poudre , &
on y ajoutera une cuillerée de la secon-
de eau de chaux : mais un moment
avant de prendre ce petit lait , on ava-
lera vingt grains de poudre de guttete
dans deux ou trois cuillerées d'eau de

fleurs d'oranges. L'on prendra ainsi ce petit lait six jours de suite, après lesquels l'on reviendra à l'opiate quatre jours comme auparavant, ensuite à six jours de petit lait; encore à quatre jours d'opiate, & ensuite à six jours de petit lait. Après quoi on se purgera avec la médecine indiquée.

L'on passera ensuite à l'usage des bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, deux écrevisses de riviere pilées en vie, une drachme de racine de pivoine mâle, une once de racine de valeriané sauvage; demi-poignée de pimprenelle de jardin & autant de chicorée amere aussi de jardin.

Ayant pris ces bouillons dix matins, on se purgera comme auparavant, pour passer ensuite à l'usage du lait de chevre, que l'on prendra le matin à jeun avec un peu de sucre jusqu'à la fin de juin, observant 1°. D'ajouter à la prise du lait, les huit premiers jours, deux cuillerées de la seconde eau de chaux. 2°. De prendre le reste du tems de l'usage de ce lait, de trois en trois jours, un moment avant le lait, une poudre composée de douze grains de succin blanc préparé, de douze grains

788 CONSULTATIONS CHOISIES
 de cachou brut , de huit grains de clo-
 portes , & six grains de safran de mars
 apéritif ; on avalera cette poudre dans
 un peu d'eau de fleurs d'oranges. 3°. De
 se purger avec la médecine ordonnée
 en quittant ce lait.

Je conseille de plus dès à présent de
 se mettre dans un usage habituel du
 laudanum , sans quoi les remèdes ne
 réussiront gueres ; ainsi tous les jours
 la malade doit prendre quinze ou vingt
 gouttes de laudanum liquide de Syden-
 ham dans deux cuillerées d'eau de fleurs
 d'oranges , ce que l'on répétera dans la
 journée , lorsque les douleurs seront
 violentes. Au surplus la nourriture sera
 du bouilli , du roti fin , & de la soupe à
 dîner & à souper (& point de viande à
 souper) du poisson bouilli à l'eau , ou
 au court bouillon moitié eau moitié vin ,
 point de pâtisserie , bien peu de sel , &
 la boisson sera toujours de l'eau pure.

A Montpellier le 24. fevrier 1745.
 Signé , FLZES.



CONSULTATION XXIV.

Sur une fistule lachrymale commençante.

ON ne sçauroit encore déterminer bien précisément si Monsieur le Consultant est attaqué d'une fistule lachrymale, parce qu'on n'a pas vû le pus évidemment sortir du coia de l'œil lorsqu'on l'a pressé, & qu'on n'a pû bien vérifier si l'injection faite par les points lachrymaux ne passeroit pas dans les narines; cependant comme il est attaqué d'un larmoyement depuis un an; que le grand angle de l'œil paroît fort altéré; que d'ailleurs Monsieur Combautier dit lui avoir exprimé une matiere purulente par le grand angle de l'œil; on est fort porté à croire qu'il est attaqué d'une fistule lachrymale, du moins que cette maladie se prépare très-prochainement.

La cause de cette maladie doit être rapportée, tant aux impressions qu'ont causées à cet œil les vents violents, & le froid auxquels il a été exposé long-tems dans l'endroit que le malade habite

190 CONSULTATIONS CHOISIES

ce qui a épaissi la matiere des larmes ; qu'à la constitution de la lympe , qui est épaisse & même acrimonieuse , ce qu'on déduit , tant des enchifrenements auxquels il est si sujet , que principalement de la chassie abondante & épaisse que l'on voit au bord des paupieres de l'œil affecté avec inflammation de ses bords , & de la face intérieure des paupieres. L'on peut même présumer que les larmes ont entraîné une partie de cette matiere épaisse , qui a concouru à boucher le sac nasal , & a donné lieu à la formation de la fistule lachrymale. Sur quoi le Conseil soussigné estime qu'avant d'en venir à l'opération , il faut essayer de rendre le cours des larmes libre par le moien des injections que l'on fera long-tems par les points lachrymaux.

C'est pourquoi incessamment l'on injectera deux fois le jour par les points lachrymaux de l'eau de Bareges tiede , & , au défaut d'eau de Bareges , de l'eau d'orge.

Si cette injection vient à passer dans quinze jours ou plutôt dans la narine , pour-lors on fera dans la suite l'injection avec un mélange de parties égales

d'eau de Barlaruc & d'eau de Bareges ,
ou d'eau d'orge.

Mais s'il n'y a pas moien après un certain tems de faire passer l'injection (aiant été bien faite ; il y a peu de Chirurgiens qui connoissent bien cette manœuvre) pour-lors ce fera une marque que la fistule est bien formée ; ce que l'on connoitra aussi si l'on s'assure en exprimant qu'il sort du pus par le grand angle de l'œil : alors il faudra venir à l'opération , mais seulement au mois de mai.

Mais , soit qu'il faille en venir à l'opération , ou non , les injections devant être suffisantes , dans l'un & l'autre cas comme la portion lymphatique du sang est épaisse & acrimonieuse , soit pour préparer à l'opération , soit pour favoriser l'effet des injections , & mieux procurer la déterision des voies des larmes , il est nécessaire de se conduire comme il suit.

Deux ou trois jours après être arrivé chez soi , le malade se fera saigner du bras , d'où l'on tirera environ huit onces de sang. Le lendemain de la saignée il se purgera avec une once de tamarins dont on fera deux verres de décoction ,

192 CONSULTATIONS CHOISIES

où l'on fera infuser toute la nuit sur les cendres chaudes deux drachmes de sené, demi-poignée de fleurs de pêcher, & demi-poignée de fleurs de violette; dissolvant le lendemain matin dans le premier verre de colature deux onces de manne, & dans le second une once seulement.

L'on passera ensuite à l'usage de bouillons, qui seront faits avec six onces de collet de mouton, deux écrevisses de riviere pilées en vie, une drachme & demie de racine d'énula campana, & une poignée de creffon de fontaine.

Aiant pris ces bouillons neuf matins, on se purgera comme auparavant, pour passer en suite à l'usage du lait de chevre, que l'on prendra le matin à jeun jusqu'en mai, à la dose de douze à seize onces, avec un peu de sucre, se purgeant en quittant le lait comme auparavant.

Mais pendant l'usage du lait, on prendra de trois en trois matins un moment avant le lait, une poudre composée de huit grains de cloportes préparés, de dix grains de cachou brut, & de dix grains de succin blanc préparé, avalant cette poudre avec trois cuillerées d'eau de fleurs d'oranges. En

En mai on déterminera si on doit faire l'opération.

Cependant on observera un bon régime de vivre, faisant gras, mais seulement en soupe, bouilli, & roti, & ne faisant presque pas les aliments. L'on pourra aussi manger quelquefois des œufs frais, & même du bon poisson; mais seulement bouilli, ou à l'eau, ou au court bouillon moitié eau moitié vin, sans épiceries, ou sur le gril, sans aucun assaisonnement. L'on boira l'eau simplement teinte de vin, & l'on évitera le vent, le froid, l'humidité, la fumée, & la poussière.

Dès à présent on baignera l'œil deux ou trois fois le jour avec un collyre fait avec trois onces d'eau de roses, deux onces d'eau de plantin, & demi-once de mucilage de graine de coin, & lorsque l'inflammation des paupières sera passée, avec l'eau de Balaruc, employant toujours ces lavages tièdes.

Délibéré à Montpellier le 16. mars
1745. Signé, FIZES, COMBALUSIER.



CONSULTATION XXV.

Sur une goutte seraine imparfaite.

LA diminution considérable de la vue survenue à Monsieur le Consultant depuis quatre mois, & qui est allée toujours en augmentant, sans aucun vice considérable que l'on puisse appercevoir d'ailleurs dans les yeux, excepté un peu d'opacité dans les corps transparents, caractérise une goutte seraine imparfaite dont la cause est l'obstruction imparfaite, de la substance médullaire du nerf optique ou de la rétine, ou bien le trop de dilatation des vaisseaux sanguins de la rétine, qui compriment la substance médullaire & pulpeuse, où doivent se faire les impressions des bouts des pinceaux de lumière pour la vision. Il y a cependant lieu de présumer violemment une obstruction aux nerfs optiques; de présumer encore une disposition paralytique des nerfs auditifs, puisqu'on se plaint de dureté d'oreille; & celle des nerfs des jambes, puisqu'on s'y plaint par fois d'engour-

différents, & continuellement de foiblesse.

Quoiqu'on puisse rapporter la production de cette goutte seraine aux différentes intempéries de l'air, auxquelles on s'est souvent exposé, il y a cependant lieu de croire que ç'a été principalement le vice des fluides, qui en a été la cause principale; puisqu'on ne peut pas douter que la masse du sang ne soit épaisse, sèche, & acrimonieuse, si l'on fait attention que Monsieur est fort sujet aux vents, qu'il est fort constipé, & qu'il a été sujet à la sciatique & aux hémorrhoides

Quoiqu'on ne puisse pas se promettre positivement de rétablir la vue, l'on ne doit cependant rien négliger pour cela, puisqu'on y a eu réussi quelquefois; que d'ailleurs cette goutte seraine n'est pas bien ancienne; que de plus les remèdes que l'on fera, bien loin de nuire à la santé, lui seront toujours profitables; & que par-là on pourra encore prévenir d'autres incommodités, qu'une pareille mauvaise disposition du sang pourroit occasionner.

C'est pourquoi deux ou trois jours après être arrivé chez soi on se purgera

196 CONSULTATIONS CHOISIES
avec six drachmes de racines de polypode, dont on fera un verre de décoction, où l'on fera infuser deux drachmes de follicules de fenné; demi-drachme de rhubarbe concassée; demi-drachme de rapure de santal citrin, & demi-poignée de fleurs de mauve, dissolvant dans le premier verre de colature deux onces de manne, & dans le second une once de syrop de roses pâles.

Le lendemain de la médecine on commencera l'usage de bouillons, qui seront faits avec huit onces de collet de mouton, deux écrevisses de rivière pilées en vie, une drachme de racine de valeriane sauvage, autant de celle de pivoine mâle, & une poignée de chicorée amère de jardin.

¶ Aiant pris ces bouillons dix matins, on se purgera comme auparavant, pour passer ensuite à l'usage du petit lait, tiré du lait de chevre par la crème de tartre. La dose de ce petit lait sera de douze à quinze onces, que l'on prendra le matin à jeun, mais on le clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification douze cloportes lavés & écrasés en vie, & l'aiant coulé on y ajoutera un peu de sucre & deux cuillerées de suc de cerfeuil.

Ayant pris ce petit lait un mois de suite, on se purgera comme auparavant, pour passer tout de suite à l'usage du lait de chevre coupé avec partie égale d'une décoction d'une drachme & demie de racine de squine, y ajoutant un peu de sucre; observant de prendre de trois en trois jours, un moment avant ce lait coupé, & dans deux ou trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange, une poudre composée de dix grains de cloportes, dix grains de saffran de mars apéritif, & de dix grains de succin blanc préparé. En quittant ce lait vers la mi-mai, on se purgera comme auparavant. Alors on viendra à Balaruc y prendre huit douches à la tête, en arrosant de cette eau le devant des yeux ouverts. L'on trempera aussi cinq ou six fois les jambes dans la source.

Trois ou quatre jours après être revenu chez soi, on reviendra à l'usage du petit lait déjà prescrit, & on continuera pendant un mois, se purgeant avant & après tout comme ci-devant. Dans la suite du tems on prendra trois fois la semaine, le matin à jeun, une grande tasse d'infusion de mélisse ou citronnelle en manière de thé, avalant avec les deux ou

198 CONSULTATIONS CHOISIES
trois premières cuillerées huit grains
de poudre de cloportes.

Cependant des à présent & dans la
suite du tems, on se bassinera les yeux
trois fois le jour avec de l'infusion sui-
vante que l'on aura fait tiédir.

COLLYRE.

Prenez de la racine de valeriane sau-
vage mise en poudre grossiere, demi-on-
ce; de la rhue hachée une bonne pincée;
on mettra le tout dans une bouteille
avec une livre de vin blanc claret, lais-
sant toujours infuser le marc, & tenant
la bouteille bouchée; on refera de cette
infusion autant qu'il sera nécessaire dans
la suite.

Au surplus on fera gras, mais seule-
ment en soupe, bouilli & roti fin; on
pourra manger quelquefois des œufs
frais, & même du poisson sur le gril, ou
bouilli à l'eau, ou au court bouillon
moitié eau moitié vin. On boira le vin
trempé, & l'on ne souffrira ni froid ni
humidité à la tête.

Délibéré à Montpellier le 16. mars
1745. Signés, FIZES, COMBALUSIER.

CONSULTATION XXVI.

Sur une Dartre crouteuse à la face.

LA dartre crouteuse qui a paru depuis quelque tems sur la levre supérieure de Monsieur, principalement durant le froid, a été produite par l'épaississement & l'acrimonie de la lymphe cutanée, qui, s'étant arrêtée dans quelque glande sébacée de la partie affectée, y a occasionné une légère suppuration, & de petits ulceres devenus crouteux dans la suite.

L'état de la lymphe cutanée que l'on vient d'établir en suppose une semblable, & dans le corps de la lymphe en général, & dans les autres parties intégrantes du sang, comme les petites glandes lymphatiques que l'on remarque sous le menton, & qui sont d'un caractère skirreux, ne permettent pas d'en douter. Ce qui est encore confirmé par le tempérament plein d'ardeur & de feu du malade.

Les fréquentes courses à cheval, les

I iiij

200 CONSULTATIONS CHOISIES

veilles & la grande activité de Monsieur, dans ce qu'il se propose d'exécuter, ont beaucoup contribué à retrancher de la masse du sang le mucilage le plus fin, & à déterminer les progrès qu'ont faits les dispositions vicieuses qui se trouvoient déjà dans la masse des liqueurs.

Pour guérir la dartre qui fait le sujet de cette Consultation, & en prévenir les retours dans la suite, on doit se proposer de rectifier les digestions, de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, & d'en diminuer la fougue & l'acrimonie, qui ont pris le dessus. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

On commencera par saigner incessamment Monsieur du bras, & le lendemain de la saignée on le purgera avec une once de tamarins, la pulpe tirée de quatre onces de casse en bâton sans la passer, une drachme de rhubarbe concassée, & autant de sel d'Epsom, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit à froid une drachme & demie de fenné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces de manne; la

médecine préparée sera partagée en deux verres qu'on donnera à deux heures de distance l'un de l'autre.

Pendant les dix ou douze matins suivants, Monsieur boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton ou d'agneau, six drachmes de racine de *Lapatum acutum*, les cuisses de cinq ou six grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine, repurgeant à la fin avec la même médecine.

Pendant les quinze ou dix-huit matins suivants, Monsieur boira un grand verre ou une écuellée médiocre de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une demi-poignée de feuilles de fumeterre que l'on fera bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois petits

202 CONSULTATIONS CHOISIES

cloux rouillés & rougis au feu, & finissant par le purgatif.

Après ces remèdes, si Monsieur peut recouvrer facilement des tortues, il prendra pendant une vingtaine de jours chaque matin un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau ou un jeune poulet, la chair, le foie, le sang & le cœur, d'une tortue d'une grosseur raisonnable, une drachme & demie de racine de squine coupée par tranches, & une poignée de feuilles de chicorée amère. On aura soin de recourir à la médecine ordinaire à la fin de ces bouillons.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, Monsieur prendra pendant neuf ou dix matins le bain domestique tiède, où il demeurera une heure chaque fois. Il pourra boire à la sortie un bouillon de poulet altéré avec un peu de blanc de laitue & un peu de cerfeuil.

S'étant reposé pendant quelques jours, il boira pendant dix matins les eaux d'Yeuzet, qu'il pourra faire transporter chez lui, si mieux il n'aime aller sur les lieux. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces, ou une once & demie de

manne ; on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Enfin , si Monsieur s'est bien trouvé des bains domestiques , il en reprendra encore une seconde neuvaine , quelques jours après avoir fini les eaux minérales.

Comme les dartres dépendent d'une constitution de sang difficile à corriger , & que celle de Monsieur reparoît ordinairement dans l'hiver , il pourra vers le quinze ou vingt de septembre prochain se faire resaigner du bras , & se purger le lendemain , pour réiterer pendant une vingtaine de matins les bouillons de tortue conseillés ci-dessus , & , les ayant terminés par le purgatif , il reviendra pendant autres vingt matins au petit lait de chevre préparé comme il a été dit , & qui sera suivi d'une médecine.

On n'est point d'avis que Monsieur se serve d'aucune application sur la dartre ; mais pendant le cours des remèdes conseillés il gardera un bon régime de vivre , se nourrissant avec des potages à la viande , du bouilli & du roti , & s'abstenant des ragouts , des salades , des fruits crus , & de tous les aliments

I vj

204 CONSULTATIONS CHOISIES
grossiers , indigestes , ou échauffants.

Délibéré à Montpellier le 30. mars
1745. Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XXVII.

Sur des obstructions au foie, & à la poitrine.

LA douleur plus ou moins violente que Madame ressent à la hauteur des fausses côtes du côté droit, & d'une manière plus marquée dans un certain endroit de l'hypochondre du même côté; celle qui est fixée entre les épaules; la tension & le gonflement que l'on distingue dans le foie; la difficulté de respirer après la moindre fatigue; la soif extrêmement incommode, les bouffées de chaleur & d'agitation dans le pouls, sur-tout pendant la nuit ou sur le soir, la diminution de l'embonpoint & les inquiétudes qui se mettent de la partie durant la nuit; tous ces accidens doivent être rapportés à la disposition épaisse & faumurée de la masse du sang, & des embarras qu'on a lieu de soupçonner dans les poulmons, mais qui sont démontrés dans le foie.

Les grandes maladies que Madame a effuyées, & qui ont toujours été produites par un fond de pourriture, prouvent clairement que ses digestions sont dérangées depuis très-long tems ; ce qui avoit été annoncé même avant le mariage par un vomissement habituel pour lequel on employa beaucoup de remedes. Les nombreuses grossesses par lesquelles la malade a passé, ont augmenté le désordre des digestions, & dépouillé la masse du sang de ses parties onctueuses & balsamiques, comme le vomissement qui arrive fréquemment, & dans lequel on remarque les aliments avec leur caractere ordinaire très-long tems après qu'ils ont été pris, ne permet pas d'en douter. Le volume & la pesanteur des enfans pendant leur séjour dans la matrice, a beaucoup troublé l'ordre de la distribution du sang dans les parties inferieures, & a occasionné la foiblesse de certains vaisseaux de l'estomac, avec le vomissement de sang qui a paru dans certaines grossesses. Par l'action réunie de toutes ces causes la bile s'est ressentie des changements vicieux de la masse des liqueurs, & a formé des embarras dans le foie ; on a même lieu de soup-

206 CONSULTATIONS CHOISIES

çonner que la lymphe bronchiale, & celle qui roule dans le système lymphatique, y ont participé, comme l'oppression qui arrive après le moindre exercice semble le prouver.

Pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidents qui font le sujet de cette consultation, on doit se proposer de rétablir l'économie des digestions, de diviser avec beaucoup de douceur la masse du sang, d'en corriger la saumure dominante, de lever les embarras du foie, & de rendre beaucoup plus libre la distribution du sang dans toute l'étendue des poulmons. On espere que ces indications seront remplies par le moyen des remedes que l'on va conseiller.

On commencera par saigner Madame du bras, & on lui tirera deux palettes de sang pour la purger le lendemain avec cette médecine.

P U R G A T I O N.

Prenez rhubarbe concassée une drachme ; fleurs de pêcher & de violettes de chacune deux pincées ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez

dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre , & une once de syrop de roses solutif ; faites une potion qui sera prise le matin.

Immédiatement après , Madame boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton , ou de maigre de veau , une drachme de racine d'énula campana , les cuisses de quatre grenouilles écorchées & écrasées , deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier , & une petite poignée en tout de feuilles de chicorée amere , & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction dix ou douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc ; & on réitérera la même médecine à la fin.

Pendant les six matins suivants , Madame usera de l'opiate ci-jointe , avalant par dessus chaque dose une grande tasse d'infusion de feuilles seches de lierre terrestre , préparée à la maniere du thé.

O P I A T E.

Prenez conserve de kynorrhodon deux drachmes ; antihectique de Poterius . &

208 CONSULTATIONS CHOISIES

conserve d'aunée, de chacun une drachme & demie ; cloportes préparés deux scrupules ; extrait de genievre & de rhubarbe, de chacun une demi-drachme ; faites avec le syrop de capillaires une opiate qui sera divisée en six prises égales.

Madame boira ensuite pendant six nouveaux matins un grand verre ou une écuelle médiocre de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage en le laissant égoutter la nuit à travers un linge, pour le clarifier de grand matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & un nouet de feuilles seches de lierre terrestre, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roial ; & , ayant repurgé le septième jour, on reviendra à la même opiate avec l'infusion pendant six matins, & au même petit lait pendant six autres matins, ayant soin de recourir au purgatif après le dernier jour du petit lait.

On examinera l'effet que les remedes auront produit, & si les bouillons ont

bien réussi, Madame les reprendra pendant une seconde dizaine de matins, & les ayant terminés par le purgatif, on lui redonnera le même petit lait pendant dix-huit ou vingt matins, & si son estomac s'en accommodoit bien, elle en prendroit une seconde dose vers les quatre heures du soir, observant d'employer la médecine ordinaire à la fin de ces remèdes.

Supposé que Madame passe de mauvaises nuits, elle boira le soir à l'heure de son coucher un julep fait avec trois ou quatre cuillerées d'eau de pavot rouge, une cuillerée & demie d'eau de fleurs d'oranges, & demi-once de syrop de pavot blanc. On ajoutera sept ou huit gouttes de teinture anodyne de Sydenham, si le syrop de pavot seul ne procuroit pas assez de tranquillité, & dans la suite on augmenteroit le nombre des gouttes suivant le besoin.

Pendant l'été Madame pourra alternativement prendre un bouillon fait avec un jeune poulet, deux écrevisses, & une poignée de chicorée amère, durant une dizaine de matins, ou bien le petit lait prescrit ci-dessus, mais dont on retrancheroit les cloportes, si on le trou-

210 CONSULTATIONS CHOISIES
ve à propos. On purgeroit à la fin de
l'usage de ces remedes suivant le besoin.

Mais si Madame pouvoit recouvrer
des tortues à la place de ces derniers
remedes , elle prendroit pendant les
chaleurs de l'été un bouillon fait avec
un morceau de maigre de veau ; la chair,
le foie , le sang, & le cœur, d'une tortue
de grosseur raisonnable ; deux écrevisses,
& une poignée en tout de feuilles de
chicorée amere & de pimprenelle ; la
médecine ordinaire seroit employée
après vingt jours de ces bouillons.

L'automne prochain on pourra réité-
rer les remedes conseillés ci-dessus , si
Madame s'en est bien trouvée , ou bien
elle feroit donner avis de son état aupa-
ravant.

Il est absolument nécessaire que Ma-
dame garde un exact régime de vivre ,
& qu'elle s'abstienne des ragouts , de
la friture & de la pâtisserie , des salades ,
des fruits cruds , des legumes , des cha-
taignes , & de tous les aliments grossiers ,
indigestes , ou échauffants.

A Montpellier le 31. mars 1745.
Signé , MONTAGNE.

CONSULTATION XXVIII.

Sur des fleurs blanches.

IL paroît que tous les symptômes dont la malade est affligée ne proviennent que de la difficulté que le sang menstruel trouve à s'écouler par les excretoires, de la matrice ; car, cette difficulté étant une fois posée, il sera fort aisé d'expliquer tous les maux qu'elle souffre, avant, pendant & après l'écoulement, dont cependant le détail seroit ennuyeux, & assez inutile. Cette difficulté ne peut provenir que de l'une des trois causes suivantes ; sçavoir, ou de la grossiereté des liqueurs, ou de la vélocité de leur mouvement, ou enfin du rétrécissement des couloirs mêmes. Car 1°. si les molécules se trouvent trop grossières, elles ne pourront passer qu'avec peine par les couloirs. 2°. Si les humeurs circulent avec une trop grande vélocité, elles ne s'arrêtent pas assez pour distribuer les liqueurs convenables aux vaisseaux collatéraux. 3°. Enfin si le calibre des vaisseaux secretoi-

212 CONSULTATIONS CHOISIES

res ou excretoires se trouve rétréci, il est évident que la secretion ne pourra se faire qu'avec peine.

Cependant la maigreur de la malade & son temperament délicat ; semblent donner l'exclusion à la premiere cause, qui peut avoir lieu dans d'autres occasions ; & quoique le même temperament nous fasse soupçonner la seconde cause, nous regardons la troisième, ou le rétrécissement des couloirs, comme la cause principale ; la seule durée de la maladie semble confirmer cette assertion.

Il s'ensuit de cette théorie que les indications curatives doivent rouler sur les remedes qui humectent, qui relâchent, & qui sont en état d'adoucir légèrement.

On commencera par une saignée du pied. Le lendemain, la demoiselle sera purgée avec deux verres de ptisane roiale. Après elle commencera l'usage des bains domestiques, qu'elle continuera jusques à la fin du mois d'août, laissant quelques jours d'intervalle si elle se trouve fatiguée, & dans ce tems elle prendra pendant sept jours de petites eaux rafraichissantes, comme celles de Maine, de Lodeve ou de semblables. Ces

eaux lui serviront pour boisson ordinaire, ou routes pures, ou en forme de ptisane y mettant le capillaire, ou la scolopendre.

Au commencement de septembre, elle sera encore saignée & purgée comme ci-dessus. Pour lors-elle commencera le petit lait chalibé, le matin à jeun, & elle le continuera pendant dix à douze jours. Après elle sera encore purgée doucement, & pour-lors elle commencera l'usage du lait d'ânesse le matin; à midi elle prendra une soupe au lait de vache, & le soir de même pour souper.

A Montpellier. Signé. FILZGERALD.

CONSULTATION XXIX.

Sur une vomique des poulmons.

M E M O I R E.

M Adame eut il y a quelques années une fluxion sur les jointures, qui lui causa de grandes douleurs; cette douleur se jeta enfin sur la poitrine, & suivant les symptômes apparents, lui causa une peripneumonie. Depuis ce

214 CONSULTATIONS CHOISIES

tems-la elle a rendu une grande quantité de pus , conservant toujours son embonpoint , & est devenue enceinte , comme si elle étoit en parfaite santé. On ne peut pas dire que ce pus vienne d'un schirre qu'elle avoit dans le poulmon , qui suppure à présent , comme quelques Médecins de cette ville l'ont prétendu ; puisque, si cela étoit, elle auroit eu difficulté de respirer, avec fièvre, & son embonpoint n'auroit pas subsisté. Le pus ne vient pas non plus d'un ulcere du poulmon , puisqu'il est impossible qu'il y ait un ulcere , & que la masse du sang n'ait pas été infectée , depuis que cette dame rend une quantité de pus si considérable , & si puant. Le marasme l'auroit bientôt suivie , & elle n'auroit pû résister long tems. Nous croyons donc que c'est une véritable vomique occasionnée & produite par une acrimonie du sang , & par la mauvaise disposition du poulmon. On ne scauroit douter que le pus ne soit dans un kiste qui empêche que la masse du sang ne soit infectée : on peut même assurer que dans le tems que le dépôt se fit sur la poitrine , quelque vésicule du poulmon se rompit , & le sang qui s'extra-

vafa alors , distendant les autres , & son cours se trouvant trop gêné , il se fit une poche , où il s'épancha dès qu'une fois le sac fut formé ; le sang s'y déchargea de ses impuretés , ainsi on ne doit pas être surpris de l'embonpoint de Madame , puisque la vomique est comme l'égout de tout le corps.

R E P O N S E.

Nous sommes d'abord d'avis qu'on s'en tienne aux conjectures de Monsieur Fabre , que nous croyons très-véritables , & très-conformes à l'indisposition de Madame. La toux dont elle est travaillée depuis trois ans ou environ , & qui lui fait cracher du pus nuit & jour , vient réellement d'une vomique qu'elle a dans le poulmon. La grande puanteur des matieres qu'elle rend en toussant sans maigrir , sans fièvre lente , & sans oppression , en sont des marques évidentes. Les mauvaises dispositions qu'elle a d'origine dans son poulmon , ont bien donné lieu à cet abcès , mais celles qu'elle a dans son sang , en sont la cause principale , à raison des humeurs corrompues qu'il a dépo-

216 CONSULTATIONS CHOISIES

féés sur cette partie au commencement de son mal , & de celles qu'elle reçoit tous les jours , & qui sortent purulentes des vaisseaux , comme il arrive ordinairement à toutes les humeurs renfermées dans un kiste. Comme le pus du kiste est extrêmement puant , il faut qu'il ne se vuide pas absolument , & qu'il y ait divers sinus dans lesquels il croupit. La malade se maintient dans son embonpoint , & elle est sans fièvre , parce que le pus ne se mêle pas avec la masse du sang . Si elle sent quelque oppression , en se couchant du côté droit , cela vient des lobes opposés du poulmon qui compriment l'abcès & les bronches voisins , que le cours du sang a déjà rendu moins libres que les autres.

Le mal étant tel que nous venons de l'établir , nous jugeons qu'il est très-difficile de le guerir ; mais qu'on doit pourtant l'entreprendre , puisqu'on a vu des personnes qui ont été heureusement délivrées , en mettant en usage les remèdes que nous voulons employer dans l'ordre qui suit.

La malade commencera par un lavement fait avec parties égales de lait &
de

de l'eau d'orge, une once de moëlle de casse, & du miel rosat.

Le lendemain du lavement on lui tirera huit à neuf onces de sang du bras; un ou deux jours après elle se purgera avec deux onces de manne, une once de moëlle de casse, dans un bouillon fait d'un poulet & d'herbes rafraichissantes.

Après la purgation elle prendra dix matins un bouillon fait avec un poulet, & un morceau de veau, des écrevilles de riviere, avec trois drachmes de racine de guimauve, des feuilles de chicorée sauvage, d'aigremoine, de pimpinelle, & de buglosse, en tout une poignée, & une pincée de mille-feuille.

De deux jours l'un elle prendra une demi-drachme de térébenthine avec deux drachmes de casse en bol dans du pain à chanter. Elle se purgera à la fin des bouillons comme ci-dessus.

Si le lait peut se concilier avec la foiblesse de son estomac, elle prendra de celui de vache le soir à sept heures avec un morceau de pain, ou de la crème de ris, d'orge, ou d'avoine, qui lui tiendra lieu de souper; &, si elle s'accoutume au lait, elle le prendra enfin pour

218. CONSULTATIONS CHOISIES
toute nourriture ; elle usera pour-lors,
de deux jours l'un , de l'opiate sui-
vante.

O P I A T E.

Prenez conserve de capillaires trois onces ; corail rouge préparé, quinquina en poudre , & yeux d'écrevilles de riviere , de chacun trois drachmes ; faites une opiate avec le syrop de roses seiches.

Elle prendra aussi après le dîner trois verres d'hydromel fait de deux parties d'eau de fontaine , & d'une de miel de Narbonne , deux fois la semaine, & plus souvent s'ils se peut , ou s'il le faut. On pourroit lui ordonner , si elle avoit des insomnies, trois ou quatre drachmes de syrop de pavot dans un petit verre d'eau d'orge.

A Montpellier. Signé, VERGNE,
GAUTERON, LAZERME.



[CONSULTATION XXX.]

Sur un Priapisme presque continuel.

L'Envie forte & presque continuelle qu'on a de connoître les femmes, & la nécessité presque indispensable, où l'on est tous les jours de goûter de leurs embrassements, sont une suite nécessaire d'un vice de la semence, & du sang. Cette première étant ramassée dans les réservoirs qui lui sont destinés, ayant un caractère d'acrimonie, qui irrite & agace continuellement ces parties, & y détermine une plus grande quantité de fluide nerveux, l'étend & le roidit, précipite & avance ainsi le plaisir de l'amour. Mais la semence ne scauroit être capable de ce désordre, si le sang qui est la source de tout ce qui se passe dans les réservoirs particuliers, n'étoit d'une même nature, & s'il ne produisoit lui-même en roulant dans tout le corps des irritations, des échauffements, & des ardeurs, qui contribuent à animer les parties, & à préparer le cerveau & l'imagination à s'ébranler à la moindre im-

K ij

220 CONSULTATIONS CHOISIES
pression du sexe. Nous sommes même
persuadés qu'en combattant cette der-
niere cause, le vice de la semence ne
tiendra pas long tems, de maniere que
nous réduisons nos principales vues,
à rafraichir & à calmer le mouvement
du sang, pour pouvoir ensuite l'adou-
cir & lui redonner les particules douces
& balsamiques, dont il paroît manquer.
Nous comptons même que ce ne seroit
pas une affaire de longue durée, si l'on
nous avoit prévenus à tems; mais com-
me on a aidé & soutenu cette disposition
en se présentant volontiers à ces efforts
qui ont dû nécessairement épuiser le
corps, qu'il se réduiroit même à un
état de langueur, & de dessèchement,
si on ne se hatoit d'employer les reme-
des suivans. On commencera par une
saignée du bras; on prendra quelque-
fois un verre d'émulsion avec une once
de syrop de nymphaea, & le jour, de la
ptisane de cette racine. Après s'être ain-
si humecté quelques jours, on se purge-
ra comme il suit.

P U R G A T I O N

Prenez pulpe de tamarins une once;

faites la bouillir dans un suffisante quantité d'eau de fontaine ; infusez dans la colature deux drachmes de senné mondé, fleurs de pêcher une demi poignée ; coulez avec expression, & dissolvez dans six onces de colature une once & demie de manne de Calabre. Faites une potion.

Le lendemain de la purgation on commencera des bouillons de poulet farci de ris & graine de pavots, dans lequel on mettra les feuilles de chicorée, d'endive, & de laitue. Apres ces bouillons on se purgera comme ci-dessus, pour en venir aux bains domestiques, & aux eaux de Camarez, qu'on prendra à l'ordinaire.

Nous sommes d'avis qu'on se mette incessamment à l'usage du lait, qu'on pourra couper au commencement avec la décoction d'orge, & qu'on prendra ensuite entier, & légèrement écrémé, supposé que l'estomac du malade s'en accommode. S'il causeroit quelque désordre, on pourroit y remédier par quelque prise d'opiate absorbante, ou une drachme de corail préparé, avant d'avaler le lait.

On n'observera pendant ces remèdes aucuns jeûnes ordonnés par l'Eglise ; on se nourrira avec des aliments doux &

222 CONSULTATIONS CHOISIES
 & ragouts sans épicerie, évitant les fritures; on aura sur-tout soin de boire le vin trempé, & de ne faire aucun exercice considerable, comme aussi de fuir le commerce des femmes dont la présence pourroit éveiller les premières ardeurs encore mal éteintes.

Délibéré à Montpellier ce 1. mai 1731.
 Signé, MONTAGNE, HAGUENOT,
 FOURNIER.

CONSULTATION XXXI.

Sur une Jaunisse avec pissement de sang périodique.

IL paroît par le mémoire qu'on nous a remis que la jaunisse dépend des embarras qu'on a remarqué dans le foie. Or les obstructions de ce viscere dépendent du dérangement des digestions; de sorte que le chyle étant aigre & grossier a épaissi le sang, & la lymphe, qui ont produit à leur tour des embarras dans les viscères. C'est encore à cet épaississement des liqueurs qu'on doit rapporter le pissement de sang péri-

dique que souffre le malade. Il y a toute apparence qu'il s'est formé quelque varice dans les organes qui servent à la sécretion des urines ; ces varices se remplissant & se desemplissant par intervalles, font le retour périodique du pissement du sang.

Pour prévenir les suites de cette maladie, & rectifier les digestions, il faut déboucher les visceres obstrués, & redonner aux liqueurs la fluidité nécessaire pour qu'elles circulent librement dans ces parties. Le malade se fera donc tirer deux palettes de sang du bras. Le lendemain il prendra quinze grains d'ipécacuanha en poudre.

Deux jours après on purgera le malade de la maniere qui suit.

P U R G A T I O N.

Prenez senné mondé trois drachmes ; rhubarbe concassée & sel végétal, de chacun une drachme ; sommités d'absynthe, & semences de coriande, de chacune une pincée ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans douze onces de colature trois onces de manne de Calabre. Faites une potion pour deux doses.

K iiij

224 CONSULTATIONS CHOISIES

Le malade laissera passer une grosse heure d'une prise à l'autre. Quatre jours après on le purgera avec la même médecine, & deux jours après il prendra à jeun le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez racines de chicorée sauvage & d'asperges, de chacunes une once; racines d'aunée & d'ache de chacunes une demi-once; faites bouillir le tout pendant une heure dans du bouillon de veau, ajoutant sur la fin de la coction feuilles d'aigremoine, de chicorée sauvage, de capillaires, & de scolopendre, une poignée en tout; faites bouillir légèrement, & coulés avec expression.

POUDRE.

Prenez tartre martial, poudre de cloportes, & rhubarbe en poudre, de chacun une demi-drachme; faites une poudre.

Le malade prendra cette poudre avec quelques cuillerées du bouillon ci-dessus, & boira le reste immédiatement après. Ces bouillons seront continués

pendant une huitaine, & le malade, s'étant repurgé, se mettra à l'usage de l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez saffran de mars apéritif une demi-drachme ; senné mondé, & rhubarbe en poudre, de chacun deux drachmes ; *cassia lignea*, sel d'absynthe, de chacun deux drachmes ; jalap & diagrede de chacun une drachme ; canelle, sel ammoniac, & saffran oriental, de chacun demi-drachme ; mettez le tout en poudre & faites avec le syrop des cinq racines une opiate, dont la dose sera de deux drachmes.

Il faut continuer cette opiate pendant huit à neuf jours, après lesquels on se purgera comme ci-dessus.

Si cependant par l'usage des apéritifs, le pissement de sang augmentoit, il faudroit les suspendre pendant ce tems-là.

Après l'opiate, le malade prendra le petit lait de vache bien clarifié, dans lequel on aura fait infuser à chaud pendant une demi-heure un gros de saffran de mars apéritif dans un nouët af-

K v

216 CONSULTATIONS CHOISIES

fez lâche, & cela pendant douze jours consécutifs. Il se purgera ensuite & reprendra l'opiate apéritive pendant neuf jours. Les quinze suivants, il prendra vingt grains de safran de mars dans la première cuillerée de soupe; ensuite il prendra des eaux convenables, dont on laisse le choix au Médecin ordinaire; &, comme cette maladie sera opiniâtre, l'automne prochain le malade prendra les mêmes remèdes.

Il fera toujours gras, s'abstiendra de tous les aliments salés, ou indigestes; vivra de bonnes soupes, de bouilli, de roti; boira de bon vin trempé; évitera les veilles, les excès, & les trop violents exercices.

Donné à Montpellier. *Signé*, LAZERME.

CONSULTATION XXXII.

Sur une Epilepsie.

LEs accidents dont Monsieur est atteint, où il a perdu la connoissance & eu des mouvements convulsifs, sont des attaques d'épilepsie. La cause

de cette maladie est une mauvaise conformation des vaisseaux sanguins du cerveau qui se trouvent trop dilatés en certains endroits , de sorte qu'ils viennent par fois à s'engorger inégalement , sçavoir lorsque le sang devient trop abondant , ou trop épais , ou trop rarefié ; par la substance du cerveau est comprimée inégalement , d'où vient la perte passagere de tous les sens avec les mouvements convulsifs des bras , & encore d'autres parties , qu'on n'a peut-être pas observés.

Cette maladie est très - difficile à guérir , & on desespereroit absolument d'en venir à bout , si le sujet avoit atteint vingt-cinq ans ; mais comme son corps croît encore , puisqu'il n'en a pas dix-sept , il y a lieu d'espérer que les varices , ou les anevrysmes de son cerveau pourront se corriger par l'accroissement , de maniere que son sang ne fera plus ainsi exposé à s'arrêter dans la substance du cerveau.

Les vues que l'on doit avoir sont de maintenir les digestions en bon état , d'empêcher la surabondance du sang , & l'entretenir continuellement dans une suffisante fluidité. Pour remplir

K vj

228 CONSULTATIONS CHOISIES
toutes ces indications, on se comportera
de cette manière.

On fera d'entrée une saignée du pied.
Le lendemain on se purgera comme il
suit.

PURGATION.

Prenez fenné mondé , deux drachmes ; sel végétal une drachme ; faites infuser le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne de Calabre , & quatre grains de tartre stibié soluble. Faites une potion qui sera prise le matin.

Le lendemain de la purgation on se reposera , & le jour suivant on commencera l'usage de bouillons qui seront faits avec un morceau de maigre de mouton , avec demi-drachme de racine d'énula campagna , deux drachmes de racine de valériane sauvage , & une drachme de racine de pivoine mâle.

¶ Aiant pris ces bouillons dix matins , on se purgera comme ci-dessus , en supprimant le tartre stibié ; ensuite on se contentera de purger une fois le mois , jusqu'au commencement du mois d'a

vril, où l'on fera une saignée du pied, recommençant les remedes marqués ci-dessus ; mais après la purgation qui suit les dix bouillons on usera de l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez saffran de mars apéritif trois drachmes ; racines de pivoine mâle, & de valeriane sauvage, en poudre, de chacune deux drachmes ; cinnabre d'antimoine une drachme & demie ; diagrede & jalap, de chacun une drachme ; trochisques alhandal douze grains ; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate, qui sera partagée en neuf doses égales.

On prendra cette opiate le matin à jeun, & une heure après on avalera un bouillon fait avec un jeune poulet & un poignée de chicorée amere.

Deux jours après avoir fini l'opiate ; on purgera avec la potion marquée, sans émétique ; on prendra ensuite pendant vingt matins, environ douze onces de petit lait clarifié, auquel on aura ajouté deux onces de suc de fumeterre ; on purgera après le petit lait ; & l'on pren-

230 CONSULTATIONS CHOISIES
 dra ensuite vingt jours le lait d'ânesse,
 purgeant après qu'il sera fini.

Mais l'article essentiel, est d'observer un régime exact pendant plusieurs années, sans quoi on ne se tirera pas de cette fâcheuse maladie; on mangera sobrement, & seulement pour se soutenir; on évitera les ragouts, les aliments grossiers, & l'on boira le vin trempé.

A Montpellier, *Signé*, F I Z E S.

CONSULTATION XXXIII.

Sur une Hydropisie Ascite.

IL paroît bien par le volume du bas-ventre, par le gonflement qu'on y sent en frappant dessus, qu'il y a des eaux épanchées; mais aussi on a lieu de soupçonner une tumeur dans la matrice, ou les parties voisines, par la douleur que la malade a de ce côté du bas-ventre, depuis le commencement de sa maladie, aiant perdu ses regles depuis plusieurs années; de sorte qu'on doit regarder cette maladie comme compliquée, & par-là, difficile à guérir,

& fort dangereuse ; & comme la tumeur doit être la cause de l'épanchement des eaux , il faut aussi travailler à la refoudre , s'il est possible , sans pourtant négliger les remedes qui peuvent évacuer les eaux.

Pour cet effet , on purgera la malade avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez fenné mondé deux drachmes ; rhubarbe concassée une drachme ; sel de tamarisc une drachme ; faites bouillir dans une décoction de chicorée sauvage. Dans huit onces de colature exprimée dissolvez deux onces de manne de Calabre ; ajoutez six grains de jalap en poudre , & faites une potion.

Deux jours après la malade prendra le bouillon suivant.

BOUILLON

Prenez une livre de maigre de veau coupé par tranches ; de rhubarbe en poudre , & de tartre martial , de chacun une demi-drachme ; de sel admirable de Glauber , une drachme ; des feuilles de chicorée hachées une poignée ; du cer-

232 CONSULTATIONS CHOISIES

feuil deux pincées ; faites une couche avec les herbes , mettant par dessus une tranche de veau saupoudrée avec la poudre ci-dessus ; continuez de même jusqu'à ce que vous ayez employé toute la matiere , c'est-à-dire les herbes , la viande , & la poudre , observant que la derniere couche soit faite avec les herbes ; ajoutez cinq ou six cuillerées d'eau de fontaine , bouchez bien le pot avec un parchemin & le couvercle ; faites bouillir au bain - marie pendant cinq heures ; passez à travers une serviette , & exprimez fortement.

Le tems de l'usage de ce bouillon sera de neuf jours , après lesquels on purgera la malade avec la médecine ordonnée ci-dessus. Deux jours après elle prendra le suc préparé de la matiere qui suit.

S U C.

Prenez feuilles de chirorée sauvage & d'api sauvage , de chacunes une poignée ; hachez bien ces herbes , & ajoutez vingt cloportes lavés dans le vin blanc & écrasés en vie , & une drachme de safran de mars apéritif ; mêlez le

tout ensemble , & laissez en digestion toute la nuit entre deux plats , & le lendemain on le mettra sur un peu de feu , le remuant avec une spatule. Dès que les herbes seront assez échauffées pour rendre leur suc , il faut passer le tout à travers un gros linge , & & exprimer fortement. On partagera le suc en deux prises ; la malade en prendra une à jeun , & l'autre à quatre heures du soir.

Il faut continuer ce remede pendant six jours , repurger la malade à la fin , la mettre aux bouillons au bain-marie pendant neuf jours , & lui redonner le suc pendant six jours. S'étant repurgée à la fin , elle prendra un mois de suite , tous les jours , en se mettant à table pour dîner , dix grains de safran de mars apérifs , qu'elle avalera entre deux soupes.

Délibéré à Montpellier , *Signé* ;
LAZERME.



CONSULTATION XXXIV.

Sur une Gonorrhée virulente.

Monsieur prendra pendant trois semaines, ou même davantage, s'il est nécessaire, la ptisane faite avec l'althea, le nymphaea, & le fraïsier; usant dans l'intervalle des émulsions cuites, avec demi-once de syrop de pavot ou de nymphaea, suivant que la douleur sera plus ou moins forte. Lorsque la cuisson sera passée, que la matiere ne sera plus épaisse, ni verdâtre, mais au contraire qu'elle se trouvera blanche, & lymphide il usera des ptisanes sudorifiques, mais n'en prenant que trois ou quatre verres tout au plus par jour. Un des verres sera pris le matin à son lever, le second deux heures avant le dîner, le troisième quatre heures après, & ensuite le quatrième en se couchant. Il continuera cette ptisane sudorifique faite avec la salsepareille, la squine, le gayac, le sassaffras, & un nouët d'acier & de mercure, en observant qu'il entre environ demi-once de bois, ou

de racines prises ensemble , sur chaque pot de ptisane ; après quoi on pourra lui donner quelques pilules mercurielles, mais sur-tout observant de donner sur la fin quelques frictions avec l'onguent mercuriel fait au tiers.

Il observera pendant l'usage de tous ces remedes un bon régime de vie , en évitant les ragouts , tout ce qui est salé ou épicé. Après avoir usé des frictions , s'il restoit un petit écoulement , on pourroit prendre vingt gouttes de baume de copahu dans un peu de syrop de capillaire , avalant par dessus un verre de petit lait clarifié avec le blanc d'œuf.

CONSULTATION XXXV.

Sur une Hydropisie ascite.

L'Élévation de tout le bas-ventre de la malade , qui s'est formée peu à peu depuis environ sept mois , & la fluctuation qu'on y sent en dedans lorsqu'on frappe dessus avec les mains, ne permettent pas de douter ici que ce ne soit une véritable ascite. Cette hydropisie s'est formée , selon toute apparence, par

236 CONSULTATIONS CHOISIES

le simple dessechement des tuniques des boïaux, & de la vessie urinaire, lesquels n'ayant pû recevoir la transpiration des parties voisines, ont donné lieu à cet excrément de se ramasser en gouttes sensibles pour produire insensiblement cette quantité d'eau répandue dans toute la cavité du bas-ventre. Ce qui nous donne lieu de soupçonner ce dessechement des tuniques, & cet amas de transpiration, c'est que la malade qui est d'un temperament fort vif & fort sec, n'a jamais eu aucun dérangement dans les visceres de cette cavité, qu'elle est naturellement fort constipée, & que l'hydropisie a fait beaucoup plus de progrès ces deux ou trois derniers mois, que dans son commencement; ce qui rend bien sensible l'amas de transpiration, puisqu'en cette saison on transpire plus, & on urine moins. D'ailleurs la malade a depuis quelque tems des envies d'uriner, sans rendre beaucoup d'urine, parce que la vessie, dessechée & retrécie, est obligée de se contracter fort fréquemment, par le simple contact du peu d'urine qu'elle peut contenir. Cet excrément se sépare aujourd'hui en petite quantité par les reins, non-

seulement parce que la transpiration est plus abondante vers le bas-ventre, mais encore parce que l'eau manque dans le sang, à proportion qu'elle s'extravase dans la cavité.

Si les obstructions des visceres du bas-ventre, qu'on a coutume de soupçonner dans cette maladie, en étoient la cause, les differents apéritifs qu'on a employés jusqu'ici, auroient dû diminuer la tumeur, ou en empêcher le progrès; ce qui n'étant point arrivé, nous avons lieu de soupçonner le dessecchement ci-dessus établi, & nous serions d'avis qu'on commençât la cure de cette hydropië, par l'opération de la paracentese, dans la vûe de vuidier d'abord les eaux répandues, qui pourroient par leur long séjour produire de fâcheux accidents, qu'il seroit bon de prévenir. On pourroit ensuite travailler plus aisément à rétablir le tissu des boïaux, & à donner aux urines leur cours naturel, par le moïen des purgatifs hydragogues, & des diurétiques appropriés. Nous craignons même que ces remedes, employés avant l'opération, ne déterminent une plus grande quantité d'eau dans la cavité, parce que

238 CONSULTATIONS CHOISIES

les intestins & les reins ne sçauroient être libres pour leurs sécretions, tandis qu'ils seront pressés de toutes parts par les eaux extravasées.

Cependant si, nonobstant toutes ces raisons, la malade ne peut se résoudre à l'opération, pour laquelle elle nous paroît avoir beaucoup de répugnance, on tâchera de remplir les indications marquées par le long usage des remèdes suivants.

L A V E M E N T.

Prenez décoction ordinaire pour lavements rafraichissants & laxatifs une livre; catholicon pour l'usage interne, une once; miel violat une once; faites un lavement qui sera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

On se purgera le lendemain avec ce bol & cette potion.

B O L.

Prenez poudre de cloportes quinze grains; diagrede six grains; faites avec peu de pulpe de casse un bol qui

fera pris le matin à jeun, buvant par dessus la potion suivante.

P O T I O N.

Prenez rhubarbe choisie concassée grossièrement une drachme; faites infuser pendant la nuit dans une suffisante quantité de décoction de tamarins; dans cinq onces de colature faite avec expression dissolvez deux onces de manne de Calabre, faites une potion pour l'usage susdit.

Le lendemain de la boisson, on commencera d'user pour boisson ordinaire d'une ptisane faite avec parties égales de pimpinelle, de capillaire, & de polytrich, qu'on mettra infuser dans une suffisante quantité d'eau de fontaine bouillante; le pot étant refroidi, on versera la liqueur au clair, pour s'en servir selon la soif, non-seulement pendant le repas, mais encore dans l'entre-deux, la continuant aussi longtemps qu'on s'en trouvera soulagé par la voie des urines. On commencera aussi dès le lendemain de la purgation à prendre une drachme de racine de paliurus reduite en poudre très-fine

140 CONSULTATIONS CHOISIES
délayée dans un verre de la susdite
ptisane, le matin à jeun pendant dix ou
douze jours, au bout desquels on sub-
stituera à cette poudre quinze ou vingt
grains de sel admirable de Glauber,
dissout dans la même ptisane, qu'on
continuera pendant quatre ou cinq
jours, insistant sur celui des remèdes qui
aura rendu les urines plus abondantes.
On peut aussi employer dans cette vûe,
la poudre des cloportes, ou seule, ou
mêlée avec les susdits remèdes.

Après les chaleurs de l'été, on se
tournera du côté des hydragogues qui
pourront convenir le mieux; le jalap,
la scammonée, la coloquinte, & sur-
tout l'eau-de-vie allemande, dosés sui-
vant l'état de la malade.

A Montpellier, Signés, BEZAC,
DEIDIER.



CONSULTATION

CONSULTATION XXXVI.

Sur une Hæmoptypisie périodique.

LE crachement de sang que Monsieur a eu par intervalle depuis quelque tems, marque la délicatesse des vaisseaux du poulmon qui doivent être foibles, & par-là peu propres à résister au sang, lorsqu'il est poussé avec plus de force, & en plus grande quantité, dans les poulmons. Le vice peut être naturel aux petits vaisseaux du poulmon, mais aussi on ne peut pas disconvenir que la constitution du sang acrimonieux, & le tissu foible & trop lâche de ce viscere, n'ait augmenté cette disposition des vaisseaux. Outre cette délicatesse des vaisseaux du poulmon, & cette mauvaise constitution des humeurs, le malade a encore l'estomac foible & délicat, qui digere avec peine & souvent fort mal, de sorte qu'il faut commencer par rétablir les digestions, & donner un peu plus de vigueur à l'estomac. Pour cet effet, dès que Monsieur sera chez lui, & qu'il se sera reposé quelques

Tome II.

L

242 CONSULTATIONS CHOISIES
jours , il se fera saigner du bras , & se
purgera le lendemain comme il suit.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée une drachme ; fleurs de violettes & sommités d'absynthe ; de chacunes une pincée ; faites bouillir légèrement , & dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne de Calabre ; faites une potion.

Deux jours après il prendra l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon une demi-once ; conserves d'aunée & d'absynthe , de chacune trois drachmes ; cachou brut , deux drachmes ; antihectique de Poterius une drachme ; faites avec le syrop de roses seches une opiate dont la dose sera de deux drachmes.

Le malade prendra cette opiate le matin à son lever , & le soir en se couchant. Il prendra un bouillon de poulet à la chicorée une heure après la prise du matin , & le soir il soupera avec un

potage à la viande, & un morceau de pain après, trois heures avant de prendre l'opiate. Lorsqu'il en aura pris six jours il se repurgera, & le lendemain il prendra le matin au lit un grand verre de lait d'ânesse, adouci avec un peu de sucre; &, afin que le lait ne s'aigrisse pas, le malade prendra en se couchant l'opiate qui est ci-dessus

Dès qu'il connoîtra que son estomac supporte le lait, il en augmentera la dose, & soupera avec une soupe au lait.

L'été il prendra des bouillons faits avec un jeune poulet & six grenouilles; on y fera bouillir un moment une piécée de sommités & de fleurs d'hypéricon, de centaurée, de feuilles de mélisse; & il continuera ces bouillons dix ou douze jours. Il les prendra pendant le même tems sur la fin d'août.

En automne le malade repurgé prendra le matin un bouillon de poulet comme ci-dessus; il passera ensuite au lait d'ânesse, & à la diete blanche, s'il est possible; il pourroit cependant à dîner, manger une soupe grasse aux écrevisses. Afin de soutenir l'estomac, on conseille au malade de boire de l'eau

244 CONSULTATIONS CHOISIES
 pendant l'usage du lait. On invite beaucoup à ce dernier, parce qu'il n'y a rien de plus propre pour engraisser le sang, & fortifier les petits réseaux du poulmon; il le continuera donc jusqu'aux grands froids, parce qu'alors il ne convient pas; & pendant cette saison le malade se nourrira avec des viandes, du bouilli, du roti, non salé ni épicé.

Délibéré à Montpellier, Signé,
 LAZERME, FIZES, MONTAGNE.

CONSULTATION XXXVII.

Sur un Asthme humide.

L'Asthme glaireux & humide dont le malade est attaqué depuis l'âge de quinze ans suppose une grande mollesse, ou plutôt un relâchement du tissu du poulmon, & un grand épaissement du sang & de la lymphe. Il pourroit bien y avoir aussi des embarras dans les glandes de ce viscere, qui ne contribuent pas peu à cette maladie. Il est vrai que le dérangement des digestions y concourt aussi; & on ne peut

en douter, si on fait attention au soulagement que les émétiques ont procuré au malade dans le tems de ses attaques. Cependant il est certain que la cause principale de cette maladie est le relâchement du poulmon, de maniere que les vaisseaux de ce viscere, aiant perdu leur ressort, donnent occasion aux liqueurs de s'y arrêter, & même de s'y épaissir par un séjour trop long; or comme dans chaque attaque d'asthme les vaisseaux du poulmon se relâchent de plus en plus, on doit craindre aussi que les humeurs ne s'y arrêtent en plus grande quantité, & ne causent quelque épanchement considérable.

On ne peut pas corriger le vice du poulmon ci-dessus mentionné, & par conséquent il n'est pas possible de guérir radicalement cette maladie; tout ce qu'on peut faire par l'usage des remèdes, est de diminuer le retour & la violence des attaques, & de prévenir les suites fâcheuses que cette maladie pourroit avoir.

Pour remplir ces vues, il est nécessaire de nettoyer l'estomac, de rectifier les digestions, & d'attenuer doucement les humeurs.

246 CONSULTATIONS CHOISIES

Pour cet effet dès que le malade sera arrivé à Paris, il prendra pendant huit jours de suite, le matin à jeun, un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, dans lequel on fera bouillir un peu de chicorée amère. Après l'usage de ce bouillon on le saignera, & on le purgera de la manière qui suit.

P U R G A T I O N.

Prenez feuilles de fenné mondées deux drachmes ; rhubarbe concassée & sel vegetal, de chacun une drachme ; sommité d'absynthe une pincée. Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissolvez dans la colature une once de manne. Faites une potion.

Deux jours après cette médecine, il prendra pendant neuf jours quinze ou dix-huit verres, en cinq ou six reprises, des eaux de Balaruc ; le quatrième jour il se purgera, & il reprendra ensuite les bouillons rafraichissants pendant cinq ou six jours, après lesquels il prendra à jeun l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez saffran de mars apéritif &

rhubarbe en poudre , de chacun un scrupule ; poudre de cloportes quinze grains ; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate pour une dose.

Il prendra immédiatement après cette opiate un bouillon rafraichissant , & en continuera l'usage pendant neuf jours , après lesquels il se purgera une fois le mois ; & en décembre il prendra pendant vingt jours de suite vingt grains d'acier préparé à la rosée , & bien tamisé , qu'il avalera à dîner entre deux soupes. Pendant les mois de janvier & de fevrier , il prendra trois fois la semaine la poudre qui suit.

P O U D R E .

Prenez fleurs de souffre & de benjoin , de chacunes vingt-cinq grains , sucre roial autant qu'il en faudra ; faites une poudre.

Il faudra prendre cette poudre à jeun , & par dessus deux tasses d'infusion des vulneraires de Suisse , ou de citronelle. On est aussi d'avis que le malade s'accoutume à fumer. Si le malade a quelques grosses attaques pendant l'hiver , on le saignera , & on lui donnera une po-

L iij

248 CONSULTATIONS CHOISIES
 tion cathartico-émétique , pour déchar-
 ger l'estomac des glaires qui, passant dans
 le sang , se jettent dans le poulmon. Le
 malade nous apprendra son état dans
 le printemps. Il ne mangera que des
 aliments de bon suc ; il se privera des
 ragouts , patisseries , &c. il boira le vin
 bien trempé , & évitera le grand froid.

Délibéré à Montpellier , Signé ,
 LAZERME.

CONSULTATION XXXVII.

Sur une Hemoptysie.

LEs fréquentes attaques de crache-
 ment de sang survenues au malade
 depuis le mois dernier , sont une suite
 du rhume négligé qu'il prit vers la fin du
 mois de novembre de l'année dernière ,
 après s'être long tems exposé aux inju-
 res d'un air froid à la campagne , sans
 user d'aucune précaution. Ce rhume
 commença par un simple enrouement
 parce que la transpiration arrêtée dans
 le tissu du larynx gêna d'abord le cours
 des liqueurs dans les muscles de cette

partie, & les empêcha de se contracter librement.

A cet enrouement succeda bientôt une toux forte & fréquente, suivie de crachats visqueux, parce que l'humeur bronchiale se ramasse dans la trachée artère, dont elle ne peut sortir que par reprises, & avec de violens efforts. C'est par ces violens efforts souvent réitérés que quelques petits vaisseaux sanguins sont forcés de s'ouvrir de fois à autre dans la cavité des bronches, où ils fournissent au crachement de sang. Il y a même lieu de soupçonner que ce crachement est entretenu par des concrétions skirrheuses du poulmon, contre lesquelles les vaisseaux sanguins peuvent se déchirer lorsqu'ils sont poussés rudement par la violence de la toux. Ces concrétions paroissent désignées par le manque de respiration où se trouve le malade, dès qu'il s'est fatigué à marcher dans des lieux élevés & difficiles, & par les attaques d'asthme & de goute auxquelles il étoit sujet.

La plupart des crachemens de sang négligés, ou souvent réitérés, dégènerent en phthisies lorsqu'une partie des vaisseaux sanguins déchirés tourne en

L.V.

250 CONSULTATIONS CHOISIES

suppuration ; que le pus qui ne peut tout à fait sortir par les crachats se mêle dans le sang pour exciter une fièvre lente ; & que celle-ci produit ensuite la maigreur de tout le corps. Dans l'exposé qu'on nous a remis pour former notre consultation, on ne marque pas si les crachats sont purulens, ni s'il y a fièvre lente ; on expose seulement une maigreur antérieure au crachement de sang, qui peut avoir été produite par la longueur d'une toux violente, & l'on parle de l'abondance des crachats que le malade rend, sur-tout le matin, à son lever, & après le repas ; ainsi nous ne saurions assurer que la phthisie soit encore formée. Mais, comme il y a tout lieu de la craindre, nous tâcherons de la prévenir, en nous proposant de modérer la violence de la toux, de faciliter la sortie des crachats, de calmer, ou de prévenir la fièvre lente, & de rétablir l'embonpoint ; indications qu'on tâchera de remplir par une diète convenable, & par le long usage des remèdes suivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire rafraichifante & laxative pour des lavemens , une livre ; casse récemment extraite, deux onces ; miel rosat une once ; Melez , faites un lavement , qui sera réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

La saignée ne convient ici que dans le cas où le crachement de sang se trouvera excessif , que le malade sera pressé de la douleur dont il se plaint quelquefois dans l'exterieur de la poitrine avec difficulté de respirer, & que le pouls sera assez plein & élevé. Il sera bon pourtant d'ouvrir une fois seulement la veine de l'un des bras , pour en tirer tout au plus six onces de sang. On commencera par se purger le lendemain du lavement avec cette potion.

PURGATION.

Prenez rhubarbe choisie concassée grossièrement , & enfermée dans un nouët, un demi gros ; polypode de chêne un gros ; faites bouillir légèrement dans une suffisante quantité de dé-

L vj

252 CONSULTATIONS CHOISIES.

coction de tamarins ; coulez avec forte expression , & dissolvez dans trois onces de colature deux onces de manne choisie ; faites une potion , qui sera prise le matin avec les attentions convenables.

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun , deux heures avant sortir du lit , une écuellée de bon lait d'ânesse, frais tiré , & un peu chauffé , dans lequel on aura fait fondre deux drachmes de sucre candi réduit en poudre. On se nourrira le reste du jour avec deux bons potages à la viande , l'un à dîner avec du mouton bouilli , ou de la poule bouillie , suivant l'appetit , & l'autre à souper avec la moitié d'un poulet roti ; & l'on usera pour boisson ordinaire d'une ptisane faite avec la simple racine de la grande consoude , supposé que le crachement subsiste , ou bien avec le *camphorata Monspeliensium* , supposé qu'il n'y ait point de crachement de sang , & qu'on soit fort pressé de la toux & de l'oppression. On pourra suspendre quelquefois la violence de la toux pendant la nuit , en prenant le soir avant se coucher demi-once de syrop de pavot blanc avec trois cuillerées d'eau.

de fleurs d'oranges, ou bien un grain de laudanum enveloppé dans de la conserve de roses, insistant sur celui de ces narcotiques dont on s'accommodera le mieux, au jugement du Médecin ordinaire, qui en augmentera la dose, lorsqu'il le jugera nécessaire.

Si l'estomac du malade s'accommode du lait d'ânesse entier, après en avoir pris le matin pendant quinze jours, on en reprendra quinze autres jours le matin & le soir en se mettant au lit, se contentant pour-lors de prendre un seul potage à la viande au souper, qui se fera deux heures avant la prise du lait du soir; on se privera aussi pour-lors, autant qu'on le pourra, de l'usage des narcotiques.

Après avoir ainsi usé pendant un mois du lait entier d'ânesse, une ou deux fois par jour, on prendra le matin à jeun le lait de vache coupé, tantôt avec une légère infusion de plantes vulnérables de Suisse, pour faciliter la sortie des crachats; & tantôt avec une pareille infusion des feuilles d'ortie, pour calmer le crachement de sang. L'on coupera aussi ledit lait avec une simple décoction d'orge, lorsqu'il sera question de dé-

254 CONSULTATIONS CHOISIES

terger , supposé que les crachats parussent purulens , & dans ce dernier cas on pourra user de fois à autre de quinze à vingt gouttes de baume blanc de copahu , versées sur une demi-cuillerée de syrop de capillaire & avalées ensemble un moment avant la prise du lait coupé , qu'on prendra immédiatement après ce baume. Celui-ci ne doit être pris que trois jours de suite, sauf à y revenir quelque tems après , si l'on s'en eût bien trouvé du côté des crachats , & qu'on n'en ait pas été échauffé ; continuant pourtant ledit lait coupé autant de tems que le Médecin ordinaire le trouvera convenable , laissant à sa sage conduite le soin de varier les infusions ou décoctions marquées, suivant l'état du malade.

Si malgré tous les secours ci-dessus marqués la toux continue , la maigreur subsiste , ou que la fièvre lente soit de la partie , il faudra nécessairement recourir à la diète blanche , c'est-à-dire que l'on prendra le lait entier de vache en soupe quatre fois par jour , sçavoir le matin deux heures avant sortir du lit , environ à midi , vers les quatre ou cinq heures du soir , & en se mettant au lit. Chacune de ces soupes doit se faire

avec environ chopine de bon lait de vache frais tiré , & simplement chauffé dans un poëlon sur le feu sans y bouillir, & sans en rien ôter. On y fait fondre une suffisante quantité de sucre, suivant le gout du malade , & l'on verse ce lait ainsi chauffé dans une écuelle, où l'on a placé des tranches tres-fines de bon pain blanc, en quantité plus ou moins grande, eu égard à l'appetit du malade, & à la portée de son estomac. Lorsqu'il ne se trouvera pas assez nourri par ces quatre soupes, il mangera un morceau de pain sec, ou quelques biscuits, ou bien il avalera un ou deux œufs frais cuits à la coque, sur-tout avec la soupe du midi, qui tiendra lieu de dîner, ou avec celle du soir qui constituera le souper. Il faut absolument bannir toute autre sorte d'aliment tant solide que liquide, à la réserve de l'eau panée, ou des prisanes ci-dessus marquées, supposé qu'on soit pressé de la soif, & non autrement. Il n'est du tout point nécessaire d'user d'aucun purgatif, ni d'aucune opiate stomachique, pendant le cours de cette diete, à moins d'une extrême nécessité, & il faut la continuer aussi long tems qu'on pourra s'en ac-

256 CONSULTATIONS CHOISIES
 commodér, évitant du reste avec atten-
 tion toutes les fatigues du corps & de
 l'esprit qui ont donné occasion au pre-
 mier rhume.

Délibéré à Montpellier ce 17. décem-
 bre 1728. Signé, VERNY, DEIDIER.

CONSULTATION XXXIX.

*Sur des maux de tête , avec engourdisse-
 ment de toutes les parties du corps.*

LEs pesanteurs de tête, les assoupisse-
 ments avec douleur que le Frere
 Louis ressent de tems à autre, marquent
 évidemment un sang épais, dénué de
 particules fines, & dont le mouvement
 se ralentit plus considérablement dans
 la tête, que dans les autres viscères ;
 de manière qu'y étant porté par les arte-
 res carotides, & ne pouvant être repris
 avec aisance par les veines jugulaires,
 il doit nécessairement séjourner dans
 les vaisseaux sanguins. Or ceux-ci,
 se trouvant engorgés de liqueur, doi-
 vent nécessairement comprimer les fi-
 brilles nerveuses, d'où s'ensuit une dis-

tenſion douloureuſe avec un léger aſſoupiſſement qui eſt cauſé par un défaut de liquide nerveux, dont le cours eſt interrompu par le gonflement ci-deſſus marqué.

La foibleſſe du corps, la reſpiration, & l'expectoration, qui ne ſont pas tout à fait libres, confirment nos conjectures ſur ce même épaiffiſſement, & nous prouvent que ce même ſang croupit encore dans pluſieurs autres parties, comme dans le poulmon, & dans le tiſſu de pluſieurs muſcles. Pour ce qui eſt des pituites épaiffes ſalines, âcres, que le malade rend, & du gout amer qu'il trouve à la bouche, ce ſont des ſuites certaines des indigeſtions, qui, étant favorifées par cet épaiffiſſement de ſang, groſſiſſent les molécules qui ſe trouvent dans ce liquide, & celui ci s'épaiffiſſant de plus en plus laiſſe échapper la ſéroſité qui l'accompagne. D'ailleurs l'âge que le malade atteint favorifé beaucoup ces excretions pituiteuſes, puifque le ſang ſe trouve alors dépourvû de ces particules douces & baſamiques qui ont entretenu pendant le cours de la vie le reſſort, & le jeu des parties.

Pour remedier autant qu'il eſt poſſi-

258 CONSULTATIONS CHOISIES
 ble à ces inconveniens , on doit avoir
 en vuë deux choses , la premiere de ré-
 tablir les digestions , par l'alteration
 desquelles l'épaississement du sang est
 toujours entretenu , & même augmen-
 té ; & la seconde de fondre peu à peu ,
 & à la longue , ce même sang , après
 avoir diminué le volume de celui
 qui se porte à la tête. C'est ce qu'on
 obtiendra par l'usage des remedes sui-
 vants.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire rafraichissante & laxative pour des lavemens , une livre ; catholicon , miel rosat , de chacun une once ; mêlez ; faites un lavement qui sera pris à l'heure la plus commode , & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu , l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer huit à neuf onces de sang , & on se purgera le lendemain avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne deux onces ;

faites le bouillir dans une suffisante quantité d'eau. Faites infuser dans six onces de colature deux drachmes de fenné mondé ; rhubarbe & sel végétal , de chacun une drachme ; coulez une seconde fois , & dissolvez dans la liqueur une once & demie de manne de Calabre , & une once de syrop de fleurs de pêcher. Faites une potion , qui sera prise le matin.

Deux jours après on passera à l'usage des bouillons , qu'on fera avec demi-once de racine d'anonis ; autant de celle d'éringium ; demi-poignée d'aigremoine , autant de chicorée , autant de pimpinelle , six écrevisses de riviere , & un morceau de collet de mouton ; & on y mettra un noïet de vingt-cinq grains de tartre chalybé , & de vingt grains de rhubarbe. On continuera ces bouillons pendant neuf ou dix matins , se purgeant à la fin comme ci-devant. Les bouillons étant finis , on viendra à l'opiate suivante.

O P I A T E .

Prenez conserves d'absynthe & de kynorrhodon , de chacune une demi-

260 CONSULTATIONS CHOISIES
once ; ieux d'écreville de riviere une
drachme ; opiate de Salomon & écor-
ces de citron , de chacun une drachme &
demie ; sel d'absynthe une drachme ; fai-
tes avec le syrop d'absynthe une opiate,
dont la dose sera d'une drachme & de-
mie , buvant par dessus un peu de vin
modérement trempé.

Si l'estomac ne se raccommode point
par tous ces remedes , & que les di-
gestions ne soient pas entierement réa-
blies , on prendra immédiatement après
le dîner une tasse de caffè sans sucre.

On n'observera aucun des jours d'ab-
stinence ordonnés par l'Eglise , & on se
privera des alimens cruds , épais , & de
difficile digestion , ne mangeant aucune
fritures ni herbes, & faisant toujours un
souper fort léger.

Délibéré à Montpellier ce 24. octo-
bre 1726. Signés, LAZERME, FOUR-
MER.



CONSULTATION XL.

Sur un reste de Gonorrhée.

L'écoulement qui fait le sujet de cette consultation, porte avec lui un caractère d'indécision qui se trouve rarement dans des pareilles maladies. On pourroit dans le fonds le considérer comme une suite de la première chaudepisse qu'on supposeroit mal guérie, & par conséquent en état d'avoir laissé dans le sang une cause sourde, qui se seroit développée après quatre années; mais comme les conséquences tirées sur ces sortes de faits demandent des éclaircissimens particuliers qui nous manquent pour nous déterminer avec fondement, on va prendre cette maladie sous une autre idée.

On compte qu'avant le développement du nouvel écoulement, le malade a connu quelque femme suspecte, & l'on regarde cette aventure comme une seconde chaudepisse, mais plus déguisée que la première, parce que ses accidens paroissent plus doux, & plus capables

262 CONSULTATIONS CHOISIES
 d'imposer. L'on voit cependant dans la
 pratique journaliere beaucoup de chau-
 depissés bénignes en apparence, & qui
 par les événemens sont très-mauvaises,
 & très-difficiles a terminer par rapport
 à l'écoulement. Il s'agira donc, puisque
 tous les balsamiques, les adoucissans,
 & les injections, ont été inutiles, de
 suivre d'autres indications, & de tra-
 vailler à l'extinction du virus; de des-
 sècher l'ulcere qui fournit la matiere de
 l'écoulement; & de donner du ressort
 aux parties affoiblies. Nous esperons
 que ces indications seront remplies par
 le moien des remedes que nous allons
 conseiller. On pourra commencer par
 une saignée du bras, & le lendemain
 de la saignée, on se purgera suivant
 cette formule.

P U R G A T I O N.

Prenez mercure doux vingt grains;
 faites un bol avec un peu de conserve
 de roses liquide, & que le malade boi-
 ve par dessus la potion suivante.

Prenez pulpe de tamarins une once;
 sel végétal une drachme; faites bouillir
 dans l'eau de fontaine, & infuser dans

huit onces de liqueur deux drachmes de fenné ; dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui sera prise le matin.

Immédiatement après , il prendra pendant dix huit ou vingt jours la ptisanne qui suit.

P T I S A N N E .

Prenez racines de falsepareille coupées menu six onces ; rapure de bois de guaiac trois onces ; faites infuser à chaud pendant six heures dans vingt quatre livres d'eau de fontaine , puis bouillir , jusqu'à diminution du quart , & gardez pour l'usage.

On aura soin de garder cette ptisanne dans des bouteilles bien bouchées , & le malade en boira trois verres par jour , c'est-à-dire , un le matin à jeun , le second vers les quatre heures de l'après-midi , & le troisième en se couchant. Il sera purgé après avoir bû cette premiere quantité de ptisanne , que l'on compte suffisante pour neuf à dix jours ; on en fera alors une seconde dose qu'il faudra boire de même , réiterant la même purgation à la fin.

264 CONSULTATIONS CHOISIES

Pendant l'usage de cette ptisanne, on donnera de deux en deux, ou de trois en trois jours, une petite friction sur le périnée & les bourses avec la pommade mercurielle composée suivant la manipulation que l'on employe pour les frictions du grand remède. La quantité de cette pommade qui servira pour chaque friction ne doit pas excéder une drachme & demie ou deux. On appliquera sur les endroits frictionnés une compresse qui servira toujours; on pourra l'assujétir par un petit bandage, si on le juge nécessaire.

Après ce remède le malade boira pendant dix matins les eaux de Camarets, ou de Vic en Auvergne; on purgera avant & après la boisson de ces eaux.

Ces remèdes étant finis, le malade se reglera sur l'état où il se trouvera, & si l'écoulement subsiste, on se servira d'une opiate composée suivant cette formule.

O P I A T E.

Prenez térébenthine de Venise six drachmes; sang dragon en larmes, alum de roche, terre sigillée, de chacun deux drachmes & demie; succin blanc pulvérisé,

risé, & cachou brut, de chacun deux drachmes; camphre deux scrupules; faites une opiate pour l'usage, avec une suffisante quantité de syrop de roses seches.

Il prendra le matin à jeun, & le soir en se couchant, une drachme de cette opiate, & boira par dessus chaque prise une tasse d'infusion de plantes vulnérables de Suisse préparées à la manière du thé. On pourroit aussi employer l'injection suivante.

INJECTION.

Prenez décoction de rapure de bois de lentisque dix onces; faites-y fondre miel de Narbonne deux onces; mercure doux réduit en poudre impalpable une drachme & demie; faites une injection pour l'usage.

On employera cette injection tiède. On aura soin de la troubler avant de s'en servir, & l'on laissera un peu séjourner dans le canal la liqueur injectée.

Supposé que tous ces remèdes demeurent insuffisans, il y aura tout lieu de croire que l'écoulement nouveau est

266 CONSULTATIONS CHOISIES

une suite de la première chaudepisse, qui ayant été cordée entraînoit avec elle un caractère de malignité ; & dont la cause a travaillé sur les solides qui retiennent la semence ; mais il y a d'ailleurs tout lieu de penser que ces solides affoiblis sont hors de la portée des injections, puisque celles qui ont été pratiquées sont devenues inutiles.

Le malade pendant ces remèdes évitera les alimens de haut goût, cruds, pesants sur l'estomac, & propres à échauffer. Il se nourrira avec les potages à la viande, des crèmes de ris, du bouilli, & du roti ; il doit éviter pendant tout ce tems-là le commerce des femmes.

Délibéré à Montpellier ce 26. mai 1729.
Signé, MONTAGNE, FOURNIER.

CONSULTATION XLII.

Sur une rétention D'urine.

NOus ne pouvons pas douter que la rétention d'urine que Monsieur souffre de tems à autre, & qui est accompagné de douleur & de fièvre, ne soit

de véritables attaques de colique néphrétique, qui sont, selon toutes les apparences, occasionnées par des matieres glaireuses & épaisses qui, tirant leur source de la masse du sang, & étant portées par la voie de la circulation aux ruiiaux urinaires, les engorgent, les distendent, empêchent la sécretion de cet excrement, & produisent tous les fâcheux symptômes que le malade ressent. Il y a même lieu de croire que ces matieres glaireuses étant fournies depuis si long-tems, ont altéré le tissu des reins, & que le vice de cette partie est présentement de concert avec la disposition du sang, pour produire ces attaques si vives & si fréquentes; de manière que, si nos conjectures se trouvoient justes sur le vice de cette partie, on ne pourroit jamais se flatter d'une parfaite guérison. On ne peut encore l'attendre qu'à la longue, quand bien même la seule disposition du sang y contribueroit entierement. Nous devons donc réduire nos vues à deux choses, la premiere de secourir efficacement le malade dans l'état le plus pressant, c'est-à-dire dans le paroxysme, la seconde d'en diminuer la violence autant qu'il

M ij

268 CONSULTATIONS CHOISIES
 fera possible, & d'en prevenir le retour
 autant que le vice des reins, & la con-
 stitution du sang pourront le permettre;
 indications qu'on tâchera de remplir
 par l'usage des remedes suivans.

A la premiere attaque que le mala-
 de aura, le secours le plus efficace est
 celui de la saignée, qu'on réiterera plus
 ou moins selon le danger de l'inflamma-
 tion. On prendra ensuite le lavement
 suivant.

L A V E M E N T.

Prenez décoction d'orge une livre,
 dissolvez-y pulpe de casse récente une
 once, huile d'amandes douces tirée sans
 feu trois onces; faites un lavement qui
 sera donné à l'heure la plus commode.

Le malade usera ensuite de la ptisane
 suivante.

P T I S A N E.

Prenez sommités de parietaire une
 poignée; graine de lin concassée trois
 drachmes; faites bouillir pendant un
 quart d'heure dans six livres d'eau de
 fontaine; ajoutez sur la fin de l'ébulli-
 tion une poignée de fleurs de melilot;
 coulez avec expression.

Comme les attaques ne font pas de de longue durée , autant que nous en pouvons juger par la relation qu'on nous a adressée , le malade sera bientôt en état d'être purgé avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée & tartre soluble , de chacun une drachme ; moëlle de casse fraîchement extraite , une once & demie ; graine de lin & fleurs de mauve , de chacunes une pincée ; faites bouillir légèrement dans une suffisante quantité d'eau de fontaine , & dissolvez dans la colature faite avec expression deux onces de manne de Calabre. Faites une potion.

Dès que les accidens du paroxysme seront entierement calmés , on doit s'attacher à en prévenir le retour ; ainsi , après avoir donné quelque relache au malade , on lui fera prendre les bouillons suivans pendant une neuvaine.

B O U I L L O N .

Prenez racines de petit houx & d'asperges , de chacune une once ; un jeune poulet ; faites bouillir pendant deux

M iij

270 CONSULTATIONS CHOISIES

heures , ayant soin de bien écumer. Ajoûtez ensuite écorce moiienne des racines de chaussetrape sechées, pilées , & enfermées dans un nouet , une drachme ; ajoûtez sur la fin de l'ébullition feuilles de chicorée sauvage , de bourache , & de capillaire , une poignée en tout , coulez , exprimez , & faites prendre.

Après l'usage de ces bouillons , si le malade étoit toujours tourmenté de la même maniere , ou qu'il ne pissât que difficilement , & que les urines fussent troubles & tartareuses , il useroit de tems à autre du remede suivant.

I N F U S I O N .

Prenez écorces de chaussetrape deséchées & concassées une drachme ; faites infuser pendant la nuit dans huit onces de bon vin blanc ; coulez le matin avec expression , & faites prendre au malade.

Mais on ne doit point s'attendre à une guérison parfaite , si le malade ne songe à mener un régime de vie convenable , & à se priver de toute sorte de mauvais alimens.

Délibéré à Montpellier ce 20. juin 1730. Signé , FITZGERALD , FOURNIER.

CONSULTATION XLII.

Sur un Vertige.

Nous sommes persuadés que les violens maux de tête précédés de vertige dont la malade a été attaquée en deux occasions depuis six mois, sont les suites d'un sang épais, & en trop grande quantité, qui roulant difficilement dans le tissu du cerveau, occasionne par sa lenteur & son gonflement une compression dans les fibres nerveuses, qui doit produire nécessairement une douleur gravative dans cette partie, & un mouvement irrégulier dans les vaisseaux nerveux qui composent la retine. Nous croyons encore que tout ce dérangement dépend de deux principales causes, la première des embarras de la matrice, qui, empêchant l'écoulement menstruel, doivent nécessairement augmenter la quantité du sang dans tous les vaisseaux, & occasionner par-là des distensions, & du trouble dans la circulation: la seconde des digestions, qui, étant mal travaillées, fournissent au sang un chyle épais, aci-

M iij

272 CONSULTATIONS CHOISIES
 de, qui épaisit tellement ce liquide,
 qu'il ne scauroit ensuite trouver avec
 son aisance ordinaire le passage diffi-
 le des tuiaux du cerveau. L'heureux
 succès des purgatifs qu'on a employés
 dans le tems de ces deux attaques assu-
 re nos conjectures, & nous détermine
 à remplir deux indications principales,
 la premiere de détruire les mauvais le-
 vains des premieres voies, & d'en tarir
 la source; la seconde de redonner la
 premiere fluidité au sang, & d'empor-
 ter les embarras de la matrice, pour que
 les liqueurs y circulent à l'ordinaire, &
 puissent s'échapper dans le tems mar-
 qué. C'est ce qu'on obtiendra par l'u-
 sage des remedes suivans.

Comme la saison ne nous permet pas
 d'employer actuellement les remedes
 que nous prescrivons plus bas, & que
 l'on a été saigné depuis peu, on com-
 mencera d'abord par la potion suivante.

PURGATION.

Prenez fenné mondé trois drachmes;
 sel végétal une drachme; sommités
 d'absynthe & de petite centaurée, de
 chacunes une pincée. Faites bouillir le-

gèrement dans une suffisante quantité d'eau de fontaine. Dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne de Calabre , électuaire diacarthami une demi-drachme ; faites un potion qui sera prise le matin.

On commencera le lendemain de la purgation les eaux de Vals , qu'on prendra pendant une neuvaine , ayant soin de mettre dans la dernière verrée une prise de sel polychreste. Comme il faut ensuite attendre la fin des chaleurs pour passer à l'usage des remèdes suivans , nous sommes d'avis que le malade use trois fois la semaine de l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez racines d'aunée , une demi-once ; quinquina en poudre , une drachme & demie ; corail rouge préparé , & yeux d'écrevilles de riviere de chacun une drachme ; sel d'absynthe un scrupule ; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate, qui sera divisée en trois parties , lesquelles seront prises en une semaine ; laissant un jour d'intervalle entre chacune.

Dès que les chaleurs auront diminué

M v

274 CONSULTATIONS CHOISIES

& que le tems sera rafraichi, on renouvellera la saignée du pied, prenant le lendemain la médecine ci-dessus marquée, & on passera ensuite à l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez saffran de mars aperitif préparé à la rosée de mai, une demi once; rhubarbe & senné en poudre, de chacun deux drachmes; jalap & diagrede, de chacun une drachme; sels d'absynthe & de tamarisc, de chacun un scrupule; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate dont on prendra tous les jours depuis un gros jusqu'à deux à jeun, buvant par dessus un bouillon à la chicorée sauvage, & se promenant suivant l'usage.

On se reposera pendant quelque tems après cette opiate, & nous sommes d'avis que la malade boive ensuite les eaux de Balaruc avec les précautions ordinaires.

Pendant l'usage de ces remèdes on n'observera aucun des jours d'abstinence ordonnés par l'Eglise; on évitera les ragoûts, les fritures, & les alimens de difficile digestion; on se contentera

de souper très-légerement, & nous ne fçaurions assez recommander un exercice modéré qui ne puisse pas fatiguer la malade, mais qui soit en état de donner un peu de mouvement à son sang, & de dissiper la mélancholie.

Délibéré à Montpellier ce 1. août.
1730. Signé, CHICOYNEAU, FOUA-
NIER.

CONSULTATION LXIII.

Sur une chaleur d'entrailles, & de poitrine, avec des boutons au visage.

LEs boutons qui ont commencé à paroître sur le visage de la malade, & qui s'y sont soutenus la dernière fois pendant toute l'année, dépendent, selon toute apparence, d'un sang épais, acrimonieux, & chargé de particules grossières, qui, étant poussées dans toutes les parties, se sont d'abord arrêtées aux glandes de la peau du visage. On ne doit pas être surpris que ces mêmes particules, ayant ce caractère d'épaississement & d'acrimonie, & ayant été re-

M. vj.

276 CONSULTATIONS CHOISIES

mêlées dans la masse du sang, aient produit un mal d'estomac, des chaleurs de poitrine, des démangeaisons, & des douleurs considérables dans les extrémités, selon qu'elles se sont plus ou moins arrêtées dans différens vilceres, ou dans les parties extérieures.

Nous ne sçaurions déterminer en conséquence du mémoire qu'on nous a adressé, si c'est la mauvaise constitution du sang de la malade qui se trouve l'origine de tous ces désordres, ou si c'est quelque évacuation supprimée qui les ait produit. Dans cette incertitude nous allons proposer les remèdes que nous jugeons nécessaires dans l'un & dans l'autre cas.

Supposé que la mauvaise qualité du sang fût la seule cause de tous les accidens dont se plaint la malade, & qu'elle ne fût pas encore fort épuisée, on commencera d'abord par la faire saigner de l'un des bras pour en tirer sept à huit onces de sang, & on la purgera le lendemain avec la potion suivante.

P U R G A T I O N.

Prenez pulpe de tamarins six drach.

mes ; graine de lin & de coriandre , de chacune une pincée ; fleurs cordiales & fleurs de mauve , aussi de chacune une pincée ; faites bouillir dans l'eau de fontaine , & dissoudre dans six onces de colature passée avec expression , une once & demie de manne de Calabre , & une once de syrop de chicorée composé. Faites une potion qui sera prise le matin.

Que si le feu de la poitrine se trouvoit extrêmement considerable , on se contenteroit de faire un seul bouillon de poulet , d'y ajouter une poignée des feuilles de chicorée , & d'y faire dissoudre deux onces de manne.

Le lendemain de la purgation on commencera les bouillons suivans.

B O U I L L O N .

Prenez un jeune poulet écorché , dont on remplira le ventre avec une poignée d'orge mondé , & deux gros de graines de pavot blanc ; écumez soigneusement , & après deux heures d'une ébullition douce , jetez dans le pot feuilles de chicorée sauvage , de capillaire , & de ruffilage , de chacune une poignée ; coulez avec expression pour un bouillon.

278. CONSULTATIONS CHOISIES

On pourroit même, si l'ardeur de poitrine n'étoit pas considérable, ajouter trois écrevisses rougies dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier de marbre. On continuera ces bouillons pendant dix à douze jours; & on prendra tous les soirs en se couchant un demi verre de décoction de coquelicot tiède, avec une once de syrop de tussilage, à la place duquel on mettroit demi-once ou six drachmes de syrop de pavot blanc, supposé que la malade ne reposât point dans la nuit.

Après qu'on aura fini ces bouillons on se purgera comme ci-dessus, & si la chaleur de poitrine & l'extinction de voix continuoient toujours, nous ne sçaurions conseiller rien de mieux que de se mettre à l'usage du lait pour toute nourriture avec les précautions ordinaires, c'est-à-dire qu'on retranchera les soupes, les panades, & les autres alimens à mesure qu'on augmentera la dose du lait. On peut donner le matin celui d'ânesse, & faire ensuite les soupes & le ris avec celui de vache, ou de chevre, recommandant qu'on ait soin des animaux dont on tire le lait, & prenant garde qu'ils soient nourris avec de bons herbages.

Que si au contraire la suppression de l'évacuation ordinaire au sexe produisoit les accidens de la maladie, on feroit un bouillon de poulet, avec les racines de bruscus, d'éringium, y ajoutant des feuilles de capillaire & polytric, de chacunes une demi-poignée, dans lequel on feroit dissoudre vingt-cinq grains de tartre chalibé.

Après l'usage de ces bouillons on passera incessamment à l'usage d'un lait chalibé, c'est-à-dire d'un lait écrémé comme à l'ordinaire, dans lequel on mettra un fer rougi au feu. On pourroit aussi le couper avec parties égales de décoction de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai.

On fera user pour boisson ordinaire d'une ptisane faite avec le fer qu'on laissera infuser dans l'eau ordinaire, & mieux encore dans de l'eau de Meyne, supposé qu'on se trouve à portée d'en avoir.

On employera ces remèdes pendant les chaleurs de cette année, après lesquelles, supposé que les chaleurs & le feu de la poitrine fussent un peu calmés, on tenteroit quelques grains d'acier dans la soupe, & afin d'en prévenir les moindres suites, on se détermineroit à une

130 CONSULTATIONS CHOISIES
 alternative & d'acier, & de lait, pre-
 nant deux ou trois jours l'un, & revenant
 ensuite à l'autre.

Supposé que l'estomac de la malade
 ne s'accommodât pas du lait, on fera user
 de tems à autre de l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez conferves de roses une once ;
 corail rouge, & ieux d'écrevilles de ri-
 viere, préparés, de chacun deux drach-
 mes ; poudre de quinquina une drach-
 me & demie ; rhubarbe en poudre une
 drachme ; faites avec le syrop de roses
 seches, ou de tussilage, une opiate, dont
 la dose sera jusqu'à une drachme & de-
 mie.

On n'observera aucun jour d'abstinen-
 ce marqué par l'Eglise ; on se privera
 de tous les alimens salés & épicés, de
 fritures, & de légumes ; on évitera toute
 forte de violent exercice, & de travaux
 fatiguans.

Délibéré à Montpellier ce 18. juillet
 1730. Signé, VERNY, FOURNIER.

CONSULTATION XLIV.

Sur une mélancholie jointe à la vérole.

Après avoir examiné avec toute l'attention possible les accidents rapportés dans le mémoire qui nous a été remis, on a connu qu'il y a une complication de maux, & qu'outre la mélancholie, & la disposition scorbutique, le malade avoit aussi la vérole. Le tems que le virus a eu pour agir sur le sang du malade, la disposition naturelle que le malade a eue dès sa jeunesse à la mélancholie, l'on jetté dans l'état où il se trouve à présent, & dont on ne peut le tirer que par une suite de remèdes continués pendant quelque tems. L'inutilité de ceux qu'il a faits jusqu'ici prouve qu'on a jamais attaqué la cause principale de cette maladie; c'est ce qui a déterminé le Conseil à prescrire un autre remède plus efficace, & qui puisse combattre le virus vérolique dont le sang est infecté. Mais comme la saison n'est pas encore favorable pour ce remède, que d'ailleurs on ne peut pas

282 CONSULTATIONS CHOISIES
 esperer de réussir sans une préparation convenable, on est d'avis que le malade fasse incessamment les remèdes qui suivent, tant pour rétablir son estomac qui est fort dérangé que pour humecter & adoucir son sang. Pour cet effet on lui tirera deux palettes de sang de l'un des bras, & le lendemain on le purgera avec la médecine qui suit.

P U R G A T I O N.

Prenez fenné mondé deux drachmes; rhubarbe concassée & sel végétal de chacun une drachme; sommités d'absynthe & de petite centaurée, de chacune une pincée; faites infuser pendant la nuit dans une décoction chaude de pulpe de tamarins; dissolvez dans douze onces de colature trois onces de manne de Calabre. Faites une potion pour deux prises.

On donnera ces deux prises à deux heures de distance l'une de l'autre, & un bouillon ordinaire une heure après le dernier verre. Deux jours après il prendra le matin le bouillon qui suit.

B O U I L L O N.

Prenez trois écrevisses de riviere lavées.

dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier; faites les bouillir doucement pendant une heure dans un bouillon de poulet ou de maigre de veau; ajoutez sur la fin de la coction une poignée de cresson, ou de feuilles de chicorée sauvage, des sommités de petite absynthe, & de petite centaurée, de chacune une pincée; laissez bouillir les herbes un moment; passez à travers une serviette & exprimez fortement.

Prenez demi-drachme de tartre chabibé, faites-le avaler avec deux cuillerées de ce bouillon, prenant le reste par dessus.

Le tems de ce bouillon sera de douze jours, après lesquels le malade se repurgera, & deux jours après il prendra le matin au lit un grand verre de petit lait tiré du lait de vache clarifié avec le blanc d'un œuf, & adouci avec un peu de sucre, dans lequel on éteindra deux ou trois cloux rougis au feu; ensuite on y ajoutera trois onces de suc de cerfeuil dépuré. Le tems du petit lait sera de douze jours, après lesquels on repurgera le malade avec la médecine ordinaire, & deux jours après il reprendra le bouillon ci-dessus avec

284 CONSULTATIONS CHOISIES

le tartre chalibé pendant douze jours , après lesquels il se repurgera.

Deux jours après cette dernière médecine , le malade prendra le matin au lit un grand verre de lait d'ânesse fraîchement tiré , & adouci avec un peu de sucre. Dès que son estomac sera accoutumé au lait , on en augmentera la dose jusqu'à une écuelle , & quelques jours après , il soupera à six ou sept heures du soir avec une soupe de lait de vache. Il pourra manger après la soupe un morceau de pain ou un biscuit , & il pourra manger de la viande au dîner , du roti ou du bouilli. Il faut continuer le lait jusqu'à la fin du mois de mars , purgeant le malade lorsqu'on le jugera nécessaire.

Dès que nous serons au mois d'avril le malade prendra le matin du lait d'ânesse , & le soir avant souper le bain domestique où il restera une heure. Quelque tems après qu'il en sera sorti , il mangera une soupe à la viande & un morceau de pain pour boire un coup. S'il aime mieux prendre le bain le matin , il pourra le faire , se remettant au lit en sortant du bain ; & on lui donnera le lait d'ânesse. Il faut continuer le lait

d'ânesse jusqu'à la fin du mois d'avril ; de sorte que le malade prenne vingt-cinq ou trente bains domestiques. Après ce tems il sera purgé avec la médecine ordinaire, & ensuite il se rendra ici pour faire les autres remedes.

On doit voir par cette préparation quels sont les menagemens qu'il faudra garder pendant le tems des frictions, sans quoi le mercure, qui peut être d'une grande utilité au malade, comme nous l'esperons, seroit non-seulement inutile, mais encore dangereux, par les ravages qu'il pourroit faire, s'il n'étoit donné avec beaucoup de prudence & de ménagement.

On ne dit rien du régime de vie, parce qu'on est persuadé que le Médecin ordinaire en fait garder un convenable.

Délibéré à Montpellier le 29. decembre 1731. Signés, VERNI, LAZERME,
FOURNIER.



CONSULTATION XLV.

Sur un tintement d'oreille.

LEs tintemens & bourdonnemens qu'on ressent dans les oreilles, & qui rendent le sentiment de l'ouïe obscur, font pour l'ordinaire des suites de quelque fluxion qui s'est faite sur cette partie. Quoiqu'on ne nous détermine point, si le malade étant fort échauffé s'est exposé aux injures de l'air, nous pensons que c'est un vent un peu froid qui a d'abord ralenti le mouvement du sang qui se distribue dans cet organe par un rameau de la carotide, & que ce sang, un peu épais, n'ayant pu être repris par les rameaux de la jugulaire, a produit peu à peu un gonflement, & une distension qui ont gêné & comprimé les nerfs de cette partie, & par conséquent diminué la sensibilité de cet organe.

Si nous étions assurés du temperament du malade, nous pourrions conjecturer, si c'est un sang un peu trop épais de lui-même, sujet d'ailleurs à produire

des fluxions, qui a formé celle-ci; mais on ne nous marque rien de positif sur cela. Il n'est pas même possible de décider si cette fluxion s'est formée en deçà ou au de-là du tambour, à moins qu'on ne remarquât quelque élévation vers les parties extérieures de l'oreille, qui fit soupçonner que les vaisseaux eussent plus prêté en dehors qu'en dedans. Mais comme ces éclaircissemens ne dérangent point les indications, & la route qu'il faut tenir pour la maladie en question, nous sommes d'avis qu'on se mette incessamment à l'usage des remèdes suivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire rafraîchissante & laxative pour les lavemens, une livre; catholicon pour l'usage intérieur une once & demie; miel violat une once; faites un lavement qui sera pris à la commodité du malade.

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer huit à neuf onces de sang, & on se purgera le lendemain avec une potion ordinaire.

238 CONSULTATIONS CHOISIES

Comme ces remdes ne sont prescrits que pour diminuer un peu la fluxion de l'oreille, en diminuant le volume du sang, & lui donnant un peu plus de liquidité, nous sommes d'avis que pour emporter en entier ces bourdonnemens ou se rende incessamment à Balaruc pour y prendre la douche, aiant un soin particulier de se tenir la tête chaude. On évitera aussi de s'exposer aux tems pluvieux. Du reste on se privera de tout aliment grossier, & de difficile digestion, capable de fournir au sang un chyle épais, & dénué de particules fines, & on n'observera aucun des jours maigres ordonnés par l'Eglise.

Délibéré à Montpellier le 30. octobre 1727. Signé, FIZES.

CONSULTATION XLVI.

Sur une abscess au col de la vessie.

L'Ardeur d'urine, les envies fréquentes d'uriner, la douleur que Monsieur ressentoit depuis long-tems au bout de la verge, sur-tout lorsqu'il achevoit de pisser,

pisser, nous firent soupçonner, ou des urines âcres & ardentes, ou une tension inflammatoire de l'urethre, ou une pierre dans la vessie. Les signes de la cause de cette maladie étant équivoques, nous nous déterminâmes à le faire sonder, ce qui fut fait par Monsieur Barancy, qui introduisit diverses fois des sondes d'argent & de plomb avec sa dextérité ordinaire sans trouver aucun corps étranger dans la vessie; ce qui détruisit le premier soupçon que nous avions du calcul. On continua l'usage des sondes de plomb pendant quelques jours pour tâcher d'emporter les embarras de l'urethre qui s'opposent au libre passage de la sonde, pour dilater ce canal, & fraier aux urines un chemin plus facile. Pendant ce tems-là on n'oublia pas les saignées. On donnoit au malade des émulsions, des bouillons rafraichissans & adoucissans faits avec les semences froides, la semence de pavot blanc, & on lui faisoit user d'une ptisane faite avec les racines d'althea, de nymphaea, les fleurs de mauve, & le cristal minéral. Cependant les accidens se soutinrent à peu près les mêmes, jusqu'à ce qu'en

290 CONSULTATIONS CHOISIES
fin le malade rendit une grande quantité de matieres épaisses , gluantes , & blanchâtres , que nous jugeâmes avoir le caractere de pus , avec d'autant plus de vraisemblance que l'écoulement de ces matieres s'est arrêté peu à peu , & qu'il avoit été précédé d'un pissement de sang. Nous ne doutâmes plus alors que le malade n'eût un abcès vers le col de la vessie , qui , aiant crevé , soit par l'introduction de la sonde , ou par la trop grande dilatation du kiste , avoit fourni les matieres purulentes qui sortoient avec les urines , & qui étoient la cause de tous les accidens dont il étoit travaillé. Je conseillai pour - lors au malade de prendre le lait de vache coupé avec l'eau d'orge , ou la décoction de falsepareille ; de prendre aussi du thé avec du lait ; & de continuer l'usage de la ptisane , aiant soin de se purgeoter de tems en tems avec la décoction des herbes rafraichissantes , la casse , la rhubarbe , la manne , le cristal minéral , & la semence de lin ; aiant soin aussi de lui tenir le ventre libre par de fréquens lavemens faits avec la casse , l'huile d'amandes douces , & la décoction des mauves. Le malade a pris

enfin vingt ou vingt-cinq gouttes de baume de copahu dans une cuillerée de syrop de capillaire, avalant son lait par dessus. Il se seroit assez bien trouvé de ces remedes s'il ne lui étoit survenu une enflure aux pieds, & aux jambes, accompagnée de douleur & de petites taches rouges livides, noirâtres, marquées & bien distinctes; en un mot c'étoit du pourpre qui avoit un caractère érysipelateux. Je crus devoir omettre la saignée, de peur de faire rentrer trop vite ces éruptions, & j'ai toujours insisté aux remedes adoucissans, balsamiques & rafraichissans, que le malade a continué jusqu'à présent. Je crois même qu'on doit les continuer encore, afin de rendre les humeurs douces & savonneuses, sur-tout les urines qui doivent déterger l'ulcere en passant par dessus, & le mener à cicatrice. Il faudra donc que Monsieur prenne le lait d'ânesse pur & sans mélange comme il sort de la mamelle, & qu'il le prenne un mois, ou un mois & demi de suite, se purgeotant tous les quinze jours, & usant trois fois la semaine de l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez moëlle de casse récemment extraite & terebenthine de Venise de chacune une once & demie ; corail rouge préparé, iëux d'ëcrevilles de riviere, rhubarbe choisie, de chacun trois drachmes ; sel prunelle deux drachmes ; mastic, succin, & baume de Judée sec, de chacun une drachme ; faites avec le syrop de roses seches une opiate, dont on usera trois fois la semaine, buvant du lait par dessus.

Si on ne trouvoit pas du baume de Judée, on y substituera trois drachmes de baume de copahu.

On pourroit essayer de mettre le malade au lait pour toute nourriture, en le donnant par degrés. Il pourroit prendre le matin le lait d'ânesse, ou de vache coupé, à midi une soupe au lait de vache, après midi une bouillie du même lait, & le soir un gruau, ou un ris nourri avec du lait, & quelques jaunes d'œufs.

Supposé que son estomac puisse le supporter, on le continuera de la sorte

pendant un mois. Si le lait s'aigrit, qu'il cause des tranchées, des diarrhées, des nausées, ou des vomissemens, on le quittera d'abord, & le malade, étant purgé, prendra des bouillons faits avec l'orge entier, les semences froides, une pincée de semence de pavot blanc, & altérés avec les racines d'althea, de nymphæa, les feuilles de chicorée, les fleurs de mauve, &c. qu'il continuera pendant quinze jours le matin à jeun, se purgeant au commencement & à la fin.

Les eaux minérales froides telles que sont celles de Camarêts, & les bains domestiques d'eau douce tiède, pourroient être employés pendant les grandes chaleurs de l'été. Les lavemens rafraichissans, adoucissans, & rendus purgatifs avec la moëlle de casse, ne doivent pas être négligés, si le malade est constipé, ou qu'il sente des chaleurs d'entrailles.

On n'observera aucun des jours d'abstinence ordonnés par l'Eglise; on se nourrira avec de bons potages, du bouilli, du rori. On soupera légèrement, & on s'abstiendra des ragouts, des herbes crues, des fritures, & des

294 CONSULTATIONS CHOISIES
 épiceries , ne faisant aucun exercice
 violent.

Conseillé à Montpellier le 20. mars
 1729. Signé , M A R C O T.

C O N S I L I U M XLVII.

*Pro agro qui peripneumonia affectus fuit
 & quem nunc phthisi laborare
 suspicio est.*

» **T**Imendum est ne peripneumonia
 » quam jam passus est ager in ve-
 » ram phthisim conversa fuerit , cum
 » jam tussis , febris , & macies totius
 » corporis , aliaque symptomata , agrum
 » laceffant : quapropter utatur reme-
 » diis refrigerantibus , & detergenti-
 » tibus , & victus ratione ad eundem
 » finem tendente. Hoc modo clyster in-
 » jiciatur.

C L Y S T E R.

» ℞. Hord. integr. & furfur maer.
 » a. m. j. liquirit. ℥j. ros. rubr. p. j. f.
 » decoctum ad ℥vj. in quo dissolv. mell.
 » violac. ℥ij. f. clyster.

Non aperienda est vena ex eo quod æger a prægresso longo morbo viribus deficiat, & macie affectus sit, a qua gravior impendet affectus. Postea æger purgabitur cum pulpæ cassiæ & syrup. de chicor. compos. a ℥j. dissolvantur in juscule refrigerante.

Purgatus æger utatur sero lactis præparato cum succo limonum, & saccharo per xij dies, si stomachus ferat. Deinde utatur opiata sequenti.

O P I A T A.

℞. Conserv. symph. major. ℥j. corall. rubr. præparat. ℥iij. rhab. pulverat. ℥j. cum syrup. de chicor. f. opiata ad usum dictum.

Finis sero lactis usu, & præmissa purgatione, capiet jejuno ventriculo lactis asinini ℥viiij cum ℥vj. decocti hordei, ne lac corrumpatur. Si tussis ægrum stimulet, vigiliæque patiatur, julepum sequentem vespertinis horis sumet.

J U L E P U S.

℞. Aq. plantag. & rosar. a. ℥ij. N iij

296 CONSULTATIONS CHOISIES

» Syrup. papav. alb. ℥iij. m. f. julep.
 » Quod ad diætam spectat, sobrie
 » manducabit, & optimis utetur alimen-
 » tis, ut carne vitulina, vervecina,
 » hædina, pullis juvenibus, vitando
 » imprimis falsa & piperata. Parvum
 » erit exercitium, & decoctum hordei
 » pro potu ordinario propinabitur.

Datum Montpelii die 22. mensis
 Septembris anni 1728. B E Z A C,
 CHICOYNEAU, LAZERME.

T R A D U C T I O N
 DE LA CONSULTATION XLVII.

*Pour un malade attaqué de péripleurésie,
 & qu'on soupçonne actuellement l'être
 de phthisie.*

I L y a tout lieu de craindre que la
 péripleurésie que le malade a es-
 suiée ne soit dégénérée en une vraie
 phthisie, puisqu'il est fatigué de toux,
 de fièvre, & d'autres symptômes, &
 que tout le corps est émacié. Il faut
 donc qu'il use de remèdes rafraichis-

fants & déterfifs , & qu'il fuive un régime qui aille au même but. On commencera par lui faire prendre le lavement fuivant.

L A V E M E N T.

Prenez orge entier , & fon de froment , de chacun une poignée ; regliffe une once ; rofes rouges une pincée. Faites une livre de décoction dans laquelle vous ferez fondre une once & demie de miel violat , pour un lavement.

Il ne faut point faigner le malade , parce qu'il est affoibli par la maladie précédente , & qu'il est amaigri , ce qui le menace d'une affection bien plus fâcheufe. Mais on le purgera avec la cafe mondée & le fyrop de chicorée composé , de chacun une once , fondus dans un bouillon rafraichiffant.

Le malade aiant été purgé usera pendant douze jours du petit lait tiré avec le suc de limons , & adouci avec le sucre , si son estomac s'en accommode. Il prendra ensuite l'opiate fuivante.



N v

O P I A T E.

Prenez conserve de grande consoude une once ; corail rouge préparé trois drachmes ; rhubarbe en poudre une drachme ; faites une opiate pour l'usage avec le syrop de chicorée.

Après fini l'usage du lait, & s'étant repurgé, le malade prendra le matin à jeun huit onces de lait d'ânesse coupé de six onces de décoction d'orge, pour empêcher le lait de se gâter. Si la toux fatigue le malade, & qu'il n'ait pas les nuits bonnes, il prendra le soir le julep suivant.

J U L E P.

Prenez eaux de plantain & de roses de chacune deux onces ; syrop de pavot blanc, trois drachmes ; mêlez, faites un julep.

Quant au régime, le malade mangera sobrement, & usera de bons aliments, comme du veau, du mouton, du chevreau, du poulet ; & évitera soigneusement ce qui sera salé & poivré. Il fera un exercice modéré, & se servi-

DE MÉDECINE. 299
ra d'eau d'orge pour boisson ordinaire.

Délibéré à Montpellier le 22. septem-
bre 1728. *Signé*, BEZAC, CHICOYNEAU,
LAZERME.

CONSULTATION XLVIII.

Sur une fluxion sur le Poulmon.

LA Demoiselle pour laquelle on de-
mande avis a une fluxion sur le
poulmon, qui la jettera infailliblement
dans la phthisie, si elle ne la prévient
par l'usage des remedes suivans. On lui
donnera une fois la semaine le lave-
ment suivant.

L A V E M E N T.

Prenez feuilles de mauve, de vio-
lètes, & de bourrache, de chacunes
une poignée; des quatre semences froi-
des majeures mondées & pilées, une
once; son de froment une poignée; re-
glisse trois drachmes; faites bouillir
suffisamment, & dissolvez dans une li-
vre de colature, catholicon pour l'usage

℞vj

300 CONSULTATIONS CHOISIES
interne une once ; miel violat deux
onces ; faites un lavement , qui sera pris
la commodité de la malade.

Après le lavement on lui tirera huit
onces de sang du bras , & , si le sang
paroît mauvais , on la resaignera le
lendemain. On la purgera ensuite avec
la médecine suivante.

P U R G A T I O N.

Prenez pulpe de casse une once ; rhu-
barbe choisie une demi - drachme ; ro-
ses rouges une pincée. Faites bouillir
dans l'eau de fontaine , & dissolvez
dans huit onces de colature syrop de
roses solutif composé une once , faites
une potion.

Si la fluxion n'étoit pas diminuée ,
on la resaigneroit du pied , & elle pren-
droit le lendemain une écuellée de lait
d'ânesse avec le sucre rosat. Si elle étoit
pressée de la toux , elle prendroit de
tems à autre quelques cuillerées de
syrop de pommes , ou de tussilage , &
lorsqu'elle ne pourra pas dormir le
mèp suivant.



J U L E P.

Prenez eaux de coquelicot & de plantain, de chacune deux onces; Syrop de pavot blanc trois ou quatre drachmes; mêlez & faites un julep.

Elle usera pour boisson ordinaire de de la ptisane d'orge, dans laquelle on fera bouillir deux onces de racine d'althea sur chaque pot. Elle se nourrira avec quelques soupes, & de la volaille, & évitera toute sorte d'aliments salés, épicés, & de difficile digestion.

Délibéré à Montpellier le 17. août
1728. *Signé*, CHICOYNEAU,
MARCOT.

CONSULTATION XLIX.

Sur une Paralyse.

LA paralyse de la moitié du corps; la tumeur œdémateuse du bras, & de la jambe du côté droit, les douleurs que le malade a senties dans les articulations, & tous les autres accidens rap-

302 CONSULTATIONS CHOISIES

portés dans la relation de sa maladie qu'on nous a remise, montrent évidemment la constitution épaisse & âcre de ses humeurs; & c'est sans doute le grand appetit du malade, & les mauvais aliments dont il se nourrissoit, qui en sont la cause éloignée. L'apoplexie qui a précédé les incommodités que le malade a aujourd'hui a été produite par la même cause. Les humeurs trop épaissies roulant avec peine dans le cerveau, elles s'y arrêterent, & par leur séjour comprimerent les nerfs; & comme le séjour des humeurs fut plus considérable à la base du crâne qu'à la partie supérieure du cerveau, à cause de la quantité des sinus qu'on y remarque, les nerfs furent pressés dans leur origine, mais l'intérieur du cerveau resta plus libre, & le malade conserva le jugement & la mémoire. Et parce que les battemens de la dure-mere & des artères carotides sont continuels, les humeurs épaissies furent peu à peu divisées; elles reprirent la route de la circulation, sans pourtant que le sang perdit absolument la viscosité qu'il avoit contractée, & elles ont été déposées par le cours des humeurs dans les parties af-

fectées. A toutes ces causes il faut encore ajouter le dérangement des digestions marqué par les goûts différents que le malade trouve aux aliments, & la quantité de vents qu'il fait par la bouche, qui lui donnent quelquefois des défaillances, & des battemens de cœur.

Pour délivrer le malade de ses incommodités, & prévenir le retour de l'apoplexie qu'on doit appréhender, il faut rectifier les digestions, diviser le sang, & le rendre plus fluide & plus doux; & enfin résoudre la lymphe arrêtée dans le bras & la jambe du côté droit; c'est ce qu'on espere de faire par l'usage des remedes suivans.

Le malade se purgera avec la potion suivante.

P U R G A T I O N.

Prenez fenné mondé trois drachmes; rhubarbe concassée & sel de tamarisc, de chacun une drachme; sommités de petite centauree une pincée; faites bouillir dans l'eau de fontaine; & dissolvez dans six onces de colature passée avec expression deux onces de manne de Calabre, & une demi-once d'électuaire diacarthami. Faites une potion.

304 CONSULTATIONS CHOISIES

Deux jours après cette médecine, il prendra le matin à jeun l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, vingt grains; rhubarbe en poudre une demi-drachme; jalap, diagrede, de chacun sept grains; antimoine diaphorétique un demi scrupule; trochisques alhandal, cannelle, fleurs de sel ammoniac martiales, de chacun six grains; extrait d'ellebore noir trois grains; faites une opiate pour une dose avec une suffisante quantité de syrop de fleurs de pêcher.

Le malade prendra une heure après cette opiate un bouillon de poulet, ou de veau, à la chicorée, & s'il peut se promener, il fera quelques tours de chambre. Il prendra ce remède pendant dix jours, & s'il ne purge pas assez on augmentera la dose des purgatifs; s'il vuidoit trop, on retrancheroit l'extrait d'ellebore.

Après l'usage de cette opiate le malade se repurgera comme dessus; on

DE MÉDECINE. 305
retranchera l'électuaire de diacarthami
si l'opiate l'avoit beaucoup purgé ; après
il prendra le matin à jeun un bouillon
préparé comme il suit.

BOUILLON.

Prenez environ une livre de maigre
de veau , une vipere écorchée , dont on
coupera la tête & la queue ; aiant été
les entrailles , on la coupera par mor-
ceaux ; une poignée des feuilles de
bourrache , & un peu de cerfeuil ; met-
tez le tout dans un pot de terre vernis-
sé , que vous boucherez avec un par-
chemin , ou un papier double ; ajoutez
auparavant sept ou huit cuillerées d'eau
de fontaine , & faites bouillir pendant
quatre heures au bain-marie ; passez en-
suite à travers un linge , & exprimez
fortement , pour le faire prendre.

Il faut continuer l'usage de ces bouil-
lons pendant vingt jours , & purger
le malade à la fin avec la médecine or-
dinaire. Si après ces remèdes la tumeur
œdemateuse du bras & de la jambe
n'est point emportée , il faudra donner
tous les matins pendant quinze jours

306 CONSULTATIONS CHOISIES
une once d'eau-de-vie allemande, & repurger le malade à la fin comme auparavant.

Pendant l'été le malade se purgera de quinze en quinze jours, & en automne il reprendra l'opiate apéritive, & ensuite les bouillons de vipere au bain-marie. On appliquera sur les tumeurs œdemateuses des feuilles d'hyeble passées au four ; on en enveloppera les parties malades le soir lorsque le malade se mettra lit, observant de les appliquer chaudement. On fera le remède pendant dix ou douze jours, & s'il soulage le malade, on le continuera plus long-tems ; mais s'il ne produit aucun effet, on dissoudra le sel ammoniac dans une décoction de racine de brioine, & on fomentera la partie avec cette décoction, laissant par dessus un linge trempé dans la même décoction, qu'on couvrira avec une serviette chaude.

Et comme tous les accidens que le malade a à présent sont venus du dérangement de son estomac, & de sa mauvaise maniere de vivre, il faut qu'il garde un bon régime, s'il veut que les remedes fassent quelque effet. On le

bourrira avec du roti ; il mangera peu de soupe , & jamais de viande salée , ni de chair de cochon.

Délibéré à Montpellier ce 22. mai
1725. Signé, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION L.

Sur des obstructions au Foie.

IL paroît par le mémoire qu'on nous a remis que la jaunisse dépend des embarras qu'on a remarqué dans le foie. Les obstructions de ce viscere dépendent du dérangement des digestions, de sorte que le chyle aigre & grossier fourni par l'estomac a épaissi le sang & la lymphe, qui ont produit à leur tour les embarras des visceres. C'est encore à cet épaississement des liqueurs qu'on doit rapporter le pissement de sang périodique qu'a le malade, & il y a tout lieu de croire qu'il s'est fait quelque varice dans les organes qui servent à la secretion de l'urine. Ces varices se remplissant & désemplissant par intervalles font le retour périodique du pissement de sang.

308 CONSULTATIONS CHOISIES

Pour prévenir les suites de cette maladie, il faut nettoyer l'estomac, & rectifier les digestions, déboucher les viscères obstrués, & redonner aux liqueurs la fluidité nécessaire pour qu'elles circulent librement dans les parties.

Le malade se fera tirer deux palettes de sang de l'un des bras; le lendemain il prendra trente grains d'ipécacuanha en poudre.

Le lendemain on le purgera avec la médecine qui suit.

P U R G A T I O N.

Prenez feuilles de senné mondées trois drachmes; rhubarbe concassée, sel végétal, de chacun une drachme; sommets d'absynthe & graine de coriandre, de chacunes une pincée; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans douze onces de colature trois onces de manne de Calabre; faites une potion qui sera prise en deux fois.

Le Malade laissera une grosse heure d'intervalle d'une prise à l'autre. Quatre jours après on le repurgera avec la même médecine, & deux jours après il prendra le matin à jeun le bouillon qui suit.

BOUILLON.

Prenez racines de chicorée sauvage & d'asperges, de chacunes une once; racines d'aunée & d'ache, de chacunes une demi-once; faites-les bouillir pendant une heure dans un bouillon de veau. Ajoutez sur la fin de la coction feuilles d'aigremoine, de chicorée sauvage, de capillaires, & de scolopendre, une poignée en tout; faites bouillir légèrement, & passez avec expression.

POUDRE.

Prenez tartre martial soluble, poudre de cloportes, & rhubarbe en poudre de chacun une demi-drachme. Mêlez, & faites une poudre.

Le malade prendra cette poudre avec quelques cuillerées du bouillon ci-dessus, & boira le reste immédiatement après. Il continuera cette poudre avec les bouillons pendant dix jours, & se repurgera avec la médecine ordinaire. Deux jours après il prendra le matin à jeun l'opiate suivante, prenant immédiatement après un bouillon de maigre de veau à la chicorée.

O P I A T E.

Prenez saffran de mars aperitif préparé à la rosée du mois de mai, une demi-once; feuilles de fenné mondées, & rhubarbe en poudre, de chacune deux drachmes; cassia lignea, sel d'absynthe, & saffran des indes, de chacun une drachme & demie; jalap, diagrede, de chacun une drachme; canelle, sel ammoniac, & saffran oriental, de chacun une demi-drachme; mettez tout en poudre, & faites avec une suffisante quantité de syrop des cinq racines aperitives une opiate, dont la dose sera de deux drachmes.

Il faut continuer cette opiate pendant neuf jours, après lesquels on se repurgera comme ci-dessus. Si pendant l'usage des aperitifs le pissement de sang devenoit un peu fort, on en suspendroit l'usage pendant ce tems-là.

Après l'opiate le malade prendra pendant douze jours consécutifs un verre de petit lait tiré du lait de vache bien clarifié, dans lequel on fera infuser à chaud pendant une demi-heure une drachme de saffran de mars aperitif.

dans un nouet à l'aïse. Ensuite il se purgera avec sa médecine ordinaire, & reprendra pendant neuf jours l'opiate aperitive. Il prendra ensuite pendant quinze jours vingt grains de safran de mars aperitif dans la première cuillerée de soupe, &, s'étant reposé sept ou huit jours, il le reprendra quinze autres.

Pendant les chaleurs de l'été on lui fera boire les eaux de Cransac avec les précautions ordinaires; &, comme cette maladie sera opiniâtre, il faudra reprendre l'automne prochain les bouillons aperitifs, l'opiate, & le petit lait chabibé, avec les précautions mentionnées.

Le malade ne fera pas maigre, il se privera de tous les alimens salés, & indigestes comme fruits, &c. On le nourrira avec de bonnes soupes, du bouilli & du roti, en préférant la chair des jeunes animaux & le gibier. Il boira le vin bien trempé, il évitera les veilles, les excès, & les exercices trop considérables.

Délibéré à Montpellier ce 5. janvier
1717. Signé, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION L I.

Sur une Paralyse.

L'Etat fâcheux où se trouve le malade ne nous permet pas de douter qu'il ne soit une suite nécessaire d'une attaque d'apoplexie sanguine un peu forte qu'il eut il y a environ un an & demi, qui fut occasionnée, selon toute apparence, par une véritable plethore, & par de mauvais levains, qui, ayant été fournis des premières voies au sang, causèrent un engorgement subit dans le cerveau, capable de lui ôter le sentiment, & le mouvement des parties. Les secours qu'on lui donna dans son paroxysme furent assez effectifs pour arrêter l'engorgement qui s'étoit déjà fait dans ce viscere, mais ne purent emporter l'engourdissement, & dissiper le relâchement qui avoit saisi les autres parties; & ce fut précisément celles qui furent pour-lors les plus engorgées de liqueurs, & le moins en état de les renvoyer, qui se trouvent présentement attaquées d'une véritable paralyse, qui

qui empêche le mouvement & le jeu des muscles.

Comme le malade a négligé son mal, que l'indisposition subsiste depuis quelque tems, nous ne sçaurions lui promettre une parfaite guérison, mais nous comptons bien qu'on ne sçauroit lui conseiller rien de mieux que de se rendre incessamment aux eaux de Balaruc, qui pourroient peut-être par leur chaleur, & par leur activité, diviser ce sang engourdi qui croupit dans le tissu des muscles, donner un peu plus de ressort aux vaisseaux de ces parties, & les mettre par là en état de se délivrer de la quantité des liqueurs qui y coulent, & qui leur sont à charge; ayant soin de faire précéder les remèdes qui suivent.

On commencera donc de faire saigner le malade de l'un des bras pour en tirer neuf à dix onces de sang, & on donnera le soir le lavement suivant.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraichissans & laxatifs une livre; catholicon une once; miel violat une once; faites un lavement qui sera

Tome II.

O

314 CONSULTATIONS CHOISIES
pris à la commodité du malade , & réitéré toutes les fois que son ventre sera paresseux.

On le purgera le lendemain avec la potion suivante.

P U R G A T I O N .

Prenez feuilles de fenné mondées deux drachmes ; sel végétal & rhubarbe choisie , de chacun une drachme ; sommités d'absynthe & de petite centauree , de chacunes une pincée ; faites infuser dans une suffisante quantité d'eau commune , & dissolvez dans huit onces de colature manne de Calabre une once & demie, tablettes diacarthami une demi-once. Faites une potion.

Le lendemain de la purgation, ou après s'être reposé une journée , le malade prendra pendant trois matins les eaux à la manière ordinaire , faisant dissoudre dans les deux premiers verres une prise de sel polychreste. Il pourra prendre en même tems vers les quatre heures un bain entier , & une douche sur la tête , la nuque , & l'épine du dos. Quand les trois jours seront passés , il prendra encore trois bains & trois douches , &

il se reposera deux jours, après lesquels il renouvellera les bains & la douche de la même manière, à cela près qu'au lieu de six bains & six douches, il ne prendra que quatre de chacun; &, s'étant reposé deux jours encore, si les forces le permettent, il prendra trois bains & trois douches.

Délibéré à Montpellier ce.... Signé,
CHICOYNEAU.

CONSILIUM LII.

De dolore Nephritico.

» **E**X dolore renum gravativo, &
 » excretionē præsertim urinæ fa-
 » bulosæ cum ægotantis levamine, ver-
 » bo conjicitur Equitem nobilissimum
 » dolore nephritico laborar. Tria inprî-
 » mis ad hunc producendum affectum
 » concurrunt, temperamentum ægri
 » sanguineo-biliosum, regio quam inco-
 » lit calidissima, & navigatio diuturnior.
 » Ex his última præcipua est. Absumpta
 » sanguinis serosa, balsamicaque parte,
 » tartareas in sanguine luxuriare neces-

O ij

316 · CONSULTATIONS CHOISIES

» se est , quæ paulatim in ductus renum
 » urinosos intrusæ morantur , mora ve-
 » ro compinguntur & quiescunt , uri-
 » namque pone sequentem sistunt. Di-
 » latati , nimis repleti , urinosi ductus
 » sanguiferos comprimunt; unde diffici-
 » lior sanguinis per renes circuitus , ip-
 » sius mora & stagnatio , renumque
 » distractio dolorifica , unde gravativus
 » dolor.

» Ut huic morbo afferatur medela,
 » uti convenit iis quæ sanguinem diluen-
 » do & edulcando partes ejusdem tartaræ
 » reas solvunt dividuntque ; sic urina
 » pristina restituta fluiditati libere & ex-
 » pedite fistulas urinarias permeabit.
 » Exinde sane ratio cur juscula pulli ,
 » balneaque domestica prius usurpata,
 » tantum ægrotanti attulerint levamen ;
 » quapropter iisdem insistentes indicatio-
 » nibus , diluentibus imprimis utendum
 » esse censemus , quibus diuretica quæ-
 » dam , & huic morbo quasi specifica ,
 » addemus.

» Quapropter celebrata purgatione
 » quam medulla cassiæ recentè extracta,
 » rheo , & manna , in aqua pulli infusis
 » & solutis parandam censemus , se-
 » guens præscribimus jusculum per dies
 » decem continuandum.

JUSCULUM.

» ℞. Pullum juniorem gallinaceum
 » exenter. cujus venter quatuor femin.
 » frigidior. contuf. ℥. f. impleatur ; coq.
 » per defpumationem per duas horas in
 » aq. font. Q. S. deinde add. cortic radice
 » calcitrap. exficcat. contuf. & in nodul.
 » fufpenf. ℥ j. rad. enul. campan. con-
 » tuf. ℥. ij. coq. per hor. fub. fin. coct.
 » add. folior cichor. borrag. & capillor.
 » vener. ex omnib. m. j. coq. levit. col.
 » & exprim. Cap.

» Elapfo jufculorum tempore , atque
 » iterata purgatione ut fupra , nobilis
 » Egrotans affumet mane per dies vi-
 » ginti haufum feri lactis vaccini ovi
 » albumine clarificati , & facchari can-
 » didi unciis duabus edulcati ; alternis
 » vero diebus pilulam fequentem an-
 » te haufum feri lactis affumet.

PILULA.

» ℞ Lign. nephritic. pulverat. ℥ j. bal-
 » fam. de copaiva gutt. xx. cum fyrup.
 » capillor. vener. f. pilula ro una dofi.
 » Succedet deinde balneum domesti-
 » cum per dies quindecim continuan-
 » dum. Elapfis octo aut decem diebus

○ iij

318 CONSULTATIONS CHOISIES

» post balneationis tempus, Æger nobi-
 » lissimus aquas Vallenses, gallice *de la*
 » *Marquise de Vals*, per dies novem po-
 » tabit, singulis diebus novem vel decem
 » haustus tribus aut quatuor vicibus as-
 » sumet, prima die solvendo mann. Ca-
 » labrin. ℥. ij. in primo haustu.
 » Finito aquarum Vallensium tempo-
 » re purgationem celebrare necesse est.
 » Demum ut primum calor æstatis re-
 » miserit, aerque temperatior factus
 » fuerit, suademus ut Eques nobilissi-
 » mus lacte asinino utatur per unum aut
 » alterum mensem, ut, sic massa sanguinis
 » edulcata, minor tartarearum partium
 » copia generetur; servatis tamen
 » servandis, id est præscripta idemtidem
 » purgatione, ac servato convenienti
 » vitæ regimine. Tandem ut is affectus
 » radicitus debelletur sequens præscribi-
 » mus remedium quod Æger nobilissimus
 » per annum & ultra singulis mensibus
 » assumer.

P O T I O.

» ℥. Cortic. calcitrap. exsiccat. & con-
 » tul. ℥. j. infund. per noct. in. vin. alb.
 » optim. ℥. viij. man. colet. & exprimat.
 » Cap.

» Altera die sequens exhibebitur de-
» coctum.

DECOCTUM.

» ℞ Fol. parietar. m. j. lign. sassafr.
» contuf. & sem. anis a. ℥. j. cinnamon.
» contuf. ℥. f. bull. levit. in aq. font. ℥. x.
» dein per noctem infund. mane iterum
» levit. bulliant; dissolv. sacchar candid.
» ℥. ij. col. & exprim. Capiat.

» Hoc enim est potens diureticum,
» tartareas partes fistulis urinosi impac-
» tas solvens.

» Verum nulla expectanda sanatio, ni-
» si Eques nobilissimus convenienti vitæ
» regiminæ effectus remediorum adju-
» vet; ac propterea convenit ut absti-
» neat a piperatis, salis, acribus, car-
» nibus sale vel fumo induratis, ab usu
» acetariorum casei, lacticiniorum,
» uno verbo ab iis quæ partes sanguinis
» cogunt & partium tartarearum copiam
» augent. Vescetur carnibus juniorum
» animalium, & imprimis quadragesi-
» malibus cibus se abstinebit, vinum mo-
» dice & multa aqua temperatum pota-
» bit. Vigiliis, morusque nimios vitabit,
» ac imprimis navigationem quæ affec-

O iij

320 CONSULTATIONS CHOISIES

» tus nephritici causa præcipua videtur
 » tum ob motum assiduum , cum præ-
 » vam victus rationem qua navigatores
 » uti coguntur.

Monspellii die 27. mensis februarii
 anni 1728. , LAZERME, FITZGE-
 RALD, FOURNIER.

 T R A D U C T I O N

DE LA CONSUSTATION PRECEDENTE.

Sur une douleur Néphrétique.

LA douleur gravative des reins , & sur-tout l'excrétion d'une urine qui charie des graviers au soulagement du malade , font conjecturer avec raison que Monsieur le Chevalier est attaqué d'une douleur néphrétique. Trois causes principalement concourent à la production de cette affection , le temperament cholérique-sanguin du malade , la chaleur du pais qu'il habite , & ses longs voïages sur mer. Nous regardons la premiere de ces causes comme la principale. La déperdition de la partie séreuse & balsamique du sang rend néces-

faire l'amas des parties tartareuses, lesquelles s'arrêtant insensiblement dans les canaux urinaires des reins, forment avec le tems des concrétions qui arrêtent l'urine qui vient par derrière. Les canaux urinaires, étant dilatés & trop pleins, compriment les vaisseaux sanguins; de-là vient l'embarras de la circulation du sang dans les reins, son retardement, sa stagnation dans ces viscères, & leur gonflement douloureux, qui produit le sentiment de pesanteur.

Pour remédier à cette maladie, il convient d'employer les remèdes qui agissent en délaïant & adoucissant le sang, résolvent & divisent les parties tartareuses. En conséquence l'urine ayant recouvré sa première fluidité, passera librement & sans peine au travers des canaux sécrétoires des reins; & c'est sans doute la raison pourquoi le bouillon de poulet, & les bains domestiques, dont le malade a déjà fait usage, l'ont si fort soulagé. C'est pourquoi, suivant les mêmes indications, nous estimons qu'il faut sur-tout employer les délaïans, auxquelles nous ajouterons quelques diurétiques, qui sont quasi spécifiques dans cette maladie.

O w

322 CONSULTATIONS CHOISIES

Aussi-tôt donc que le malade aura été purgé avec la moëlle de casse récemment extraite, la rhubarbe, & la mane, infusées & dissoutes dans l'eau de poulet, nous sommes d'avis qu'il prenne pendant dix jours le bouillon suivant.

B O U I L L O N.

Prenez un jeune poulet vidé, dont vous remplirez le ventre d'une demi-once des quatre semences froides pilées; faites le bouillir pendant deux heures dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, écumant soigneusement; ajoutez alors écorce de la racine de chaussetrape concassée & enfermée dans un nouët, une drachme; racine d'année concassée, deux drachmes; faites bouillir encore pendant une heure, & ajoutez sur la fin de la coction, feuilles de chicorée sauvage, de bourrache, & de capillaire, une poignée en tout; faites bouillir légèrement, coulez avec expression, pour un bouillon.

Le malade, aiant été repurgé après les bouillons finis, prendra tous les matins pendant vingt jours une écuellée de petit lait de vache clarifié avec le blanc

d'œuf, & édulcoré avec deux onces de sucre roial, & il avalera de deux jours l'un avant le petit lait la pilule suivante.

PILULE.

Prenez bois néphrétique en poudre, un scrupule; baume de copahu vingt gouttes; faites une pilule pour une dose avec le syrop de capillaire.

Il prendra ensuite pendant quinze jours le bain domestique, & huit ou dix jours après le dernier il boira tous les matins pendant neuf jours, neuf ou dix gobelets des eaux de la Marquise de Vals, laissant quelque intervalle tous les trois ou quatre jours, & dissolvant le premier jour dans le premier verre deux onces de manne.

Il terminera l'usage des eaux de Vals par un purgatif, & dès que les chaleurs de l'été seront calmées, & que l'air sera devenu plus tempéré, nous conseillons au malade l'usage du lait d'anesse pendant un ou deux mois, afin que la masse du sang étant adoucie par son usage, il s'engendre une moindre quantité de parties tartareuses. Le malade aura soin de se conduire comme il con-

324 CONSULTATIONS CHOISIES
 vient dans le tems du lait, c'est-à-dire
 de se purger de tems en tems, & de sui-
 vre un régime convenable. Enfin pour
 détruire radicalement la maladie nous
 conseillons au malade d'user chaque
 mois pendant un an entier du remede
 suivant.

P O T I O N.

Prenez écorce de la racine de chauffe-
 trape seche & concassée une drachme ;
 faites-la infuser pendant la nuit dans
 huit onces du meilleur vin blanc, cou-
 lez le matin avec expression, & faites
 prendre en une fois.

Le lendemain on lui donnera la dé-
 coction suivante.

D E C O C T I O N.

Prenez feuilles de pariétaire une poi-
 gnée ; bois de saffras concassé, grai-
 ne d'anis, de chacun une drachme ; can-
 nelle concassée, une demi drachme ; fai-
 tes bouillir légèrement dans dix onces
 d'eau de fontaine, puis infuser pendant
 toute la nuit, enfin bouillir encore un
 peu le matin. Dissolvez-y pour-lors
 deux onces de sucre roial ; coulez avec
 expression, & faites avaler la colature
 en une fois.

Ce remède est un diuretique puissant qui résout les parties tartareuses qui ont formé des concrétions dans les canaux urinaires.

Mais il ne faut point que le malade s'attende à guérir si le régime le plus exact ne vient au secours des remèdes. Il convient en conséquence qu'il s'abstienne de tout ce qui est poivré, salé, âcre, des viandes salées ou fumées, des salades, du fromage, du laitage, en un mot de tout ce qui épaisit le sang, & augmente la quantité de ses parties tartareuses. Il se nourrira de viandes de jeunes animaux, & ne fera aucun usage du maigre. Il boira peu de vin, encore bien trempé. Il évitera de veiller & de faire de grands exercices, & sur-tout de voyager sur mer; ce que nous regardons, comme la principale cause de l'affection néphrétique qui le tourmente, tant à cause du mouvement continuel, qu'à cause des mauvaises nourritures auxquelles ce genre de vie expose.

Délibéré à Montpellier le 17. fevrier
1728. Signé, LAZERME, FITZGERALD, FOURNIER.

CONSULTATION LIII.

Sur une Perte blanche.

PAR tout ce qui est rapporté dans la relation communiquée il nous paroît que la Demoiselle pour laquelle on nous fait l'honneur de nous consulter a été sujette depuis l'âge de puberté à une perte blanche assez considérable, & qu'après s'être mariée, & avoir fait plusieurs enfans, cette perte a véritablement diminué, mais qu'il lui est survenu des douleurs au bas ventre avec une chaleur extraordinaire qui s'étend jusqu'aux parties génitales, & en dernier lieu que le feu s'est fait sentir dans l'intérieur de la poitrine avec une grosse fièvre pendant la nuit, précédée par un grand froid & par le serrement des côtés, & par une respiration gênée, & que la malade est au surplus d'un tempérament bilieux, & fort maigre.

Sur cet exposé il est assez évident que la lymphe n'ayant pû circuler dans la matrice & dans le vagin par rapport à son épaisissement, & à l'obstruction de

ces parties, en a distendu les vaisseaux, & les a fait crever, ce qui a donné lieu à son épanchement, & l'entretient encore.

Les obstructions & l'épaississement des liquides aiant augmenté, & s'étant pour ainsi dire multipliés, dans les visceres du bas ventre, & dans les vaisseaux de la poitrine, ont aussi arrêté & gêné le cours du sang dans toutes ces parties; ce qui suffit pour rendre raison des grandes chaleurs, des douleurs, des serremens, & même de la fièvre, en ce que tous ces embarras n'ont pas permis au sang de se dépurer, & qu'il s'est trouvé surchargé de beaucoup de particules étrangères qui ont excité le mouvement febrile.

Enfin les embarras & l'épaississement des liquides viennent sans doute des crudités des premières voies, ou d'un défaut de digestion qui est d'ailleurs indiqué par le cours de ventre, & le gonflement d'estomac que la malade essuya il y a quelque tems; de sorte que, pour remédier à toutes les indispositions, il est nécessaire de détruire les obstructions, de redonner au sang & à la lymphe leur fluidité naturelle, & de réta-

328 CONSULTATIONS CHOISIES

blir les digestions. Mais comme la malade est d'un temperament bilieux, qu'elle est fort exténuée, & que le sentiment de douleur & de chaleur dénotent un sang aisé à s'enflammer, & une grande acrimonie des humeurs, il est de la prudence d'employer seulement de légers apéritifs en forme de liquide, qui puissent résoudre peu à peu les embarras, sans trop animer ni échauffer, & qui soient en même tems propres à réparer beaucoup d'humidité dans les vaisseaux.

Nous sommes d'avis que pour prévenir le danger de quelque inflammation interieure, dont cette personne est menacée, & pour faciliter l'effet des remedes convenables, on réitere la saignée qui n'a été faite qu'une seule fois, & qu'on commence par tirer sept à huit onces de sang de l'un des bras, & que le lendemain on donne une purgation en deux verres de ptisane laxative faite avec deux drachmes de fenné, une drachme de sel végétal, autant d'anis, & un citron coupé, mettant le tout infuser pendant la nuit sur les cendres chaudes avec une once de polypode de chêne dans deux grands verres d'eau de fontaine.

raine, pour deux doses, qu'il faut prendre le matin à jeun à la distance de quatre heures l'une de l'autre, ajoutant à la première deux onces de manne, & à la seconde, une once de syrop des fleurs de pêcher, & entre les deux doses un bouillon de poulet altéré par une poignée de chicorée.

Si après la purgation & cette première saignée, les chaleurs & les douleurs, aussi-bien que les serremens, se soutiennent, il faudra réitérer la saignée de l'un des pieds jusqu'à louable teinture, & réitérer ensuite la purgation en deux verres, faisant aussi précéder la veille du purgatif, après la saignée, un lavement avec une simple décoction émolliente, à laquelle on ajoutera quatre onces d'huiles d'amandes douces, lequel lavement pourra être réitéré par intervalles, comme étant très-propre à appaiser les feux & les douleurs.

Après ces remèdes généraux, qui sont les plus convenables pour tempérer, chasser, ou éteindre le levain de la fièvre, & qui doivent être renouvelés selon les loix de l'art, & de la prudence, tandis que la fièvre se soutiendra, on s'attachera à résoudre peu

330 CONSULTATIONS CHOISIES

à peu les embarras des visceres par l'usage d'une ptisane composée des racines de fraisier, de *lapathum acutum*, & de garence, de chacunes trois onces, qu'on fera bouillir pendant une heure dans neuf à dix livres d'eau, & sur la fin on dissoudra dans la colature deux gros de cristal minéral, pour en boire chaque jour quatre grands verres de dix à douze onces chacun dans le cours de la matinée, & autant l'après dîner à deux heures de distance de la nourriture, & à une heure d'éloignement l'un de l'autre, observant de les faire chauffer, & de les boire aussi chauds qu'il se pourra.

L'usage de cette ptisane sera continué pendant dix à douze jours, après lesquels il faudra se repurger avec la ptisane laxative ci-dessus.

Après le premier remede la malade prendra tous les matins à jeun un bouillon fait avec un poulet farci d'une poignée en tout de chicorée & de cresson d'eau, & d'une pincée de cerfeuil haché fort menu, ajoutant cinq à six écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante, écrasées & mises en pâte, qui ne bouillira que trois quarts d'heure, avec six onces de racines d'ozeille & autant de cel-

les d'aigremoine, & après l'avoir coulé on y delayera quatre onces ou environ de suc de bourrache bien dépuré, & on y dissoudra vingt grains de nitre purifié, pour un bouillon qu'il faudra avaler le matin à jeun, continuant pendant douze à quinze jours, & se repurgeant à la fin; ce qui étant fini, je ne vois rien de plus efficace pour achever de détruire ces embarras, pour rendre les humeurs plus coulantes, & pour adoucir leur acrimonie, sur-tout dans la saison des chaleurs où nous serons pour-lors, que la boisson des eaux minerales rafraichissantes, qu'il faudra boire non-seulement une neuvaine mais même deux ou trois, de sorte qu'on commencera par des eaux un peu plus chargées de mineral, telles que sont celles de Vals, & de Camarets, passant ensuite aux plus légers, sçavoir aux eaux de Meyne ou de Lodeve; laissant un intervalle de huit à neuf jours entre une neuvaine & l'autre, pendant lequel la malade prendra tous les matins un bouillon de veau ou de poulet alteré avec une poignée de capillaire; observant par rapport aux eaux que chaque neuvaine doit être précédée & suivie d'un purgatif médiocre;

352 CONSULTATIONS CHOISIES
 qu'il faut boire chaque matin quinze à dix-huit verres, ou environ trois pots d'eau minerale dans une heure de tems; & finir la boisson par un bouillon altéré par une poignée de bouarrache, gardant au surplus un régime exact, eu égard à la quantité & à la qualité des alimens, comme aussi par rapport aux mouvemens du corps & de l'esprit qui doivent être modérés; ce que nous laissons à la prudence du Médecin ordinaire, qui jugera aisément par les effets de la méthode susdite de ce qu'il conviendra faire pour parvenir à une entière guérison.

Délibéré à Montpellier ce 11. mai
 1730. Signé, CHICOYNEAU.

CONSULTATION LIV.

Sur un Vomissement de sang.

LEs vomissemens de sang excessifs dont le malade a été attaqué plusieurs fois depuis cinq à six ans étoient occasionnés par le gonflement schirreux de la rare, dont le volume montoit jus-

qu'au cartilage xiphoïde, & s'étendoit jusques à l'ombilic, de maniere que la veine splénique trop tirillée ne pouvant recevoir le sang qui lui doit venir par le *vas breve* de tout le fond du ventricule, ce viscere membraneux s'engorgeoit à faire ouvrir dans son interieur quelque vaisseau sanguin considerable qui fournissoit au vomissement toutes les fois que par quelque violent effort les liqueurs étoient portées avec violence dans les visceres du bas ventre, comme il arriva lors du violent effort que le malade fit par une rude chute, après laquelle le premier vomissement parut.

Les enflures considerables des jambes, des cuisses, & du bas-ventre, qui paroissent après les grandes attaques de vomissement, sont une suite nécessaire des pertes de sang, qui devoient être excessives, puisque non-seulement on le vomissoit en assez grande quantité pour remplir de grandes bassines, mais qu'il sortoit encore une bonne partie par les selles de celui qui passoit de l'estomac trop plein dans les boyaux. C'est à raison de ces grandes pertes de sang que les vaisseaux sanguins vuides & trop affaiblés ne pouvant recevoir toute le

334 CONSULTATIONS CHOISIES

lymphe qui leur devoit venir des vaisseaux lymphatiques, ceux-ci étoient obligés de s'engorger au point de produire ces enflures. Celles-ci se dissipoient d'elles-mêmes au commencement à mesure que le malade reprenoit des forces, parce que le sang réparé obligeoit la lymphe arrêtée dans ses propres conduits de poursuivre son cours naturel.

Lorsqu'après plusieurs enflures répétées les vaisseaux lymphatiques trop pleins, & trop souvent distendus, ont entièrement perdu leur ressort naturel, il n'a plus été possible de les voir se resserrer par eux-mêmes, sur-tout dès que les forces & la vigueur du sang n'ont pû se rétablir, à raison du trop grand gonflement de la rate, dont les propres vaisseaux lymphatiques qui rampent sur la surface ont été forcés de se rompre, & de répandre leur liqueur dans la cavité du bas-ventre, où il s'étoit enfin formé une véritable hydropisie ascite, pour laquelle, après avoir employé avec succès plusieurs bons remèdes, nous avons été obligés de recourir à l'opération de la paracentese, par où nous avons fait vuidier tout de suite trente-trois livres d'une lymphe claire, limpide, & sans aucune mauvaise odeur.

Les eaux répandues dans le bas ventre ayant été totalement vidées tant par les hydragogues que par l'operation, le malade s'est d'abord trouvé la respiration libre dans toute sorte de situation. Nous avons aussi remarqué par le tact que la grosseur de la rate avoit diminué de plus de la moitié de ce quelle étoit avant l'hydropisie ; cependant , comme ce viscere est encore fort gros , il y a lieu de craindre de nouvelles enflures & un nouvel épanchement d'eau dans la même cavité, ce qu'on tâchera de prévenir en réitérant les mêmes remedes , & dans le même ordre qu'on les a déjà pris sous nos yeux , sur-tout les apéritifs , les diuretiques , & les hydragogues , comme il s'enfuit.

Le malade , étant arrivé chez lui , après s'y être reposé deux jours tout au plus , recommencera de prendre le matin son opiate aperitive simple à la dose d'une drachme & demi jusqu'à deux drachmes selon qu'il se trouvera l'estomac plus ou moins fatigué , avalant par dessus tantôt un verre de petit lait de vache clarifié & ferré , & tantôt un demi bouillon ordinaire , & quelquefois un verre de ptisanne ordinaire ; il dînera

336 CONSULTATIONS CHOISIES
avec une bonne soupe de mouton bouil-
li, avec une poule & quelques biscuits,
ou d'une compote pour dessert, se pri-
vant absolument de toute sorte de ra-
gouts, de pâtisserie, d'herbes crues,
des fruits crus & aigres, du fromage
& des châtaignes, des légumes, & de
tout aliment indigeste.

Après avoir pris pendant huit jours
ladite opiate le matin à jeun, il essayera
d'en prendre une seconde dose par jour
sur les quatre heures du soir, avalant
par dessus un verre d'une prisane qui
sera faite avec la pimprenelle, le capil-
laire & le polytric, en tout une poi-
gnée, qu'on aura jettée dans deux pintes
d'eau bouillante pour infuser, sans qu'il
soit besoin d'y faire bouillir lesdites
herbes, se contentant de verser la li-
queur au clair dès qu'elle sera tout à
fait refroidie.

Délibéré à Montpellier ce 14. mai
1730. Signé, CHICOYNEAU.

CONSULTATION

CONSULTATION LV.

Sur un Rachitis.

Les symptômes rapportés dans la relation, tels que sont la grosseur de la tête, les protuberances & gonflemens des apophyses des vertebres du dos, comme aussi des bouts des os aux jointures principales, l'étrouitesse de la poitrine, l'élançement & la grosseur des côtes, la difficulté de respirer, l'intumescence du bas-ventre qui augmente par fois, la maigreur des parties, le visage demeurant en bon état; la foiblesse des membres, & sur-tout des jambes; tous ces symptômes pris ensemble établissent si bien l'histoire du rachitis qu'il n'est pas permis de douter un moment que cet enfant n'en soit atteint. Cette maladie paroît même fort avancée en ce sujet, puisque les obstructions des visceres du bas-ventre, & sur-tout du foie sont bien marquées, & que Monsieur le Médecin ordinaire insinue qu'il s'aperçoit d'une disposition à la phthisie, ou à l'hydropisie. De plus cet enfant

Tome II.

P

336 CONSULTATIONS CHOISIES

sent des douleurs de tems en tems à l'épine du dos, ce qui marque que les apophyses des vertebres sont fort vitiées, & que le vice de nutrition y va à grands pas, de façon que le péritoine & les ligamens se trouvent fort tirillés; enfin on remarque un petit mouvement febrile, quoique moindre qu'il n'étoit ci-devant, la fièvre ayant été diminuée par l'usage des remedes qu'on a employés.

Il est certain que le rachitis est un vice de la nutrition généralement répandu & dans les parties osseuses, & dans les parties molles, soit musculieuses ou membraneuses, soit visceres, le seul cerveau en est exempt pendant quelque tems à cause de son tissu uniforme, & que sa consistance varie moins par l'accroissement que celle des autres parties; de-là on déduit comment les opérations de l'ame se font bien, & comment ces pauvres malades ne manquent pas d'esprit. On voit encore par là que, le cerveau croissant librement, la tête, dont les parties osseuses sont si souples & obéissantes dans les enfans, doit acquérir aussi plus de volume, & que la face doit être en embonpoint dans le tems

que les autres parties du corps, se nourrissant insuffisamment & inégalement, doivent se flétrir, ou prendre des figures peu convenables, d'où s'ensuivent bien des incommodités.

La cause générale de cette maladie est une lympe mal mixtionnée, séreuse, & chargée de concrétions, qui ne peut se distribuer uniformément dans les vaisseaux nourriciers des os, & qui relâche le tissu des parties molles, ce qui donne lieu à leur engorgement, & aux obstructions qui se forment ensuite, surtout dans les viscères; d'où s'ensuivent des suppurations clandestines, des épanchemens de sérosité, & par conséquent des hydropisies, des phthysies, &c.

Le vice de la lympe que nous venons d'établir, peut avoir été occasionné en cet enfant par le mauvais usage des six choses non naturelles, principalement par une mauvaise nourriture, telle qu'est un lait séreux, froid, mal travaillé; de la bouillie faite avec de la farine, de l'eau bue froide trop souvent &c. mais ce même vice peut aussi avoir été porté dès le ventre de la mere, soit que cette dame se soit trouvée cachetique soit qu'elle se soit nourrie pendant sa gross.

340 CONSULTATIONS CHOISIES
 fesse d'alimens de mauvais suc, &c. Enfin
 un virus héréditaire, soit scorbutique,
 soit vénérien, soit scrophuleux, donne
 bien souvent lieu au vice de la lymphe
 qui produit le rachitis.

Cette maladie est très-fâcheuse; car,
 outre les vices de conformation qu'elle
 a causés à cet enfant, elle se trouve at-
 taquer les viscères; d'où sensuit un
 grand danger pour la vie, pouvant se
 faire quelque suppuration, ou quelque
 hydropisie dans la poitrine, ou dans le
 bas-ventre; en un mot cette maladie se
 trouve en ce cas en un haut degré, &
 hors d'état d'être corrigée par la seule
 nature, qui pour l'ordinaire est suffisante
 pour cet amandement à mesure que
 l'enfant croît, mais seulement dans le
 cas où le mal n'a pas fait de grands pro-
 grès.

Les vues que l'on doit avoir en ce
 cas sont de tenir les digestions en bon
 état, de diviser les concrétions de la
 lymphe, d'en ôter la serosité superflue,
 & de lever les obstructions.

C'est pourquoi je suis d'avis de faire
 les remèdes suivans. L'on purgera d'a-
 bord le malade de cette manière,

P U R G A T I O N .

Prenez rhubarbe un scrupule ; cassia lignea six grains ; diagrede trois grains ; mercure doux dix grains ; faites avec la conserve de roses un bol qui sera pris le matin , buvant par dessus une once de syrop de chicorée pur, ou délayé d'un peu d'eau.

On le mettra ensuite à l'usage de bouillons faits avec un morceau de collet de mouton , deux poignées de fumeterre , autant de cresson d'eau , deux drachmes de racines d'énula campana, & deux écrevisses de riviere.

Ayant pris ce bouillon neuf matins , on le purgera comme ci-devant pour passer immédiatement après à l'usage de cette opiate.

O P I A T E .

Prenez conserves de racines d'énula campana , & extrait de rhubarbe , de chacune trois onces ; cassia lignea , cloportes préparés , borax , saffran de mars aperitif , antihectique de Poterius , de chacun une drachme & demie ; ens de
P iij

342 CONSULTATIONS CHOISIES

venus une drachme ; faites une opiate molle pour l'usage avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé.

On donnera une bonne drachme de cette opiate le matin à jeun & un peu après on fera avaler au malade un bouillon fait d'un morceau de collet de mouton , une petite poignée de chicorée amere , & quelques feuilles de melisse.

L'on continuera l'usage de cette opiate jusqu'à ce qu'elle soit finie , purgeant le malade avec la médecine marquée de cinq en cinq jours. Pendant l'été on se contentera d'un bon régime de vie , & de purger le malade une fois le mois : l'automne prochain on réitérera les remedes déjà prescrites.

Pour ce qui est des fomentations il convient d'en faire avec des vins aromatiques , étant d'avis d'éviter les substances huileuses. Pour cet effet on fera bouillir de la sauge de montagne , du thim , du romarin , de la lavende , du trifolium bituminosum , des baies de laurier écrasées , des baies de genievre écrasées, &c. avec une quantité de gros vin rouge. On fomentera avec ce vin chaudement toute l'épine du dos & les jointures , mais sur-tout l'épine.

Au surplus on doit s'attacher extrêmement à régler cet enfant pour le régime de vie, lui réglant ses repas, qu'il prendra sobrement, & à des heures marquées; lui faisant éviter toute sorte d'alimens gluans, grossiers, & de difficile digestion, salés, &c. le nourrissant avec de bons potages, de petits oiseaux rotis, quelque peu de volaille, & lui donnant un peu de bon vin mêlé avec de l'eau.

Délibéré à Montpellier le 22. avril
1732.

Signé, FIZES.

CONSULTATION LVI.

Sur une mélancholie avec mouvemens involontaires.

LEs vapeurs convulsives dont le Consultant est fréquemment atteint depuis près de deux ans, ne doivent être attribuées qu'à la constitution d'un sang épais & résineux, & qu'à la mauvaise disposition que les tuniques des vaisseaux ont contractée.

P. iiii.

344. CONSULTATIONS CHOISIES

Le temperament mélancholique du Consultant qu'il a apporté du ventre de sa mere , & qui a augmenté toujours avec l'âge , puisque dès sa plus tendre enfance il s'est éloigné du commerce du monde , & s'est privé des plaisirs les plus innocens , & a préféré la solitude à la compagnie , ne prouve que trop la disposition de ses liquides ; & la grande attention qu'il a eue à remplir ses fonctions , & l'application continuelle à la lecture , ne permettent pas de douter qu'un sang gluant & visqueux n'ait été forcé de séjourner souvent dans les vaisseaux du cerveau , & qu'il n'en ait trop distendu les tuniques , & ne les ait rendus variqueux.

De sorte qu'à présent le sang ne circulant qu'avec peine dans les vaisseaux tortueux du cerveau , & y séjourant trop long - tems , comprime tellement ce viscere , & presse si fort le principe des nerfs. que leur fluide ne scauroit suivre son cours naturel & régulier , & se distribuer dans les parties. Forcé donc de s'arrêter dans le cerveau , il s'entrechoque , & se met dans une confusion qui est suivie du trouble des idées.

Mais parce que les principes de tous les nerfs ne sont pas également comprimés, l'esprit animal passe dans l'ouverture de ceux qui sont les moins serrés, & se porte en si grande quantité dans les muscles où ces nerfs vont aboutir, qu'il y excite des mouvemens violens, involontaires & déréglés, en un mot les convulsions, & les mouvemens convulsifs qu'on y apperçoit.

Cette infirmité ne menace le Consultant d'aucune suite funeste quant à présent; elle n'est pas même incurable dans un homme de son âge, mais il faut en prévenir les suites, & tâcher d'en saper la racine par le moien, & par le long usage des remedes. On tirera au malade huit onces de sang de l'un des bras, & le lendemain de la saignée il sera purgé avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once; fenné mondé deux drachmes; faites bouillir légèrement, puis infuser dans une livre d'eau de fontaine; dissolvez dans la colature mame choisie trois ou-

RW

346 CONSULTATIONS CHOISIES
ces; fyrop de roses pâles une once; mê-
lez, & faites une potion pour deux
doses.

Il prendra un verre de cette médi-
cine à six heures du matin, l'autre à huit,
à dix il avalera un bouillon, & il dîne-
ra à une heure après-midi.

Le surlendemain de la médecine on
lui tirera la même quantité de sang de
l'un des pieds.

Il prendra ensuite pendant douze
jours six grands verres d'eau de Vals
de la fontaine la Marquise, le matin à
jeun, en trois reprises différentes, à un
quart d'heure de distance. Lorsqu'il au-
ra fini les eaux de Vals, il prendra pen-
dant neuf jours le matin à jeun le demi-
bain dans l'eau douce un peu plus que
tiède; il restera une bonne heure cha-
que fois, & lorsqu'il sera sorti du bain,
& qu'on l'aura essuyé, il avalera le
bouillon ci-après décrit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet; racines de
pivoine mâle, & de valeriane sauvage,
de chacune deux drachmes; coupez les
racines par tranches, & faites bouillir

le tout le soir pendant trois heures dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; & faites-y bouillir le matin pendant un quart d'heure une poignée de chicorée sauvage.

Après l'usage du bain il prendra tous les jours le matin à jeun demi-drachme de poudre de guttete détrempée dans une cuillerée d'eau, & il avalera par dessus deux tasses d'infusion de feuilles de mélisse seches en forme de thé avec un peu de sucre.

Ayant fini ce remede il prendra le demi-bain, & le bouillon de la même maniere que nous l'avons marqué, & lorsqu'il aura fini le bain, il reprendra la poudre & l'infusion, le tout autant de tems, & de la même maniere que nous l'avons ordonné.

L'automne prochain on le saignera du bras, on le purgera, & on le saignera du pied, & il prendra ensuite pendant douze jours le matin à jeun l'opiate ci-dessous, avalant par dessus chaque prise un bouillon fait avec une demi-livre de collet de mouton, & une poignée en tout des feuilles de chicorée sauvage, & de cresson d'eau, & on le repurgera à la fin.

Rvj)

O P I A T E.

Prenez conserve de kynorrhodon, & extrait de rhubarbe, de chacun six drachmes; safran de mars apéritif une demi-once; racine de pivoine mâle, & de grande valeriane, de chacune deux drachmes; poudre de guttete trois drachmes; faites avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé une opiate pour douze doses.

Lorsqu'il aura fini cette opiate, il se va soulier, où il prendra pendant deux mois le matin à jeun un grand verre de lait d'ânesse tout chaud avec une drachme & demie de sucre rosat, & comme il sort des mamelles, & on ne le purgera qu'au milieu, & à la fin de l'usage du lait.

Si son estomac s'en accommode il prendra non-seulement le lait d'ânesse le matin, mais il mangera une soupe faite avec du lait de vache à la place du souper.

Il doit observer un bon régime de vivre, ne souper que très-légerement; ne se nourrir que de soupe à la viande, de bouilli, & de roti, & ne manger

que de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier, & boire le vin bien trempé.

Délibéré à Montpellier, le 17. mai
1732. Signé, VERNY, MARCOT,
LAZERME.

CONSILIUM LVII.

Dysuria cum tumore scroti.

» EX iis quæ in historia morbi conti-
» nentur, notum est ægrum duplici
» affectu laborare, quorum prior tumor
» est in scroto ab aquis vel flatibus simul
» collectis productus, cujus causa non
» satis innotescit, ob brevem & non
» satis accuratam ejusdem expositio-
» nem, quem tamen manu chirurgica
» sanandum censemus. Eiusdem metho-
» dum curandi hic non proponimus,
» quia non satis natura & causæ mor-
» bi patent.

» Alter & præcipuus affectus pro quo
» æger a nobis consilium petit, dysuria
» qua a duobus circiter annis per inter-
» valla divexatur, cum urina cruenta

330 CONSULTATIONS CHOISIES

» dolorifica, & assiduo mingendi desi-
 » derio, dolore ipsius urethrae quali
 » punctorio qui ad glandem potissimum
 » extenditur. Hæc supra laudata symp-
 » tomata primo post equitationem in-
 » vasere, recrudescunt quoties æger
 » aut equitat vel curru vehitur, aut quod-
 » dam aliud exercitii genus facit, & vi-
 » ta tranquilla & quiete evanescent.

» Hanc dysuriam antecessit calculo-
 » rum & materiae arenulosæ excretio,
 » quæ jam ab aliquot annis æger sat fa-
 » cile, & sine labore per intervalla excer-
 » nebat: ex quibus rite per pensis & pro-
 » be consideratis suspicari merito pos-
 » sumus calculum in vesica latere; qui
 » identidem (& præsertim dum æger
 » equitat, aut quovis alio modo se exer-
 » cet) ad collum vesicæ accedens ner-
 » vos sua duritie, & aspera imprimis
 » superficie acriter pungit & vellicat,
 » ductusque sanguiferos capillares hanc
 » partem permeantes aperit, & dilace-
 » rat, unde dolorifica, & assidua min-
 » gendi cupiditas, & cruenta urinæ
 » excretio oriuntur quæ perseverant
 » donec calculus ad fundum vesicæ
 » repulsus, ac in spatio ampliori con-
 » tentus, vesicam lacessere desinat.

» Dolor autem qui in extremitate
» glandis perſentitur ulcus in urethra
» factum minime ſupponit, cum nulla
» ſit in hiftoria morbi de puris excre-
» tione mentio; hic vero pendet a ner-
» vis in collo veſicæ irritatis qui per
» urethram continuati in extrema glande
» de terminantur, eodem fere modo
» quo videmus percuffo cubito dolorem
» in extremis digitis manus referri.

» Quanquam quæ ſupra allata ſunt
» ſatis certa & admodum verofimilia
» videantur, ſigna tamen ſunt calculi
» in veſica latentis æquivoca, cum ea
» ſine calculo aliquoties fuerint obser-
» vata: quapropter ad explorationem
» ope catheteri factam deveniendum,
» de qua certiffima poteſt reddi diagno-
» ſis. Ut primum morbus hic innotuerit,
» ad Chirurgum in hac operatione pe-
» ritum, exercitatum, confugiendum,
» cum nullum adhuc repertum ſit li-
» thonripticum, quidquid de illius vir-
» tute nonnulli autores dixerint. Cal-
» culi extractionem ſuadent ægri ætas
» & optima conſtitutio; eidem favet
» ventura mitiffima anni tempeſtas,
» ejuſdem neceſſitatem probat conti-
» nuus urinæ ad veſicam adventus, cu-

§52 CONSULTATIONS CHOISIES

» jus tartarea partes calculo continuo
 » adherentes molem ejusdem citissime
 » augebunt, ita ut, si mora ejusdem
 » fiat, ejusdem extractio impossibilis sit.
 » Hanc operationem felicem haber esuc-
 » cessum quotidiana nos docet expe-
 » rientia, modo a Chirurgo perito &
 » exercitato fiat: quapropter cætera re-
 » media non præscribimus, utpote inu-
 » tilia, quæ vix calculi symptomata
 » mitigare valent, minus adhuc ejus-
 » dem incrementum præcavere.

» Interim a cibis salitis, piperatis,
 » vel fale conditis, crudis, acidis, ter-
 » reisve partibus gravidis, æger abstinere
 » debet. Pariter potus vini nimius aut
 » liquorum ardentium calculi incremen-
 » to favere potest; exercitia vero dysuriæ
 » paroxysmos frequentiores efficient,
 » vita vero tranquilla & otiosa, opti-
 » mumque victus regimen servanda,
 » donec celebrata operatione æger a
 » morbo convaluerit.

Datum Montpelii die 23. mensis
 februarii anni 1730. LAZERME.

TRADUCTION
DE LA CONSULTATION PRECEDENTE

*Sur une Dysurie avec tumeur du
scrotum.*

IL paroît par l'histoire de la maladie que le malade en a deux, dont la première est une tumeur du scrotum, produite ou par des eaux seules, ou par des vents qui y sont joints; mais rien ne nous conduit à la découverte de la cause de cette tumeur sur laquelle on ne s'explique pas suffisamment. Nous croions pourtant qu'elle demande une opération chirurgicale, sans pouvoir rien dire de plus, ne connoissant pas assez la nature & les causes de la maladie en question.

La seconde & la principale maladie pour laquelle on nous fait l'honneur de nous consulter est une dysurie, qui depuis deux ans ou environ tourmente le malade de tems en tems, & qui est accompagnée de l'excrétion douloureuse d'une urine sanglante, d'une envie

354 CONSULTATIONS CHOISIES
continue d'uriner, & d'une douleur
comme poignante de l'urethre qui se fait
sentir principalement au gland. Ces ac-
cidens, qui ont commencé après un
voïage fait à cheval, se renouvellent
toutes les fois que le malade y monte,
ou va en voiture, ou fait quelque au-
tre espece d'exercice, & se dissipent par
le repos, & par une vie sédentaire.

La dysurie a été précédée de l'excré-
tion de calculs & de graviers, qui sor-
toient depuis quelques années de tems
à autre assez aisément, & sans dou-
leur.

Tout bien pesé, & bien considéré,
il y a tout lieu de soupçonner l'existen-
ce d'une pierre dans la vessie, qui s'ap-
prochant de tems à autre de son col,
ce qui arrive sur-tout lorsque le malade
monte à cheval, ou qu'il fait quelqu'au-
tre exercice, picotte, & tiraille vio-
lemment les nerfs, tant par sa pesan-
teur que par l'aspérité de sa surface;
& déchire les capillaires sanguins qui
se distribuent dans cette partie. De-là
viennent la sortie douloureuse & san-
glante de l'urine, & l'envie continue
de la rendre, qui durent jusqu'à ce que
la pierre repoussée vers le fond de la

vessie, & se trouvant plus à l'aïse, cesse d'irriter ce viscere.

Il ne faut pas croire que la douleur qui se fait sentir à l'extrémité du gland suppose un ulcere de l'urethre; puisque dans l'histoire de la maladie on ne dit pas un mot de la sortie du pus. Elle dépend ici de l'irritation des nerfs, qui du col de la vessie se continuent le long de l'urethre, & se terminent au gland; comme l'on sent de la douleur à l'extrémité des doigts, lorsqu'on se heurte le coude.

Bien que les signes ci-dessus rapportés paroissent des signes assez certains & assez vraisemblables de l'existence d'une pierre dans la vessie, ils ne sont pourtant que des signes équivoques, puisqu'ils se présentent quelquefois sans qu'il y ait de pierre. On ne peut donc connoître au juste la cause de la maladie que par le moien de l'algalie.

Dès qu'on aura sçu que le malade est réellement attaqué de la pierre, il faut le mettre entre les mains d'un lithotomiste habile & expert; puisqu'on ne connoît jusqu'à présent aucun lithontriptique, quoiqu'en disent quelques auteurs. Nous conseillerons d'autant

356 CONSULTATIONS CHOISIES
plus au malade de ne point differer ;
que son âge , la force de son tempera-
ment , & la saison favorable où nous
allons entrer , y invitent ; & la néces-
sité de faire promptement cette opéra-
tion se prouve par l'abord continuel de
Purine dans la vessie , qui augmente
très-promptement les pierres qui y sé-
journeront par l'adherence successive de
ses parties tartareuses ; de sorte que , si
l'on tarde trop long-tems , l'extraction
devient impossible. L'expérience nous
apprend tous les jours que cette opéra-
tion réussit parfaitement , quand elle
est faite par un Chirurgien habile &
expérimenté. C'est pourquoi nous ne
conseillons point d'autres remedes , les
regardant comme inutiles , puisqu'à
peine peuvent-ils adoucir les symptômes
du calcul , & qu'ils sont encore moins
en état d'empêcher son accroissement.

Cependant le malade s'abstiendra de
tous alimens salés , poivrés , épicés ,
cruds , acides , ou chargés de parties
terrestres. Une trop grande quantité de
vin ou de liqueurs ardentes peut enco-
re augmenter le volume de la pierre.
Les exercices rendent plus fréquentes
les .attaques de dysurie ; il faut donc

qu'il mene une vie tranquille & sédentaire & garde un régime de vie exact, jusqu'à ce que sa santé soit rétablie par le moyen de l'opération.

Délibéré à Montpellier le 23. fevrier
1730. Signé, LAZERME.

CONSILIUM LVIII.

Marcor cum dolore membrorum.

» **I**N appetentiam, dolores in brachio,
 » scapulis, & dorso, cum prostratio-
 » ne virium, etsi affectus prorsus diffi-
 » miles sint ab eadem tamen causa ori-
 » ri existimamus, nempe humorum sic-
 » citate & acrimonia. Hæc demonstrare
 » videntur. 1°. Temperies ægrotantis
 » tenera & delicata nimis. 2°. Naviga-
 » tio longior. 3°. Mœrores domestici.
 » 4°. Mutatio aëris crassi humidique in
 » siccum & subtilem; his enim (ad-
 » aucta nimis transpirationis insensilis
 » excretionem) sanguis siccitatem & aci-
 » moniam contraxit, totumque systema
 » vasorum aridum & excorugatum fac-
 » tum est, ac propterea non solum cir-

358 CONSULTATIONS CHOISIES

» cuitus humorum turbatus & alteratus
 » fuit, verum & secretionis ratio nota-
 » biliter alterata, ac propterea in ven-
 » triculo defuit succi stomachalis se-
 » cretio, unde appetitus prostratio,
 » pravaque ciborum assumptorum di-
 » gestio. Verum liquida quæ ex pluri-
 » bus organis ad intestina confluunt so-
 » lito acriora fibras intestinorum ner-
 » veas validius irritantia diarrhæam pro-
 » duxere.

» Rursus quoniam indefinens corpo-
 » ris humani jactura non nisi chyli pro-
 » ventu ad sanguinem reparatur, eo
 » deficiente, deficit quoque partium re-
 » paratio, ac per consequens vires ægro-
 » tantis prostratae fuere: demum, con-
 » sumptis ac dissipatis partibus sanguinis
 » spirituosæ & balsamicæ, massa hu-
 » morum siccitatem & acrimoniam con-
 » traxit, unde dolores in brachiis, sca-
 » pulis & dorso suborti fuere, ob li-
 » quidorum indolem membranas mus-
 » culorum his partibus adjacentium,
 » permeantium.

» Is affectus nobis videtur periculo
 » plenus, quia a pluribus annis perse-
 » verat, pluribus irritis medicamentis,
 » quæ tamen oportune præscripta fuif-

» se videntur. Præterea humorum in-
 » doles pessima gravissimam labem etiam
 » partibus internis asserre potest, adeo-
 » que periculum est ne suppuratio in
 » parte quadam interna excitetur, nihi-
 » lominus tamen cum non liquido conf-
 » tet de suppuratione interna ut ex
 » absentia febris conjicere possumus,
 » & humorum siccitas, & acrimonia
 » convenientibus adhibitis remediis ex-
 » pugnari possit, ita docente experien-
 » tia, idcirco confidimus hunc mor-
 » bum medelam suscipere posse, dum-
 » modo remedia stomachica, sangui-
 » nem diluentia & edulcantia, adhi-
 » beantur, quem in finem præmittetur
 » purgatio sub sequente formula.

P U R G A T I O.

» ℞. Rhe. contus. & tartar. solub. a.
 » ℥. j. sem. lin. p. j. bulliant leviter in
 » aq. pull. ℥. viij. dissolv. mann. Calabrin.
 » ℥. ij. in colat. & expression. dilue syrup.
 » de cichor. composit. ℥. j. f. poo.
 » Altera a purgatione die seq. Para-
 » bitur jusculum. »

J U S C U L U M.

» ℞. Pull. junior. exenterat. cujus
 » venter implebitur 4. sem. friq. major.
 » mundat. ℥. s. despum. & cog. per hor.
 » ij. in aq. font. s. q. dein. add. can-
 » cror. fluviatil. ad rubedin. extindtor.
 » & in mortar. marmor. contuf. n^o. v.
 » olla optime claufa bulliant per horam
 » j. sub fin. coction. add. fol. nasturt.
 » aquat. vel borrag. m. j. post levem
 » coction. cola & exprim. f. jusculum.

» Usus horum jusculorum erit duo-
 » decim dierum, quibus elapsis purga-
 » tio ut supra iterabitur. Altera a pur-
 » gatione die ægra sumet mane in lec-
 » to haustum libræ circiter unius lactis
 » asinini sufficienti sacchari quantitate
 » edulcati. Verum ne lac in stomacho
 » ægrotantis acefcat, sumet ante lactis
 » haustum pulverem fequentem.

P U L V I S.

» ℞. Corall. rubr. præparat & ocu-
 » lor. cancror. fluviatil. ʒ. j. antihect.
 » Poter. ʒ. s. misce f. pulvis pro una dofi.
 » Ut primùm parebit stomachum ægri
 lacti

» lacti fuisse assuefactum, alter exhi-
 » bebitur lactis haustus sero, dum Ægra
 » ad somnum se componet, & idcirco
 » circa horam quintam cœnabit cum
 » offa vel oriza jure carniū parata,
 » Usus lactis asininerit duorum circiter
 » mensium, præscripta purgatione in
 » medio usus & fine.

» Ut primum ver redierit præscriban-
 » tur juscula cancrorum fluviatilium ut
 » supra. Finito horum usu, ac celebrata
 » purgatione, exhibebitur sero & mane
 » lac vaccinum ebutyratum ad ℥ j. pro
 » quolibet haustu, augendo dein dosim
 » qua proportione stomachus lacti as-
 » suescet, ac tandem intra paucos dies
 » diæta lactea utetur, ita ut prandeat &
 » cœnet cum offa ex lacte parata, vel oriza
 » & hordeo mundato in lacte vaccino
 » decoctis. Sumere tamen poterit iden-
 » tidem ovum sorbibile cum frustulis pa-
 » nis. Ægra perseverabit in diæta lactea
 » donec æstatis calor accesserit, cele-
 » brata purgatione quoties necesse vi-
 » sum fuerit.

» Per æstatem Ægra balneabitur in
 » aqua tepida per dies duodecim aut
 » quindecim. Ut primum ex balneo exie-
 » rit in lecto se componet, & sumet

Tome II.

Q

362 CONSULTATIONS CHOISIES

» jusculum foliis nasturtii aquatici alte-
 » ratum. Post balneationis tempus aquas
 » acidulas leviter aperientes balneo-
 » mariæ calefactas per dies decem po-
 » tabit, ita ut singulis diebus quinde-
 » cim cyathos potet, quatuor partitis
 » vicibus. Prima die potus solvetur in
 » primis duobus cyathis salis anglicî
 » ℥ j. Finito aquarum acidularum tem-
 » pore præscribatur purgatio ut supra.
 » Sub finem mensis augusti iterabitur
 » potus earundem aquarum cum iis-
 » dem cautionibus. Tandem remisso æs-
 » tatis calore, & autumnno redeunte,
 » præscribetur iterum lac asininum fero
 » & mane sumendum, vel lac vacci-
 » num pro omni cibo assumendum,
 » prout alterutrum Ægræ magis profi-
 » cum erit, quod Medici ordinarii
 » consilio relinquitur.

» Perutile quoque futurum existima-
 » mus ut Ægra accedente æstate ad regio-
 » nem minus calidam se conferat, ubi
 » ærem frigidiorum & humidiorum res-
 » paret cum calidior regionis quam in-
 » colit temperies, poros cutis nimis rese-
 » rando, humorum æstum atque fervorem
 » inducendo, sanguinem partibus spiri-
 » tuosis humidis & balsamicis orbet, sic-

» que causam morbi foveat, & effectus
 » remediorum impediat. Agra diætam
 » convenientem servabit, abstinendo a
 » cibis salitis, piperatis, abusu piscium,
 » leguminum, olerumve; utetur cibus bo-
 » ni succi, & facilis coctionis, uti carne
 » agnina, vitulina, vervecina, pullis,
 » caponibus, perdicibus, aliisque avi-
 » bus similis indolis; irritamenta gulæ
 » rejiciet, nec vinum, nec liquores ar-
 » dentes potabit, sed aqua tantum fon-
 » tana pro potu utetur. Vigiliis uti &
 » exercitia nimia vitabit; a mœrore,
 » cæterisque animi pathematibus immu-
 » nem se præstabit, cum sanguinem par-
 » tibus humidis orbent, vasa exsiccant
 » nimis, & tendant, vimque stomachi
 » digestivam frangent.

Datum Monspeli die 23. mensis
 augusti anni 1730. LAZERME.



TRADUCTION
DE LA CONSULTATION PRECEDENTE.

*Sur une maigreur avec douleur dans les
membres.*

Bien que la perte de l'appétit, les douleurs dans les bras, les épaules, & le dos, & l'abattement des forces, n'aient aucun rapport immédiat, j'estime pourtant que ces accidens sont produits par la même cause, c'est-à-dire par la secheresse & l'acreté du sang. C'est ce qui me paroît démontré par le temperament tendre & délicat de la malade, par les fatigues d'une longue navigation, par les chagrins domestiques qu'elle a essuiés, & enfin par le changement d'un air épais & humide en air sec & subtil. Car ces causes, augmentant trop la transpiration insensible, n'ont pû que produire la secheresse & l'acrimonie du sang, dessécher & raccornir tout le systême des vaisseaux; & par conséquent non-seulement la circulation du sang en a été troublée & dé-

fangée, mais les sécretions ont dû souffrir des altérations considérables. Celle du suc stomachal a donc dû manquer dans l'estomac, & de là la perte de l'appetit, & une mauvaise digestion des aliments qui ont été pris; & comme les liqueurs que plusieurs organes versent dans les intestins sont devenus plus âcres, elles ont irrité puissamment les fibres de ce canal, & produit la diarrhée.

Comme les pertes continuelles que fait le corps humain ne peuvent être réparées que par l'abord d'un nouveau chyle dans le sang, s'il vient à y manquer, il faut que la nutrition cesse de se faire, & que les forces diminuent à proportion. Enfin les parties spiritueuses & balsamiques du sang étant dissipées, la masse des liqueurs est devenue sèche & acrimonieuse, ce qui produit les douleurs des bras, des épaules, & du dos, à cause du caractère des liquides qui arrosent les membranes des muscles qui sont contigues à ces parties.

Cette maladie nous paroît fort dangereuse, parce qu'il y a plusieurs années qu'elle dure, malgré l'application de beaucoup de remèdes qui paroissent pourtant appropriés. D'ailleurs un ca-

Q iij.

366 CONSULTATIONS CHOISIES.

ractere auffi mauvais des liqueurs est fort capable d'avoir porté un préjudice notable aux visceres internes, & par conséquent il est à craindre qu'il ne se fasse quelque suppuration dans les parties internes. Cependant comme il n'y a point de signe de cette suppuration, puisqu'il n'y a point de fièvre, & qu'on peut remedier par des médicamens convenables à la secheresse & à l'acrimonie des liqueurs, nous croions, d'abord avec l'expérience, qu'on peut guérir radicalement la maladie par l'usage des remedes stomachiques, délaïans, & adoucissans. Pour y parvenir on commencera par purger le malade suivant la formule ci-jointe.

P U R G A T I O N.

Prenez rhubarbe concassée, & sel végétal, de chacun une drachme; graine de lin, une pincée; faites bouillir légèrement dans l'eau de poulet; dissolvez dans huit onces de liqueur deux onces de manne de Calabre; coulez avec expression, & délaïez dans la colature une once de syrop de chicorée composé.

Le lendemain on mettra la malade à l'usage des bouillons suivans.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet dont on remplira le ventre d'une demi-once des quatre semences froides majeures mondées & concassées; faites-le bouillir pendant deux heures, en écumant soigneusement, dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; ajoutez alors cinq écrevisses de riviere cuites jusqu'à rougeur, & pilées dans le mortier de marbre; faites bouillir encore une heure dans un pot bien fermé; ajoutez sur la fin de la coction une poignée de feuilles de cresson de fontaine, ou de bourrache; coulez avec expression après une légère ébullition, & faites un bouillon.

Après avoir pris ces bouillons pendant douze jours, on repurgera la malade avec la médecine précédente, & le lendemain de la purgation, on lui fera prendre le matin au lit une chopine de lait d'ânesse où l'on aura dissout une suffisante quantité de sucre. Mais, de peur que le lait n'aigrisse dans l'estomac de la malade, on lui fera pren-

Q iij.

368 CONSULTATIONS CHOISIES
 dre auparavant la poudre suivante.

P O U D R E.

Prenez corail rouge préparé , ieux
 d'écrevisses de riviere , de chacun un
 scrupule ; antihectique de Poterius un
 demi scrupule ; mélez & faites une pou-
 dre pour une dose.

Quand on verra que l'estomac de la
 malade est accoutumé au lait , on lui
 en donnera le soir une quantité pareille à
 celle du matin , un moment avant qu'elle
 s'endorme ; & pour cet effet la ma-
 lade soupera à cinq heures avec une
 soupe ou un ris au bouillon de viande.
 Elle continuera le lait d'ânesse pendant
 environ deux mois , se purgeant au mi-
 lieu , & à la fin.

Le printems prochain elle recom-
 mencera les bouillons d'écrevisses ci-
 dessus prescrits , & s'étant purgée à la
 fin de leur usage , on lui fera prendre
 soir & matin une chopine de lait de
 vache écrémé , augmentant successive-
 ment la dose autant que son estomac le
 permettra ; afin qu'en peu de jours elle
 se mette au lait pour toute nourriture.
 Elle prendra donc au dîner & au souper.

une soupe, du ris, ou de l'orge mondé, au lait de vache; ce qui ne l'empêchera pas d'avaler de tems à autre quelques œufs frais avec quelques morceaux de pain. La malade continuera la diete blanche jusqu'aux chaleurs de l'été, se purgeant toutes les fois qu'il sera nécessaire.

Pendant l'été on la baignera pendant douze ou quinze jours dans l'eau tiède. Elle se mettra au lit en sortant du bain, & prendra un bouillon de cresson d'eau. Le tems des bains étant expiré, elle boira pendant dix jours des eaux minérales froides légèrement apéritives, & chauffées au bain-marie; elle en boira tous les jours quinze verres en quatre fois. Le premier jour on fera fondre dans le premier verre une once de sel d'Epsom. Le tems des eaux minérales étant passé, on réitérera la purgation ci-dessus décrite; & à la fin du mois d'août on recommencera les eaux avec les mêmes précautions. L'automne on reviendra au lait d'ânesse soir & matin, ou au lait de vache pour toute nourriture, suivant le bien qu'aura produit l'un ou l'autre à la malade, & dont on laisse juger Monsieur le Medecin ordinaire.

Qv

370 CONSULTATIONS CHOISIES

Il nous paroît qu'il sera encore très-utile à la malade à l'approche de l'été d'aller dans un païs moins chaud que le sien , où elle respire un air plus froid & plus humide ; parce que la trop grande ardeur du climat qu'elle habite ouvrant trop les pores de la peau , & causant une trop grande chaleur dans les humeurs , dépouille le sang de son humidité , & de ses parties spiritueuses & balsamiques , entretient en conséquence la cause de la maladie , & fait obstacle au succès des remedes.

La malade suivra un régime convenable , s'abstenant de tous alimens salés & poivrés , de l'usage des poissons , des légumes , des plantes potageres. Elle ne prendra que des nourritures de bon suc & de facile digestion , comme l'agneau , le veau , le mouton , les poulets , chapons , perdrix , & autres oiseaux de même nature. Elle évitera les ragouts , & ne boira ni vin ni liqueurs spiritueuses ; sa boisson ordinaire sera de l'eau de fontaine. Elle évitera les veilles , les exercices trop forts , le chagrin , & toutes les autres passions de l'ame , parce que tout cela dépouille le sang de son humidité , dessèche &

DE MEDECINE. 371
rend trop les vaisseaux, & détruit la force
digestive à l'estomac.

Délibéré à Montpellier le 23. août
1730. LAZERME.

CONSILIUM LIX.

Ozana, sive narium ulcus.

EX his quæ in historia morbi ex-
ponuntur satis superque patet no-
bilem adolescentem ozana sive ulcere
narium laborare, quod a variolis con-
traxisse credimus, cum ab eo præcise
tempore hoc morbo corripiatur. Nam,
tametsi variolæ copiosam suppuratio-
nem in cute effecerint, nihilominus ta-
men tota virus variolosi quantitas quo
sanguis eo tempore factus erat non po-
tuit in cute deponi, ac per consequens
perfecta & integra non fuit sanguinis
dépuratio. Quapropter verosimile est
variolarum virus in membrana pitui-
taria fuisse depositum, ibique tumores
phlegmonodæos produxisse, qui, in
suppuratum a beuantes, ulcus membra-
næ, & cariem forsan ossium vicino-

Q.vj

372 CONSULTATIONS CHOISIES

» rum produxere ; ossa vero carie fuis-
 » se erosa indicare videtur morbi diu-
 » turnitas qui a deo pertinaciter reme-
 » diis oportune præscriptis resistit , cum
 » experientia nos doceat ossium cariem
 » adeo difficile sanari. Præter morbi
 » diuturnitatem textus partis affectæ
 » non levem cariei suspicionem movere ,
 » cum suppuratio tam diu in partibus
 » membranosis fieri nequit nisi ossa sub-
 » jecta erodantur. Id autem ulcus a-
 » narium depressione repetendum esse
 » minime nobis videtur , cum quidpiam
 » simile adolescentulis contrigisse nec ra-
 » tio suadet , nec experientiæ demun-
 » trat ; quapropter is morbus a variolis
 » tantum natales accepit .

» Quoniam vero membrana pituita-
 » ria non tantum narium cavitatem ,
 » sed & sinus ossis coronalis obvestit ,
 » fieri igitur potest ut ulcus sedem ha-
 » beat in narium cavitate , vel in sini-
 » bus ossis coronalis. Si primum , mor-
 » bus curatu paulo facilius videtur ; si
 » secundum , ejus curatio difficilior ,
 » quia remedia ad tales sinus difficiliter
 » duci possunt. In quacumque tamen
 » parte sit , eum difficilem fore sanatu
 » existimamus ob ossium cariem , adeo-

que non integra expectanda est sanatio donec ossa corrupta decisa fuerint, seu exfoliata. Ad id sane obtinendum ætas nobilis ægrotantis non parum conducet; favebit quoque ejusdem constitutio quæ sat bona videtur, cum ipse nec macilentus, nec febricitans, neque alio quovis morbi genere laboret.

Ut integra obtineri possit hujus morbi solutio duo remediorum genera sunt adhibenda, externa scilicet & interna, ista ad sanguinem diluendum & edulcandum, illa ad ulcus detergendum, mundandum, & consolidandum. Quapropter sequens parabitur potio purgans statim sumenda.

PURGATIO.

℞. Senn. mundat. ℥. j. rhe. contus. & tartar. solub. a. ℥. f. coq. in decoct. tamar. ping. ℥. v. in colat. & expression. dissolv. mann. Calabria. ℥. ij. f. poo. cum regimine sumenda.

Altera a potione purgante die æger hauriet mane in lecto lactis asinini recens mulsi, & tantillo sacchari edulcati circiter ℥. viij. Usus lactis per men-

374 CONSULTATIONS CHOISIES

» sem integrum continuabitur, &, ut
 » primum Ager ei fuerit assuefactus,
 » ad ℥. xij. vel ℔. j. exhibebitur. Finito
 » lactis asinini tempore, purgatio ite-
 » rum celebrabitur ut supra, & altera
 » a purgatione die Ager sumet mane
 » in lecto haustum lactis vaccini debi-
 » te ebulyrati; addita tertia parte infusi
 » plantarum vulnerariarum Geneven-
 » sium. Sero, dum ad somnum se com-
 » ponet, alterum haustum lactis simi-
 » liter præparati sumet cum hac cau-
 » tione ut hora quinta serotina offam
 » tantum jure carniū paratam come-
 » dat.

» Elapsis aliquot diebus, si stomachus
 » ægrotantis majorem lactis quanti-
 » tatem ferre possit, prandet offa lac-
 » tis; cœnabit pariter offa vel oriza ex
 » lacte parata. Poterit tamen panis frus-
 » tulum comedere, vel ovum quod-
 » dam sorbile, & in diæta lactea per
 » duos aut tres menses perseverabit,
 » celebrata identidem purgatione, quo-
 » ties ita necessitas postulabit. Verum
 » si æger nobilis tantum lactis quanti-
 » tatem haurire nequeat, sumet tan-
 » tum bis in die mane & sero.

» Verum quoniam virus variolosum

fuccos quosdam acres in sanguine po-
 tuit generare qui hunc morbum for-
 san fovent, idcirco existimamus fonta-
 nellam tibiæ esse applicandam, ut ibi
 emunctorium paratur quo sanguinis
 depuratio absolvi possit. Accedente
 æstatis calore balnea domestica, &
 dein potum aquarum acidularum, uti-
 lia fore opinamur: autumno vero re-
 deunte lac asininum, vel vaccinum
 ebutyratum, ut supra ad duos menses
 præscribetur.

Ut detergatur ulcus sequens parabi-
 tur decoctum.

I N J E C T I O.

℞. Folior. plantag. m. j. scord. m.
 si absynth. p. j. coq. per hor. 4^{am}.
 part. in decoct. hord. ℥. iij. sub. fin.
 coction. add. sumittat. hyperic. flori-
 dar. & flor. melilor. p. ij. rosar. ru-
 brar. m. s. post levem infusion. col.
 & exprim. in colat. & expression. dis-
 solv. mell. rosac. ℥. iij. lapid. medica-
 mentosi Col. pulverat. ℥. ij. decoctum
 servetur ad usum.



376 CONSULTATIONS CHOISIES

» Hoc decoctum pluries in die ope-
 » siphonis minoris tepide in nares inji-
 » ciatur. Si neque ab his sublevetur Ager
 » sequens injectio parabitur.

I N J E C T I O.

» ℞. Aëris virid. ꝑ ℥. infund. in de-
 » coct. supra præscript. ꝑ vj. colatur.
 » fervetur ad usum. Hoc decoctum ter
 » aut quater in nares tepide injiciet.
 » Et, si ulcus attingi possit, gossypium
 » eodem decocto imbutum reponen-
 » dum.

» Si neque hæc sat profuerint, suade-
 » mus injicere aquas Bellikâcanas fer-
 » ventis sæpius in die; hæ enim aquæ
 » certissimum nonnullis fuere præsidium
 » qui hoc morbo affligebantur. Tan-
 » dem in hac sumus opinione ut ægro-
 » tantis caput radatur, sicque augea-
 » tur ejusdem transpiratio, cujus co-
 » piofa excretio tales ægrotos non se-
 » mel levavit. Ab usu remediorum in-
 » ternorum exsiccantium abstinendum
 » credimus, ne humorum acrimonia
 » his intendatur.

Datum Monspeliî die 24. mensis
 Januarii anni 1731. LAZERME.

T R A D U C T I O N

DE LA CONSULTATION PRÉCÉDENTE.

*Sur une Ozène, ou ulcère fardide des
narines.*

IL paroît évidemment par le détail qu'on nous a communiqué que le jeune malade est attaqué d'un ozène, ou d'un ulcère des narines, dont nous croions devoir rapporter la cause à la petite vérole qu'il a eue, puisque cette maladie a commencé précisément dans ce tems. Car, bien que la suppuration de la petite vérole ait été fort abondante, la matiere morbifique n'a pu se déposer toute entière à la peau, & par conséquent le sang n'en a pas été entièrement purifié. C'est pourquoi il est vraisemblable qu'une partie du venin s'est déposée sur la membrane pituitaire, où elle a produit des tumeurs phlegmoneuses, qui, venant à suppuration, ont ulcéré la membrane, & peut-être carié les os voisins. Ce qui indique la carie de ces os, c'est la longueur de la maladie, qui résiste avec tant d'opiniâtreté aux remèdes.

378 CONSULTATIONS CHOISIES

appropriés dont on a fait usage ; car l'expérience nous apprend que rien ne se guérit plus difficilement que la carie. Mais ce qui nous détermine encore plus que l'opiniâtreté de la maladie à juger que les os sont cariés, c'est qu'il n'est pas possible qu'il y ait une si longue suppuration des parties membraneuses sans carie des os du voisinage. Nous n'estimons point que l'ulcère vienne de l'applatissement du nez. Car l'expérience ni la raison ne nous apprennent pas qu'en conséquence de cette disposition il soit jamais arrivé rien de semblable aux enfans ; d'où nous concluons que la maladie actuelle est une suite de la petite vérole.

Or comme la membrane pituitaire ne recouvre pas seulement les os du nez, mais qu'elle revêt les sinus de l'os frontal, il est possible que le siège de l'ulcère soit dans la cavité des narines, ou dans les sinus frontaux. Au premier cas la maladie paroît plus aisée à guérir ; au second il est bien plus difficile, parce qu'il n'est rien moins qu'aisé de porter les remèdes jusqu'à la partie malade. Quel que soit au reste le siège de la maladie, j'estime qu'il est très-difficile de la guérir, à cause de la carie des os, &c

qu'on ne doit s'attendre à une cure radicale qu'après l'exfoliation achevée ; ce que l'on peut espérer de l'âge du malade , & de sa constitution qui paroît assez bonne , puisqu'il n'est point maigre , & qu'il n'a point de fièvre , ni d'autre maladie.

Pour parvenir à la cure radicale , il faut employer deux sortes de remèdes , les uns externes , les autres internes ; ceux-ci pour délaier & adoucir le sang ; ceux-la pour déterger , mondifier , & cicatriser l'ulcere. On commencera donc par purger le malade avec le remède suivant.

P U R G A T I O N.

Prenez feuilles de fenné mondées une drachme ; rhubarbe concassée & sel végétal , de chacun une demi-drachme ; faites bouillir dans une suffisante quantité de décoction de tamarins , & dissolvez dans cinq onces de colature faite avec expression , deux onces de manne de Calabre. Faites une potion.

Le lendemain de la purgation le malade prendra le matin au lit environ huit onces de lait d'ânesse nouveau traité avec un peu de sucre , & il en continue

380 CONSULTATIONS CHOISIES

ra l'usage pendant un mois entier ; & dès qu'il y sera accoutumé , on lui en donnera douze onces ou une livre. On finira l'usage du lait par le purgatif ci-dessus décrit , & le lendemain de la purgation le malade prendra le matin au lit huit onces de lait de vache coupé d'un tiers d'infusion de vulneraires de Suisse. Le soir avant de s'endormir il prendra pareille quantité du même lait ainsi préparé , avec la précaution de souper à cinq heures après midi avec une seule soupe à la viande.

Si l'on s'apperçoit au bout de quelques jours que l'estomac du malade peut supporter une plus grande quantité de lait , il prendra au dîner & au souper une soupe ou du ris au lait ; il pourra cependant user de quelques morceaux de pain , & de quelques œufs frais. Il continuera la diete blanche pendant deux ou trois mois , se purgeant toutes les fois qu'il sera nécessaire. Mais si le malade ne peut prendre une si grande quantité de lait , il se réduira à n'en prendre que le soir & le matin.

Mais comme le venin de la petite vérole a pû engendrer dans le sang des sucres qui entretiennent la maladie , nous

ſommes d'avis qu'on lui ouvre un cautere à la jambe , afin de procurer un égout qui ſerve à purifier le ſang. Nous ſommes auſſi d'avis que pendant l'été il prenne le ſbains domeſtiques , & les eaux minera les froides , & qu'au retour de l'automne , il reprenne pendant deux mois le lait d'âneſſe , ou celui de vache écrémé comme il faut.

On ſe ſervira de la décoction ſuivante pour déterger l'ulcere.

INJECTION.

Prenez feuilles de plantin une poignée ; feuilles de ſcordium une demi poignée ; feuilles d'abſynthe une pincée ; faites bouillir pendant un quart d'heure dans trois livres de décoction d'orge , ajoutant ſur la fin de l'ébullition , ſommités fleuries de millepertuis , de fleurs de mélitot , de chacunes deux pincées , roſes rouges une demi-poignée ; coulez avec expreſſion après une légère infuſion ; & diſſolvez dans la colature trois onces de miel roſat , pierre médicameuſe de Crollain en poudre deux drachmes. Gardez cette décoction pour l'uſage.

Il faut injecter pluſieurs fois le jour cette décoction tiède dans les narines a

382 CONSULTATIONS CHOISIES
 moien d'une petite feringue. Si elle ne
 soulage pas le malade, on lui substituera
 la suivante.

INJECTION.

Prenez vert de gris un demi scrupule;
 faites l'infuser dans six onces de décoction
 d'orge, & gardez la colature
 pour l'usage. Il faut injecter trois ou
 quatre fois par jour cette décoction tiède
 dans le nez, & si l'on peut atteindre à
 l'ulcere, laisser dessus du cotton qu'on
 en aura imbibé.

Si cette décoction ne produit pas l'ef-
 fet qu'on en attend, je conseille de faire
 des injections d'eau de Balaruc tièdes,
 qu'on réitérera souvent chaque jour.
 Nous sçavons qu'elles ont été souvent
 très-utiles à des malades attaqués de
 cette maladie. Enfin nous sommes d'avis
 qu'on rase la tête du malade pour aug-
 menter la tranpiration de cette partie;
 moien qui a souvent réussi dans ce cas.
 Nous estimons qu'il ne faut faire usage
 interieurement d'aucun remede desicca-
 tif, de crainte d'augmenter l'acrimonie
 du sang.

Délibéré à Montpellier ce 24. janvier
 1731. Signé, LAZERME.

CONSULTATION LX.

Sur une Dysurie jointe à l'asthme.

LE malade qui nous consulte a deux maladies, l'asthme & une dysurie qui revient par périodes, & qui est si grande qu'il rend du sang mêlé avec les urines. La première maladie est habituelle, & n'est pas guérissable à cause de la disposition des poulmons. Tout ce qu'on peut faire est de diminuer la violence des attaques. La seconde, qui est la dysurie, est plus récente, & quoi qu'elle paroisse différente de l'asthme, on ne doute pourtant pas qu'elle ne vienne de la même cause, c'est-à-dire d'une constitution du sang sèche & acrimonieuse, qui rend les urines tartareuses & picquantes, & qui a occasionné quelque gonflement des veines qui rampent au col de la vessie; ce qui paroît marqué par les hemorrhoides auxquelles le malade est sujet.

Le temperament vif & ardent du malade, sa profession qui l'a obligé de travailler long-tems sur le feu, de res,

384 CONSULTATIONS CHOISIES
 pirer la vapeur du chardon, & celle
 qui s'éleve de l'étain dans le tems de la
 fonte, ont sans doute produit la dispo-
 sition des humeurs mentionnée ci-des-
 sus, de sorte qu'il faut à présent la cor-
 riger par des remedes délayans, légére-
 ment incisifs, & enfin adoucissans.
 Pour cet effet le malade se fera tirer
 deux palettes de sang de l'un des bras,
 & le lendemain il sera purgé avec la
 médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez pulpe de casse récemment
 mondée, une demi-once; sel végétal
 une drachme; graine de lin concassée
 une pincée; faites bouillir légèrement
 dans une décoction de feuilles de chico-
 rée sauvage; dissolvez dans six onces de
 colature deux onces de manne de Ca-
 labre, faites une potion.

Deux jours après il prendra le matin
 au lit un bouillon fait avec un jeune
 poulet, ou un morceau de collet de
 mouton, dans lequel on fera bouillir
 pendant une heure quatre écrevisses de
 riviere lavées dans l'eau bouillante &
 écrasées dans un mortier de marbre, &
 demi-

demi-once des quatre sémences froides concassées, & enfermées dans un nouët suspendu dans le bouillon. Sur la fin de la coction on y ajoutera une poignée de feuilles de bourrache, & une pincée de cerfeuil, qu'on laissera bouillir un moment. On passera le bouillon à travers une serviette, & on exprimera fortement.

L'usage de ce bouillon sera de dix jours, après lesquels le malade sera purgé avec sa médecine ordinaire, & deux jours après il prendra le matin au lit un grand verre de petit lait tiré du lait de vache, clarifié avec le blanc d'un œuf, & adouci avec un peu de sucre candi. Le tems du petit lait sera de quinze jours, après lesquels on repurgera le malade avec sa médecine ordinaire.

Dès que les chaleurs seront venues ; c'est-à-dire vers la fin du mois de juin ou de juillet, le malade prendra le demi-bain domestique pendant deux jours, après lesquels, s'étant reposé cinq ou six jours, il se repurgera & prendra tout de suite les eaux de Lodeve pendant neuf jours consécutifs à la manière ordinaire, c'est-à-dire à quinze ou dix-huit tasses par jour en plusieurs repri-

386 CONSULTATIONS CHOISIES

ses , & afin que les eaux passent mieux on les fera dégourdir au bain - marie. Après le tems des eaux le malade se purgera , & à la fin de l'été il reprendra le demi-bain domestique pendant douze jours.

Dès que nous ferons en automne il reprendra les bouillons d'écrevisses comme ci-dessus , & , après s'être purgé , le lait d'ânesse pendant deux mois , se purgeant au milieu & à la fin.

Si les eaux de Lodeve donnent la dysurie au malade , il les quittera , & nous le fera sçavoir. Il est absolument nécessaire que le malade ne travaille plus à la fonte , & on croit avec raison que la vapeur du charbon , & sur-tout de l'étain , n'a pas peu contribué aux incommodités qu'il souffre à présent. On ne parle pas du régime de vie ; on est persuadé que le Médecin ordinaire en a prescrit un convenable , c'est-à-dire humectant & délayant , tel que le temperament du malade le demande.

Délibéré à Montpellier ce 29, fevrier
1732. Signé , LAZERME , MARCOT.

CONSULTATION LXI.

*Sur des vapeurs , avec plusieurs fâcheux
symptômes.*

A Près avoir examiné avec beaucoup d'attention le mémoire qui nous a été remis , & considéré tous les symptômes ou accidens qui y sont énoncés , on a été pleinement convaincu que la malade a des attaques de vapeurs qui causent la peur de mourir qu'elle a. Quoique cette maladie ne soit pas mortelle , elle ne laisse pas d'allarmer beaucoup , & , si la malade ne se rassure en se persuadant que sa maladie n'est pas mortelle , elle en sera attaquée longtems , quelque secours qu'on lui donne.

Cependant outre les vapeurs elle a l'estomac dérangé , & elle digere avec peine , ce qui est marqué par les coliques , l'envie fréquente d'aller au bassin , & principalement par l'excretion des vers qu'elle a rendus. De plus elle sent des douleurs rhumatiques tantôt vers les mamelles , quelquefois aux fausses côtes , & même à la région des reins ; ce

R ij

388 CONSULTATIONS CHOISIES
 qui marque l'épaississement, & un peu
 d'acrimonie, des humeurs, & sur-tout
 de la partie-lymphatique du sang. Pour
 remedier à ces inconveniens on purgera
 la malade de la maniere qui suit.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée & sel vé-
 géral, de chacun une drachme; som-
 mités d'absynthe & de petite centau-
 rée, de chacunes une pincée; faites
 bouillir dans l'eau de fontaine, & dis-
 solvez dans six onces de liqueur coulée
 avec expression deux onces de manne
 de Calabre. Faites une potion.

Deux jours après cette médecine elle
 prendra le matin l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon
 une demi-drachme; conserve d'aunée &
 extrait de rhubarbe, de chacun un scrupule;
 faites avec une suffisante quan-
 tité de syrop d'absynthe une opiate pour
 une dose.

On donnera à la malade immédiate-
 ment après qu'elle aura pris l'opiate un

bouillon de poulet ou de veau à la chicorée & elle continuera ce remede pendant dix jours , après lesquels , s'étant repurgée avec la médecine ordinaire , elle prendra le matin au lit un grand verre de lait de vache fraîchement trait , ou bien écrémé , y ajoutant une tasse d'infusion de thé , ou de citronelle , dite mélisse. Il faudra continuer l'usage du lait écrémé pendant trois semaines , & ayant purgé la malade après ce tems , on la mettra à l'usage du lait d'ânesse. Elle en prendra le matin au lit un grand verre fraîchement trait , adouci avec un peu de sucre , & , à mesure qu'on connoitra que son estomac soutient le lait , on en augmentera peu à peu la dose , jusqu'à ce qu'elle en prenne une écuellée chaque matin.

Il faudra continuer le lait d'ânesse jusqu'aux chaleurs de l'été , & purger la malade une fois le mois. Cependant si la malade se trouve bien du lait d'ânesse , & que son estomac le soutienne sans aucune inquiétude , on pourra la purger plus rarement , & renvoyer la médecine jusqu'à ce qu'elle quitte le lait.

Pendant l'été elle prendra le demi-bain domestique pendant douze ou quinze

R iij

390 CONSULTATIONS CHOISIES
jours au mois de juillet ; elle pourra
prendre des bouillons de poulet pendant
le reste du mois. Au mois d'août , elle
prendra le demi-bain domestique , en-
suite les bouillons de poulet , comme il
est dit ci-dessus , & dès que nous fe-
rons au mois de septembre , & que les
chaleurs de l'été auront fini , on repur-
gera la malade avec sa médecine ordi-
naire ; & deux jours après , elle se met-
tra au lait d'ânesse , qu'elle prendra jus-
qu'à ce qu'il fasse bien froid.

Si l'estomac de la malade ne peut pas
soutenir le lait d'ânesse , on lui donnera
celui de vache écrémé , qu'elle prendra
deux fois le jour , le matin & le soir en
se couchant , & qu'elle continuera au-
tant de tems qu'elle devoit prendre le
lait d'ânesse ; observant de souper qua-
tre heures avant de prendre le lait , &
de ne pas manger de viande à souper ,
de se contenter d'une soupe , & d'un
morceau de pain.

Il faut que la malade se dissipe , qu'elle
évite la tristesse , & la mélancholie ,
qu'elle fréquente les compagnies , qu'elle
se persuade bien que sa maladie n'est
pas dangereuse , & que le seul moyen d'en
être délivrée est de ne pas la craindre.

Elle observera un bon régime de vie, ne faisant pas maigre, ne mangeant d'aucune viande salée ou épicée; rien de crud, d'aigre, ou de venteux, comme les légumes, le fromage, &c. elle se nourrira avec du bouilli & du roti.

Délibéré à Montpellier ce 20. fevrier
1732. Signé, LAZERME.

CONSULTATION LXII.

*Sur une perte blanche avec enflure des
extrémités.*

LA constitution valétudinaire & délicate de la malade, & la colique qu'elle a eue fréquemment dans sa jeunesse, marquent l'épaississement des humeurs, & le dérangement des digestions. La perte blanche qu'elle a depuis sa couche, les enflures qui ont presque toujours accompagné cette perte, sur-tout dans les extrémités inférieures, marquent des embarras dans la matrice, & dans les parties voisines, & que le sang, & principalement la lymphe ne remontent qu'avec peine de ces extrémités.

R. iiij

392 CONSULTATIONS CHOISIES

ce qui fait craindre que les enflures n'augmentent, & que les sérosités ne se jettent enfin dans le ventre. On ne peut pas même assurer qu'il n'y a pas d'embarras dans les glandes du mésentère, & cela, joint à la délicatesse de la poitrine, fait craindre une fièvre lente.

On ne peut pas dissimuler que cette maladie ne soit dangereuse; 1°. par rapport au temperament délicat de la malade; 2°. au nombre des accidens qui l'accompagnent; 3°. à la nature de cette maladie, & à l'opiniâtreté avec laquelle elle a résisté jusqu'ici à différents remèdes qu'on a fait. Cependant comme la malade est encore d'un bon âge, qu'il n'y a aucun épanchement de sérosités dans les cavités, que les embarras ne sont pas des plus considérables, on peut se flatter de soulager la malade, & de rétablir sa santé, en se servant des remèdes propres à rectifier les digestions, à détruire l'épaississement des humeurs, & les embarras des viscères, & enfin à adoucir le sang.

Pour cet effet la malade se purgera de la manière suivante.

P U R G A T I O N .

Prenez rhubarbe concassée & sel végétal, de chacun une drachme ; sommités d'absynthe une pincée ; faites bouillir légèrement dans l'eau de fontaine ; dissolvez dans six onces de colature faite avec expression deux onces de manne de Calabre, & une once de syrop de chicorée composé ; faites une potion.

Deux jours après la malade prendra un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de collet de mouton, dans lequel on fera bouillir doucement pendant une heure quatre écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, ajoutant sur la fin de la cuisson du creffon de fontaine & des feuilles de bourrache, de chacun une demi poignée. On laissera bouillir les herbes un moment, on passera à travers une serviette, & on exprimera fortement.

La malade prendra avant le bouillon vingt grains de tartre chalibé, & quinze grains de cloportes, qu'on délayera avec quelques cuillerées de bouillon pour faire avaler. La malade conti-

R. v

394 CONSULTATIONS CHOISIES
 nuera ces remèdes pendant dix jours ;
 après lesquels elle se repurgera comme
 dessus. Le lendemain de la médecine
 elle prendra le matin au lit un verre de
 petit lait préparé de la manière suivante.

P E T I T L A I T,

Prenez un pot de lait de vache fraî-
 chement trait , que vous ferez prendre
 avec la présure ordinaire. Partagez le
 caillé en quatre ou cinq morceaux q e
 vous mettrez dans une serviette dont
 vous lierez les quatre bouts à des chai-
 ses pour le suspendre ; mettez un plat
 dessous pour recevoir le petit lait qui
 en dégoutera pendant la nuit ; clarifiez
 ce petit lait avec le blanc d'un œuf ;
 passez à travers une serviette, éteignez y
 deux ou trois clous rougis au feu : reti-
 rez les clous , & ajoutez quatre ou cinq
 cuillerées de suc de fumeterre dépuré ou
 de celui de cerfeuil , & un peu de sucre
 pour l'adoucir , & faites le prendre.

Le tems du petit lait sera de quinze
 jours , après lesquels on repurgera la
 malade avec la médecine ordinaire ;
 deux jours après elle prendra le suc
 préparé de la manière qui suit.

S U C.

Prenez une poignée de feuilles de chicorée amère hachée, & demi-poignée de cerfeuil aussi haché; demi-drachme de rhubarbe en poudre; une drachme de safran de mars apéritif bien pulverisé; vingt cloportes lavés en vie dans le vin blanc, ensuite écrasés; mettez-le tout dans un plat de terre; remuez un peu afin que les drogues se mêlent bien; couvrez avec un autre plat, & laissez mitonner ce mélange pendant la nuit; mettez le lendemain la matière sur un petit feu, remuez de tems en tems, & lorsque les herbes rendront bien leur suc, renversez la matière dans une serviette, & exprimez.

Il faut partager ce suc en deux doses; en faire prendre une le matin, & donner l'autre quatre heures après le dîner. L'usage de ce suc sera de douze jours, après lesquels on repurgera la malade avec sa médecine ordinaire, & deux jours après elle prendra les bouillons d'écrevisse ordonnés ci-dessus sans tartre chalibé, & sans cloportes, pendant six jours, après lesquels, s'étant repurgé,

R. vj.

396 CONSULTATIONS CHOISIES
 elle prendra le matin une prise de l'opiate qui suit.

O P I A T E.

Prenez conserves de kynorrhodon & d'aunée, de chacune une demi-once; extrait de rhubarbe six drachmes; extrait de baies de genievre deux drachmes; faites avec le syrop d'absynthe une opiate qui sera prise à la dose d'une drachme & demie.

Il faut prendre un bouillon de poulet à la chicorée par dessus cette opiate, & la continuer pendant neuf jours, après lesquels la malade se repurgera; & comme on a tout lieu d'esperer que ces remedes auront dissipé les enflures, & que l'estomac de la malade sera en meilleur état, on croit aussi qu'elle pourra soutenir le lait d'ânesse, qu'il faudra lui faire prendre tout de suite jusqu'aux grandes chaleurs de l'été, la purgeant de tems en tems avec sa médecine ordinaire.

On ne prescrit pas le régime de vie parce qu'on est persuadé que le Médecin ordinaire lui en fait garder un convenable.

Délibéré à Montpellier ce 13. mars
 1732. Signé, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION LXXIII.

Sur une Mélancholie.

ON ne peut pas douter que l'étude forcée de Monsieur, les grandes contentions d'esprit, & l'application qu'il a eu à remplir les devoirs de son ministère, ne soit la véritable cause de la mélancholie dans laquelle il est plongé, & de tous les accidens qui l'accompagnent. Les humeurs ont perdu leurs parties douces & balsamiques, & les solides, sur-tout le cerveau & les nerfs, ont été desséchés peu à peu, & ont acquis une tension contre nature, un véritable éréthisme.

Il est inutile de déduire de cette cause tous les accidens rapportés dans le mémoire, ils en coulent si naturellement qu'à la moindre attention qu'on y fasse, il est facile de les connoître.

Cette maladie n'est nullement dangereuse à présent, & la poitrine qui paroît la partie la plus attaquée par la toux, & par la chaleur que le malade y sent, chaleur qui paroît si grande que le ma-

398 CONSULTATIONS CHOISIES
 lade sent son haleine brûlante, n'est
 pourtant point endommagée, puisque
 le malade est sans fièvre, & qu'il n'a
 pas maigri. On doit pourtant en crain-
 dre les suites, parce que la constitution
 des humeurs sèche & acrimonieuse, &
 la tension des solides peuvent augmen-
 ter, & causer de plus grands désordres,
 qu'il faut prévenir en se servant des re-
 medes humectans, & adoucissans.

Pour cet effet on est d'avis de faire
 saigner le malade du pied. Deux jours
 après on réitérera la saignée, & le len-
 demain on le purgera avec la médecine
 qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de fenné mondées
 deux drachmes; tartre soluble une
 drachme; graine de lin, & fleurs de
 mauve, de chacunes une pincée; faites
 bouillir légèrement dans une décoction
 de tamarins; dissolvez dans douze on-
 ces de colature exprimée deux onces de
 manne de Calabre; faites une potion
 pour deux prises.

On donnera ces deux prises à deux
 heures de distance l'une de l'autre, &

un bouillon de poulet une heure après la dernière.

Deux jours après le malade prendra le matin le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet plumé & vidé, farci avec une demi-once des quatre semences froides majeures concassées. Faites le bouillir pendant deux heures dans l'eau de fontaine pour une prise de bouillon ; ajoutez trois écrevisses de rivière, si elles sont grosses, & quatre si elles sont petites, lavées & écrasées ; laissez bouillir doucement pendant une heure ; ajoutez une poignée de cresson de fontaine, laissez bouillir un moment ; passez le bouillon à travers une serviette, & exprimez.

Le tems de ces bouillons sera de dix jours, après lesquels on repurgera le malade comme ci-dessus, & le lendemain on lui donnera un grand verre de lait d'ânesse fraîchement trait. Quelque tems après, si son estomac soutient le lait, il en prendra une prise en se couchant, & si son estomac soutient bien le lait, il soupera sur les cinq heures.

400 CONSULTATIONS CHOISIES
 avec une soupe de lait de vache, & en
 fin quelques jours après il dînera avec
 une soupe au lait, & quelquefois il
 avalera après la soupe un ou deux œufs
 mollets; dès qu'il prendra le lait trois
 fois le jour, on ne lui donnera plus de
 viande à dîner.

Il continuera la diete blanche jusques
 aux grandes chaleurs, & se purgera
 avec la médecine ci-dessus.

Lorsqu'il quittera le lait pendant
 l'été il prendra dix bains domestiques,
 prenant un bouillon de poulet en sortant
 du bain. Quelques jours après les bains
 il boira les eaux de la Marquise de
 Vals, pendant neuf jours de suite. Il en
 prendra une bouteille chaque jour, en
 cinq ou six reprises, laissant un quart
 d'heure, ou un peu plus, d'une prise à
 l'autre. Il les boira dégourdies au bain-
 marie, pour qu'elles se mêlent mieux
 avec le sang, &, si les eaux de Vals le
 vident trop, on les affoiblira en mê-
 lant le tiers, ou le quart d'eau de fon-
 taine. On dissoudra trois onces de man-
 ne dans la prise du premier jour, &
 autant dans le dernier du neuvième.

Quelques jours après les eaux de Vals
 le malade reprendra le bain domestique.

& le bouillon de poulet pendant dix jours ; ensuite les eaux de Vals avec les précautions ci-dessus.

Si malgré ces remèdes la chaleur incommode le malade, on le fera saigner du pied, ou du bras. Dès que nous serons en automne, on réitérera la saignée du pied, ensuite la purgation ordonnée ci-dessus, après laquelle on lui fera prendre les bouillons d'écrevisses ordonnés ci-dessus, & ayant été repurgé on le mettra au lait de vache écrémé. Il en prendra le matin une grande écuelle. Quelques jours après il en prendra le soir autant en se couchant ; n'ayant mangé qu'une soupe à la viande quatre heures avant le lait ; & enfin dès qu'on connoitra que son estomac soutient bien le lait, on le lui donnera pour toute nourriture, c'est-à-dire quatre fois le jour, ou écrémé, ou en soupe. Pendant l'usage du lait le malade se mettra à l'eau. On est même d'avis qu'il s'y mette dès à présent, le vin étant très-contraire à son état.

On ne pourra gueres se passer du narcotique, & nous sommes d'avis de lui donner les gouttes tranquilles, ou anodynes, commençant par quinze ou vingt

202 CONSULTATIONS CHOISIES
 & augmentant la dose selon la nécessité.
 On les lui donnera pendant le cours des
 remèdes, excepté pendant le tems des
 eaux. Il est absolument nécessaire que
 le malade abandonne la chaire, l'étude,
 le confessional, & toute application
 d'esprit qui entretiendra son mal ou
 l'augmentera. Il faut encore qu'il fré-
 quente les compagnies, & sur-tout
 qu'il aille souvent à la promenade,
 qu'il évite la tristesse, & la trop grande
 réflexion sur lui-même; mais aussi on
 ne peut l'en délivrer, s'il ne met son
 esprit dans une situation tranquille, en
 faisant usage de sa raison, & bannissant
 toutes idées fâcheuses & chagrinantes.

Délibéré à Montpellier, ce 14. avril
 1732. Signé, LAZERME,
 MONTAGNE.

CONSULTATION LXIV.

Sur des Nausées & vomissement.

LEs nausées & le vomissement sont
 l'effet de la sensibilité, & du rétré-
 cissement de l'estomac, occasionnés par

la tumeur qui paroît à la région épigastrique, & qui s'étend dans l'hypocondre gauche. Il n'est pas aisé de déterminer qu'elle est la partie affectée, mais les douleurs que la malade y sent dès qu'on touche cette partie font soupçonner que les muscles droits, & peut-être les transverses sont affectés. Il y a même apparence que la rate & le foie ne sont pas exempts d'embarras & que le ventricule pressé de tous côtés ne peut se dilater pour recevoir les alimens. D'ailleurs la quantité du sang qui y est déterminé doit le rendre extrêmement sensible.

On a tout lieu de soupçonner des embarras dans les glandes du mésentère, & encore plus quelque suppuration dans la région épigastrique; ce qui fait qu'on ne peut porter qu'un pronostic fâcheux de cette maladie; & qu'il ne paroît pas aisé de concilier les remèdes qui peuvent déboucher les parties obstruées, & adoucir la masse des humeurs qui paroît être acrimonieuse. On tâchera pourtant de remplir ces deux indications par les remèdes suivans.

On est d'avis de faire une petite saignée du bras à la malade. Le lendemain

404 CONSULTATIONS CHOISIES
 on la purgera avec la médecine qui
 suit.

P U R G A T I O N.

Prenez feuilles de fenné mondées
 deux drachmes ; tartre soluble & grai-
 ne de lin, de chacun une drachme ; fai-
 tes bouillir dans une suffisante quantité
 de décoction de tamarins ; dissolvez
 dans douze onces de colature faite avec
 expression deux onces de manne de Ca-
 labre ; faites une potion pour deux doses,
 dans la première desquelles vous délaite-
 rez dix grains d'ipeacuanha en poudre.

On donnera ces deux verres en lais-
 sant un intervalle de deux heures de
 l'un à l'autre, & quelque tems après le
 second verre on fera prendre un bouil-
 lon de poulet. Deux jours après cette
 médecine la malade prendra le matin à
 jeun la poudre qui suit.

P O U D R E.

Prenez saffran de mars apéritif prépa-
 ré à la rosée du mois de mai, douze
 grains ; rhubarbe & cloportes en pou-
 dre, de chacun quinze grains ; faites une
 poudre pour une prise.

On donnera par dessus cette poudre un bouillon de poulet, dans lequel on fera bouillir pendant une heure trois écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, & sur la fin on y fera bouillir un moment une poignée de feuilles de chicorée sauvage.

Le tems de cette poudre & du bouillon sera de neuf jours, après lesquels on repurgera la malade avec la médecine qui est ci-dessus, dont on retranchera l'ipécacuanha. Deux jours après la malade prendra le bouillon suivant.

B O U I L L O N.

Prenez une livre de maigre de veau coupée par tranches; de rhubarbe en poudre demi-drachme; de cloportes vingt grains; de tartre martial soluble un scrupule; de feuilles de chicorée sauvage hachées menu une poignée; de cerfeuil aussi haché deux pincées; faites une couche dans un pot de terre vernissé avec les herbes; mettez ensuite une couche de tranches de veau saupoudrées par dessus, ensuite une couche d'herbes, & par dessus la tranche de veau saupoudrée; continuez de même jusqu'à ce

406 CONSULTATIONS CHOISIES

que vous ayez employé le tout ; observant que la première , & dernière couche soit faite avec les herbes. Ajoutez trois ou quatre cuillerées d'eau de fontaine ; bouchez le pot avec un parchemin mouillé & son couvercle ; faites bouillir pendant cinq heures au bain-marie , passez ensuite à travers une serviette , & exprimez fortement.

Le tems de ces bouillons étant fini on repurgera le malade. Ensuite on lui fera prendre pendant quinze jours consécutifs un verre de petit lait tiré du lait de vache clarifié avec le blanc d'un œuf , dans lequel on éteindra un fer rougi au feu , & on y ajoutera une cuillerée de sucre avec deux cuillerées de suc de menthe de jardin bien dépuré.

Après le tems du petit lait on repurgera la malade , & on observera duquel de ces deux remèdes elle s'est mieux trouvée , afin de le lui faire reprendre. On observera encore si les tumeurs œdémateuses n'ont pas fait de grands progrès , & si on n'a rien à craindre pour l'hydropisie. Si la malade maigrit de plus en plus , & que la petite fièvre qu'elle a pendant la nuit s'étende même durant le jour , comme alors on

aura tout lieu de craindre une suppuration des parties affectées, il faudra faire prendre le lait d'ânesse fraîchement trait à la malade; & , si son estomac n'en peut pas supporter un verre ordinaire, on le partagera en deux prises, les lui donnant à deux heures d'intervalle l'une de l'autre. On le lui fera continuer pendant un ou deux mois; & , comme on ne doit pas perdre de vue l'embaras des visceres, on lui fera prendre dix grains de safran de mars aperitif en se mettant à table pour dîner. Dès qu'on connoitra que son estomac soutient le lait, on lui en donnera un autre verre le soir en se couchant.

Pendant l'usage du lait on purgera la malade de tems en tems, c'est-à-dire une fois le mois, ou plus souvent, si son Médecin ordinaire le juge à propos. On ne lui parle point de diete parce qu'on est persuadé qu'elle en observe une bonne.

Délibéré à Montpellier ce 2. août
1731. Signé, LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION LXV.

Sur une insomnie avec maux d'estomac.

LEs maux d'estomac, l'insomnie, & le grand feu que Madame sent dans les reins, la poitrine, & jusqu'à la gorge, sont l'effet de la secheresse, & de l'acrimonie de ses liqueurs, dont le cours n'est pas entierement libre dans les visceres du bas-ventre. Ce vice des liqueurs est pour ainsi dire démontré par la diarrhée qui a précédé, & sur-tout par les fluxions que la malade a tantôt aux yeux; quelquefois au nez, & même à la bouche, dans le tems de ses regles; & si on ajoute à tout cela la maigreur où elle est, on ne pourra point douter de la cause que l'on vient d'assigner.

Il est bien à craindre que ce vice des liqueurs ne produise quelque alteration considerable dans les parties internes, & que le sang, trouvant de la résistance à son cours, n'engorge quelque partie, & ne déchire les vaisseaux où il s'arrêtera; ce qui jetteroit infailliblement la malade dans une maladie de
languueur

langueur. On se flatte pourtant de pouvoir prévenir ces suites par l'usage des remèdes suivans.

On est d'avis de faire une petite saignée du bras à Madame, & on la préfère à celle du pied à cause du grand feu qu'elle sent dans le bas-ventre, & du retour trop fréquent de ses règles. Le lendemain elle prendra le lavement qui suit.

LAVEMENT.

Prenez orge entier bien nettoyé, & son de froment bien sec, de chacun une poignée; réglisse concassée deux drachmes; graine de lin une pincée; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de rivière; mettez infuser à la fin de la cocction une demi-poignée de fleurs de mauvé; coulez avec expression, & mettez dans une livre de colature huile d'amandes douces tirée sans feu, trois onces; faites un lavement qui sera pris à la commodité de la malade.

Madame sera purgée le jour suivant avec la médecine qui suit.

P U R G A T I O N.

Prenez rbubarbe choisie , & mirobolans citrins concassés de chacun une drachme ; faites infuser pendant la nuit dans une décoction chaude de feuilles de chicorée sauvage ; dissolvez dans huit onces de colature après une légère ébullition , une once & demie de manne de Calabre ; coulez avec expression , & ajoutez une once de syrop de chicorée composé.

Le lendemain la malade prendra à son lever le demi-bain domestique , où elle restera une petite heure. En sortant du bain elle se remettra au lit , où elle reprendra un bouillon fait avec un jeune poulet farci avec deux drachmes de semence de pavot blanc , & deux cuillerées de ris du levant bien lavé , y faisant bouillir sur la fin demi-poignée de pimprenelle , & autant de feuilles de plantain. Le tems du demi-bain , & du bouillon de poulet sera de dix jours , après lesquels la malade se repurgera avec la médecine ci-dessus. Pendant l'usage de ces remedes on prendra garde que la diarrhée ne revienne pas , & si

le dévoyement revient, on cessera les demi-bains, & les bouillons de poulet, pour passer aux remedes suivans.

Le lendemain du jour de la médecine on fera prendre à Madame le matin au lit un verre de lait d'ânesse fraîchement trait, adouci avec un peu de sucre, &, si on ne peut pas trouver une ânesse, ou qu'elle aime mieux le lait de vache, on lui en donnera un verre bien écrémé; & afin que le lait ne s'agrisse pas dans son estomac, elle prendra le soir en se couchant l'opiate qui suit.

O P I A T E.

Prenez conserves de kynorrhodon une drachme; corail rouge préparé, yeux d'écrevisses de riviere & os de seiche en poudre de chacun un scrupule; faites une opiate pour une dose avec une suffisante quantité de syrop de roses seiches.

Si l'insomnie persiste on pourra ajouter à cette opiate, dix ou douze gouttes de laudanum liquide. Dès qu'on connoitra que l'estomac de Madame s'accoutume au lait, on retranchera l'opiate, & à sa place on lui fera pren-

412 CONSULTATIONS CHOISIES
dre un autre verre de lait le soir en se couchant, & pour cet effet elle mangera quatre heures auparavant une soupe à la viande, & un morceau de pain. Elle continuera le lait jusqu'aux chaleurs, & on la purgera de tems en tems avec la médecine ci-dessus.

Si elle s'est bien trouvée des demi-bains, elle les reprendra au mois de juillet, comme ci-dessus, se repurgeant avant & après. Ensuite on lui fera boire quelques eaux légères acidules, comme sont celles de Meyne; elle en boira depuis son lever jusqu'à son dîner six verres dégourdiés. Entre le dîner & le souper elle en prendra quatre autres verres; elle en usera à ses repas pour sa boisson ordinaire, & les continuera de cette manière pendant un mois, après lesquels Madame se repurgera avec sa médecine ordinaire.

Dès que nous serons en automne, & que les chaleurs de l'été seront finies on repurgera la malade & deux jours après elle prendra le matin à jeun vingt-cinq grains de tartre martial soluble.

On donnera après ce remède à la malade un bouillon fait avec un jeune

poulet , dans lequel on fera bouillir un moment une poignée de feuilles de crefson ; on pourra même diffoudre le tartre chalibé avec une cuillerée de ce bouillon. Le tems de ce bouillon fera de neuf jours , après lesquels , ayant repurgé la malade , on la mettra à l'usage du lait de vache écrémé , & , si son estomac le soutient bien , on la mettra peu à peu au lait pour toute nourriture , qu'elle continuera jusqu'au grand froid , se purgeant de tems en tems. Si elle ne peut pas soutenir le lait pour toute nourriture , elle en prendra le plus qu'elle pourra , parce qu'on est bien persuadé qu'il n'y a qu'un long usage du lait qui puisse parfaitement adoucir ses humeurs. Pendant le cours de ces remedes , on fera toujours attention à l'état du ventre , & , si la diarrhée reparoit , on en suspendra l'usage pendant quelques jours.

Le régime de vie doit être doux & humectant. Madame doit se priver de tous les alimens salés , poivrés ou épicés ; elle se nourrira avec des soupes , du bouilli , & du roti. La volaille , & le gibier sont les meilleurs alimens dont elle puisse se nourrir. Elle mangera sur-tout

414 CONSULTATIONS CHOISIES
à des heures réglées ; elle soupera de
bonne heure & légèrement ; elle évitera
les passions de l'ame ; les veilles lui font
aussi très-nuisibles.

Délibéré à Montpellier le 14. mars
1730. Signé , VERNY , LAZERME.

CONSULTATION LXVI.

Sur une douleur à un Genouit.

ON ne nous a pas donné une re-
lation fort précise de l'incom-
modité de la malade , mais nous jugeons
par ce qui nous en a été présenté que la
chute qu'elle fit il y a environ vingt-
sept ans , & qui lui procura une plaie
assez considérable au genouil est la vé-
ritable cause de la douleur interne &
vive qu'elle ressent de tems à autre dans
cette partie. Nous ne doutons pas mê-
me que les tendons des muscles fle-
chisseurs de la jambe n'aient fort souf-
fert dans cette occasion , ce qui les
empêche de se mouvoir librement , &
selon toute leur étendue , & détermine
la malade à étendre la jambe , parceque

Les muscles se trouvent pour-lors dans un état d'inaction. Nous pouvons bien d'avance sauver la malade de toutes les allarmes qu'elle peut avoir sur son indisposition ; elles ne peuvent tirer tout au plus à d'autre conséquence , qu'à celle de remuer dans la suite la jambe avec moins de liberté , mais nous ne scaurions lui promettre de remedier en entier à cette douleur ; elle est trop ancienne , & le ressort des vaisseaux nous paroît trop affoibli pour qu'on puisse se flatter de les ramener à leur état naturel. Tout ce que l'on peut esperer , & c'est à quoi nous réduisons nos principales vues , c'est de calmer d'abord autant qu'il est possible la douleur qu'on ressent dans cette partie, en relâchant les tendons qui en produisent les mouvemens , & de remettre par conséquent cette partie dans un état à se mouvoir avec plus d'aisance.

Pour en venir à bout la malade se fera tirer de l'un des bras huit à neuf onces de sang , & prendra le soir le lavement qui suit.

S iij

L A V E M E N T.

Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraichissans & laxatifs une livre ; pulpe de casse une once & demie ; miel mercurial une once ; faites un lavement.

Le lendemain elle prendra la potion suivante.

P U R G A T I O N.

Prenez feuilles de senné mondées deux drachmes ; rhubarbe choisie une drachme ; sel végétal une demi-drachme ; faites infuser dans une suffisante quantité d'eau de fontaine : dissolvez dans la liqueur coulée avec expression deux onces de manne de Calabre, & dix grains de jalap en poudre. Faites une potion qui sera prise le matin.

Après ces remèdes généraux il faut avoir soin de froter la partie malade avec l'huile de laurier, de pieds de mouton, l'huile de brique philosophiquement préparée, l'huile de petits chiens ; & supposé que ces huiles que nous venons de prescrire ne soulageaf-

font pas la malade on tentera une embrocation des eaux de Balaruc, ou de leur boue, recommandant d'éviter les situations gênantes, & principalement celle de rester à genoux.

Délibéré à Montpellier le 20. mai
1731. Signé, MARCOT.

CONSULTATION LXVII.

Sur une Perte blanche accompagnée de plusieurs autres accidens avec soupçon de vérole.

L'Opiniâtreté de la maladie de Madame, & sur-tout l'incertitude où l'on est, sur la cause de cette maladie, ont obligé Monsieur son époux de venir dans cette ville pour consulter, & sçavoir de nous, s'il n'y auroit pas un virus vérolique dans le sang de son épouse, qui fût la cause des incommodités qu'elle a, & qui la fatiguent depuis plusieurs années. Or, pour mieux découvrir cette cause, & résoudre la question proposée, nous avons crû devoir examiner; 1^o. Les incommodités

S v

418 CONSULTATIONS CHOISIES
de Madame ; 2^o. L'état de Monsieur son
mari ; 3^o. Celui des enfans qui sont nés
de ce mariage.

Les principales incommodités de
Madame sont des douleurs vagues, &
erratiques ; une fluxion catharreufe qui
se fait frequemment sur la narine gau-
che, & qui enflamme la membrane
pituitaire par l'âcreté de l'humeur qui
en coule ; une concrétion polypeuse
dans la même narine ; une perte blan-
che sale de toutes couleurs, jaunâtre,
verdâtre ; des douleurs & des pesanteurs
de tête par intervalle ; enfin une mai-
greur considérable avec dégoût ; & une
petite fièvre qu'on a observée par inter-
valles. Ces incommodités ont été précé-
dées par des pâles couleurs qu'elle a
eues dans sa jeunesse, & qui avoient si
fort affoibli son tempérament, d'ailleurs
fort délicat, qu'elle paroissoit être mala-
de lors de son mariage, de sorte que faisant
attention à son tempérament délicat &
mélancholique, & aux pâles couleurs
qu'elle a eues pendant plusieurs années ;
à la nature des accidens mentionnés ci-
dessus, on ne peut pas être convaincu
qu'il y ait un virus vérolique dans les
humeurs de Madame, puisque la conf-

situation seiche & acrimonieuse des humeurs peut seule produire les douleurs vagues, la fluxion catharreuse sur la narine gauche, & les fleurs blanches, qui sont les seuls accidens qui pourroient faire soupçonner l'existence du virus vérolique. Mais d'ailleurs Madame ne scauroit avoir la vérole, si elle ne lui a été donnée par Monsieur son époux.

C'est à présent l'état de Monsieur qu'il faut examiner. Or Monsieur a eu des maladies de galanterie, il a même employé les frictions, & a joui dans la suite d'une santé parfaite, jusqu'à ce qu'ayant beaucoup fatigué dans un voyage qu'il fit à Paris, & passant par la Champagne pour s'en retourner, il y but beaucoup de vin, ce qui fit paroître une dartre considérable qui s'étendit depuis les joues jusqu'aux clavicules, & qui suppura en plusieurs endroits. Cette dartre, qui céda aux remèdes rafraichissans, reparoît encore quelquefois, mais moins considérable, lorsque le malade fatigue, & sur-tout lorsqu'il boit du vin de Champagne, tout autre vin ne faisant pas le même effet. Il est aussi sujet aux douleurs des dents,

420 CONSULTATIONS CHOISIES

à des tuméfactions, ou gonflemens des testicules; & enfin il sent quelquefois comme des fusées de liqueur chaude qui coule dans le bras. Or de tous ces accidents on ne peut pas conclurre positivement que le malade ait son sang infecté par le virus. 1°. Parce qu'il a déjà passé par les frictions d'une manière méthodique, & telle qu'on peut la souhaiter. 2°. Parce que si les dartres qu'il a eu depuis venoient de cette cause, elles n'auroient pas cédé aux seuls remèdes rafraichissans, & ne reparoïtroient pas par la boisson du vin de Champagne; les dartres étant un des symptômes de la vérole le plus difficile à guérir, qui résiste très-souvent aux frictions mercurielles, & qui ne dispa-roissent en un endroit que pour attaquer une autre partie. 3°. Parce que si Monsieur avoit donné du mal à Madame son épouse, la perte blanche seroit une véritable gonorrhée; & par conséquent le mari & la femme se seroient communiqués le virus dans l'acte vénérien; ce qui auroit rendu la vérole si considérable qu'elle se découvroit par des signes univoques, & tels qu'on ne pourroit pas la méconnoître.

Enfin les fluxions qu'ont quelques-uns de leurs enfans sur la levre, ni les tumeurs froides dont quelques-unes sont en suppuration, qu'on remarque dans un des enfans, ne nous paroissent pas des raisons assez fortes pour condamner les deux malades, & assurer qu'ils ont la vérole, puisque leur mere a été toujours valétudinaire; que les pâles couleurs aiant gâté son sang, elle a fourni un lait assez mauvais à ses enfans pendant ses grossesses; & qu'enfin la nourrice de celui qui a les tumeurs froides lui a fait manger des legumes, & d'autres alimens fort mauvais, dans le tems qu'il tectoit, qui ont pour ainsi dire ruiné le temperament déjà mauvais, & augmenté la mauvaise constitution des humeurs qu'il avoit dans le ventre même de sa mere; de maniere qu'ayant bien considéré toutes ces raisons, & examiné les incommodités de Monsieur & de Madame, on n'a pas trouvé assez de fondement pour établir le virus vérolique. Ainsi on a été d'avis que les incommodités de Madame, venant d'une constitution du sang seiche & acrimonieuse, il falloit s'attacher à bien humecter, & adoucir les humeurs; &

422 CONSULTATIONS CHOISIES

pour cet effet on est d'avis de mettre le plutôt qu'on pourra la malade à la diete blanche. En conséquence si elle n'a pas été purgée depuis quelque tems, on la purgera comme il suit.

P U R G A T I O N .

Prenez pulpe de casse récemment extraite une once ; faites bouillir légèrement dans huit onces de petit lait ; dissolvez-y deux onces de manne ; faites une potion.

Si la malade a un fort grand dégoût pour la médecine, elle pourra se purger avec la médecine clarifiée avec laquelle elle s'est déjà purgée, observant pourtant que cette médecine ne soit composée qu'avec des purgatifs très-doux & benins.

Le lendemain du jour de cette médecine elle avalera le matin au lit une écuelle de lait de vache fraîchement trait, & écrémé, y mêlant une tasse d'infusion légère des feuilles de citronnelle ou mélisse. A dîner elle prendra une soupe à la viande, & pourra manger un peu de roti ; si elle veut à six heures du soir elle mangera un potage à la viande, &

à dix heures en se couchant elle avalera une autre écuellée de lait de vache écrémé, & préparé comme celui du matin. Elle continuera de prendre le lait matin & soir pendant sept à huit jours; &, si on connoît que son estomac le soutient, on lui donnera à six heures du soir une soupe au lait à la place de celle de viande, & on retranchera le peu de viande que Madame mangeoit à dîner. On lui donnera seulement un morceau de pain après la soupe; & quelquefois un œuf frais. Quelques jours après on retranchera la soupe à la viande du dîner, & on donnera à Madame une autre soupe au lait. Il faut qu'elle prenne dans le jour environ deux pots de lait. Mais si son estomac ne peut pas soutenir le lait pour toute nourriture on lui en donnera trois fois le jour, & on la fera dîner avec une soupe à la viande, quelques œufs mous, ou quelques écrevisses. Madame continuera la diète blanche pendant tout le printems; elle ne la quittera qu'aux chaleurs de l'été; on la purgera lorsqu'on le jugera nécessaire, mais pourtant le plus rarement qu'il se pourra.

Pendant les chaleurs de l'été Madame

424 CONSULTATIONS CHOISIES

prendra les bains domestiques pendant dix à douze jours ; ensuite elle se purgera avec sa médecine ordinaire. Elle prendra pendant quinze jours les eaux de Meyne. Après l'usage des eaux elle se repurgera , & quelque tems après elle prendra les bains domestiques , & ensuite les eaux de Meyne , de maniere qu'elle passera tout l'été dans une alternative des bains domestiques & des eaux de Meyne. Nous croions même que Madame feroit bien d'aller passer à Meyne les mois de juillet & d'août , pour y faire ses remedes plus commodément , & respirer un air moins sec que celui d'Arles.

En automne on remettra Madame à la diete blanche qu'elle continuera jusqu'à ce que le froid soit venu , avec les mêmes précautions qu'on a marquées ci-dessus.

Nous ne prescrivons pas le régime de vie , étant bien persuadés que son Médecin ordinaire lui en prescrit un convenable ; mais nous ne pouvons faire à Madame , qu'étant fort triste , & mélancholique , elle a besoin de se dissiper , & de voir du monde , & de ne pas se livrer aux idées tristes & fâcheuses qu'el-

le peut avoir sur sa maladie. Il nous a paru par le récit qu'on nous en a fait qu'elle est fort allarmée, & nous ne doutons pas que cet état fâcheux de son esprit ne s'oppose au succès des remèdes, & n'entretienne les incommodités qu'elle a; & ainsi il faut qu'elle se tranquillise, & qu'elle se dissipe par la fréquentation des personnes propres à la réjouir.

Pour ce qui est de l'état de Monsieur son mari, comme les douleurs marquent l'acrimonie de la lymphe, on seroit d'avis que, dès que la saison sera propre pour les remèdes, il se fasse saigner du bras, ensuite purger avec sa médecine ordinaire; qu'il prenne un bouillon fait avec un jeune poulet, quatre écrevisses de rivière, & une poignée de creffon pendant douze jours, & que s'étant repurgé qu'il prenne le lait d'ânesse, se purgeant au milieu & à la fin.

Pendant l'été il prendra les bains domestiques avec l'eau du Rhône pendant dix jours, ensuite les eaux de la marquise de Vals pendant neuf jours, se purgeant avant & après. Au mois d'août il reprendra les bains, & en automne le lait d'ânesse, s'il en a besoin, gardant

426 CONSULTATIONS CHOISIES
 un bon régime, évitant les excès, les
 alimens salés, & généralement tout ce
 qui peut entretenir la saleté du sang.

Délibéré à Montpellier le 16. fevrier
 1732. Signé, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION LXVIII.

Sur une Affection Hypochondriaque.

LEs differens accidens qui saisissent
 de tems à autre le malade, leur
 source, & leur durée, portent avec eux
 un véritable caractere de vapeurs, &
 nous les font regarder comme une vé-
 ritable affection hypochondriaque, qui
 prend différentes formes. Nous croions
 encore, quoiqu'il y ait des embarras con-
 sidérables qui entretiennent ce mal, l'i-
 magination frappée, & que la fraieur en a
 été la premiere cause; & , malgré les assu-
 rances qu'on nous donne qu'on n'est
 allarmé ni des accidens, ni de leur sui-
 te, nous sommes toujours dans un jus-
 te défiance des craintes qui en sont in-
 séparables, & nous ne scaurions dou-
 ter que lors de cette chute, & de ce

chagrin, les fibres du cerveau, & tous les nerfs n'aient été si violement secoués que leur propre mouvement, & celui de la liqueur qu'ils contiennent n'en ait extrêmement dérangé, & n'ait produit peu à peu dans ces mêmes tuyaux un vice capable de déranger la circulation & le cours naturel des liqueurs dans toutes les parties. Nous sommes persuadés aussi que ce vice a pris de jour à autre des nouvelles forces par les digestions mal travaillées, & par un chyle épais, & dénué de particules fines, qui a soutenu & augmenté la mauvaise constitution du sang.

On ne sçauroit flatter le malade d'une prompte guérison, ne pouvant remédier qu'à la longue, & à un dérangement du genre nerveux, & à l'épaississement des liqueurs, dispositions qui doivent être générales, & qui ne sont que trop marquées par les accidens ci-dessus décrits; mais il peut être assuré d'avance que son indisposition ne le conduira à aucun mauvais événement, sur-tout si la tranquillité de son esprit agit de concert avec les remèdes, & travaille d'intelligence avec eux; car, malgré les fortes assurances qu'on nous

428 CONSULTATIONS CHOISIES

donne de ne pas être allarmé des accidens ni de leur suite, nous sommes toujours dans une juste défiance sur les craintes qui en sont inféparables. Ainsi le malade fera tous ses efforts pour se délivrer de toutes les fâcheuses préventions qu'il auroit pû prendre pour son mal, & commencera d'abord, supposé qu'il n'ait pas été purgé depuis quelques jours, par prendre la potion suivante, aiant soin d'avalier le soir avant de se coucher quinze grains de mercure doux, pour prévenir les violentes tranchées dont il est tourmenté quand il prend le moindre purgatif.

PURGATION.

Prenez feuilles de fenné mondées deux drachmes; sel végétal une drachme; sommités d'absynthe & de petite centauree, de chacune une pincée; faites bouillir doucement dans une décoction de polypode de chêne; dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre, & deux gros d'electuaire diacarthami. Faites une potion qui sera prise le matin.

Le surlendemain de la purgation il prendra les bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez racines de chicorée sauvage & d'asperges, de chacune une once; racines d'énula campana, & d'ache sauvage, de chacune une demi-once; faites-les bouillir pendant une heure dans un bouillon de veau. Ajoutez sur la fin de la coction feuilles d'aigremoine, de capillaires, & de scolopendre en tout une poignée; coulez avec expression après une légère ébullition.

Ces bouillons étant finis, le malade se reposera une semaine, pendant laquelle pourtant il prendra trois fois en se mettant au lit deux drachmes de l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez conserves d'absynthe & de kynorrhodon, de chacune une demi-once; corail rouge préparé, yeux d'écrevisses de riviere, aussi préparés, de chacun deux drachmes; corne de cerf brûlée, une drachme; antimoine diaphorétique deux scrupules. Faites avec une suffisante quantité de syrop d'absynth

430 CONSULTATIONS CHOISIES
une opiate dont la dose sera d'une ou
deux drachmes.

Si les chaleurs commencent à être un
peu considérables, on pourroit prendre
les eaux de Vals, & après leur usage se
mettre à celui de l'opiate d'acier qui
suit.

O P I A T E.

Prenez saffran de mars aperitif pré-
paré à la rosée du mois de mai une de-
mi-once; senné & rhubarbe en poudre,
de chacun deux drachmes; extrait de
genièvre & antimoine diaphorétique,
de chacun une drachme & demie; co-
rail rouge préparé deux drachmes; sel
d'absynthe, mercure doux, & jalap,
de chacun une drachme; faites avec une
suffisante quantité de syrop de chicorée
composé une opiate qui sera prise pen-
dant huit jours, bavant par dessus un
bouillon à la chicorée sauvage.

On ménagera l'usage de cette opia-
te, par rapport aux chaleurs de la sai-
son, & à l'agitation qu'elle pourroit
causer au malade, en ne la donnant
dans ces circonstances que de deux
jours l'un, & diminuant même la dose
des purgatifs.

On essayera ensuite une écuellée de lait écrémé & coupé avec parties égales d'eau de chiendent, ou de trois onces de suc de cresson, qu'on continuera pendant vingt, ou vingt-cinq jours, se purgeant avant & après avec la potion purgative ci-devant marquée, & retranchant l'électuaire de diacarthami qu'on y a mis. On aura soin aussi de n'observer aucun des jours d'abstinence ordonnés par l'Eglise, & d'éviter toutes les fritures, alimens salés, & de difficile digestion.

Délibéré à Montpellier le 11. fevrier
1731. Signé, M A R C O T.

CONSULTATION LXIX.

Sur une Paralysie de l'Œsophage.

LA grande difficulté d'avaler les solides, comme le pain & la viande, dont le malade, pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter, est attaqué depuis un mois & plus; en sorte qu'il sent les morceaux, quoique très-

432 CONSULTATIONS CHOISIES

petits , s'arrêter au gosier vers les mi- lieu de la poitrine , ou à l'estomac , où étant parvenus ils lui causent une si grande irritation qu'il ne scauroit les garder , & qu'il est forcé de les rejeter sur le champ , tandis que les liquides descendent , & passent avec plus de facilité , de façon qu'il ne peut se nourrir que de soupe ou pour mieux dire du bouillon , dans lequel on fait tremper du pain roti & pilé , ou réduit en poudre , ou de la crème de ris bien délaïée , d'œufs mollets , & de biscuits , qui ne peuvent aussi être avalés sans être trempés , ou qu'à la faveur de la boisson , se sentant au surplus bon appétit , nulle fièvre , ni aucune autre incommodité , excepté que les forces paroissent diminuer tous les jours ; cette difficulté , dis-je , d'avalier les solides ne dépend , autant que j'en puis juger , que d'une espee de paralysie de l'œsophage , c'est-à-dire du défaut du mouvement successif des fibres de la tunique charnue de ce conduit , qui porte , ou par lequel passent & descendent , les alimens du fonds du gosier jusqu'à l'orifice supérieur de l'estomac ; en sorte que les fibres musculaires de ce canal étant dans le relâchement , &

ne pouvant se mettre en contraction pour pousser, & faire avancer les alimens solides, lesquels par cette raison doivent nécessairement s'arrêter dans differens endroits du même conduit, tandis que les liquides entraînés par le seul mouvement de fluidité, & par la pente ou situation perpendiculaire, passent & descendent sans beaucoup de peine jusqu'à ce qu'ils soient pour ainsi dire tombés dans la cavité du ventricule.

Lorsque les alimens solides sont parvenus à l'extrémité de l'œsophage, & qu'ils sont obligés par le défaut de contraction de la membrane charnue de ce conduit de s'arrêter à l'endroit de l'orifice supérieur de l'estomac, qui est d'une très-grande sensibilité, & ne participe en aucune façon de la paralysie, comme il est aisé d'en juger par le grand appetit du malade, les alimens solides, dis-je, étant arrêtés, & s'appliquant aux parois sensibles de l'orifice qui est dans son état naturel, ne peuvent que l'irriter fortement, & l'obliger de se mettre dans une violente contraction qui repousse les alimens, & fait que le malade ne sçauroit les garder un seul

instant sans souffrir de vives douleurs, dont il n'est dégagé que lorsqu'il les a totalement rejettés. Sur ces principes, qui me paroissent assez bien fondés, il est évident que nous ne sçaurions remédier à cette indisposition qu'en rétablissant le ressort du conduit relâché, par des secours propres à ranimer le sang & les esprits, & à fortifier les nerfs, en un mot par des remèdes antiparalytiques. Il est vrai qu'ayant été sujet avant cette dernière indisposition à une espèce de crachement de sang par intervalles, enforte que depuis l'année 1715 jusques au mois d'avril passé il en a été attaqué cinq à six fois, dans cette situation, dis-je, il est à craindre que les antiparalytiques, qui doivent mettre le sang en mouvement, & qui l'animent aussi-bien que les solides, ne renouvellent le crachement de sang; mais outre que cette espèce d'expectoration, ou d'évacuation de sang contre nature, a paru être du genre des critiques, je veux dire salutaire, ou plus propre à décharger les vaisseaux du malade d'une trop grande abondance de cette liqueur, à prévenir par conséquent des inflammations, & à le soulager, qu'à

lui causer aucun préjudice , puisqu'elle n'a eu aucune mauvaise suite , qu'elle s'est arrêtée d'elle - même lorsque les vaisseaux ont été suffisamment désemplis par les seules forces de la nature , & que le malade attaqué de ce crachement ne s'est jamais mieux trouvé , & n'a gueres été en meilleur état , que lorsqu'il a suivi le dernier conseil d'un Médecin de Lyon , sçavoir de n'y faire aucun remede ; outre cette considération , qui me paroît essentielle , je crois que nous devons remarquer aussi qu'il y a tout lieu de présumer que le défaut du retour de cette évacuation ou du crachement de sang qui a occasionné la paralysie de l'œsophage , la portion superflue du sang qui se déchargeoit par cette premiere route s'étant selon toutes les apparences jettée , & s'arrêtant à l'extrémité des tuyaux capillaires qui se distribuent aux nerfs de l'œsophage , de maniere que ces nerfs étant comprimés , la tunique charnue de ce conduit doit tomber dans le relâchement , & que le malade n'en seroit que plus heureux , si le sang reprenoit , pour ainsi dire , ses premiers errements , & la cause de la pression des nerfs étant par

T ij

436 CONSULTATIONS CHOISIES
conséquent écartée la paralysie disparaîtroit. Nous ajouterons enfin qu'indépendamment de ces considérations, c'est ici, si je ne me trompe, le cas de suivre la maxime *succurrendum urgentiori*, qu'il faut toujours obvier à ce qui presse le plus, & on ne sçauroit disconvenir qu'il ne soit plus important de remédier à la paralysie du conduit des alimens, & d'en prévenir les suites, que de s'attacher à garantir d'un crachement de sang, dont les effets, s'il en faut juger par le passé, seroient plus salutaires que dangereux.

Venons présentement aux remèdes qui peuvent convenir, & qui sont reconnus pour très efficaces, lorsqu'il s'agit de rétablir le ressort des parties paralytiques. L'un des plus approuvés, & dont l'expérience journallement prouve les bons effets, du moins lorsque les paralysies sont récentes, est notre eau thermale de Balaruc, & mon avis est non seulement de commencer par celui-là, mais même, s'il a quelques succès, comme il y a lieu de l'espérer, de persévérer dans son usage, & d'en réitérer l'épreuve par intervalles, autant que l'air, la saison, & son opération pour-

roit le permettre, faisant précéder une potion purgative, pour en faciliter le passage, & même une saignée médiocre, si l'état des forces & du pouls ne s'y oppose pas, par rapport à la raison déjà rapportée, je veux dire à la cause antécédente assignée ci-devant, sçavoir, le retardement du cours du sang dans les tuyaux capillaires des nerfs de l'œsophage, dont il faut par conséquent faciliter la circulation.

Je suis donc d'avis de faire tirer six à sept onces de sang de l'un des bras, & de purger ensuite le malade avec la potion suivante.

P U R G A T I O N.

Prenez huit onces de décoction de feuilles de menthe & de mélisse; faites-y infuser feuilles de senné mondées; graine d'anis, de chacune une drachme; rhubarbe choisie, & fantal, de chacun une demi-drachme; dissolvez dans la colature faite avec expression deux onces de syrop de roses solutif; & ajoutez suc de limons, & eaux de fleurs d'oranges de chacune une cuillerée; faites une potion qui sera prise le

T iij

438 CONSULTATIONS CHOISIES
matin avec les attentions ordinaires.

Après ces remèdes généraux, il faut commencer l'épreuve de la boisson des eaux de Balaruc, supposé que les chaleurs ne soient pas excessives, qu'elles soient modérées comme elles le sont en ce pays, ou l'ont été du moins jusqu'à présent, pourvu dis-je, qu'elles ne se fassent pas sentir aussi vivement qu'elles le font ordinairement. Il faudroit boire vers les trois ou quatre heures du matin la dose entière de douze ou quinze grands verres pour bien nettoier les premières voies, dans une heure ou deux de tems, & une heure après la boisson un bouillon altéré par quelques feuilles de menthe, ou de mélisse; mais les matins suivans il faudra se contenter de boire la moitié, & moins même, de la dose accoutumée, c'est-à-dire cinq à six verres chaudement, laissant un quart d'heure de distance de l'un à l'autre, pour que les eaux séjournent plus long-tems dans l'estomac, & qu'elles aient, pour ainsi dire, le loisir de produire leur effet. En les buvant de cette façon le malade au lieu de trois jours de boisson, suivant la coutume, pourra les boire consécutivement pendant

huit ou neuf jours. Supposé qu'elles n'eussent pas bien passé, non-seulement il les rendra purgatives les derniers jours en y faisant dissoudre une prise de sel polychreste, ou une once de sel d'Epson, mais encore il se purgera un jour ou deux après les avoir finies.

Outre cette méthode commune d'user de ces eaux, je trouverois à propos que le malade s'en servît, & fréquemment, en forme de gargarisme, en avalant de tems en tems quelque petite gorgée en se gargarisant, pour que l'appliquant souvent aux parois de l'œsophage, elles puissent exciter son ressort, & faciliter le débouchement de ses petits riuiaux, en sorte que le gargarisme peut être réitéré cinq à six fois dans le cours de la journée, & renouvelé par intervalles, observant toujours de faire chauffer l'eau au bain-marie de même que pour la boisson.

Après la premiere épreuve de ces eaux, & la derniere purgation, Monsieur prendra pendant douze jours le matin à jeun un bouillon fait avec une livre de gigot de mouton, & la moitié d'une bonne volaille, ajoutant cinq à six écrevisses de riviere lavées & étouf-

440 CONSULTATIONS CHOISIES

fées dans l'eau bouillante, écrasées dans un mortier bien net, & réduites en pâte, qui ne bouillira que trois quarts d'heure avec demi-once de racine d'éringium, deux drachmes de celle d'énula, & autant de celle de la véritable impératoire ou d'angelique, y ajoutant aussi quelques feuilles de mélisse ou de menthe, & des fleurs de camomille, & de mélilot, de chacune une pincée, qui ne bouilliront qu'un quart d'heure, & le bouillon coulé on y mêlera dix à douze gouttes de l'élixir de propriété de Paracelse pour un bouillon qu'il faut prendre le matin à jeun, ne mangeant, ou ne dînant, que quatre heures après.

Ces bouillons finis le malade se purgera, & renouvellera ensuite l'épreuve de la boisson des eaux de Balaruc, & de leurs gargarismes dans la même forme que ci-devant. Nous observerons que si maintenant la chaleur étoit trop vive, ou que le premier & le second jour de la boisson animassent trop la masse du sang, on se contentera à présent après la saignée & la purgation de prendre les bouillons que nous venons de prescrire, y mêlant à la place de l'élixir de propriété trois

onces ou environ de suc de creffon d'eau, & après le deuxième bouillon on usera des eaux en la maniere prescrite.

Mais si le premier essai de ces eaux n'échauffe pas trop, il est encore mieux de les continuer jusqu'au tems marqué, quand même on souffriroit un peu de chaleur, pourvû que ce ne soit point dans un certain degré; la principale attention devant être de ne pas attendre que la Paralyse se confirme, ou qu'elle fasse des progrès pernicious.

Si la saison obligeoit d'en différer l'usage, & de commencer par les bouillons, il faudroit après la premiere épreuve des eaux reprendre encore douze autres bouillons, passer ensuite à la seconde épreuve des mêmes eaux, mêlant dans le deuxième essai des bouillons l'élixir de propriété, & passer ensuite à l'usage de ces deux remedes jusqu'à une troisième épreuve, qui suffira sans doute pour la guérison. Nous devons aussi remarquer que quand même la premiere tentative procureroit le rétablissement du conduit dans l'état naturel, il ne faudroit pas laisser de la

442 CONSULTATIONS CHOISIES

réitérer au commencement de l'Automne, pour prévenir le retour du mal, & pour bien confirmer la guérison. Nous ajouterons en finissant que l'usage de l'infusion de la petite sauge préparée à la manière du thé nous paroît être très-convenable dans cette occasion, & que le malade fera très-bien d'en boire journellement une tasse ou deux avec un peu de sucre, après avoir pris son potage ou bouillon du midi.

J'approuve aussi dans le même cas l'usage du chocolat, pour l'employer de la même façon, & l'expérience fera voir lequel de deux doit être préféré, bien que le dernier semble être encore plus propre à soutenir, ou à réveiller les forces abbatues.

Enfin on peut substituer utilement, & avec beaucoup de succès, pour remplir la même indication, la gelée faite avec une bonne volaille, le jarret de veau, la corne de cerf, & le suc de citron, en avalant journellement quelques cuillerées avant ou après la soupe.

Le succès de tout ci-dessus nous fera juger si nous serons obligés d'a-

DE MEDECINE. 443
voir recours aux bouillons de vipere,
& à la prisane sudorifique.

Délibéré à Montpellier le 20. juillet
Signé, CHICOYNEAU.

CONSULTATION LXX.

Sur un Scorbut.

LEs ulcères des gencives, du palais,
& du gozier, les douleurs des gen-
cives & du bras, la noirceur des dents,
dont deux se trouvent gâtées, tous ces
symptomes reconnoissent pour cause
un sang grossier & acrimonieux, très-
chargé de saieure, tel qu'est celui des
scorbutiques, en sorte que la maladie
dont cette Demoiselle est atteinte est
vraiment une affection scorbutique ca-
racterisée par la pourriture & les dou-
leurs des parties de la bouche dont il
vient d'être fait mention.

Si l'on considère le temperament
bilieux & mélancholique de la malade,
si l'on fait attention aux maladies aux-
quelles elle a été sujette, telles que

T vj

444 CONSULTATIONS CHOISIES

sont des inflammations de gozier, des ophthalmies, des furoncles, la passion hystérique, la colique, l'on se confirmera de plus en plus dans le sentiment que le sang de cette Demoiselle est sec, épais, visqueux & salé; enfin la douleur de la poitrine qui se fait sentir lorsque les incommodités augmentent, marque encore l'acrimonie & l'échauffement du sang.

Cependant la douleur d'estomac, & la colique, auxquelles cette Demoiselle est sujette, marquent aussi que les digestions se font mal chez elle, & il y a lieu de penser qu'elles entretiennent le mauvais état du sang.

Cette maladie attaque principalement la bouche, parce que la salive se trouvant épaisse & salée, elle embourbe ses couloirs en differens endroits, comme dans le tissu des gencives, au palais, au fond du gozier; elle s'y corrompt par son séjour, & devient de plus en plus acrimonieuse. De-là les gonflemens inflammatoires de ces parties, les douleurs, & les érosions avec exulcération, & la carie des dents, la corruption de leur émail, leur noirceur, &c.

Cette maladie ne ſçauroit qu'être rebelle aux effets des remedes, la cauſe s'étant produite peu à peu, & venant de longue main. Il ne faut donc attendre du ſoulagement ou la guérifon, que d'un long uſage de certains remedes, & d'un régime de vie obſervé exactement, & pendant très-long tems.

Les vues que l'on doit avoir en ce cas, ſont de rectifier les digeſtions, & de les conſerver en bon état, de diſſiper doucement le ſang, de l'humecter, & de l'adoucir. L'on profitera de la belle ſaiſon, pour faire ſans perdre de tems, les remedes ſuiuans, qui rempliront les indications que nous venons d'énoncer.

P U R G A T I O N.

Prenez polypode de chêne, ſix drachmes; faites-les bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine; faites infuſer dans une livre de colature trois drachmes de feuilles de ſenné mondées; trois tranches de citron, une pincée de fleurs de mauve; coulez pour deux doſes, dans la première deſquelles on diſſoudra deux onces de manne de Calabre,

446 CONSULTATIONS CHOISIES

& dans la seconde une once de syrop de fleurs de pêcher ; faites une potion qui sera prise le matin avec la précaution ordinaire.

L'on prendra entre ces deux verres un bouillon fait simplement avec un jeune poulet , trois ou quatre écrevisses de riviere , une poignée de cresson d'eau , & deux onces de suc de fumeterre.

Aiant pris ce bouillon neuf matins , l'on se purgera comme ci-devant , pour passer tout de suite à l'usage du petit lait de vache clarifié , dont on prendra une écuelle le matin à jeûn , après y avoir éteint trois ou quatre gros clous rougis au feu , & y avoir ajouté deux onces de suc de cresson d'eau. L'on continuera l'usage de ce petit lait une quinzaine de jours , après lesquels on se purgera avec la médecine marquée ; & sans perdre de tems , on passera ensuite à l'usage du lait d'ânesse que l'on continuera jusqu'aux grandes chaleurs. S'il se peut pendant l'usage du lait d'ânesse , on prendra le soir en se couchant l'opiate suivante,

O P I A T E.

Prenez cachou brut, yeux d'écrevisses de riviere, & trochisques de lacque, de chacun trois drachmes; écorces de citron seiches réduites en poudre subtile deux drachmes; faites avec le syrop de chicorée une opiate pour prendre le soir avant de se coucher à la dose d'une drachme & demie.

Ayant pris le lait d'ânesse vingt ou trente jours, si le lait a bien passé, il ne sera pas nécessaire de se purger, mais si l'on sent quelque aigreur, ou pesanteur, ou douleur d'estomac, &c. on se purgera avec la médecine ordinaire, mais s'il y avoit un commencement de cours de ventre, on se purgeroit de cette maniere.

P U R G A T I O N.

Prenez rhubarbe choisie, une drachme; faites-la infuser dans une suffisante quantité de décoction de chicorée sauvage; & dissolvez dans six onces de colature une once & demie de manne de Calabre, & une once de syrop de

448 CONSULTATIONS CHOISIES

chicorée composé ; faites une potion qui sera prise le matin.

Lorsque nous serons arrivés aux grandes chaleurs de l'été, il faudra boire une neuvaine de quelques eaux minérales acidules, de force assez médiocre, observant d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces de manne, & tout autant au dernier verre du dernier jour, avec trente grains de rhubarbe en poudre. Quelque Médecin du pais indiquera les eaux convenables.

Après avoir fini les eaux minérales, il faudra prendre des bains domestiques. On les prendra vers les quatre heures du soir, & l'on avalera en sortant du bain un bouillon de poulet altéré d'une poignée de cresson d'eau ; l'on prendra de cette maniere dix ou douze bains.

L'automne prochain on réitérera les bouillons, le petit lait, le lait d'ânesse, tout comme ils ont été prescrits ce printemps ; & pendant qu'on travaillera à corriger le vice général des fluides par le moyen des remèdes internes, on appliquera à la bouche ceux qui suivent.

L'on aura toujours prêtes deux li

queurs pour en laver la bouche. La première fera de la décoction d'orge, avec une once de miel rosat sur une demi-livre de cette décoction. L'autre fera quatre onces de suc de cresson d'eau avec trois drachmes de teinture de gomme lacque mêlées ensemble. On lavera la bouche trois fois le jour avec chacune de ces liqueurs employées alternativement, commençant par la première.

Si les gencives ulcérées sont molasses, & versent un sang purulent, en ce cas on les touchera avec la teinture de myrrhe, sans préjudice des susdits lavages.

Enfin on observera un bon régime de vie, n'usant d'aucune viande salée, d'aucun ragout, d'aucun fromage, d'aucun légume, d'aucun herbage crud; se nourrissant principalement de bons potages, de bouilli & de rôti, & surtout de jeunes poulets. Dans la saison des raisins bien meurs, on pourra en manger, pourvu que ce ne soit pas pendant l'usage du petit lait ou du lait.

Conseillé à Montpellier le 5. mai
1732. Signé FIZES.

CONSULTATION LXXI.

Sur un mal aux yeux.

LE mal aux yeux dont Mademoiselle est tourmentée depuis environ cinq ans, se déclara d'abord par une ophtalmie assez considérable au gauche qui résista à tous les remèdes ordinaires, & qui, laissant dans la suite un épanchement de sérosités assez visqueuses, détermina un léger épaississement dans le crySTALLIN. On tenta d'abord pour lors les bouillons d'écrivisses avec le tartre chalybé & les cloportes, qui parurent la soulager un peu; après quoi on la mit à l'usage du lait d'ânesse, qu'elle continua pendant un mois & davantage. Les chaleurs de l'été étant ensuite survenues, comme on vouloit soutenir l'effet des premiers remèdes, & adoucir un peu la masse de ses liqueurs, elle prit les eaux minérales, & même les bains domestiques, qui lui firent passer avec moins d'inquiétudes le reste de l'été & de l'automne, mais l'hiver étant ve-

nu, le mal recommença avec la même violence, & les sérosités se débordèrent, non-seulement dans l'œil qui avoit été attaqué le premier, mais se portèrent encore à l'autre, qui n'avoit senti aucune impression, & y causerent les mêmes troubles & les mêmes desordres qui avoient paru dans la première attaque du mal à l'œil gauche. La fluxion qui paroïssoit redoubler de tems à autre, & qui l'empêchoit de jouir de la plus foible lumière, jointe aux rigueurs de la saison, jetterent bientôt la malade dans une tristesse, & dans des inquiétudes telles qu'elle ne se connoissoit pas elle-même. Elle perdit l'appétit & le repos de la nuit; suites assez ordinaires des peines du corps & de l'esprit. Ce fut dans ces fâcheuses circonstances que je commençai à la visiter avec Monsieur Verny.

Nous nous attachames d'abord à calmer le feu qui paroïssoit dans l'intérieur & dans le dehors de l'œil; & nous appercevant que les sérosités acqueroient par leur séjour une consistance d'un mauvais caractère, nous employames le vin, l'eau-de-vie, ou seule ou mélangée; les eaux de Balaruc ou

452 CONSULTATIONS CHOISIES

celles de Bareges , selon que nous pourrions nous flatter d'un plus heureux succès, des unes ou des autres. Nous crûmes même que pour épuiser la source de ces sérosités , ou pour les déterminer vers les parties extérieures , un cantere à la nuque lui étoit absolument nécessaire. Peut-être auroit-il répondu à nos intentions si le Chirurgien avoit pû l'entretenir , mais soit que la peau se trouvât extrêmement seiche, ou qu'il ne l'eût pas bien pratiqué dans l'endroit ordinaire , cette source qui fournissoit assez de sérosités manqua sept à huit jours après , quelque précaution qu'on pût prendre , & ne soulagea presque pas la malade.

Rebutés cependant de ne rien avancer pour son soulagement , comme la tête est extrêmement grosse , chargée d'ailleurs de beaucoup d'humidités , je lui conseillai la douche de Balaruc. Mon avis fut d'autant plus aisément suivi que Monsieur Gauteron étoit de mon sentiment. J'y accompagnai la malade vers la fin d'Octobre. Les premières douches parurent lui faire beaucoup de bien , ses yeux étoient moins chargés , elle distinguoit mieux les objets , mais les

mauvais tems & les grosses pluies s'é-
rant un peu plus avancées dans cette fin
d'automne, & nous menaçant des ap-
proches de l'hyver, nous ne pûmes
point suivre ces premieres lueurs de
guérison.

La malade passa ensuite cet hyver
comme les autres, ayant toujours de
fréquentes fluxions, & ne pouvant sou-
tenir la lumiere, mais l'espérance d'al-
ler au mois de mai aux bains de Ba-
laurc lui sauva une partie de ses inquié-
tudes. Elle y fut dans le tems marqué;
& n'ayant pas reçu dans le commence-
ment le soulagement dont elle s'étoit
flattée, & se trouvant dans des grandes
inquiétudes, elle prit bientôt le parti
de la retraite.

Dans ces fâcheuses circonstances, &
voiant le peu de succès des remedes qu'on
a employés, nous ne sçaurions mettre
notre confiance que dans l'exécution de
ceux que nous allons proposer.

On commencera d'abord par faire
une saignée de l'un des pieds, & on
prendra le lendemain la potion sui-
vante,

P U R G A T I O N.

Prenez une once de pulpe de tamarins ; faites la bouillir dans une suffisante quantité d'eau commune ; puis vous y ferez infuser deux drachmes de feuilles de fenné mondées ; sommités d'absinthe & de petite centaurée, (de chacunes une pincée ; coulez & dissolvez dans la liqueur deux onces de manne de Calabre, & une demi-drachme de rhubarbe en poudre ; faites une potion.

Le lendemain de la purgation, ou deux jours après, la malade recommencera les bouillons de vipere ; ou, si son sang se trouvoit trop animé ou trop disposé à la fougue, ceux de serpents du pays, qu'on partagera en petits morceaux, qu'on fera bouillir pendant une heure & demie, ajoutant sur la fin de la coction une poignée de chicorée sauvage, de cresson d'eau & de bourrache.

On continuera ces bouillons pendant quinze à vingt jours, après lesquels, s'étant répurgée avec la potion ci-dessus marquée, la malade prendra

l'Élixir blanc , ou les gouttes du Général la Motte , en commençant par huit gouttes dans deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranges qu'elle continuera pendant dix jours. Ensuite elle se reposera quatre ou cinq jours, & recommencera d'en prendre jusqu'à dix gouttes dans deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranges comme ci-dessus ; & après s'être reposée pendant huit jours , elle poursuivra les gouttes jusqu'à la fin de la bouteille en augmentant la doze jusqu'à douze gouttes , observant pour-lors d'y mettre trois cuillerées d'eau de fleurs d'oranges. Nous nous promettons un grand succès de ce remede , qui a fait des miracles à Paris , & dont la base est le cinnabre d'Hongrie , qui est par l'opération extrêmement divisé , & en état de pénétrer jusques dans les plus petits vaisseaux lymphatiques.

Délibéré à Montpellier le 4. mai 1732.
Signé VERNY, SIDOBRE, GAUTERON,
FOURNIER.

Fin du second Tome.